This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

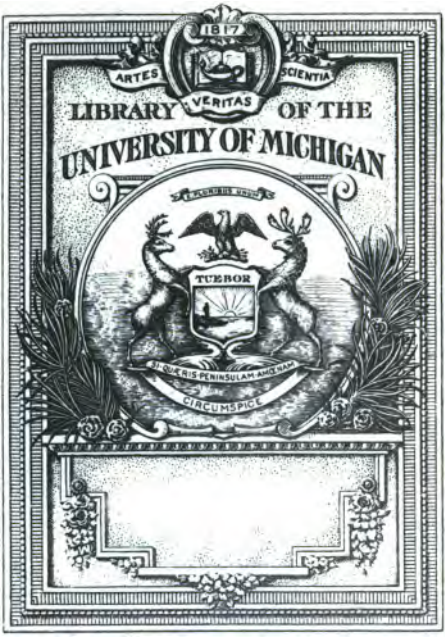

RECEIVED IN EXCHANGE
FROM
U. of M. Law Library

BX
4700
.D7
L14
1841

VIE

DE

SAINT DOMINIQUE

PAR LE RÉVÉREND PÈRE

FRÈRE

HENRI-DOMINIQUE LACORDAIRE,

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS.

DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1841

96.

VIE

DE

SAINT DOMINIQUE.

BX
4700
.D7
L14
1841

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

VIE

DE

SAINT DOMINIQUE,

PAR LE RÉVÉREND PÈRE

FRÈRE

Jean Baptiste

HENRI-DOMINIQUE de LACORDAIRE,

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS.

Deuxième Edition.

PARIS.

DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1841

Rem Lib.
Exch.
Gift. Gen. Law Library
12-20-1932

APPROBATION DE L'ORDRE.

Par commission du révérendissime Père Ange Ancaani, maître général de tout l'ordre des Frères Prêcheurs, ayant examiné un livre qui a pour titre : VIE DE SAINT DOMINIQUE, *par le révérend père Frère Henri-Dominique Lacordaire, de l'ordre des Frères Prêcheurs,* je n'y ai rien trouvé qui fût contraire à la foi et à la morale de Jésus-Christ; mais j'y ai reconnu un grand mérite de pureté dans le style, de rectitude dans les idées, en même temps que j'admirais l'éloquence d'or et l'onction sainte qui caractérisent si particulièrement le génie propre de l'écrivain. C'est pourquoi je juge qu'en rendant ce livre public, ce sera faire une chose agréable à tous, surtout à la France, où l'ordre de saint Dominique a été autrefois si florissant et si utile.

Rome, Sainte-Marie-sur-Minerve, 26 juillet 1840.

Fr. THOMAS-HYACINTHE CIPOLETTI,

Ancien maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, théologien de la Casanate, consulteur de la congrégation de l'Index et de celle des Évêques et Réguliers.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

---

a première édition de la *Vie de saint minique* est entièrement épuisée. Nous en lions une seconde; nous répondons ainsi n vœu qui nous a été souvent exprimé, que nous nourrissions dès l'origine, celui publier cette vie dans un format qui con- t tout le texte de l'*in-octavo* et à un prix us modeste, afin de rendre cet ouvrage ac- ssible à un plus grand nombre de lecteurs.

VIE

DE

SAINT DOMINIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Situation de l'Église à la fin du douzième siècle.

Le douzième siècle de l'ère chrétienne s'était levé sous de magnifiques auspices. La foi et l'opinion, fortement unies, gouvernaient ensemble l'Occident, et y formaient d'une multitude de peuples obéissants et libres une seule communauté. Au faîte de l'ordre social était assis le pontife universel, sur un trône d'où la majesté descendait au secours du commandement trahi par l'infirmité de la nature, et la justice au secours de l'obéissance devenue intolérable par les

excès du pouvoir. Tout à la fois vicaire de Dieu et de l'humanité, le bras droit sur Jésus-Christ et le bras gauche sur l'Europe, le pontife romain poussait les générations dans des voies droites, ayant en lui-même contre les abus de sa plénitude, la ressource d'une faiblesse personnelle infinie. Jamais la foi, la raison, la justice ne s'étaient étreintes sur un plus haut piédestal; jamais le rétablissement de l'unité dans les entrailles déchirées du genre humain n'avait paru plus probable et plus proche. Déjà le drapeau de la chrétienté flottait à Jérusalem sur le tombeau du Sauveur des hommes, et conviait l'Église grecque à une réconciliation glorieuse avec l'Eglise latine. L'islamisme, vaincu en Espagne et chassé des côtes d'Italie, se voyait attaqué au centre de sa puissance, et vingt peuples marchant ensemble aux frontières de l'humanité régénérée pour y défendre contre la brutalité de l'ignorance et l'orgueil de la force l'Evangile de Jésus-Christ, promettaient à l'Europe le terme de ces migrations sanglantes dont l'Asie était le foyer. Qui pouvait dire où s'arrêteraient les voies triomphales que venait d'ouvrir en Orient la chevalerie chrétienne? Qui pouvait prévoir ce qu'allait devenir le monde sous la direction d'un pontificat qui avait su créer au dedans une si vaste unité, au dehors un si grand mouvement?

Mais le douzième siècle n'acheva pas sa course comme il l'avait commencée, et quand, le soir venu, il pencha vers l'horizon pour se coucher dans l'éternité, l'Eglise parut s'incliner avec lui, le front chargé d'un pesant avenir. La croix de Jésus-Christ ne brillait plus sur les minarets de Jérusalem; nos chevaliers vaincus par Saladin, conservaient à peine quelques pieds de terre en Syrie; l'Eglise grecque, loin de s'être rapprochée de l'Eglise romaine, avait été confirmée dans le schisme par l'ingratitude et la déloyauté des siens à l'égard des croisés. C'en était fait de l'Orient. L'histoire a montré depuis les conséquences de ce désastre : la chute de Constantinople, et l'occupation d'une partie du territoire européen par les Turcs ottomans; une dure servitude imposée à des millions de chrétiens sous leur domination, et leurs armes menaçant le reste de la chrétienté jusqu'aux temps de Louis XIV; trois siècles d'incursions par les Tartares au cœur de l'Europe; la Russie adoptant le schisme grec, et prête à se ruer sur l'Occident pour y détruire toute foi et toute liberté; l'Europe troublée par l'affaiblissement des races musulmanes, comme elle l'avait été par leur élévation, et le partage de l'Asie aussi difficile que l'était auparavant sa conquête. Montaigne a dit, *qu'il y a des défaites triomphantes à l'envi des victoires* : on peut dire que le

mauvais succès du plan de Grégoire VII et de ses successeurs par rapport à l'Orient, a mieux révélé leur génie que ne l'eût fait le plus victorieux accomplissement de leurs desseins.

Le spectacle intérieur de l'Eglise n'était pas moins triste. Tous les efforts de saint Bernard pour le rétablissement de la saine discipline n'avaient servi que peu contre le débordement de la simonie, du faste et de l'avarice dans le clergé. La source de tous ces maux, peints avec tant d'éloquence par saint Bernard lui-même, était les richesses de l'Eglise, devenues l'objet de la convoitise universelle. Aux investitures violentes par la crosse et l'anneau avait succédé une usurpation sourde, une simonie lâche et rampante. « O vaine gloire! s'écrie Pierre de Blois; ô aveu-
« gle ambition! ô faim insatiable des honneurs
« de la terre! ô désir des dignités, qui est le ver
« rongeur des cœurs et le naufrage des âmes!
« D'où nous est venue cette peste? Comment s'est
« enhardie cette exécrable présomption qui
« pousse les indignes à la recherche des digni-
« tés, d'autant plus âpres à les poursuivre qu'ils
« les méritent moins? C'est par toutes les portes,
« c'est sans souci de leur âme et de leur corps,
« que les malheureux se précipitent sur la chaire
« pastorale, devenue pour eux une chaire em-
« poisonnée, et pour tous une cause de perdi-

« tion (1). » Trente années auparavant, saint Bernard disait avec une amère ironie : « Des « écoliers enfants, des adolescents impubères sont « promus aux dignités ecclésiastiques à cause de « la dignité de leur sang, et passent de dessous « la férule au gouvernement du clergé; plus « joyeux quelquefois d'être soustraits aux verges « que d'avoir obtenu un commandement, plus « flattés de l'empire auquel ils échappent que de « celui qu'ils acquièrent (2). » Tel est le malheur de l'Église. Vous la voyez, au prix de son sang, convertir à Jésus-Christ des nations infidèles, adoucir leurs mœurs, façonner leur intelligence, défricher leurs forêts, peupler les villes et les solitudes de maisons de prières : puis, quand vingt générations de saints ont attiré sur ces pieux caravansérails les bénédictions du ciel et de la terre, alors, au lieu du riche, touché de Dieu, qui venait y pleurer ses fautes; au lieu du pauvre, content de Dieu, qui y ployait ses forts genoux avec le vœu d'être plus pauvre encore; au lieu des saints, héritiers des saints, vous y voyez paraître le pauvre qui veut devenir riche, le riche qui veut devenir puissant, les âmes médiocres qui ne connaissent pas même leurs désirs. Bientôt l'intrigue fait tomber la crosse épiscopale

(1) Lettre au cardinal Octavien.
(2) Lettre XLII, à Henri, archevêque de Sens.

ou abbatiale en des mains qu'une intention pure n'a point bénies; le monde a le plaisir de voir ses favoris gouverner l'Église de Dieu, et changer le joug aimable de Jésus-Christ en une domination séculière. Les cloîtres retentissent de l'aboiement des chiens de meute, du hennissement des chevaux. Qui discernera les vocations vraies des vocations fausses? Qui en aura la science? qui en aura même le temps ou la pensée? On ne s'inquiète plus de savoir comment les âmes ont été engendrées à Jésus-Christ, mais seulement de connaître leur naissance selon la chair. La prière, l'humilité, la pénitence, le dévouement s'enfuient comme des oiseaux timides troublés dans leur nid; les tombeaux des saints sont étrangers dans leur propre maison.

Voilà l'état misérable où une ambition sacrilége avait réduit un trop grand nombre d'églises et de monastères d'Occident à la fin du douzième siècle, et en bien des lieux où le mal n'était pas si profond, il était encore grand. Le Saint-Siége, quoique troublé lui-même par les schismes qu'avait fomentés et soutenus contre lui l'empereur Frédéric Ier, n'avait cessé d'apporter des remèdes à de si graves désordres; il leur avait opposé trois conciles œcuméniques en cinquante-six ans, mais sans pouvoir réaliser qu'imparfaitement une réforme qu'étaient pourtant si dignes d'obtenir

les illustres pontifes qui naissaient presque sans interruption des cendres de Grégoire VII.

Un jour, vers 1160, un riche habitant de Lyon, nommé Pierre Valdo, vit un de ses concitoyens frappé de la foudre à ses côtés. Cet accident le fit réfléchir; il distribua ses biens aux pauvres, et se consacra tout entier au service de Dieu. Comme la réforme de l'Église préoccupait les esprit, il lui fut aisé, par son dévouement même, de croire qu'il était appelé à cette mission, et il réunit un certain nombre d'hommes auxquels il persuada d'embrasser avec lui une vie apostolique. De combien peu diffèrent souvent les pensées qui font les grands hommes, et celles qui ne font que les perturbateurs publics! Si Pierre Valdo eût eu plus de vertu et de génie, il eût été saint Dominique ou saint François d'Assise. Mais il succomba à une tentation qui a perdu, dans tous les temps, des hommes d'une assez haute intelligence. Il crut impossible de sauver l'Église par l'Église. Il déclara que la véritable épouse de Jésus-Christ avait défailli sous Constantin, en acceptant le poison des possessions temporelles; que l'Église romaine était la grande prostituée décrite dans l'Apocalypse, la mère et la maîtresse de toutes les erreurs; que les prélats étaient des Scribes, et les religieux des Pharisiens; que le pontife romain et tous les évêques étaient des homi-

cides; que le clergé ne devait avoir ni dîmes ni terres; que c'était un péché de doter les églises et les couvents, et que tous les clercs devaient gagner leur vie du travail de leurs mains, à l'exemple des apôtres; enfin que lui, Pierre Valdo, venait rétablir sur ses fondements primitifs la vraie société des enfants de Dieu. Je laisse de côté les erreurs secondaires qui devaient nécessairement sortir de celles-là. Toute la force des Vaudois était dans leur attaque directe contre l'Eglise; et dans le contraste réel ou apparent de leurs mœurs avec les mœurs mal réglées du clergé de leur temps. Arnaud de Bresse, mort à Rome sur un bûcher, avait été leur précurseur. C'est un homme dont la figure personnelle ressort bien plus dans l'histoire que celle de Pierre Valdo; mais Pierre Valdo avait l'avantage de venir après lui, quand le scandale était mûr, et il eut un succès très alarmant. Il fut le véritable patriarche des hérésies occidentales, et leur donna l'un des grands caractères qui les distinguent des hérésies grecques, je veux dire un caractère plus pratique que métaphysique.

A la faveur des mêmes circonstances qui protégeaient les Vaudois, une hérésie d'origine orientale s'était introduite en Allemagne et en Italie, et vint asseoir son camp principal dans le midi de la France. Cette hérésie, toujours combattue

et toujours vivace, remontait jusqu'à la fin du troisième siècle. Elle s'était formée sur les frontières de la Perse et de l'Empire romain, par le mélange des idées chrétiennes avec la vieille doctrine persane, qui attribuait le mystère de ce monde à la lutte de deux principes coéternels, l'un bon, l'autre mauvais. Ces sortes d'alliances entre des religions et des philosophies diverses étaient alors très communes; c'est la tendance des esprits faibles de vouloir unir ce qui est incompatible. Un Persan, nommé Manès, donna sa dernière forme à la mixtion monstrueuse dont nous parlons. Moins heureux que les autres hérésiarques, sa secte ne put jamais arriver à l'état de société publique, c'est-à-dire, avoir des temples, un sacerdoce et un peuple reconnus. Les lois des empereurs, appuyées de l'opinion, la poursuivirent avec une infatigable persévérance : ce fut ce qui prolongea sa vie. L'état de société publique est une épreuve que l'erreur ne soutient jamais que peu de temps, et ce temps est d'autant plus court que l'erreur repose sur des fondements plus contradictoires, et entraîne des conséquences plus immorales. Les Manichéens, repoussés de dessous le soleil, se réfugièrent dans les ténèbres; ils formèrent une société secrète, seul état qui permette à l'erreur de se perpétuer long-temps. L'avantage de ces

associations mystérieuses est moins la facilité d'échapper aux lois que la facilité d'échapper à la raison publique. Rien n'empêche quelques hommes unis par les dogmes les plus pervers et les pratiques les plus ridicules, de recruter dans l'ombre les esprits mal faits, d'attirer les esprits aventureux par le charme des initiations, de les persuader au moyen d'un enseignement sans contrôle, de les saisir par un but grand et éloigné, dont cent générations se sont transmis, croient-ils, le culte profond; enfin de les lier par les parties basses du cœur de l'homme en consacrant leurs passions sur des autels inconnus du reste de l'humanité. Il y a aujourd'hui dans le monde telle société secrète qui ne compte peut-être pas trois initiés, et qui remonte par une succession invisible jusqu'à l'antre de Trophonius ou aux souterrains des temples de l'Égypte. Ces hommes, tout pleins de l'orgueil d'un si rare dépôt, traversent imperturbablement les siècles avec un profond mépris de ce qui s'y fait, jugeant de tout par la doctrine privilégiée qui leur est échue, et préoccupés du seul désir d'engendrer une âme qui soit, à leur mort, l'héritière de leur occulte félicité. Ce sont les Juifs de l'erreur. Ainsi vécurent les Manichéens, apparaissant çà et là dans l'histoire, comme ces monstres qui suivent au fond de l'Océan des routes ignorées, et qui

quelquefois élèvent leur tête séculaire au-dessus des flots. Mais il y eut cela de merveilleux dans leur apparition du douzième siècle, que pour la première fois ils arrivèrent à un commencement de société publique. Spectacle vraiment inouï! Ces sectaires que le Bas-Empire avait tenus constamment à ses pieds, s'établissaient ouvertement en France, sous les yeux de ces pontifes qui étaient assez puissans pour contraindre l'empereur même à respecter la loi divine et la volonté des nations chrétiennes. Aucun fait ne révèle plus sûrement la réaction sourde qui travaillait l'Europe. Raymond VI, comte de Toulouse, était à la tête des Manichéens de France, vulgairement appelés Albigeois. C'était l'arrière-neveu de ce fameux Raymond, comte de Saint-Gilles, dont le nom est mêlé aux plus grands noms de la première croisade, aux noms des Godefroy de Bouillon, des Baudouin, des Robert, des Hugues, des Boëmond. Il abdiqua l'héritage de gloire et de vertu que lui avaient transmis ses ancêtres, pour se faire chef de la plus détestable hérésie qu'eût enfantée l'Orient, subjugué tout ensemble par les mystères propres des Manichéens et par le masque vaudois qu'ils avaient pris pour mieux entrer dans les pensées de l'Occident.

Ce n'était pas tout. L'enseignement des écoles catholiques, renouvelé après un long interrègne,

se développait sous l'influence de la philosophie d'Aristote, et la tendance de ce mouvement était de faire prévaloir la raison sur la foi dans l'exposition des dogmes chrétiens. Abeilard, homme célèbre par ses fautes encore plus que par ses erreurs, avait été l'une des victimes de cet esprit appliqué à la théologie. Saint Bernard l'accusa de transformer la foi, fondée sur la parole de Dieu, en une pure opinion, assise sur des principes et des conclusions de l'ordre humain. Mais bien qu'il eût remporté une facile victoire, honorée par la soumission réelle de son adversaire et par un rare exemple de réconciliation, néanmoins le mal avait poursuivi son cours. Il est difficile, dans tous les temps, de résister à de certaines impulsions dont la force vient de loin et de haut. L'époque grecque était restée dans la mémoire des gens instruits comme le point le plus élevé où le génie de l'homme eût atteint. Le christianisme n'avait pas eu le loisir de créer une littérature qui fût comparable à celle-là, ni de se faire une philosophie et une science propres. Le germe en existait sans doute dans les écrits des Pères de l'Église, mais il était beaucoup plus commode d'accepter un corps philosophique et scientifique tout fait. On accepta donc Aristote comme le représentant de la sagesse antique. Malheureusement Aristote

et l'Evangile n'étaient pas toujours d'accord : de là trois partis. L'un sacrifiait le philosophe à Jésus-Christ, selon cette parole : *Vous n'avez qu'un seul maître qui est le Christ* (1). L'autre sacrifiait Jésus-Christ au philosophe, sur ce fondement que la raison étant la lumière première de l'homme, elle devait conserver partout la primauté. Le troisième admettait qu'il y avait deux ordres de vérité, l'ordre de raison et l'ordre de foi, et que ce qui était vrai dans l'un pouvait être faux dans l'autre.

En résumé, le schisme et l'hérésie, favorisés par le mauvais état de la discipline ecclésiastique et par la résurrection des sciences païennes, ébranlaient en Occident l'œuvre du Christ, pendant que la mauvaise issue des croisades achevait sa ruine en Orient, et ouvrait aux Barbares les portes de la chrétienté. Les papes, il est vrai, résistaient avec une immense vertu aux dangers croissants de cette situation. Ils domptaient l'empereur Frédéric Ier, animaient les peuples à de nouvelles croisades, tenaient des conciles contre l'erreur et la corruption, veillaient à la pureté de la doctrine dans les écoles, resserraient dans leurs puissantes mains l'alliance de la foi et de l'opinion européenne, et du sang ému de ce

(1) Saint Matthieu, 23, 10.

vieux tronc pontifical on voyait naître Innocent III. Mais nul ne peut soutenir tout seul le poids des choses divines et humaines; les plus grands hommes ont besoin du concours de mille forces, et celles que la Providence avait accordées au passé semblaient plier sous le poids de l'avenir. L'ouvrage de Clovis, de saint Benoît, de Charlemagne et de Grégoire VII, debout encore et vivant des restes de leur génie, appelait à son secours une nouvelle effusion de l'Esprit en qui seul est l'immortalité. C'est en ces momens suprêmes qu'il faut être attentif aux conseils de Dieu. Trois cents ans plus tard il abandonnera la moitié de l'Europe à l'erreur, pour tirer un jour de l'erreur des triomphes dont nous commençons à entrevoir le secret : mais alors il lui plut d'aider son Eglise par la voie directe de la miséricorde. Jésus-Christ regarda ses pieds et ses mains percés pour nous, et de ce regard d'amour naquirent deux hommes: saint Dominique et saint François d'Assise. L'histoire de ces deux hommes, si semblables et si divers, ne devrait jamais être séparée; mais ce que Dieu crée en une seule fois, une seule plume n'est pas capable de l'écrire. Ce sera déjà beaucoup pour nous si nous pouvons donner quelque idée du saint patriarche Dominique à ceux qui n'ont point étudié ses actes.

CHAPITRE II.

Genèse de saint Dominique (1).

Dans une vallée de la Vieille-Castille, qu'arrose le Douro, presque à égale distance d'Aranda et d'Osma, est un simple village appelé Calaruéga dans la langue du pays, et Calaroga dans la langue plus douce d'un grand nombre d'historiens. C'est là que naquit saint Dominique l'an 1170 de l'ère chrétienne. Il dut la vie, après

(1) On trouvera à la fin du volume la liste des auteurs contemporains où j'ai puisé les faits qui composent la vie de saint Dominique. Je ne les nomme en marge que lorsque je cite leur texte même. Pour la vérification facile du reste, on peut recourir au premier volume des *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, par le père Mamachi. Son travail, entrepris par l'ordre du père Brémond, maître-général de l'ordre, et imprimé à Rome en 1756, est le plus complet qui existe sur la vie de saint Dominique.

Dieu, à Félix de Gusman et à Jeanne d'Aza. Ces pieux seigneurs avaient à Calaruéga une habitation dans laquelle saint Dominique vint au monde, et qui jusqu'à présent n'a point péri tout entière. Alphonse-le-Sage, roi de Castille, y fonda en 1266 un monastère de religieuses dominicaines; de concert avec sa femme, ses fils, et les principaux grands d'Espagne. On voit dans ce monastère des appartements plus anciens que le corps de l'édifice, et étrangers à l'architecture d'un couvent; une tour de guerre du moyen âge où sont incrustées les armes des Gusman, une fontaine qui porte leur nom, et beaucoup d'autres vestiges appelés par le peuple, organe de la tradition, le *Palais des Gusman*. La branche castillane de cette illustre famille avait sa demeure principale à quelques lieues de là, au château de Gusman; le lieu de sa sépulture, pareillement voisin de Calaruéga, était à Gumiel d'Izan, dans la chapelle d'une église appartenant à l'ordre de Cîteaux. Félix de Gusman et Jeanne d'Aza furent portés à cette chapelle après leur mort, et couchés sous deux cryptes l'un à côté de l'autre. Mais la vénération même dont ils étaient l'objet ne tarda pas de les séparer. Vers 1318, l'infant de Castille Jean-Emmanuel transféra le corps de Jeanne d'Aza au couvent des Dominicains de Pennafiel qu'il avait bâti. Félix

resta seul dans le tombeau de ses ancêtres, pour y être un témoin fidèle de la splendeur du sang qu'il avait transmis à saint Dominique, et Jeanne alla rejoindre la postérité spirituelle de son fils, pour jouir de la gloire qu'il avait acquise en préférant la fécondité qui vient de Jésus-Christ à la fécondité de la chair et du sang (1).

Un signe célèbre précéda la naissance de saint Dominique. Sa mère vit en songe le fruit de ses entrailles sous la forme d'un chien qui tenait dans sa gueule un flambeau, et qui s'échappait de son sein pour embraser toute la terre. Inquiète d'un présage dont le sens était obscur, elle allait souvent prier sur la tombe de saint Dominique de Silos, autrefois abbé d'un monastère de ce nom, qui n'était pas loin de Calaruéga, et en reconnaissance des consolations qu'elle y avait obtenues, elle donna le nom de Dominique à l'enfant qui avait été l'objet de ses prières. C'était le troisième qui sortait de ses flancs bénis. L'aîné, Antoine, consacra sa vie au service des pauvres, et honora par une grande charité le

(1) Voir une dissertation latine du père Brémond, qui a pour titre: *De Gusmanâ stirpe sancti Dominici*, Romæ, 1740. Les continuateurs des *Actes des Saints* de Bollandus avaient mis en doute si réellement saint Dominique était issu des Gusman; le père Brémond leur répondit dans cet ouvrage. Les monuments dont il abonde ont décidé par voie de critique une question qui l'était déjà par une tradition immémoriale.

sacerdoce dont il était revêtu; le second, Mannès, mourut sous l'habit de Frère Prêcheur.

Quand Dominique fut présenté à l'église pour y recevoir le baptême, un nouveau signe manifesta la grandeur de sa prédestination. Sa marraine, que les historiens ne désignent qu'en l'appelant une noble dame, vit en songe sur le front du baptisé une étoile radieuse. Quelque vestige en demeura toujours depuis sur le visage de Dominique, et l'on a remarqué comme un trait singulier de sa physionomie, qu'une certaine splendeur jaillissait de son front, et attirait à lui le cœur de ceux qui le regardaient. Le vase de marbre blanc où il avait été lavé de l'eau sainte fut transporté en 1605 au couvent des Frères Prêcheurs de Valladolid, par les ordres de Philippe III, qui voulut que son fils y fût baptisé. Il est aujourd'hui à Saint-Dominique de Madrid, et plusieurs infants d'Espagne y ont été initiés à la vie qui est en Jésus-Christ, notre bien-aimé Seigneur.

Dominique ne fut point nourri d'un lait étranger; sa mère ne permit pas qu'un autre sang que le sien coulât dans ses veines; elle le garda sur un sein où il ne pouvait puiser qu'une nourriture chaste, et sur des lèvres où il ne pouvait entendre qu'une parole vraie. Tout au plus, dans ce commerce maternel, avait-il à redouter la

mollesse involontaire de ses langes, et cette abondance de soins que la tendresse la plus chrétienne ne sait pas toujours contenir. Mais la grâce qui était en lui se révolta de bonne heure contre ce joug. Dès qu'il put remuer ses membres de lui-même, il sortait en secret de son berceau et se couchait par terre. On eût dit qu'il connaissait déjà la misère des hommes, la différence de leur sort ici-bas, et que, prévenu d'amour pour eux, il souffrait d'avoir un lit meilleur que le dernier d'entre ses frères; ou bien qu'initié aux secrets du berceau de Jésus-Christ, il voulait se faire une couche semblable à la sienne. On ne sait rien de plus des six premières années de sa vie.

A sept ans commencés il quitta la maison paternelle, et fut envoyé à Gumiel d'Izan, chez un oncle qui remplissait dans cette église les fonctions d'archiprêtre. Ce fut là, près de la sépulture de ses aïeux, et sous la double autorité du sang et du sacerdoce, que Dominique passa la seconde partie de son enfance. « Avant que le « monde, dit un historien, n'eût touché cet en- « fant, il fut confié, comme Samuel, aux leçons « de l'Église, afin qu'une discipline salutaire « prît possession de son cœur encore tendre; et « il arriva, en effet, que posé sur ce fondement « solide, il croissait en âge et en esprit, s'éle-

« vant chaque jour, par un progrès heureux, à « une plus haute vertu (1). »

L'université de Palencia, au royaume de Léon, la seule que possédait alors l'Espagne, fut la troisième école où se forma Dominique. Il y vint à quinze ans, et se trouva pour la première fois abandonné à lui-même, loin de l'heureuse vallée où, sous les tours de Calaruéga et de Gumiel d'Izan, il avait laissé tous ces doux souvenirs qui rappellent l'âme au lieu natal. Le séjour qu'il fit à Palencia fut de dix années. Il consacra les six premières à l'étude des lettres et de la philosophie, telles qu'on les enseignait alors. « Mais, dit « un historien, l'angélique jeune homme Domi- « nique, bien qu'il pénétrât facilement dans les « sciences humaines, n'en était cependant pas « ravi, parce qu'il y cherchait vainement la sagesse « de Dieu, qui est le Christ. Nul des philosophes, « en effet, ne l'a communiquée aux hommes; « nul des princes de ce monde ne l'a connue. « C'est pourquoi, de peur de consumer en d'inu- « tiles travaux la fleur et la force de sa jeunesse, « et pour éteindre la soif qui le dévorait, il alla « puiser aux sources profondes de la théologie. « Invoquant et priant le Christ, qui est la sagesse « du Père, il ouvrit son cœur à la vraie science,

(1) Constantin d'Orviete, *Vie de saint Dominique*, n. 3.

« ses oreilles aux docteurs des saintes Écritures;
« et cette parole divine lui parut si douce, il la
« reçut avec tant d'avidité et de si ardents désirs,
« que, pendant quatre années qu'il l'étudia, il
« passait les nuits presque sans sommeil, don-
« nant à l'étude le temps du repos. Afin de boire
« à ce fleuve de la sagesse avec une chasteté plus
« digne encore d'elle, il fut dix ans à s'abstenir
« de vin. C'était une chose merveilleuse et ai-
« mable à voir, que cet homme en qui le petit
« nombre de ses jours accusait la jeunesse, mais
« qui par la maturité de sa conversation et la
« force de ses mœurs révélait le vieillard. Supé-
« rieur aux plaisirs de son âge, il ne recherchait
« que la justice; attentif à ne rien perdre du
« temps, il préférait aux courses sans but le
« sein de l'Église sa mère, le repos sacré de ses
« tabernacles, et toute sa vie s'écoulait entre une
« prière et un travail également assidus. Dieu le
« récompensa de ce fervent amour avec lequel il
« gardait ses commandements, en lui inspirant
« un esprit de sagesse et d'intelligence qui lui fai-
« sait résoudre sans peine les plus difficiles
« questions (1).

Deux traits nous sont restés de ces dix années de Palencia. Pendant une famine qui désolait

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. 1, n. 17 et 18.

l'Espagne, Dominique, non content de donner aux pauvres tout ce qu'il avait, même ses vêtements, vendit encore ses livres annotés de sa main, pour leur en distribuer le prix, et, comme on s'étonnait qu'il se privât des moyens d'étudier, il prononça cette parole, la première de lui qui soit arrivée à la postérité : « Pourrais-je étudier « sur des peaux mortes quand il y a des hommes « qui meurent de faim (1)? » Son exemple engagea les maîtres et les élèves de l'Université à venir abondamment au secours des malheureux. Une autre fois voyant une femme dont le frère était captif chez les Maures, pleurer amèrement de ne pouvoir payer sa rançon, il lui offrit de se vendre pour le racheter : mais Dieu, qui le réservait pour la rédemption spirituelle d'un grand nombre d'hommes, ne le permit pas.

Quand le voyageur passe, à la fin de l'automne, dans un pays dépouillé de toutes ses moissons, il rencontre quelquefois pendant aux arbres un fruit échappé à la main du laboureur, et ce reste d'une fertilité disparue lui suffit pour juger les champs inconnus qu'il traverse. Ainsi la Providence, en laissant dans l'ombre du passé la jeunesse de son serviteur Dominique, a voulu cependant que l'histoire en sauvât quelques

(1) *Actes de Bologne*, déposition de frère Étienne, n. 1.

traits, révélations incomplètes, mais touchantes, d'une âme où la pureté, la grâce, l'intelligence, la vérité et toutes les vertus étaient l'effet d'un amour de Dieu et des hommes mûr avant le temps.

Dominique touchait à sa vingt-cinquième année sans que Dieu lui eût encore manifesté ce qu'il souhaitait de lui. Pour l'homme du monde, la vie n'est qu'un espace à franchir le plus lentement possible par le chemin le plus doux : mais le chrétien ne la considère point ainsi. Il sait que tout homme est vicaire de Jésus-Christ pour travailler par le sacrifice de soi-même à la rédemption de l'humanité, et que, dans le plan de cette grande œuvre, chacun a une place éternellement marquée qu'il est libre d'accepter ou de refuser. Il sait que, s'il déserte volontairement cette place que la Providence lui offrait dans la milice des créatures utiles, elle sera transportée à un meilleur que lui, et lui abandonné à sa propre direction dans la voie large et courte de l'égoïsme. Ces pensées occupent le chrétien à qui sa prédestination n'est pas encore révélée, et convaincu que le plus sûr moyen de la connaître est de désirer l'accomplir, quelle qu'elle soit, il se tient prêt pour tout ce que Dieu voudra. Il ne méprise aucune des fonctions nécessaires à la république chrétienne, parce qu'en

toutes peuvent se rencontrer trois choses d'où dépend leur valeur réelle : la volonté de Dieu qui les impose, le bien qui résulte de leur fidèle exercice, et le dévouement du cœur qui en est chargé. Il croit même fermement que les moins honorées ne sont pas les moins hautes, et que la couronne des saints ne tombe jamais plus droit du ciel que sur un front pauvre, blanchi dans l'humilité acceptée d'un dur service. Peu lui importe donc où Dieu marquera sa place; il lui suffit d'apprendre quelle est sa volonté. Or, Dieu avait préparé au jeune Dominique un médiateur digne de lui, qui devait non seulement lui manifester sa vocation, mais lui ouvrir les portes de sa carrière future, et le conduire par des voies imprévues sur le théâtre où l'attendait la Providence.

Parmi les moyens de réforme auxquels avaient recours ceux qui s'efforçaient de relever la discipline ecclésiastique, il en était un particulièrement recommandé par les souverains pontifes, je veux dire l'établissement de la vie commune dans le clergé. Les apôtres avaient ainsi vécu, et saint Augustin, leur imitateur, avait laissé, à ce sujet, la fameuse règle qui porte son nom. La vie commune n'est autre chose que la vie de famille et d'amour à son plus haut degré de perfection, et il est impossible qu'elle soit fidèlement

pratiquée sans inspirer à ceux qui s'y dévouent les sentiments de fraternité, de pauvreté, de patience, d'abnégation, qui sont l'âme du Christianisme. Depuis un siècle et demi environ, on donnait aux prêtres qui se soumettaient à ce genre de vie le nom de chanoines réguliers. Ils ne formaient pas un seul corps sous un même chef; mais chaque maison avait son prieur qui ne relevait que de l'évêque. Il faut excepter toutefois l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, fondé en 1120 par saint Norbert. Or, l'évêque d'Osma, Martin de Bazan, jaloux de contribuer à la restauration de l'Église, avait récemment converti les chanoines de sa cathédrale en chanoines réguliers, et instruit qu'il y avait à l'université de Palencia un jeune homme d'un rare mérite, originaire de son diocèse, il avait conçu l'espérance de l'attacher à son chapitre ainsi qu'à ses desseins de réformation. Il chargea de cette affaire l'homme qui avait été son principal appui dans l'œuvre difficile qu'il venait d'accomplir, homme illustre dès lors par sa naissance, son génie, sa science et la beauté vénérable de sa vie, mais qui joignit plus tard à ces qualités, communes à d'autres, un titre que nul ne partage avec lui. Il y a six siècles que l'Espagnol Don Diégo de Azévédo est couché sous une pierre que je n'ai pas même vue, et pourtant

je ne prononce son nom qu'avec un respect qui m'émeut. Car ce fut le médiateur choisi de Dieu pour éclairer et conduire le patriarche d'une dynastie dont je suis l'enfant, et quand je remonte la longue chaîne de mes aïeux spirituels, je le rencontre entre saint Dominique et Jésus-Christ.

L'histoire ne nous a pas conservé les premiers entretiens de Don Diégo avec le jeune Gusman; mais il est facile de les deviner par leur résultat. A vingt-cinq ans, une âme généreuse ne cherche qu'à donner sa vie. Elle ne demande au ciel et à la terre qu'une grande cause à servir par un grand dévouement; l'amour y surabonde avec la force. Et si cela est vrai d'une âme qui n'a reçu sa trempe que d'une nature heureuse, combien plus de celle où le christianisme et la nature coulent ensemble comme deux fleuves vierges dont pas une goutte ne s'est épanchée en de vaines passions? Je me représente donc sans peine l'entretien de Don Diégo avec le noble étudiant de Palencia. Il lui apprit en peu de moments ce qui ne s'apprend pas dans les livres et les universités : l'état de la lutte du bien et du mal dans le monde, les plaies profondes faites à l'Eglise, la pente générale des affaires, et enfin tout ce qui forme le nœud secret d'un siècle. Dominique, initié aux maux de son temps par un homme qui les comprenait, éprouva sans doute

le besoin d'apporter le tribut de son corps et de son âme à la chrétienté souffrante. Il vit d'un seul trait sa place et son devoir : il les vit dans le sacerdoce, selon l'ordre de Melchisédech, à la suite de Jésus-Christ, seul sauveur du monde, source unique de toute vérité, de tout bien, de toute grâce, de toute paix, de tout dévouement, et dont les ennemis sont les éternels ennemis du genre humain, quelque nom qu'ils prennent. Il vit que ce divin sacerdoce, avili par trop de mains indignes de la consécration, avait besoin d'être relevé devant Dieu et devant les peuples, et qu'il ne pouvait l'être que par la résurrection des vertus apostoliques en ceux qui en étaient ornés et chargés. Et le premier pas de toute rénovation étant de faire soi-même ce qu'on veut voir faire aux autres, l'héritier des Gusman voua sa vie à Dieu dans le chapitre réformé d'Osma, sous la direction de Don Diégo, qui en était le prieur.

« Alors, dit le bienheureux Jourdain de Saxe,
« il commença de paraître entre les chanoines,
« ses frères, comme un flambeau qui brûle, le
« premier par la sainteté, le dernier de tous par
« l'humilité de son cœur, répandant autour de
« lui une odeur de vie qui donnait la vie, et un
« parfum semblable à l'encens dans les jours
« d'été. Ses frères admirent une si sublime reli-

« gion : ils l'établissent leur sous-prieur ; afin
« que, placé plus haut, ses exemples soient plus
« visibles et plus puissants. Pour lui, comme un
« olivier qui pousse des rejetons, comme un cy-
« près qui grandit, il demeurait jour et nuit dans
« l'église, vaquant sans relâche à la prière, et se
« montrant à peine hors du cloître, de peur d'ôter
« du loisir à sa contemplation. Dieu lui avait
« donné une grâce de pleurer pour les pécheurs,
« pour les malheureux et les affligés ; il portait
« leurs maux dans un sanctuaire intérieur de
« compassion, et cet amour douloureux lui pres-
« sant le cœur, s'échappait au dehors par des
« larmes. C'était sa coutume, rarement inter-
« rompue, de passer la nuit en prières, et de
« s'entretenir avec Dieu, sa porte fermée. Quel-
« quefois alors on entendait des voix, et comme
« des rugissements, sortir de ses entrailles
« émues qu'il ne pouvait contenir. Il y avait une
« demande qu'il adressait souvent et spéciale-
« ment à Dieu, c'était de lui donner une
« vraie charité, un amour à qui rien ne coûtât
« pour le salut des hommes, persuadé qu'il ne
« serait vraiment un membre du Christ que lors-
« qu'il se consacrerait tout entier, selon ses
« forces, à gagner des âmes, à l'exemple du sau-
« veur de tous, le Seigneur Jésus-Christ, qui
« s'est immolé sans réserve à notre rédemption.

« Il lisait un livre qui a pour titre, *Conférences*
« *des Pères*, lequel traite à la fois des vices et de
« la perfection spirituelle, et il s'efforçait, en le
« lisant, de connaître et de suivre tous les sentiers
« du bien. Ce livre, avec le secours de la grâce,
« l'éleva à une difficile pureté de conscience, à
« une abondante lumière dans la contemplation,
« et à un degré de perfection fort grand (1). »

La Providence ne se pressait pas à l'égard de Dominique, quoique sa vie dût être courte. Elle le laissa pendant neuf années à Osma, se préparer à la mission encore inconnue qu'il devait remplir. Dans cet intervalle, en 1201, Don Diégo de Azévédo succéda sur le siége épiscopal à Martin de Bazan. A peu près à la même époque, Dominique commença d'annoncer au peuple la parole de Dieu, mais sans s'éloigner beaucoup d'Osma, et il continua vraisemblablement ce ministère, sur lequel on ne possède aucun détail, jusqu'en 1203, moment solennel où il quitta l'Espagne, et s'achemina, sans le savoir, à l'âge de trente-quatre ans, vers le lieu de ses destinées.

Ici finit la genèse de saint Dominique, c'est-à-dire, la suite des choses qui ont formé son corps et son âme, et l'ont préparé pour la fin providentielle qu'il devait librement accomplir. Tout

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. 1, n. 8 et suiv.

homme a sa genèse particulière, proportionnée à son service futur dans le monde, et dont la connaissance seule peut bien expliquer ce qu'il est. L'amitié nous ouvre ces replis profonds où sont ensevelis les mystères du passé et de l'avenir; la confession nous les révèle dans un autre but; l'histoire cherche à y descendre, afin de saisir les événements dans leurs sources premières, et d'en rattacher le fil à la main de celui qui crée les germes, et y dépose le bien sous des formes sans nombre. Dominique, appelé de Dieu à fonder un ordre nouveau qui édifiera l'Église par la pauvreté, la prédication et la science divine, eut une genèse dont le rapport est manifeste avec cette prédestination. Il naît d'une famille illustre, parce que la pauvreté volontaire est plus frappante en celui qui méprise une fortune et un rang tout acquis. Il naît en Espagne, hors du pays qui sera le théâtre de son apostolat, parce qu'un des plus grands sacrifices de l'apôtre est d'abandonner sa patrie pour porter la lumière à des nations dont la langue même est ignorée de lui. Il passe au sein d'une université les dix premières années de sa jeunesse, afin d'y acquérir la science nécessaire aux fonctions évangéliques, et d'en transmettre l'estime et la culture à son ordre. Pendant neuf autres années il se plie aux pratiques de la vie commune, afin d'en connaître

les ressorts, les difficultés et les vertus, et de n'imposer un jour à ses frères que le joug qu'il aura lui-même long-temps porté. Dès son berceau, Dieu lui donne l'instinct et la grâce de l'assujétissement du corps à une vie dure : car comment l'apôtre supportera-t-il la fatigue des voyages, le chaud, le froid, la faim, la prison, les coups, la misère, s'il n'a de bonne heure soumis son corps au plus rude apprentissage? Dieu lui donne aussi un goût précoce et ardent de la prière : car la prière est l'acte tout puissant qui met les forces du ciel à la disposition de l'homme. Le ciel est inaccessible à la violence; la prière le fait descendre jusqu'à nous. Mais par dessus tout, Dominique reçoit le don sans lequel les autres ne sont rien, le don d'une immense charité qui le presse nuit et jour de se dévouer au salut de ses frères, et le rend sensible jusqu'aux larmes à toutes leurs afflictions. Enfin, Dieu lui envoie, pour l'initier aux mystères de son siècle, un homme de forte trempe, qui devient son ami, son évêque, et, comme nous l'allons voir, son introducteur en France et à Rome. Ces faits peu nombreux, mais suivis et profonds, s'entrelacent lentement dans un cercle de trente-quatre années, et Dominique formé par eux, arrive sans tache à la plus belle virilité que puisse souhaiter un homme qui connaît Dieu.

CHAPITRE III.

Arrivée de saint Dominique en France. Son premier voyage à Rome. Entrevue de Montpellier.

En ce temps-là, le roi de Castille Alphonse VIII eut la pensée de marier son fils à une princesse de Danemarck. Il choisit pour négociateur l'évêque d'Osma, qui, prenant avec lui Dominique, partit à la fin de l'an 1203 pour le nord de l'Allemagne. Tous deux, en traversant le Languedoc, y furent témoins du progrès effrayant des Albigeois, et leur cœur en conçut une amère affliction. Arrivés à Toulouse où ils ne devaient demeurer qu'une nuit, Dominique s'aperçut que leur hôte était hérétique. Quoique le temps fût court, il ne voulut pas que son passage fût inutile à l'homme égaré qui les recevait. Jésus-Christ avait dit à ses apôtres : *Quand vous en-*

trerez dans une maison, saluez-la en disant : Paix à cette maison. Et si cette maison en est digne, votre paix descendra sur elle ; si elle n'en est pas digne, votre paix retournera sur vous (1). Les saints à qui toutes les paroles de Jésus-Christ sont présentes, et qui savent la puissance d'une bénédiction donnée même à qui l'ignore, se regardent comme envoyés de Dieu vers toute créature qu'ils rencontrent, et ils s'efforcent de ne pas la quitter sans avoir déposé dans son sein quelque germe de miséricorde. Dominique ne se contenta pas de prier en secret pour son hôte infidèle; il passa la nuit à l'entretenir, et l'éloquence imprévue de cet étranger toucha tellement le cœur de l'hérétique, qu'il revint à la foi avant que le jour se fût levé. Alors une autre merveille s'accomplit : Dominique, ému par la conquête qu'il venait de faire à la vérité, et par le triste spectacle des ravages de l'erreur, eut pour la première fois la pensée de créer un ordre consacré à la défense de l'Église par la prédication. Cette vue soudaine prit possession de lui et ne l'abandonna plus. Il quitta la France avec le secret éclairci de sa carrière future, comme si la France, jalouse de n'avoir pas produit ce grand homme, eût obtenu de Dieu qu'il

(1) Saint Matthieu, x, 12, 13.

ne touchât pas vainement son sol, et que ce fût elle au moins qui lui donnât le conseil décisif de sa vie.

Don Diégo et Dominique, parvenus après beaucoup de fatigues au terme de leur voyage, trouvèrent la cour de Danemarck disposée à l'alliance que souhaitait la Castille. Ils revinrent incontinent en porter la nouvelle au roi Alphonse, et repartirent ensuite dans un plus grand appareil pour ramener la princesse en Espagne. Mais elle était morte dans les entrefaites. Don Diégo, dégagé de sa mission, envoya un courrier au roi, et se dirigea vers Rome.

Il n'y avait pas de chrétien alors qui consentît à mourir sans avoir posé ses lèvres sur le seuil des bienheureux apôtres Pierre et Paul. Le pauvre lui-même venait à pied visiter leurs lointaines reliques, et recevoir au moins une fois sur ses épaules joyeuses la bénédiction du vicaire de Jésus-Christ. Don Diégo et Dominique s'agenouillèrent ensemble à ce tombeau qui gouverne le monde, et en relevant leur front de la poussière, ils eurent un second bonheur, le plus grand qu'un chrétien puisse éprouver ici-bas, celui de voir au trône pontifical un homme digne de l'occuper : c'était Innocent III. Quels furent, du reste, les sentiments dont remplit leur âme le spectacle de la ville universelle, l'histoire ne

nous en dit rien. Ceux qui viennent à Rome une première fois en y apportant l'onction du Christianisme et la grâce de la jeunesse, savent l'émotion qu'elle produit; les autres le comprendraient difficilement, et j'aime la sobriété de ces vieux historiens qui s'arrêtaient où finit le pouvoir de la parole.

L'évêque d'Osma s'était proposé de demander une grâce au souverain pontife. Il avait résolu d'abdiquer l'épiscopat, et de consacrer le reste de sa vie à prêcher la foi aux Cumans, peuplade barbare campée sur les confins de la Hongrie, et qui était célèbre pour la cruauté de ses mœurs. Innocent III refusa d'accéder à cet héroïque désir. Don Diégo insista pour qu'il lui fût permis du moins, tout en conservant son évêché, d'aller évangéliser les infidèles; mais le pape persista dans son refus, et lui ordonna de retourner à son siége. Les deux pélerins repassèrent donc les Alpes au printemps de l'année 1205, avec l'intention de se rendre immédiatement en Espagne. Ils cédèrent toutefois à la pieuse envie de visiter en passant un des plus célèbres monastères de la chrétienté, et prenant un long détour, ils vinrent frapper à la porte de l'abbaye de Cîteaux. L'ombre de saint Bernard y habitait encore. Si ce n'était plus la même pauvreté, c'étaient pourtant des restes de vertu assez beaux

pour que l'évêque d'Osma en fût épris d'amour. Il témoigna aux religieux le plaisir qu'il aurait de revêtir leur illustre habit. On le lui accorda sans peine, et il se consola un peu sous ces livrées monastiques de la douleur qu'il avait eue de ne pouvoir devenir un pauvre missionnaire chez les Barbares. Dominique s'abstint d'imiter en cela son ami; mais il remporta de Cîteaux beaucoup d'estime et d'affection pour les religieux de cet ordre. Tous deux, après un bref séjour à l'abbaye, se remirent en route, et descendant, comme il est probable, le long des rivages de la Saône et du Rhône, ils arrivèrent aux faubourgs de Montpellier.

Trois hommes qui ont joué un grand rôle dans les affaires de l'Église à cette époque, étaient alors réunis sous les murs de Montpellier : Arnault, abbé de Cîteaux; Raoul et Pierre de Castelnau, moines du même ordre. Le pape Innocent III les avait nommés légats apostoliques dans les provinces d'Aix, d'Arles et de Narbonne, avec plein pouvoir d'y faire tout ce qu'ils jugeraient utile à la répression de l'hérésie. Mais leur légation, qui remontait déjà à plus d'une année, avait été sans succès. Le comte de Toulouse, maître de ces provinces, y soutenait ouvertement les hérétiques; les évêques refusaient d'aider les légats, l'un par lâcheté, l'autre par indifférence,

celui-là parce qu'il était hérétique lui-même; le clergé avait encouru le mépris des peuples, « jusque-là, remarque Guillaume de Puy-Laurens, que le nom d'ecclésiastique était passé en « proverbe comme celui de juif, et qu'au lieu de « dire : j'aimerais mieux être juif que de faire « cela, beaucoup disaient : j'aimerais mieux être « ecclésiastique. Lorsque les clercs paraissaient « en public, ils avaient soin de ramener leurs « cheveux de derrière sur le front, pour cacher « leur tonsure, qu'ils faisaient la plus petite possible. Rarement les chevaliers destinaient leurs « fils à la cléricature, mais ils présentaient les « fils de leurs gens aux églises dont ils percevaient les dîmes, et les évêques conféraient les « ordres à qui ils pouvaient (1). » Innocent III n'avait pas dissimulé la grandeur du mal à ses légats. Dans une lettre du 31 mai 1204, il leur disait : « Ceux que saint Pierre a appelés au « partage de sa sollicitude pour garder le peuple « d'Israël, ne veillent pas la nuit sur le troupeau; « ils dorment, au contraire, et tiennent leurs « mains retirées du combat pendant qu'Israël est « aux prises avec Madian. Le pasteur est dégénéré en mercenaire; il ne paît plus le troupeau, « mais lui-même; il cherche le lait et la laine des

(1) *Chronique*, au prologue.

« brebis; il laisse faire les loups qui entrent dans « le bercail, et ne s'oppose pas comme un mur « aux ennemis de la maison du Seigneur. Mercenaire qu'il est, il fuit devant la perversité qu'il « pourrait détruire, et en devient le protecteur « par sa trahison. Presque tous ont déserté la « cause de Dieu, et beaucoup parmi le reste lui « sont inutiles (1). »

Les trois légats étaient des hommes d'une grande foi et d'un grand caractère; mais abandonnés de tous, ils n'avaient pu agir ni par voie d'autorité ni par voie de persuasion. Aucun évêque de ces provinces n'avait voulu se joindre à eux pour exhorter le comte Raymond VI à se souvenir du rôle glorieux de ses ancêtres. Leurs conférences avec les hérétiques n'avaient pas réussi davantage, ceux-ci leur opposant toujours la vie déplorable du clergé, et leur rappelant la parole du Seigneur : *Vous les connaîtrez à leurs fruits* (2). Ils étaient donc abattus malgré la vigoureuse trempe de leur âme, et sentaient amèrement qu'il y a des fardeaux impossibles à soulever pour l'homme, quand les fautes accumulées ont donné aux passions une prise trop forte contre la vérité. C'était sous le poids de cette impres-

(1) Lettres d'Innocent III, liv. VII, lettre LXXV.
(2) Saint Matthieu, VII, 16.

sion qu'ils délibéraient à Montpellier. Leur avis unanime était de rendre au souverain pontife un compte exact de l'état des choses, et de résigner en même temps dans ses mains une charge qu'ils ne pouvaient remplir avec fruit ni avec honneur. Mais ce qui est désespéré pour les hommes ne l'est pas pour Dieu. Depuis trente ans passés la Providence préparait une réponse aux plaintes de ses serviteurs et aux injures de ses ennemis, et l'heure était venue où elle devait être donnée. Au moment où les légats prenaient de si tristes résolutions, ils apprirent que Don Diégo de Azévédo, évêque d'Osma, arrivait à Montpellier. Ils le firent aussitôt prier de venir les voir : Don Diégo se rendit à leur invitation.

Je laisserai parler le bienheureux Jourdain de Saxe. « Les légats le reçoivent avec honneur et « lui demandent conseil, sachant que c'était un « homme saint, mûr, et plein de zèle pour la « foi. Lui, doué qu'il était de circonspection et « instruit dans les voies de Dieu, commence à « s'enquérir des usages et des mœurs des hérétiques. Il remarque qu'ils attiraient à leur secte « par des voies persuasives, par la prédication et « les dehors de la sainteté, tandis que les légats « étaient entourés d'un grand et fastueux appareil de serviteurs, de chevaux et d'habits. Il « leur dit alors : Ce n'est pas ainsi, mes frères,

« qu'il faut vous y prendre. Il me paraît impos-
« sible de ramener ces hommes par des paroles,
« eux qui s'appuient sur des exemples. C'est avec
« le simulacre de la pauvreté et de l'austérité
« évangéliques qu'ils séduisent les âmes simples;
« en leur présentant un spectacle contraire vous
« édifierez peu, vous détruirez beaucoup, et ja-
« mais leur cœur ne sera touché. Combattez
« l'exemple par l'exemple; opposez à une feinte
« sainteté la vraie religion : on ne triomphe du
« faste menteur des faux apôtres que par une
« éclatante humilité. C'est ainsi que Paul fut con-
« traint de montrer sa vertu, ses austérités et les
« périls continuels de sa vie à ceux qui s'enflaient
« contre lui du mérite de leurs travaux. Les lé-
« gats lui dirent : Père excellent, quel conseil
« nous donnez-vous donc? Il leur répondit : Fai-
« tes ce que je vais faire, et aussitôt, l'esprit de
« Dieu s'emparant de lui, il appela les gens de sa
« suite, et leur donna l'ordre de retourner à
« Osma avec ses équipages et tout l'appareil dont
« il était accompagné. Il ne retint avec lui qu'un
« petit nombre d'ecclésiastiques, et déclara que
« son intention était de s'arrêter dans ces con-
« trées pour le service de la foi. Il retint aussi
« près de sa personne le sous-prieur Dominique,
« qu'il estimait grandement et aimait d'une
« égale affection; c'est là le Frère Dominique,

« le premier instituteur de l'ordre des Prêcheurs,
« et qui, à partir de ce moment, ne s'appela
« plus le sous-prieur, mais le Frère Dominique;
« homme vraiment du Seigneur par l'innocence
« de la vie et le zèle qu'il avait pour ses comman-
« dements. Les légats, touchés du conseil et de
« l'exemple qui leur étaient donnés, y acquies-
« cèrent sur-le-champ. Ils renvoyèrent leurs ba-
« gages et leurs serviteurs, et ne conservant que
« les livres nécessaires à la controverse, ils s'en
« allèrent à pied, dans un état de pauvreté vo-
« lontaire, et sous la conduite de l'évêque d'Osma,
« prêcher la vraie foi (1). »

Avec quel art et quelle patience Dieu avait travaillé à ce dénouement! Au bord d'un fleuve espagnol, deux hommes, différents d'âge, reçoivent avec abondance l'esprit de Dieu. Ils se rencontrent un jour, attirés l'un vers l'autre par le parfum de leurs vertus, comme deux arbres précieux plantés dans une même forêt se cherchent et s'inclinent pour se toucher. Quand une longue amitié a confondu leurs jours et leurs pensées, une volonté imprévue les tire de leur pays, les promène en Europe, des Pyrénées à la mer Baltique, du Tibre aux collines de la Bourgogne, et ils arrivent juste, sans y avoir songé,

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. 1, n. 16 et suiv.

pour donner à des hommes abattus, malgré leur grand cœur, un conseil qui change la face des affaires, sauve l'honneur de l'Église, et lui prépare pour un avenir prochain des légions d'apôtres! Les ennemis de l'Église n'ont jamais lu attentivement son histoire : ils y auraient remarqué la fécondité invincible de ses ressources, et l'à-propos merveilleux de cette fécondité. L'Église est semblable à ce géant, fils de la terre, qui puisait dans sa chute même une nouvelle force; elle retourne par le malheur aux vertus de son berceau, et recouvre sa puissance naturelle en perdant la puissance empruntée qu'elle tenait du monde. Le monde ne saurait lui enlever que ce qu'elle en a reçu, c'est-à-dire la richesse, l'illustration du sang, une part dans le gouvernement temporel, des priviléges d'honneur et de protection : vêtements tissus par une main qui n'est pas pure, tunique de Déjanire que l'Église ne doit point porter sur sa chair sacrée, mais seulement par-dessus le sac de sa pauvreté native. Si l'or, au lieu d'être l'instrument de la charité et l'ornement de la vérité, altère l'une et l'autre, il faut qu'il périsse, et le monde alors, en dépouillant l'Eglise, ne fait que lui rendre la robe nuptiale qu'elle tient de son divin époux, et que nul ne peut lui ravir. Car comment ravir la nudité à qui la veut? Comment ôter le rien à

qui en fait son trésor ? C'est dans le dépouillement volontaire que Dieu a mis la force de son Église, et nulle main vivante ne peut pénétrer dans cet abîme pour y prendre quelque chose. Aussi les persécuteurs habiles n'ont pas tant cherché à spolier l'Église qu'à la corrompre. C'est là le dernier degré de la profondeur dans le mal, et tout serait perdu par cette ruse, si Dieu permettait jamais que la corruption fût universelle. Mais la corruption enfante la vie, et la conscience renaît de ses ruines mêmes; cercle vicieux dont Dieu a le secret et par quoi il domine tout.

Qu'y avait-il de plus désespéré en 1205 que l'état religieux du Languedoc ? Le prince était un hérétique passionné; la plupart des barons favorisaient l'hérésie; les évêques ne montraient aucun souci de leurs devoirs, et quelques uns, tels que l'évêque de Toulouse et l'archevêque d'Auch, étaient souillés de crimes publics; le clergé avait perdu l'estime; les catholiques demeurés fidèles n'étaient plus qu'en petit nombre; l'erreur insultait par le spectacle d'une vertu factice aux désordres de l'Église, et le découragement avait atteint ceux-là même qui portaient une foi inébranlable dans un cœur chaste et fort. Mais deux chrétiens qui passent suffisent pour tout changer. Ils relèveront le courage des

légats du Saint-Siége, ils confondront les hérétiques par un apostolat pauvre et austère, affermiront les âmes chancelantes, consoleront les âmes fermes, arracheront l'épiscopat à son apathie; un grand évêque montera sur le siége de Toulouse, et si le succès n'est pas décisif, il sera toujours assez remarquable pour manifester de quel côté est la raison, la droiture, le dévouement, et la certitude d'une cause divine.

CHAPITRE IV.

Apostolat de saint Dominique depuis l'entrevue de Montpellier jusqu'au commencement de la guerre des Albigeois. Fondation du couvent de Notre-Dame-de-Prouille.

Ce qui venait d'être convenu entre les légats apostoliques et l'évêque d'Osma fut exécuté sans retard. L'abbé de Cîteaux partit pour la Bourgogne où il devait présider le chapitre général de son ordre, et promit de ramener avec lui un certain nombre d'ouvriers évangéliques. Les deux autres légats, Don Diégo, Dominique et quelques prêtres espagnols, prirent à pied la route de Narbonne et de Toulouse. Ils s'arrêtaient en chemin dans les villes et les bourgs, selon que l'esprit de Dieu le leur inspirait, ou que les circonstances extérieures leur faisaient juger que leur prédication serait utile. Quand ils avaient résolu d'évangéliser quelque part, ils y demeuraient un

temps proportionné à l'importance du lieu et à l'impression qu'ils produisaient. Ils prêchaient aux catholiques dans les églises, et tenaient des conférences avec les hérétiques dans des maisons particulières. L'usage de ces conférences remonte à une haute antiquité; saint Paul en avait de fréquentes avec les Juifs, saint Augustin avec les Donatistes et les Manichéens d'Afrique. En effet, si l'obstination de la volonté est une des causes de l'erreur, l'ignorance est peut-être sa cause la plus générale. La plupart des hommes ne repoussent la vérité que faute de la connaître, parce qu'ils se la représentent sous des images qui n'ont rien de réel. Une des fonctions de l'apostolat est donc d'exposer nettement la vraie foi en la dégageant des opinions particulières qui l'obscurcissent, et en laissant à l'esprit de l'homme toute la liberté que la parole de Dieu et l'Église, son interprète, lui ont donnée. Mais cette exposition n'est possible qu'autant qu'elle attire ceux qui en ont besoin, et elle n'est complète qu'autant qu'on leur cède le droit de la discuter, comme on se réserve le droit de discuter leur propre doctrine. C'est le but qu'atteignent les conférences, champ-clos honorable, où des hommes de bonne foi appellent des hommes de bonne foi, où la parole est une arme égale pour tous, et la conscience le seul juge.

Mais si l'usage des conférences est ancien, il y eut pourtant, dans celles qui se tinrent alors avec les Albigeois, quelque chose de nouveau et de hardi. Les catholiques ne craignirent pas de choisir souvent pour arbitres de la discussion leurs adversaires mêmes, et de s'en rapporter à leur jugement. Ils priaient quelques uns des hérétiques les plus notables de présider l'assemblée, déclarant d'avance qu'ils accepteraient leur décision sur la valeur des choses qui seraient dites de part et d'autre. Cette confiance héroïque leur réussit. Ils eurent plusieurs fois la consolation de n'avoir pas trop présumé du cœur de l'homme, et acquirent une preuve remarquable de toutes les ressources qui y sont cachées pour le bien.

L'un des premiers bourgs où ils s'arrêtèrent fut Caraman, non loin de Toulouse. Ils y annoncèrent la vérité avec tant de succès pendant huit jours, que les habitants voulaient chasser les hérétiques, et reconduisirent fort loin nos missionnaires à leur départ. Béziers les retint quinze jours. Leur petite armée y subit une diminution par la retraite du légat Pierre de Castelnau, que ses amis supplièrent de s'éloigner, à cause de la haine particulière que lui portaient les hérétiques. Une troisième station eut lieu à Carcassonne, une autre à Verfeuil, dans le voisinage

de Toulouse, une autre à Fanjeaux, petite ville située sur une hauteur entre Carcassonne et Pamiers. Celle-ci est célèbre par un fait miraculeux qui s'y passa, et que raconte ainsi le bienheureux Jourdain de Saxe : « Il arriva qu'une grande « conférence fut tenue à Fanjeaux, en présence « d'une multitude de fidèles et d'infidèles qui y « avaient été convoqués. Les catholiques avaient « préparé plusieurs mémoires qui contenaient « des raisons et des autorités à l'appui de leur « foi; mais, après les avoir comparés ensemble, « ils préférèrent celui que le bienheureux homme « de Dieu Dominique avait écrit, et résolurent « de l'opposer au mémoire que les hérétiques « présentaient de leur côté. Trois arbitres fu- « rent choisis d'un commun accord pour juger « quel était le parti dont les raisons étaient les « meilleures, et par conséquent la foi plus solide. « Or, après beaucoup de discours, ces arbitres « ne pouvant s'entendre sur une décision, la « pensée leur vint de jeter les deux mémoires « au feu, afin que, si l'un des deux était épargné « par les flammes, il fût certain qu'il contenait « la vraie doctrine de la foi. On allume donc un « grand feu, on y jette les deux volumes : aus- « sitôt celui des hérétiques est consumé; l'autre, « qu'avait écrit le bienheureux homme de Dieu « Dominique, non seulement demeure intact,

« mais il est repoussé au loin par les flammes,
« en présence de toute l'assemblée. On le rejette
« au feu une seconde et une troisième fois; au-
« tant de fois l'événement qui se reproduit ma-
« feste clairement où est la vraie foi, et quelle
« est la sainteté de celui qui avait écrit le li-
« vre (1). »

Le souvenir de ce prodige, conservé par les historiens, l'était encore à Fanjeaux, même par la tradition, et, en 1325, les habitants de ce bourg obtinrent du roi Charles-le-Bel la permission d'acheter la maison où le fait s'était passé, et d'y élever une chapelle que les souverains pontifes ont enrichie de plusieurs grâces. Un miracle semblable eut lieu plus tard à Montréal, mais en secret, entre les hérétiques assemblés la nuit pour examiner un autre mémoire du serviteur de Dieu. Ils s'étaient promis de cacher ce prodige; l'un d'eux qui se convertit le rendit public.

Cependant Dominique s'était aperçu qu'une des causes du progrès de l'hérésie était l'adresse avec laquelle les hérétiques s'emparaient de l'éducation des jeunes filles nobles, lorsque leurs familles étaient trop pauvres pour leur donner

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. 1, n. 20.

une éducation convenable à leur rang. Il songea devant Dieu aux moyens de remédier à cette séduction, et crut qu'il y parviendrait par la fondation d'un monastère destiné à recueillir les jeunes filles catholiques que la naissance et la pauvreté exposaient aux piéges de l'erreur. Il y avait à Prouille, village situé dans une plaine entre Fanjeaux et Montréal, au pied des Pyrénées, une église dédiée à la sainte Vierge, et célèbre depuis long-temps par la vénération des peuples. Dominique affectionnait Notre-Dame de Prouille; il y avait souvent prié dans ses courses apostoliques. Soit qu'il montât les premières collines des Pyrénées, ou qu'il en descendît, l'humble sanctuaire de Prouille lui apparaissait à l'entrée du Languedoc, comme un lieu d'espérance et de consolation. Ce fut donc là, tout à côté de l'église, qu'il établit son monastère, avec le consentement et l'appui de l'évêque Foulques, tout récemment monté sur le siége de Toulouse. Foulques était un moine de l'ordre de Cîteaux, connu par la pureté de sa vie et l'ardeur de sa foi; les catholiques de Toulouse l'avaient élu pour évêque après que son prédécesseur, Raymond de Rabenstens, eut été privé de l'épiscopat par un décret du souverain pontife. Son élévation sur un siége si important causa une joie universelle dans l'Église, et lorsque le légat Pierre de Castelnau,

qui était gravement malade, en eut connaissance, il se souleva de son lit, les deux mains jointes, pour en remercier Dieu. Foulques ne tarda pas d'être l'ami de Dominique et de Don Diégo. Il favorisa de tout son pouvoir l'érection du monastère de Prouille, auquel il accorda la jouissance, et plus tard la propriété de l'église de Sainte-Marie, à côté de laquelle Dominique l'avait bâti. Bérenger, archevêque de Narbonne, l'avait précédé dans cette généreuse protection, en donnant aux religieuses, quatre mois après leur clôture, l'église de Saint-Martin de Limoux, avec tous les revenus qui en dépendaient. Dans la suite, le comte Simon de Montfort, et d'autres catholiques de distinction, firent de grands dons à Prouille, qui devint une maison florissante et célèbre. Une grâce particulière y sembla toujours attachée. La guerre civile et religieuse qui éclata bientôt après, n'approcha de ses murs que pour les respecter, et tandis que les églises étaient spoliées, les monastères détruits, l'hérésie armée et souvent victorieuse, de pauvres filles sans défense priaient tranquillement à Prouille sous l'ombre toute jeune de leur cloître. C'est que les premiers ouvrages des saints ont une virginité qui touche le cœur de Dieu, et celui qui protége le brin d'herbe contre la tempête veille sur le berceau des grandes choses.

Quels furent l'habit et les règles des sœurs de Prouille dans ces premiers temps, on ne le sait pas d'une manière certaine. Elles avaient une prieure à leur tête, mais sous l'autorité de Dominique, qui retint l'administration spirituelle et temporelle du monastère, afin de ne pas séparer ces chères filles de l'ordre futur qu'il méditait, et qu'elles n'en fussent que le premier rameau. Néanmoins ses travaux apostoliques ne lui permettant pas de résider à Prouille, il se déchargea de l'administration temporelle sur un habitant de Pamiers qui s'était attaché à lui, et qui se nommait Guillaume Claret. Il appela aussi au partage de l'administration spirituelle un ou deux ecclésiastiques, soit français, soit espagnols, dont les noms sont ignorés. Une portion du monastère, en dehors de la clôture, contenait le logement de Dominique et de ses coadjuteurs, afin que cette habitation, distincte sous un même toit, fût un garant de l'unité qui existerait un jour entre les Frères Prêcheurs et les Sœurs Prêcheresses, ces deux branches sorties d'un même tronc. Quand tous les préparatifs furent terminés, le 27 décembre 1206, jour de Saint-Jean l'Évangéliste, Dominique eut la joie d'ouvrir les portes de Notre-Dame-de-Prouille à plusieurs dames et demoiselles qui avaient souhaité se consacrer à Dieu entre ses mains.

Telles furent les prémices des institutions dominicaines. Elles commencèrent par un asile en faveur de la triple faiblesse du sexe, de la naissance et de la pauvreté, comme la rédemption du monde commença dans le sein d'une Vierge pauvre et fille de David. Notre-Dame-de-Prouille, solitaire et modeste, attendit long-temps encore au pied des montagnes les frères et les sœurs qui devaient lui être donnés sans mesure, et porter son nom jusqu'aux extrémités de la terre. Fille aînée d'un Père qui s'élevait lentement sous la direction patiente de Dieu, elle croissait elle-même en silence, honorée de l'amitié de plusieurs grands hommes et comme bercée sur leurs genoux. Dominique, qui, après l'entrevue de Montpellier, avait quitté le titre de sous-prieur d'Osma pour prendre celui de Frère Dominique, ajouta pour lors à cette humble et douce qualification, celle de prieur de Prouille, en sorte qu'on l'appelait le *Frère Dominique, prieur de Prouille.*

Quelque temps après cette fondation, Dominique ayant prêché à Fanjeaux, et étant resté dans l'église pour y prier, selon sa coutume, neuf dames nobles vinrent se jeter à ses pieds, en lui disant : « Serviteur de Dieu, soyez-nous « en aide. Si ce que vous avez prêché aujour- « d'hui est vrai, voilà bien du temps que notre « esprit est aveuglé par l'erreur; car ceux que

« vous appelez hérétiques, et que nous appelons « *bons hommes*, nous avons cru en eux jusqu'à « présent, et nous leur étions attachées de tout « notre cœur. Maintenant nous ne savons plus que « penser. Serviteur de Dieu, ayez donc pitié de « nous, et priez le Seigneur votre Dieu qu'il nous « fasse connaître la foi dans laquelle nous vi- « vions, nous mourions et nous soyons sauvées. » Dominique s'arrêtant à prier en lui-même, leur dit au bout de quelque temps : « Ayez patience, « et attendez sans crainte; je crois que le Sei- « gneur, qui ne veut la perte de personne, va « vous montrer quel maître vous avez servi jus- « qu'à présent. » En effet, elles virent tout-à-coup, sous la forme d'un animal immonde, l'esprit d'erreur et de haine, et Dominique leur dit en les rassurant : « Vous pouvez juger à cette « figure que Dieu a fait apparaître devant vous, « quel est celui que vous suiviez en suivant les « hérétiques (1). » Ces femmes, rendant grâces à Dieu, se convertirent sur l'heure, et fermement, à la foi catholique; plusieurs même d'entre elles se consacrèrent à Dieu dans le monastère de Prouille.

Au printemps de l'année 1207, une conférence eut lieu à Montréal entre les Albigeois et les ca-

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 44.

tholiques. Ceux-ci choisirent parmi leurs adversaires quatre arbitres, auxquels on remit de part et d'autre des mémoires sur les questions controversées. La discussion publique dura quinze jours, après quoi les arbitres se retirèrent sans vouloir prononcer. La conscience leur faisait sentir la supériorité des catholiques, mais ne leur donnait pas le courage de se déclarer contre leur parti. Néanmoins, cent cinquante hommes abjurant l'hérésie, retournèrent dans le sein de l'Église. Le légat Pierre de Castelnau assistait à cette conférence. Bientôt arrivèrent aussi à Montréal l'abbé de Cîteaux, douze autres abbés du même ordre, et environ vingt religieux, tous gens de cœur, instruits dans les choses divines, et d'une sainteté de vie digne de la mission qu'ils venaient remplir. Ils avaient quitté Cîteaux à l'issue du chapitre général, et s'étaient mis en route sans rien emporter que le strict nécessaire, selon la recommandation de l'évêque d'Osma. Ce renfort exalta le courage des catholiques. Après deux laborieuses années ils voyaient enfin le fruit de leurs sueurs, et qu'ils n'avaient pas vainement compté sur l'assistance promise à tous ceux qui travaillent pour Dieu dans la sincérité du dévouement. La province de Narbonne avait été évangélisée d'un bout à l'autre, des conversions obtenues, l'or-

gueil des hérétiques humilié par des vertus qui surpassaient leurs forces, et les peuples attentifs à ce mouvement pouvaient comprendre que l'Église catholique n'était pas au tombeau. L'épiscopat s'était relevé dans la personne de Foulques; Navarre, évêque de Conserans, l'imitait; ceux de leurs collègues qui n'avaient été que faibles sortaient de leur torpeur. L'érection du monastère de Prouille avait encouragé la noblesse pauvre et catholique. Mais le plus grand résultat était d'avoir réuni tant d'hommes éminents par leurs vertus, leur science et leur caractère, dans une pensée commune, celle de l'apostolat, et d'avoir donné à cet apostolat naissant une consistance inespérée. Toutefois l'unité manquait encore à ces éléments régis par quatre autorités différentes : celle des légats, des évêques, des abbés de Cîteaux et des Espagnols. On traitait donc souvent de la nécessité d'établir un ordre religieux dont l'office propre serait la prédication, et l'arrivée des Cisterciens à Montréal, en confirmant tout ce qui s'était fait, inspira le désir plus ferme d'aller au-delà. C'était, au fond, l'évêque d'Osma qui était le chef de l'entreprise, bien qu'en sa qualité de simple évêque il fût inférieur aux légats, et que, comme évêque étranger, il dépendît dans son action spirituelle des prélats français. Mais il avait donné le branle

par ses conseils au moment où tout était désespéré; il avait mis le premier la main à l'œuvre, sans jamais regarder en arrière; il avait même conquis l'affection des hérétiques, qui disaient de lui, « qu'il était impossible qu'un tel homme « n'eût pas été prédestiné à la vie, et que sans « doute il n'avait été envoyé parmi eux que pour « apprendre la vraie doctrine (1). » Enfin cette force secrète qui place les hommes, l'avait élevé au-dessus de tous. Il pensa donc à retourner en Espagne pour régler les affaires de son diocèse, rassembler des ressources en faveur du couvent de Prouille, qui en avait besoin, ramener de nouveaux ouvriers en France, et mettre à profit l'état où les choses étaient parvenues. Cette résolution arrêtée, il prit à pied la route d'Espagne.

En entrant à Pamiers, Don Diégo y trouva l'évêque de Toulouse, celui de Conserans, et un grand nombre d'abbés de divers monastères qui, avertis de son départ, étaient venus pour le saluer. Leur présence donna lieu à une célèbre dispute avec les Vaudois, qui dominaient dans Pamiers sous la protection du comte de Foix. Le comte invita tour à tour les hérétiques et les catholiques à dîner, et leur offrit son palais pour tenir la conférence. Les catholiques choisirent pour arbitre

(1) Le B. Jourdain de Saxe, *Vie de saint Dominique*, ch. 1, n. 2.

un de leurs adversaires les plus déclarés, qui était aussi de la première noblesse de la ville. L'issue dépassa de beaucoup leur attente. Arnauld de Campranham, l'arbitre désigné, rendit sa sentence en faveur des catholiques et abjura l'hérésie; un autre hérétique de distinction, Durand de Huesca, non content de se convertir à la vraie foi, embrassa la vie religieuse en Catalogne où il s'était retiré, et fut le père d'une congrégation nouvelle sous le nom de *pauvres catholiques*. Ces deux abjurations, qui ne furent pas les seules, remuèrent profondément la ville de Pamiers, et attirèrent aux catholiques de grandes marques de joie et d'estime de la part du peuple. Après ce triomphe qui couronnait dignement son apostolat, Don Diégo dit adieu à tous ceux qui s'étaient réunis pour lui rendre honneur à sa sortie de France. On ignore si Dominique l'avait accompagné jusque-là, peut-être leur séparation avait-elle eu lieu à Prouille, et fut-ce sous son toit bien-aimé que leurs yeux se virent une dernière fois; car Dieu, dans ses impénétrables conseils, avait décidé que ce regard ne se renouvellerait plus entre eux sur la terre.

Don Diégo traversa les Pyrénées et l'Aragon toujours à pied. Il revit Osma, s'assit dans sa chaire, veuve de lui trois ans, et comme il se préparait à quitter de nouveau sa patrie, Dieu

l'appela à la cité permanente des anges et des hommes. Son corps fut enseveli dans une église de sa ville épiscopale sous cette brève inscription : *Ci-gît Diégo de Azévédo, évêque d'Osma, il mourut l'ère* 1245 (1). Cette mort, annoncée à la postérité avec si peu de faste, eut pourtant un effet qui révéla clairement la fin d'un grand homme. A peine le bruit en fut-il parvenu au-delà des Pyrénées, que l'œuvre héroïque dont il avait assemblé les éléments se dissipa. Les abbés et les religieux de Cîteaux reprirent le chemin de leurs monastères; la plupart des Espagnols que Don Diégo avait laissés sous la conduite de Dominique retournèrent en Espagne; des trois légats, Raoul venait de mourir, Arnauld ne s'était montré qu'un instant, Pierre de Castelnau était en Provence, à la veille d'y périr sous les coups d'un assassin. Restait un seul homme avec l'ancienne pensée de Toulouse et de Montpellier, homme jeune encore, étranger, sans juridiction, qui n'avait paru qu'en seconde ligne, et ne pouvait tout d'un coup tenir la place d'un homme tel qu'Azévédo, en qui l'épiscopat, l'antiquité et la renommée soutenaient le génie et la vertu. Tout ce que put faire Dominique fut de ne pas succom-

(1) L'ère d'Espagne avait commencé trente-huit ans avant l'ère chrétienne.

ber au poids affreux de cette perte, et de demeurer ferme dans la privation d'un tel ami. Il lui fallut huit années de travaux pour en réparer le vide, et jamais homme ne gravita plus péniblement vers son but pour l'atteindre ensuite avec une rapidité plus merveilleuse.

Des miracles honorèrent la tombe d'Azévédo. Plus tard, dans la même église où reposaient ses restes, on érigea une chapelle à saint Dominique, et la piété les rapprocha tous deux en transportant le corps de l'un sous l'image de l'autre. Mais, comme si Dominique n'eût pu souffrir de voir à ses pieds celui qui avait été son médiateur sur la terre, une main respectueuse enleva le chef vénérable qu'avait habité la pensée de son ami, et le donna au couvent des Frères Prêcheurs de Malaga. Malgré ces hommages, la mémoire d'Azévédo n'a point égalé son mérite. La France ne l'avait vu qu'en passant, l'Espagne le vit trop peu, et il mourut sans avoir rien consommé. Dieu ne l'avait destiné qu'à être le précurseur d'un homme plus saint encore et plus extraordinaire que lui, tâche difficile, qui suppose un cœur parfaitement désintéressé. Azévédo remplit cette tâche avec la même simplicité qui lui faisait passer à pied les Pyrénées; il s'oublia toujours lui-même : mais la postérité de saint Dominique lui garde un souvenir aussi grand que l'était son humilité, et je ne me

sépare de lui qu'avec la piété d'un fils qui vient de fermer les yeux de son père.

Tout était donc dispersé par la mort de l'évêque d'Osma; Dominique se vit presque seul. Les deux ou trois coopérateurs qui ne l'abandonnèrent pas, n'étaient liés à sa personne que par leur bon vouloir, et pouvaient le quitter d'un moment à l'autre. Encore la solitude cessa bientôt d'être l'unique malheur de sa situation; une guerre terrible vint en accroître l'amertume et les difficultés.

Le légat Pierre de Castelnau avait dit souvent que jamais la religion ne refleurirait dans le Languedoc qu'après que ce pays aurait été arrosé du sang d'un martyr, et il priait Dieu ardemment de lui faire la grâce d'être la victime. Ses vœux furent exaucés. Il s'était rendu à Saint-Gilles, sur l'invitation pressante du comte de Toulouse, qu'il avait naguère excommunié, et qui voulait, disait-il, se réconcilier sincèrement avec l'Église. L'abbé de Cîteaux s'était joint à son collègue pour aller à cette entrevue, où tous deux apportaient un extrême désir de la paix. Mais le comte ne fit que se jouer d'eux, et il parut que son dessein avait été d'obtenir par la terreur la levée de l'excommunication; car il menaça les légats de la mort s'ils osaient sortir de Saint-Gilles sans l'avoir absous. Les légats méprisèrent ses em-

portemens, et se retirèrent avec une escorte que les magistrats de la ville leur avaient donnée. Ils couchèrent le soir au bord du Rhône, et le lendemain matin ayant congédié les gens qui les accompagnaient, ils se disposaient à passer le fleuve. Ce fut alors que deux hommes s'approchèrent, et l'un d'eux plongea une lance dans le corps de Pierre de Castelnau. Le légat blessé à mort dit à son meurtrier : « Que Dieu vous pardonne; pour moi, je vous pardonne (1)! » Il répéta cette parole plusieurs fois, eut encore le temps d'exhorter ses compagnons à servir l'Eglise sans crainte et sans relâche, et rendit le dernier soupir. Son corps fut transporté à l'abbaye de Saint-Gilles : il avait été frappé le 15 janvier 1208.

Ce meurtre fut le signal d'une guerre à laquelle Dominique ne prit aucune part, et qui ne fut pour lui qu'une source de tribulations dans l'exercice de son apostolat. Toutefois les événements de cette guerre étant liés à ceux de sa vie, il est nécessaire que j'en trace rapidement l'histoire.

(1) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, ch. VIII.

CHAPITRE V.

Guerre des Albigeois (1).

La guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre, ainsi définie, est donc, après la religion, le premier des offices humains : l'une enseigne le droit, l'autre le défend; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. *Saint, saint,*

(1) Les principaux historiens contemporains de la guerre des Albigeois sont Pierre de Vaulx-Cernay, moine de Cîteaux, et Guillaume de Puy-Laurens, chapelain du comte Raymond VII. Le *Recueil des Lettres d'Innocent III* contient sur ce sujet des renseignements précieux. On peut voir aussi l'*Histoire générale du Languedoc*, par les Bénédictins de Saint-Maur, et l'*Histoire du pape Innocent III et de ses contemporains*, par Hurter, président du consistoire de Schaffhouse.

saint, est le Seigneur, le Dieu des armées : c'est-à-dire, le Dieu de la justice, le Dieu qui envoie le fort au secours du faible opprimé, le Dieu qui renverse les dominations superbes, qui crée Cyrus contre Babylone, brise en faveur des peuples les portes d'airain, change le bourreau en soldat et le soldat en hostie. Mais la guerre, comme les plus saintes choses, peut être retournée contre son but, et devenir l'instrument de l'oppression. C'est pourquoi, pour juger de sa valeur dans un cas particulier, il faut connaître quel fut son objet. Toute guerre de délivrance est sacrée, toute guerre d'oppression est maudite.

Jusqu'aux croisades, la défense du territoire et du gouvernement légitimes de chaque peuple occupa presque seule et retrempa la sainteté du glaive. Le soldat mourait aux frontières de la patrie, et ce nom était le plus élevé qui inspirait son cœur au moment des batailles. Mais quand Grégoire VII eut éveillé dans l'esprit de ses contemporains l'idée de la république chrétienne, l'horizon du dévouement s'étendit avec celui de la fraternité. L'Europe, confédérée par la foi, comprit que tout peuple catholique opprimé, quel que fût l'oppresseur, avait droit à son assistance, et pouvait mettre la main sur le pommeau de son épée. La chevalerie naquit; la guerre devint non seulement un service chrétien, mais

encore un service monastique, et l'on vit des bataillons de moines couvrir de la haire et du bouclier les postes avancés de l'Occident. Il fut clair à toute âme baptisée qu'elle était la servante du droit contre la force, et qu'ouvrage de Dieu qui entend la moindre plainte de ses créatures, elle devait être prête au premier cri de détresse. Comme un chasseur debout et armé écoute au pied d'un arbre de quel côté vient le vent, l'Europe en ces temps-là, la lance au poing et le pied dans l'étrier, écoutait attentivement de quel côté venait le bruit de l'injure. Qu'elle tombât du trône ou de la tour d'un simple château, qu'il fallût passer les mers pour l'atteindre ou ne fournir que la course d'un cheval : le temps, le lieu, le péril, la dignité n'arrêtaient personne. On ne calculait pas s'il y avait profit ou perte : le sang se donne pour rien ou ne se donne pas. La conscience le paye ici-bas et Dieu là-haut.

Parmi les faiblesses que la chevalerie chrétienne avait prises sous sa garde, il y en avait une sacrée entre toutes, c'était celle de l'Église. L'Église n'ayant ni soldats ni remparts pour se défendre, avait été toujours à la merci des persécuteurs. Dès qu'un prince lui voulait du mal, il pouvait tout contre elle. Mais quand la chevalerie se fut formée, elle prit sous sa protection

la cité de Dieu, d'abord parce que la cité de Dieu était faible, ensuite parce que la cause de sa liberté était la cause même du genre humain. A titre d'opprimée, l'Église avait droit comme tout autre à l'assistance du chevalier; à titre d'institution fondée par Jésus-Christ pour perpétuer l'œuvre de l'affranchissement terrestre et du salut éternel des hommes, l'Église était la mère, l'épouse, la sœur de quiconque avait reçu un bon sang et une bonne épée. Je me persuade qu'il n'est personne aujourd'hui qui soit incapable d'apprécier cet ordre de sentiments; la gloire de notre siècle, parmi bien des misères, est de connaître qu'il est des intérêts plus hauts, plus universels que les intérêts de famille et de nation. La sympathie des peuples franchit de nouveau leurs frontières, et la voix des opprimés retrouve dans le monde un écho. Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? Quel est le Français, même incroyant, qui ne compte parmi les crimes dont souffre cet illustre pays la violence faite à sa religion, l'exil de ses prêtres et de ses évêques, la spoliation des monastères, le rapt des églises, la torture des consciences? Si l'arrestation arbitraire et l'emprisonnement de l'archevêque de Cologne ont causé à l'Europe moderne

une si vive émotion, que dut-ce être de l'Europe du treizième siècle apprenant qu'un ambassadeur apostolique venait d'être tué en trahison par un coup de lance?

Ce n'était pas d'ailleurs le premier acte oppressif dont la chrétienté avait à demander raison au comte de Toulouse. Depuis long-temps nulle sécurité n'existait plus pour les catholiques dans les pays dépendants de sa domination. Les monastères étaient dévastés, les églises pillées; il en avait transformé plusieurs en forteresses; il avait chassé de leurs siéges les évêques de Carpentras et de Vaison; un catholique ne pouvait obtenir justice de lui contre un hérétique; toutes les entreprises de l'erreur étaient placées sous sa sauvegarde, et il affectait pour la religion ce mépris éclatant qui dans un prince est déjà une tyrannie. Un jour que l'évêque d'Orange était venu le supplier d'épargner les lieux saints, et de s'abstenir au moins le dimanche et les fêtes, des maux dont il accablait alors la province d'Arles, il prit la main droite du prélat, et lui dit: « Je jure par « cette main de ne tenir aucun compte du di- « manche et des fêtes, et de ne faire merci ni aux « personnes ni aux choses ecclésiastiques (1). » La France, à cette époque, était infestée de gens

(1) *Lettres d'Innocent III*, liv. x, lettre LXIX.

de guerre sans service, qui, réunis par bandes nombreuses, remplissaient les chemins de brigandages et de meurtres. Poursuivis par Philippe-Auguste, ils trouvaient sur les terres du comte de Toulouse, son vassal, une sûre impunité, qui était due à l'ardeur avec laquelle ils coopéraient à ses desseins par leurs déprédations et leurs cruautés sacriléges. Ils enlevaient des tabernacles les vases sacrés, profanaient le corps de Jésus-Christ, arrachaient aux images des saints leurs ornements pour en couvrir des femmes perdues; ils détruisaient des églises de fond en comble; les prêtres étaient meurtris à coups de verges ou de bâtons; plusieurs furent écorchés vifs. Une exécrable trahison du prince laissait ses sujets sans défense contre une persécution d'assassins. Quand donc, après tant de crimes dont il était l'auteur ou le complice, le comte de Toulouse eut reçu au nombre de ses amis et comblé de faveurs le meurtrier de Pierre de Castelnau, la mesure fut pleine; il était arrivé à ce moment de la tyrannie où elle s'affaisse par son propre excès.

On se tromperait toutefois beaucoup en croyant qu'il était facile à la chrétienté d'avoir raison du comte de Toulouse. Sa position était formidable, et l'événement l'a bien prouvé. Raymond VI mourut victorieux de ses ennemis après quatorze

années de guerre ; il transmit à son fils, qui en jouit jusqu'à sa mort, le patrimoine de ses ancêtres, et ce grand fief ne fut réuni à la couronne de France que par suite du mariage d'un frère de saint Louis avec la fille unique du comte Raymond VII. La force de cette maison tenait à bien des causes. Elle avait de longues racines dans le pays par l'antiquité, et une illustration méritée la recommandait à l'amour des peuples. L'hérésie, devenue presque générale, avait formé entre le prince et ses sujets un nouveau lien qui, en les séparant du reste de la chrétienté, donnait à leurs rapports le nerf d'une ligue religieuse. Les vassaux de tout rang partageaient les erreurs de leur suzerain, et la convoitise des biens du clergé ajoutait en eux à la communauté des idées celle des intérêts. Ce qui restait de catholiques n'était ni assez fervents ni assez nombreux pour affaiblir beaucoup le faisceau si bien serré dont le comte de Toulouse était le nœud. Il avait, en outre, pour alliés fidèles de sa cause, les comtes de Foix et de Comminges, le vicomte de Béarn, le roi d'Aragon Pierre II, dont il avait épousé la sœur, et il était tranquille du côté de la Guyenne, possédée par les Anglais. Philippe-Auguste, son suzerain, occupé chez lui par ses querelles avec l'Angleterre et l'empire, ne pouvait être le chef de la croisade, et sans ce

chef, le seul à craindre, l'armée des croisés, composée de bandes mal unies, n'avait guère à se promettre que de fragiles victoires, et une dissolution naturelle plus prompte encore que les revers. Maître de toute la ligne des Pyrénées, ayant derrière lui l'Aragon pour le soutenir, à droite et à gauche deux mers inoffensives, autour de lui une multitude de villes fortes défendues par des vassaux dévoués, le comte Raymond avait mille chances d'être supérieur à ses ennemis. La guerre des Albigeois était donc une guerre sérieuse, où les difficultés morales surpassaient encore les difficultés stratégiques. Car que faire de ce pays une fois qu'on en serait maître? Nous verrons le sens exquis et généreux d'Innocent III, sans cesse averti qu'il y avait là un abîme, et un grand capitaine, victorieux d'abord, tomber sous le poids de ses afflictions avant d'être atteint de la mort du soldat.

Dès qu'Innocent III eut appris le meurtre de Pierre de Castelnau, il écrivit une lettre aux nobles hommes, comtes, barons, chevaliers des provinces de Narbonne, Arles, Embrun, Aix et Vienne, dans laquelle, après avoir dépeint avec éloquence la mort de son légat, il déclarait le comte de Toulouse excommunié, ses vassaux et ses sujets déliés de leurs serments d'obéissance, sa personne et ses terres mises au ban de la

chrétienté. Il prévoyait, néanmoins, le cas où le comte se repentirait de ses crimes, et lui laissait une porte ouverte pour rentrer en paix avec l'Église. Cette lettre est du 10 mars 1208. Le souverain pontife écrivit dans des termes semblables aux archevêques et évêques des mêmes provinces, à l'archevêque de Lyon, à celui de Tours, et au roi de France (1). Il adjoignit à l'abbé de Cîteaux, le seul de ses légats qui eût survécu, Navarre, évêque de Conserans, et Hugues, évêque de Riez, et chargea particulièrement l'abbé de Cîteaux de prêcher la croisade avec ses religieux. Les préparatifs s'en firent pendant le reste de l'année et le printemps de l'année suivante.

Cependant, effrayé de tout ce qui se passait, et sachant que les évêques de la province de Narbonne avaient député vers le pape leurs collègues de Toulouse et de Conserans pour l'informer en détail des maux de leurs églises, le comte Raymond envoya de son côté à Rome l'archevêque d'Auch et l'ancien évêque de Toulouse, Rabenstens. Ils devaient se plaindre amèrement de l'abbé de Cîteaux, et dire au souverain pontife que leur maître était près de se soumettre et de donner au Saint-Siége toute satisfaction, si on

(1) Liv. XI, lettres XXVI, XXVII et XXVIII.

lui accordait de plus équitables légats. Innocent III y consentit, et fit partir pour la France le notaire apostolique Milon, homme d'une prudence consommée, avec la mission spéciale d'entendre et de juger la cause du comte. Milon convoqua à Valence une assemblée d'évêques, où Raymond s'étant présenté, accepta les conditions de paix qui lui furent proposées. C'étaient celles-ci : qu'il chasserait les hérétiques de ses terres, ôterait aux juifs tout emploi public, réparerait les dommages qu'il avait causés aux monastères et aux églises, rétablirait dans leurs siéges les évêques de Carpentras et de Vaison, veillerait à la sûreté des routes, n'exigerait plus d'impôts contraires aux usages anciens du pays, et purgerait ses domaines des bandes armées qui les infestaient. En gage de sa sincérité, Raymond mit entre les mains du légat le comté de Melgueil et sept villes de Provence qui lui appartenaient, sous la condition d'en perdre la souveraineté s'il manquait à sa parole. On convint que sa réconciliation solennelle avec l'Église aurait lieu à Saint-Gilles, selon les formes usitées dans ces temps-là. Si le comte de Toulouse avait été de bonne foi, la pénitence publique à laquelle il se soumettait, loin de l'abaisser devant ses contemporains et devant la postérité, eût été pour lui un titre au respect de tous les chrétiens. Théo-

dose ne perdit rien de sa gloire pour s'être laissé arrêter par saint Ambroise aux portes de la cathédrale de Milan; le crime seul déshonore; l'expiation volontaire, dans un souverain surtout, est un hommage rendu à Dieu et à l'humanité, qui relève celui qui en est capable, et le rend participant de l'honneur invincible qui est en Jésus-Christ crucifié. L'orgueil, peut-être, ne comprend point ce que je dis là : mais qu'importe! Il y a long-temps que la croix est maîtresse du monde, sans que l'orgueil ait encore deviné pourquoi. Laissons cet aveugle-né, et répétons à qui peut l'entendre la parole de celui qui a conquis la terre et le ciel par un supplice volontairement souffert : *Quiconque s'élève sera abaissé, quiconque s'abaisse sera exalté* (1). Si donc le comte de Toulouse eût été de bonne foi, la pénitence qu'il avait acceptée eût ramené l'intérêt sur sa tête par tous les côtés. Les hommes malheureux ne sauront jamais assez la puissance de l'arme qui est dans leurs mains. Mais le comte de Toulouse n'était pas de bonne foi; la politique seule lui avait arraché des promesses qu'il n'avait pas la volonté d'accomplir, et lorsque, aux portes de l'abbaye de Saint-Gilles, après avoir juré sur les reliques des saints et sur le

(1) Saint Matth., 23, 12.

corps même du Seigneur, de tenir ce qu'il avait promis, il présenta ses épaules nues aux verges du légat, ce n'était plus qu'une indigne scène de parjure et d'ignominie. Ce qu'il n'eût pas dû souffrir à la dernière extrémité, cet homme le souffrait sans avoir tiré l'épée. Une circonstance mémorable vint aggraver son châtiment et lui donner un grand caractère. Quand il voulut sortir de l'église, la foule était si pressée qu'il ne put faire un pas; on lui ouvrit une issue secrète à travers les souterrains consacrés aux sépultures, et il passa nu et meurtri devant la tombe de Pierre de Castelnau.

Quelques jours après cette scène, qui avait eu lieu le 18 juin 1209, le légat Milon alla rejoindre à Lyon l'armée des croisés. Elle avait à sa tête le duc de Bourgogne, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Bar, de Montfort, plusieurs autres seigneurs de marque et quelques prélats. Innocent III avait ordonné, en cas d'absolution du comte de Toulouse, qu'on respectât son domaine direct, mais qu'on marchât contre ses vassaux et ses alliés pour obtenir leur soumission. L'armée s'avança donc vers le Languedoc, et à peine avait-elle atteint Valence, que le comte Raymond vint au-devant d'elle revêtu lui-même de la croix. On mit le siége devant Béziers qui, emporté d'assaut à l'improviste, fut victime de

la fureur du soldat, sans distinction d'âge, de sexe, ni même de religion. Les légats, dans leurs lettres au souverain pontife, estimèrent le nombre des morts à près de vingt mille. Ce carnage, qui n'avait été ni voulu ni prévu, est un des événements qui ont jeté sur la guerre des Albigeois une couleur qu'il n'est au pouvoir d'aucun historien d'effacer. La prise de Carcassonne suivit de près celle de Béziers. Les habitants se rendirent et eurent la vie sauve; la ville fut abandonnée au pillage de dessein prémédité. Il était difficile d'ouvrir plus mal une guerre plus juste dans son principe.

Jusque-là la croisade n'avait eu pour âme et pour chef que l'abbé de Cîteaux. Après le succès de Béziers et de Carcassonne, les croisés, dont beaucoup songeaient à la retraite, crurent utile d'élire un chef militaire. Le choix fut remis à un conseil composé de l'abbé de Cîteaux, de deux évêques et de quatre chevaliers, qui ne jugèrent personne plus digne du commandement que le comte Simon de Montfort. Cet homme de guerre descendait de la maison de Hainaut; il était né du mariage de Simon III, comte de Montfort et d'Évreux, avec une fille de Robert, comte de Leicester, et il avait épousé Alice de Montmorency, femme héroïque comme son nom. On ne pouvait voir un plus hardi capitaine ni un plus religieux

chevalier que le comte de Montfort, et s'il eût joint aux qualités éminentes qui resplendissaient dans sa personne un meilleur fond de désintéressement et de douceur, nul des croisés d'Orient n'aurait surpassé sa gloire. A peine eut-il été nommé au commandement général qu'il se vit presque abandonné de tous. Le comte de Nevers, celui de Toulouse, le duc de Bourgogne, se retirèrent l'un après l'autre, laissant avec Montfort une trentaine de chevaliers et un petit nombre de soldats. C'était un changement de fortune ordinaire à ces sortes d'expéditions, où chacun venait librement et s'en retournait de même.

Je ne veux tracer, on le sent bien, que le dessein général de la guerre et des négociations. Le nœud n'en est pas facile à saisir, parce que deux plans s'en disputaient la direction, celui de l'abbé de Cîteaux et celui du pape.

Le plan de l'abbé de Cîteaux, de concert avec les principaux évêques du Languedoc et des pays voisins, était de renverser de fond en comble la maison de Toulouse. Ce plan était injuste et impolitique. Il était injuste : car si Raymond VI méritait sa ruine, et s'il était impossible de se fier à lui pour l'avenir, il n'en était pas de même de son fils, enfant de douze ans, qui n'était point complice des crimes de son père, ni incapable d'une éducation chrétienne sous une tutelle dés-

intéressée. Il était impolitique : car c'était mêler à la question religieuse, sur laquelle la chrétienté était d'accord, une question de famille qui pouvait la diviser; c'était aussi donner une couleur d'ambition à une guerre entreprise pour des motifs plus purs. Il est vrai que l'abbé de Cîteaux avait eu le rare bonheur de rencontrer dans le comte de Montfort un homme fait exprès pour son plan, et peut-être n'était-ce qu'après l'avoir vu agir qu'il s'était arrêté à la pensée d'anéantir la maison de Toulouse. Mais les qualités guerrières du comte de Montfort n'étaient pour les sujets et les vassaux de cette maison que les qualités d'un ennemi, et l'abbé de Cîteaux qui voulait aller vite, de peur de ne pas disposer toujours des forces d'une croisade, aurait dû savoir que le temps, dont il se défiait, était nécessaire pour substituer dans le gouvernement d'un pays une famille nouvelle à une ancienne famille; il eût dû craindre de transformer une guerre catholique en une guerre personnelle entre les Raymond et les Montfort. C'est à l'abus qu'il fit de son autorité pour soutenir un plan mauvais, que sont dues les fautes et les violences qui ont ôté à la croisade contre les Albigeois le caractère de sainteté qu'elle avait sous d'autres rapports.

Innocent III était un tout autre homme que

l'abbé de Cîteaux. Il était d'ailleurs assis sur cette chaire privilégiée qui, outre l'assistance éternelle de l'Esprit-Saint, a encore l'avantage d'être étrangère, par son élévation même, aux passions qui s'insinuent jusque dans les meilleures causes. Tandis que trop souvent un zèle inconsidéré veut perdre les hommes avec les erreurs, la papauté s'efforça toujours de sauver les hommes en perdant les erreurs. Innocent III n'avait nul désir d'abattre la maison de Toulouse; il ne désespérait même pas de ramener le vieux Raymond à des sentiments dignes de ses aïeux. Dans les lettres d'excommunication qu'il avait fulminées contre lui, il avait formellement prévu le cas de son repentir, et aussitôt après les actes de Saint-Gilles, il s'était hâté d'enjoindre qu'on ne touchât point à ses terres. Mais le pape n'avait personne en France pour le seconder dans ses intentions généreuses; il ne put lutter contre la force des événements, et ses vains efforts n'ont servi qu'à honorer sa mémoire. Le comte Raymond lui-même, en abandonnant le système pacifique qu'il avait d'abord adopté, contribua au triomphe des ennemis de sa famille, et il fallut qu'une main suprême intervînt pour changer tout-à-coup la face des affaires.

Quoique Montfort fût resté avec peu de monde, il n'avait pas laissé d'aller en avant, de prendre

des villes, de les perdre et de les reprendre, pendant que le comte de Toulouse, tranquille sur sa réconciliation avec l'Église, ne paraissait pas s'inquiéter de la chute de ses alliés et de ses vassaux. Mais un concile tenu à Avignon par les métropolitains de Vienne, d'Arles, d'Embrun et d'Aix, sous la présidence des deux légats Hugues et Milon, vint le tirer de sa sécurité. Le concile, qui s'était ouvert le 16 septembre 1209, lui donnait un délai de six semaines pour accomplir les promesses qu'il avait faites à Saint-Gilles, faute de quoi il serait excommunié. Raymond, à cette nouvelle, partit pour Rome. Admis à l'audience du Saint-Père, qui le reçut avec des témoignages d'affection, il se plaignit de la rigueur des légats à son égard, produisit les attestations authentiques de plusieurs églises qu'il avait indemnisées, et se déclara prêt à exécuter le reste de ses serments, demandant aussi à se justifier du meurtre de Pierre de Castelnau, et des intelligences qu'on l'accusait d'entretenir avec les hérétiques. Le pape l'encouragea dans ces sentiments, et ordonna qu'un nouveau concile d'évêques s'assemblât en France pour entendre sa justification, avec cette clause expresse, que s'il était trouvé coupable, on réservât la sentence au Saint-Siége. Raymond, en quittant Rome, visita la cour de l'empereur et celle du roi de

France, dans l'espoir d'en obtenir quelque appui, mais ce fut sans succès. Il lui fallut donc se présenter au concile où sa cause avait été renvoyée, et qui devait se tenir à Saint-Gilles vers la mi-septembre de l'an 1210. Il voulut s'y justifier des deux accusations d'intelligence avec les hérétiques et de complicité dans le meurtre de Pierre de Castelnau; le concile refusa de l'entendre sur ces deux points, et lui demanda simplement d'exécuter sa parole en purgeant ses domaines des hérétiques et des gens perdus dont ils étaient pleins. Soit que Raymond ne pût satisfaire à cette exigence, ou qu'il n'en eût pas la volonté, il revint à Toulouse, persuadé que l'artifice était inutile, et que désormais il n'avait rien à attendre que du sort des armes. Le concile s'abstint néanmoins de l'excommunier, parce que le souverain pontife s'était réservé la sentence, et Innocent III se contenta de lui écrire une lettre pressante et affectueuse, où il l'exhortait, sans aucune menace, à faire ce qu'il avait lui-même promis (1).

Le roi d'Aragon intervint de son côté pour empêcher une rupture définitive, et deux conférences se tinrent à ce sujet dans l'hiver de 1211, l'une à Narbonne, l'autre à Montpellier. Dans la

(1) Liv. XIII, lettre LXXXVIII.

première, le comte de Toulouse rejeta ouvertement les conditions qui lui avaient déjà été proposées à Saint-Gilles; dans la seconde, il parut d'abord y consentir, puis se retira tout-à-coup sans prendre congé. Le roi d'Aragon, irrité de cette conduite, fiança son fils, âgé de trois ans, à une fille du comte de Montfort qui avait le même âge, et remit l'enfant aux mains du comte pour être élevé sous sa direction. Mais peu après il s'en repentit, et donna sa sœur en mariage au fils unique de Raymond, resserrant par cette alliance les liens déjà trop étroits qui l'attachaient à la cause de l'hérésie.

Enfin l'abbé de Cîteaux lance l'excommunication, et envoie au pape un député pour obtenir qu'elle soit confirmée. Innocent III la confirme. Raymond se prépare à la guerre en s'assurant de la fidélité de ses sujets et du secours de divers seigneurs, particulièrement des comtes de Foix et de Comminges. Il repousse Montfort, qui s'était présenté sous les murs de Toulouse, et l'armée albigeoise va camper elle-même devant Castelnaudary. Une bataille sanglante la contraint d'en lever le siége. Les croisés l'emportent; ils prennent villes sur villes; le pays de Foix et de Comminges est envahi; Raymond va en Espagne implorer le secours du roi d'Aragon.

Ce qui se passa alors montre combien le pape était incertain et combattu. Le roi d'Aragon, avant de recourir aux armes pour protéger son beau-frère, jugea à propos de tenter encore la voie des négociations, et il envoya une ambassade au souverain pontife pour se plaindre à la fois du comte de Montfort qui s'emparait des fiefs relevant de sa couronne, et des légats apostoliques qui refusaient absolument d'admettre à pénitence le comte de Toulouse. Innocent III, prévenu par ces plaintes, écrivit des reproches à ses légats, et leur enjoignit d'assembler un concile composé d'évêques et de seigneurs du pays, pour aviser aux moyens d'asseoir la paix (1). Il ordonna au comte de Monfort de restituer au roi d'Aragon et à ses vassaux les fiefs dont il les avait dépouillés, « de peur, disait-il, qu'on en vînt à « croire qu'il avait combattu plutôt pour ses in- « térêts que pour la cause de la foi (2). » Enfin il résolut de suspendre la croisade, et en manifesta l'intention dans une lettre particulièrement adressée à l'abbé de Cîteaux, devenu depuis quelque temps archevêque de Narbonne (3).

Mais pendant que ces lettres, datées du commencement de l'année 1213, étaient en chemin,

(1) Liv. xv, lettre ccxii.
(2) Ibid., lettre ccxiii.
(3) Ibid., lettre ccxv.

un concile s'était réuni à Lavaur, sur la demande du roi d'Aragon qui, dans une requête écrite, avait supplié les légats et les évêques de rendre aux comtes de Toulouse, de Comminges et de Foix, ainsi qu'au vicomte de Béarn, les terres qu'on leur avait enlevées, et de les rétablir dans la communion de l'Église au prix de telle satisfaction que l'on voudrait. En cas de refus à l'égard du vieux Raymond, le roi sollicitait pour le fils la justice du concile. Le concile décida qu'on ne devait plus admettre le comte de Toulouse à aucune justification, parce qu'il avait constamment violé sa parole, mais qu'on recevrait à pénitence les comtes de Foix et de Comminges, et le vicomte de Béarn, dès qu'ils le souhaiteraient. Le roi d'Aragon jugeant, à cette réponse, qu'il y avait un dessein arrêté contre la maison de Toulouse, déclara hautement qu'il en appelait de l'inexorable rigueur des légats et des évêques à la clémence du Saint-Siége, et qu'il prenait sous sa royale protection le comte Raymond et son fils. Ce prince ne pouvait être suspect d'hérésie; il avait soumis son royaume à l'Église romaine en qualité de fief apostolique, et avait vaillamment servi la chrétienté contre les Maures d'Espagne. Le poids de son nom et de son épée mettait donc tout en péril. Aussi le concile de Lavaur se hâta d'expédier quatre députés

au souverain pontife, avec une lettre dont le but était de lui persuader que la cause catholique était perdue, si le comte de Toulouse n'était privé à jamais de ses domaines, lui et ses héritiers. Les archevêques d'Arles, d'Aix et de Bordeaux; les évêques de Maguelone, de Carpentras, d'Orange, de Saint-Paul-Trois-Châteaux, de Cavaillon, de Vaison, de Bazas, de Béziers, et de Périgueux, écrivirent dans le même sens au Saint-Père. Innocent III se plaignit d'avoir été trompé par le roi d'Aragon; il lui manda de se désister de son entreprise, de conclure une trève avec le comte de Montfort, et d'attendre la venue d'un cardinal qu'il allait envoyer sur les lieux (1). Mais le sort en était jeté. Le roi rassemblait une armée en Catalogne et en Aragon, et repassant les Pyrénées, il vint joindre ses troupes à celles des comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges.

Montfort était à Fanjeaux lorsqu'il apprit que l'armée confédérée, grosse de quarante mille fantassins et de deux mille chevaux, s'était avancée vers Muret, place importante située sur la Garonne, à trois lieues au-dessus de Toulouse. Ce fut le moment sublime de sa vie. Il n'avait à son service qu'environ huit cents chevaux et un petit nombre de gens de pied : il partit aussitôt

(1) Liv. XVI, lettre XLVIII.

pour Muret, un matin, accompagné de ses hommes d'armes, et des évêques de Toulouse, de Nismes, d'Uzès, de Lodève, de Béziers, d'Agde, de Comminges, et de trois abbés de Cîteaux. Arrivé le même jour au monastère de Bolbonne qui appartenait à l'ordre de Cîteaux, il entra dans l'église, y pria long-temps, et ayant posé son épée sur l'autel, il la reprit en disant à Dieu : « O Seigneur, qui m'avez choisi, tout in-
« digne que j'en étais, pour faire la guerre en
« votre nom, je prends aujourd'hui mon épée sur
« votre autel, afin de recevoir mes armes de
« vous, puisque c'est pour vous que je vais com-
« battre (1) ! » Il marcha ensuite à Saverdun, et y passa la nuit. Le lendemain il se confessa, écrivit son testament, et l'envoya à l'abbé de Bolbonne, avec prière de le transmettre au souverain pontife, s'il venait à périr. Le soir, il franchit la Garonne sur un pont sans être inquiété, et se trouva derrière les tours de Muret gardées par une trentaine de chevaliers. C'était le mercredi 12 septembre 1213. Avant de mettre le pied dans la ville, il avait été rejoint par les évêques, qui l'avaient un moment quitté pour aller au camp des ennemis demander la paix; mais le roi d'Aragon leur avait répondu que ce n'était pas la

(1) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, ch. LXXI.

peine qu'un roi et des évêques entrassent en conférence pour une poignée de gladiateurs. Malgré le mauvais succès de cette tentative, quand l'aurore se fut levée, les évêques chargèrent un religieux de prévenir le roi qu'eux et tous les ordres ecclésiastiques viendraient nu-pieds le conjurer de prendre de meilleures résolutions. Combien alors le comte de Toulouse dut regretter ses parjures et ses humiliations sans fruit! Combien il dut s'accuser de n'avoir pas recouru dès l'origine à une guerre loyale et courageuse, au lieu de laisser écraser ses amis et déshonorer sa cause! Mais il se trompait : la guerre, comme l'artifice, devait lui être funeste. Dieu voyait le cœur de ce prince, et n'était pas touché de son sort.

Les évêques se disposaient à sortir de Muret en équipage de suppliants, lorsqu'un corps de cavaliers ennemis se précipita vers les portes. Montfort donna l'ordre aux siens de se ranger en bataille dans la partie basse de la ville ; lui-même revêtit son armure, après avoir prié dans une église où l'évêque d'Uzès offrait le saint sacrifice. Il y retourna de nouveau quand il se fut armé, et en ployant le genou, les liens qui attachaient la partie basse de son armure se rompirent. On remarqua aussi qu'au moment où il posait le pied dans l'étrier, son cheval releva la tête et le blessa. Ces présages n'émurent point le cœur du cheva-

lier, quoique d'ordinaire les hommes de cette trempe y soient sensibles. Il descendit vers ses troupes, suivi de Foulques, évêque de Toulouse, qui portait dans ses mains le crucifix. Les cavaliers mirent pied à terre pour adorer leur Sauveur et en baiser l'image. Mais l'évêque de Comminges, voyant que le temps s'écoulait, prit le crucifix des mains de Foulques, et, d'un lieu élevé, harangua l'armée en peu de mots, et la bénit. Après quoi tous les ecclésiastiques qui étaient présens se retirèrent dans l'église pour y prier, et Monfort sortit de la ville à la tête de huit cents chevaux, sans infanterie.

Le front des confédérés s'étendait dans une plaine à l'occident de la ville. Montfort, qui était sorti par une porte opposée, comme s'il eût voulu fuir, divisa son monde en trois escadrons, et alla droit au centre de l'ennemi. Son espérance, après celle qu'il mettait en Dieu, était de couper de part en part les lignes confédérées, d'y jeter le désordre et l'épouvante par la hardiesse de l'attaque, et de profiter de tous ces hasards que l'œil des grands capitaines découvre dans l'horreur d'une mêlée. Ce fut ce qui arriva. Le premier escadron rompit l'avant-garde ennemie; le second pénétra jusque dans les derniers rangs où le roi d'Aragon était entouré de l'élite des siens; Montfort, qui suivait de près avec le

troisième, prit en flanc les Aragonais déjà troublés. La fortune hésita là quelque temps, et le temps était précieux, car les bataillons si heureusement traversés étaient plutôt éblouis que défaits, et pouvaient accabler Montfort par derrière. Un coup qui renversa mort le roi d'Aragon décida de la journée. Le cri et la fuite des Aragonais entraînent tout le reste. Les évêques qui priaient avec angoisse dans l'église de Muret, les uns prosternés sur le pavé, les autres levant leurs mains vers Dieu, sont bientôt attirés sur les murs par le retentissement de la victoire, et voient la plaine toute couverte de fuyards sous la main terrible des croisés. Un corps de troupes qui essayait d'emporter la ville d'assaut jette les armes bas, et est détruit dans sa fuite. Cependant Montfort revenait de la poursuite des vaincus, et en traversant le champ de bataille, il rencontra gisant par terre le corps du roi d'Aragon, déjà dépouillé et nu. Il descendit de cheval, et baisa en pleurant les restes meurtris de ce prince infortuné. Pierre II, roi d'Aragon, était un brave chevalier, aimé de ses sujets, catholique sincère, et digne de ne pas mourir ainsi. Les liens qui unissaient les deux sœurs aux deux Raymond l'avaient engagé au soutien d'une cause qu'il estimait n'être plus celle de l'hérésie, mais celle de la justice et de la parenté. Il y suc-

comba par un secret jugement de Dieu, peut-être pour avoir méprisé les supplications des évêques et abusé dans son cœur d'une victoire qu'il regardait comme assurée. Montfort, après avoir pourvu à sa sépulture, entra dans Muret pieds nus, monta à l'église remercier Dieu de sa protection, et donna aux pauvres le cheval et l'armure avec lesquels il avait combattu. Cette bataille mémorable, fruit d'une conscience qui se croyait certaine de combattre pour Dieu, comptera toujours parmi les plus beaux actes de foi qu'aient faits les hommes sur la terre.

Dominique était à Muret avec les sept évêques que nous avons nommés, et les trois abbés de Cîteaux. Des historiens modernes ont écrit qu'il marcha en tête des combattants, la croix à la main; on montrait même à Toulouse, dans la maison de l'Inquisition, un crucifix percé de flèches, qu'on disait être celui qu'il avait ainsi porté à la bataille de Muret. Mais les historiens contemporains ne disent rien de semblable : ils affirment, au contraire, que Dominique resta dans la ville à prier, de concert avec les évêques et les religieux. Bernard Guidonis, l'un des auteurs de sa vie, qui habita l'Inquisition de Toulouse de 1308 à 1322, ne fait aucune mention du crucifix qu'on y a vu plus tard.

La bataille de Muret porta un coup mortel aux

affaires du comte de Toulouse. Ses alliés et les habitants de sa capitale offrirent leur soumission au souverain pontife, qui chargea le cardinal Pierre de Bénévent de les réconcilier avec l'Église, et d'obliger le comte de Montfort à renvoyer en Espagne le nouveau roi d'Aragon, jeune enfant qu'il retenait en otage depuis qu'on l'avait fiancé à sa fille. Le cardinal accomplit sa double mission dans l'hiver de 1214. Il donna même, chose remarquable, l'absolution au comte de Toulouse; mais cet acte de miséricorde ne servit point au vaincu pour ses intérêts temporels. Un concile s'assembla à Montpellier, au mois de décembre suivant, pour décider à qui appartiendrait la souveraineté des pays conquis. Le concile fut unanime en faveur du comte de Montfort, dont la brillante et forte épée avait fait le destin de la guerre : toutefois le souverain pontife, par une lettre du 17 avril 1215 (1), déclara que Montfort n'aurait que la garde de sa conquête jusqu'à ce que le concile œcuménique de Latran, auquel il avait réservé cette question, eût prononcé une sentence définitive. C'était un dernier effort d'Innocent III pour sauver la maison de Toulouse. Le comte Raymond, abandonné de tous, s'était retiré à la cour du roi d'Angleterre avec son fils.

(1) Voir aux *Conciles de Labbe*, tome XIII, page 888.

Le 11 novembre 1215, le soleil, en s'élevant au-dessus des Apennins, rencontra dans l'église solitaire de Saint-Jean-de-Latran la plus auguste assemblée du monde. On y voyait assis soixante et onze primats et métropolitains, quatre cent douze évêques, plus de huit cents abbés et prieurs de monastères, une multitude de procureurs, d'abbés et d'évêques absents ; les ambassadeurs du roi des Romains, de l'empereur de Constantinople, des rois de France, d'Angleterre, de Hongrie, d'Aragon, de Jérusalem et de Chypre ; les députés d'une foule innombrable de princes, de villes et de seigneurs, et au-dessus d'eux la vénérable figure d'Innocent III. L'abbé de Cîteaux, archevêque de Narbonne, se remarquait parmi les assistants ; le comte Simon de Montfort était représenté par son frère, Guy de Montfort ; les deux Raymond étaient venus en personne, ainsi que les comtes de Foix et de Comminges. Au jour marqué pour juger cette grande cause de la croisade albigeoise, les deux Raymond entrèrent dans l'assemblée avec les comtes de Foix et de Comminges, et tous quatre se prosternèrent au pied du trône apostolique. S'étant relevés, ils exposèrent comment ils avaient été dépouillés de leurs fiefs malgré leur soumission entière à l'Église romaine, et l'absolution qui leur avait été donnée par le légat Pierre de Bénévent. Un

cardinal prit la parole en leur faveur avec beaucoup de force et d'éloquence; l'abbé de Saint-Tibère et le chantre de l'église de Lyon firent de même : ce dernier surtout parut émouvoir le pape. Mais la plus grande partie des évêques, surtout les évêques français, se prononcèrent contre les suppliants, protestant que c'en était fait de la religion catholique dans le Languedoc si on leur restituait leurs possessions, et que tout le sang répandu dans cette cause serait du sang et du dévouement perdus. Le concile déclara donc le comte Raymond VI déchu de ses fiefs, qui étaient définitivement transférés au comte de Montfort, et lui assigna une pension de quatre cents marcs d'argent, à condition qu'il vivrait hors de ses anciens domaines; sa femme Eléonore devait conserver les biens qui formaient sa dot; le marquisat de Provence était réservé au jeune Raymond, leur fils, pour lui être remis à sa majorité, s'il était fidèle à l'Eglise. Quant aux comtes de Foix et de Comminges, leur cause fut renvoyée à un plus mûr examen. Il est digne de remarque que le marquisat de Provence, destiné au jeune Raymond, était composé des villes que son père avait abandonnées au Saint-Siége, en cas qu'il vînt à manquer aux conventions de Saint-Gilles; on avait plusieurs fois proposé au souverain pontife de le réunir au domaine apostolique; mais

il ne voulut jamais y consentir, et ne se prévalut des droits qu'il y avait acquis que pour le conserver à la maison de Toulouse.

Après la clôture du concile, le jeune Raymond qui s'était attiré l'estime de tous par sa noble conduite, alla prendre congé du pape. Il ne lui cacha point qu'il se croyait injustement privé du patrimoine de ses ancêtres, et lui dit avec une fermeté naïve et respectueuse, qu'il saisirait toutes les occasions de recouvrer avec gloire ce qu'il avait perdu sans faute. Innocent III, touché du malheur, de l'innocence et du courage de ce jeune homme de dix-huit ans, lui donna cette bénédiction prophétique : » Mon fils, dans toutes « vos actions, puissiez-vous bien commencer et « mieux finir encore (1)! »

Montfort, investi par Philippe-Auguste des titres de duc de Narbonne et de comte de Toulouse, ne jouit pas long-temps de la puissance qu'il avait si laborieusement acquise. L'année 1216 n'avait pas encore achevé sa course, que déjà le jeune Raymond était maître d'une partie de la Provence. Toulouse, d'un autre côté, fatiguée du joug de son nouveau comte, rappela le vieux Raymond de la cour d'Angleterre où il s'était réfugié, et lui ouvrit ses portes. Un grand

(1) *Histoire générale du Languedoc*, tome III.

nombre de seigneurs, au premier bruit de ce changement de fortune, se hâtèrent de prêter serment de fidélité à leur ancien suzerain. Le vainqueur de Muret put comprendre alors qu'il ne suffisait pas de gagner des batailles, ni d'emporter des villes d'assaut, pour acquérir le prestige qui gouverne les peuples; il avait rencontré, pour son malheur, cette force honorable qui est dans l'humanité, et qui fait qu'on ne peut pas régner sur les hommes quand on ne règne pas sur leurs cœurs. Chassé de Toulouse, qu'il avait en vain désarmée et effrayée par des supplices, il mit tristement le siége devant ses murs où il ne devait plus rentrer. La longueur du siége, l'incertitude de l'avenir, les reproches que lui adressait sur son inaction le cardinal Bertrand, légat apostolique, et aussi cet affaissement que causent les revers, quand ils viennent tard, jetèrent le preux chevalier dans une mélancolie qui lui faisait demander la mort à Dieu. Le 25 juin 1218, on vint lui dire, de grand matin, que les ennemis étaient en embuscade dans les fossés du château. Il demanda ses armes, et s'en étant revêtu, il alla entendre la messe. Elle était déjà commencée, lorsqu'on l'avertit que les machines de guerre étaient assaillies et en danger d'être détruites : « Laissez-moi, dit-il, que je voie le sacrement de « notre rédemption! » Un autre messager sur-

vint, qui lui annonça que ses troupes ne pouvaient plus tenir : « Je n'irai pas, dit-il, que je « n'aie vu mon Sauveur (1). » Enfin le prêtre ayant élevé l'hostie, Montfort, à genoux par terre et les mains au ciel, prononça ces mots : *Nunc dimittis*, et sortit. Sa présence sur le champ de bataille fit reculer l'ennemi jusqu'aux fossés de la place; mais c'était sa dernière victoire. Une pierre l'atteignit à la tête; il se frappa la poitrine, se recommanda à Dieu et à la bienheureuse vierge Marie, et tomba mort.

La fortune continua d'être favorable aux Raymond. De deux fils qu'avait laissés le comte de Montfort, le plus jeune fut tué sous les murs de Castelnaudary. Quatre années de mauvais succès persuadèrent à l'aîné qu'il n'était pas capable de porter l'héritage de son père, et il céda tous ses droits au roi de France. Le vieux Raymond, tranquille à Toulouse sous la protection des victoires de son fils, eut le temps de tourner ses regards vers le Dieu qui l'avait frappé, et qui l'avait rétabli. Le 12 juillet 1222, en revenant de prier à la porte d'une église, car il était toujours excommunié, il se sentit mal, et envoya chercher en toute hâte l'abbé de Saint-Sernin, pour qu'il le réconciliât à l'Église. L'abbé le trouva déjà sans

(1) Pierre de Vaulx-Cernay, *Histoire des Albigeois*, ch. LXXXVI.

voix. Le vieux comte, en le voyant, leva les yeux au ciel, et lui prit les deux mains qu'il garda dans les siennes jusqu'à son dernier soupir. Son corps fut transporté à l'église des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, où il avait choisi sa sépulture; mais on n'osa pas l'ensevelir à cause de l'excommunication. Il fut laissé dans un cercueil ouvert, et trois siècles après on l'y regardait encore couché, sans qu'aucune main eût été assez hardie pour clouer une planche sur ce bois consacré par la mort et par le temps. La question de sa sépulture fut agitée sous les pontificats de Grégoire IX et d'Innocent IV, à la demande de son fils. De nombreux témoignages attestèrent qu'avant de mourir il avait donné des signes réels de repentance : toutefois on craignit de remuer cette cendre par des honneurs tardifs.

Raymond VII survécut vingt-six ans à son père. Il sut se défendre contre les armes même de la France; mais, trop faible pour en soutenir toujours l'effort, il conclut avec saint Louis, en 1228, le traité qui termina cette longue guerre. Le mariage de sa fille unique au comte de Poitiers, l'un des frères du roi, avec la réversion du comté de Toulouse pour dot; l'abandon de quelques territoires; la promesse d'être fidèle à l'Église et de se servir de son autorité contre les hérétiques; telles furent les conditions princi-

pales de la paix. L'Église la confirma en rendant sa communion au jeune comte, qui, pour pénitence, s'engagea à servir la chrétienté en Palestine pendant cinq années. Vingt ans après, il songea sérieusement à s'acquitter de ce devoir, et partit pour la Terre-Sainte. Mais Dieu l'arrêta en chemin. Il tomba malade à Pris, non loin de Rhodez, d'où s'étant fait transporter à Milhaud, il y mourut le 27 septembre 1248, entouré des évêques de Toulouse, d'Agen, de Cahors et de Rhodez, des consuls de Toulouse, et d'une foule de seigneurs, tous venus pour recevoir les adieux d'un prince qu'ils aimaient, et en qui s'éteignait, dans la ligne masculine, la branche aînée d'une illustre race. Quand le saint-viatique fut apporté au comte, il se leva de son lit et se mit à genoux par terre devant le corps de son seigneur, réalisant dans sa mort, comme dans sa vie, le vœu qu'Innocent III avait autrefois formé pour lui en bénissant sa jeunesse : « Mon fils, dans toutes « vos actions, puissiez-vous bien commencer et « mieux finir encore ! »

CHAPITRE VI.

Apostolat de saint Dominique, depuis le commencement de la guerre des Albigeois jusqu'au quatrième concile de Latran. Institution du Rosaire. Réunion de saint Dominique et de ses premiers disciples dans une maison de Toulouse.

Le moment où éclata la guerre des Albigeois fut celui qui révéla toute la vertu et tout le génie de Dominique. Il avait deux écueils également à craindre : ou d'abandonner sa mission dans un pays plein de sang et d'alarmes, ou de prendre à la guerre la même part que les religieux de Cîteaux. Dans l'un et l'autre cas, c'en était fait de sa destinée. En fuyant, il eût déserté l'apostolat; en se mêlant de la croisade, il eût ôté à sa vie et à sa parole le caractère apostolique. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Toulouse était, en Europe, la capitale de l'hérésie : c'était à Toulouse qu'il

devait s'attacher de préférence, à l'imitation des premiers apôtres, qui, loin de fuir le mal, allèrent toujours le chercher au centre de sa puissance. Saint Pierre avait posé d'abord son siége à Antioche, la reine de l'Orient, et il avait envoyé son disciple saint Marc à Alexandrie, l'une des plus commerçantes et des plus riches cités du monde; saint Paul habita long-temps Corinthe, renommée entre les villes grecques par la splendeur de sa corruption; tous deux, sans s'être donné rendez-vous, vinrent mourir à Rome. *Il ne sied pas, disait Jésus-Christ, qu'un prophète périsse hors de Jérusalem* (1). C'était donc à Toulouse, le foyer et le phare de toutes les erreurs, qu'il convenait à Dominique de planter sa tente, quelle que fût la face des affaires. Les hommes de peu de foi attendent la paix, disent-ils, pour agir: l'apôtre sème dans la tempête pour recueillir dans le beau temps. Il se souvient de la parole de son maître: *Vous entendrez des batailles et des bruits de batailles, prenez garde d'en être troublés* (2). Mais en persévérant dans sa mission malgré les terreurs de la guerre, Dominique comprit qu'il devait moins que jamais en altérer la physionomie pacifique et dévouée. Quelque

(1) Saint Luc, 13, 33.
(2) Saint Matthieu, 24, 6.

juste qu'il soit de tirer le glaive contre ceux qui oppriment la vérité par la violence, il est difficile que la vérité ne souffre pas de cette protection, et qu'on ne la rende pas complice des excès inséparables de tout conflit sanglant. L'épée ne s'arrête pas juste à la limite du droit; il est de sa nature de rentrer malaisément dans le fourreau quand elle s'est une fois échauffée dans la main de l'homme. Il faudrait des anges pour combattre en faveur de la justice, et encore l'esprit humain a des retours si prompts, que les oppresseurs vaincus pourraient ne pas désespérer de trouver un asile dans la partialité de la compassion. Il importait donc souverainement que Dominique restât fidèle au plan magnanime d'Azévédo, et qu'à côté de la chevalerie armée pour défendre la liberté de l'Église, parût l'homme évangélique se fiant dans la seule force de la grâce et de la persuasion. En Pologne, quand le prêtre récitait l'Évangile à l'autel, le chevalier tirait à moitié son épée, et écoutait dans cette posture militaire la douce parole du Christ. Voilà les vrais rapports de la cité du monde et de la cité de Dieu. La cité de Dieu, représentée par le prêtre, parle, prie, bénit et s'offre en sacrifice; la cité du monde, représentée par le chevalier, écoute en silence, unie à tous les actes du prêtre, et tient son épée attentive, non pour impo-

ser la foi, mais pour en assurer la liberté. Le prêtre et le chevalier remplissent dans le mystère du christianisme deux fonctions qui ne doivent jamais se confondre, et dont la première doit toujours être plus visible que la seconde. Tandis que le prêtre chante tout haut l'Évangile à la face du peuple et à la lueur des cierges, le chevalier retient à moitié son épée dans le fourreau, parce que la miséricorde lui parle en même temps que la justice, et que l'Évangile même, pour lequel il se tient prêt, lui dit à l'oreille : *Bienheureux les hommes doux, car ils posséderont la terre* (1).

Dominique et Montfort furent les deux héros de la guerre des Albigeois, l'un comme chevalier, l'autre comme prêtre. Nous avons vu la manière dont Montfort remplit sa tâche; voyons comment Dominique accomplit la sienne.

On aura remarqué sans doute qu'il n'est nommé nulle part dans les actes de cette guerre. Il est absent des conciles, des conférences, des réconciliations, des siéges, des triomphes; il n'est fait mention de lui dans aucune lettre allant à Rome ou venant de Rome. Nous ne l'avons rencontré qu'une fois, à Muret, priant dans une église au moment d'une bataille. Ce silence unanime des

(1) Saint Matthieu, 5, 4.

historiens est d'autant plus significatif qu'ils appartiennent à des écoles différentes, les uns religieux, les autres laïques; les uns favorables aux croisés, les autres amis des Raymond. Il n'est pas possible de croire que, si Dominique eût joué un rôle quelconque dans les négociations et les faits militaires de la croisade, tous ces historiens l'eussent tû comme à l'envi. Ils ont rapporté de lui des actions d'un autre ordre : pourquoi auraient-ils caché celles-là? Or, voici les fragments qu'ils nous ont conservés de sa vie à cette époque.

« Après le retour de l'évêque Diégo à son « diocèse, dit le bienheureux Humbert, saint « Dominique, demeuré presque seul avec quel- « ques compagnons qui ne lui étaient attachés « par aucun vœu, soutint pendant dix années la « foi catholique en divers lieux de la province de « Narbonne, particulièrement à Carcassonne et « à Fanjeaux. Il s'était donné tout entier au sa- « lut des âmes par l'office de la prédication, et « il souffrit de grand cœur beaucoup d'affronts, « d'ignominies et d'angoisses, pour le nom de « Notre Seigneur Jésus-Christ (1). »

Dominique avait choisi Fanjeaux pour résidence, parce que de cette ville, située sur une

(1) *Chronique*, n. 2.

hauteur, on découvrait dans la plaine le monastère de Notre-Dame-de-Prouille. Quant à Carcassonne, qui n'était pas non plus éloigné de cette chère retraite, il a donné lui-même une autre raison de sa préférence. Interrogé un jour pourquoi il ne demeurait pas volontiers à Toulouse et dans son diocèse : « C'est, répondit-il, « que, dans le diocèse de Toulouse, je rencon- « tre beaucoup de gens qui m'honorent, tandis « qu'à Carcassonne tout le monde m'est con- « traire (1). » En effet, les ennemis de la foi insultaient en toutes manières au serviteur de Dieu : on lui crachait au visage, on lui jetait de la boue, on attachait des pailles à son manteau par dérision. Mais lui, supérieur à tout, comme l'apôtre, s'estimait heureux d'être jugé digne de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus. Les hérétiques songèrent même à lui ôter la vie. Une fois qu'ils lui en faisaient la menace, il leur répondit : « Je ne suis pas digne de la gloire du mar- « tyre, je n'ai pas encore mérité cette mort (2). » C'est pourquoi, ayant à passer par un lieu où il savait que des embûches lui avaient été préparées, non seulement il s'y hasarda avec intrépidité, mais gaîment et en chantant. Éton-

(1) Constantin d'Orviète, *Vie de saint Dominique*, n. 44.
(2) Ibid., n. 12.

nés de sa constance, les hérétiques lui demandèrent une autre fois, pour le tenter, ce qu'il eût fait s'il fût tombé dans leurs mains : « Je « vous aurais priés, répondit-il, de ne pas me « tuer d'un seul coup, mais de me couper les « membres un à un, et après en avoir mis les « morceaux devant moi, de finir par m'arra- « cher les yeux, en me laissant à demi mort « dans mon sang ou en m'achevant à votre plai- « sir(1). »

Thierry d'Apolda raconte le trait suivant : « Il « arriva qu'une conférence solennelle devant « avoir lieu avec les hérétiques, un évêque se « disposait à s'y rendre en grande pompe. Alors « l'humble héraut du Christ lui dit : Ce n'est pas « ainsi, seigneur mon père, ce n'est pas ainsi qu'il « faut agir contre les enfants de l'orgueil. Les « adversaires de la vérité doivent être convain- « cus par des exemples d'humilité, de patience, « de religion et de toutes les vertus, non par le « faste de la grandeur et le déploiement de la « gloire du siècle. Armons-nous de la prière, et « faisant reluire en notre personne des signes « d'humilité, avançons-nous nu-pieds au-devant « des Goliath. L'évêque se rendit à ce pieux con- « seil, et tous se déchaussèrent. Or, comme ils

(1) Constantin d'Orviète, *Vie de saint Dominique*, n. 12.

« n'étaient pas sûrs de leur chemin, ils rencon-
« trèrent un hérétique qu'ils croyaient ortho-
« doxe, et qui promit de les conduire droit à
« leur but. Mais il les engagea par malice dans
« un bois plein de ronces et d'épines, où leurs
« pieds se blessèrent, et bientôt le sang coula
« tout le long de leurs jambes. Alors l'athlète de
« Dieu, patient et joyeux, exhorta ses compa-
« gnons à rendre grâces de ce qu'ils souffraient,
« en leur disant : Confiez-vous dans le Seigneur,
« mes très chers, la victoire nous est assurée,
« puisque voilà nos péchés qui s'expient par le
« sang. L'hérétique, touché de cette admirable
« patience et des discours du saint, avoua sa ma-
« lice et abjura l'hérésie (1). »

Il y avait aux environs de Toulouse quelques femmes nobles que l'austérité des hérétiques avait détachées de la foi. Dominique, au commencement d'un carême, alla leur demander l'hospitalité avec l'intention de les ramener dans le sein de l'Église. Il n'entra avec elles dans aucune controverse; mais, pendant tout le carême, il ne mangea que du pain et ne but que de l'eau, lui et son compagnon. Quand, le premier soir, on voulut leur apprêter des lits, ils demandèrent deux planches pour se coucher, et jusqu'à Pâ-

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. II, n. 35.

ques ils n'eurent pas d'autre lieu de repos, se contentant chaque nuit d'un court sommeil qu'ils interrompaient pour prier. Cette éloquence muette fut toute puissante sur l'esprit de ces femmes; elles reconnurent l'amour dans le sacrifice, et la vérité dans l'amour.

On se rappelle qu'à Palencia Dominique avait voulu se vendre pour racheter de l'esclavage le frère d'une pauvre femme. Il eut en Languedoc le même mouvement d'entrailles à l'égard d'un hérétique qui lui avouait ne tenir à l'erreur que par la misère; il résolut de se vendre pour lui donner de quoi vivre; et il l'eût fait, si la Providence divine n'eût pourvu d'une autre manière à l'existence de ce malheureux.

Un fait encore plus singulier nous atteste les ruses de sa bonté. « Quelques hérétiques, dit « Thierry d'Apolda, ayant été pris et convaincus « dans le pays de Toulouse, furent remis au ju- « gement séculier, parce qu'ils refusaient de re- « tourner à la foi, et condamnés au feu. Domi- « nique regarda l'un d'eux avec un cœur initié « aux secrets de Dieu, et il dit aux officiers de la « cour : Mettez à part celui-ci, et gardez-vous « de le brûler. Puis se tournant vers l'hérétique « avec une grande douceur : Je sais, mon fils, « qu'il vous faudra du temps, mais qu'enfin vous « deviendrez bon et un saint. Chose aimable au-

« tant que merveilleuse ! Cet homme demeura « vingt ans encore dans l'aveuglement de l'héré- « sie, après quoi, touché de la grâce, il demanda « l'habit de Frère Prêcheur, sous lequel il vécut « bien et mourut dans la fidélité (1). »

Constantin d'Orviète et le bienheureux Humbert, en rapportant le même trait, y ajoutent une circonstance qui exige quelque explication. Ils disent que les hérétiques dont il s'agit, avaient été *convaincus* par Dominique avant d'être livrés au bras séculier. C'est le seul mot du treizième siècle, d'où l'on ait cru pouvoir induire la participation du saint à des procédures criminelles. Mais les historiens de la guerre des Albigeois nous apprennent très clairement ce que c'était que cette *conviction* des hérétiques. Les hérétiques n'étaient point à l'état de société secrète en Languedoc; ils étaient armés, et combattaient pour leurs erreurs à la face du soleil. Lorsque le sort de la guerre avait mis quelques uns d'entre eux au pouvoir des croisés, on leur envoyait des gens d'église pour leur exposer les dogmes catholiques et leur faire sentir l'extravagance des leurs. C'était ce qu'on appelait les *convaincre*, non pas d'être hérétiques, car ils ne le cachaient pas le moins du monde, mais d'être dans une

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. IV, n. 54.

fausse voie, contredite par les Écritures, la tradition et la raison. On les suppliait de la manière la plus pressante d'abdiquer leur hérésie, en leur promettant, à ce prix, leur pardon. Ceux qui se rendaient à ces instances étaient, en effet, épargnés; ceux qui résistaient jusqu'au bout étaient livrés au bras séculier. La *conviction* des hérétiques était donc un office de dévouement, où la force de l'esprit et l'éloquence de la charité s'animaient de l'espoir d'arracher des malheureux à la mort. Que saint Dominique ait rempli cet office au moins une fois, il n'est pas possible d'en douter, puisque deux historiens contemporains l'affirment : mais prendre texte de là pour l'accuser de rigueurs envers les hérétiques, c'est confondre le prêtre qui assiste un criminel avec le juge qui le condamne ou le bourreau qui le tue.

On s'étonnera peut-être que Dominique eut assez d'autorité pour arracher un hérétique au supplice par une simple prédiction. Mais, outre la renommée de sa sainteté, qui devait attirer toute confiance à sa parole, il avait été investi par les légats du Saint-Siége du pouvoir de *réconcilier* les hérétiques à l'Église. On en possède la preuve dans deux diplômes, tous les deux sans date, mais qui ne sauraient appartenir qu'à cette époque de sa vie.

L'un est ainsi conçu : « A tous les fidèles du « Christ à qui les présentes lettres parviendront, « Frère Dominique, chanoine d'Osma, humble « ministre de la prédication, salut et sincère « charité dans le Seigneur. Nous faisons connaître à votre discrétion que nous avons permis à « Raymond Guillaume de Hauterive Pélaganire « de recevoir dans sa maison de Toulouse, pour « y vivre de la vie ordinaire, Guillaume Huguecion, qu'il nous a dit avoir autrefois porté « l'habit des hérétiques. Nous le lui permettons « jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné à « nous ou à lui par le seigneur cardinal, et cette « cohabitation ne devra tourner en rien à son « préjudice ou déshonneur (1). »

L'autre diplôme porte ce qui suit : « A tous les « fidèles du Christ à qui les présentes lettres parviendront, Frère Dominique, chanoine d'Osma, « salut dans le Christ. Par l'autorité du seigneur « abbé de Cîteaux, *qui nous a enjoint cet office*, « nous avons *réconcilié* à l'Église le porteur des « présentes, Ponce Royer, converti par la grâce « de Dieu de l'hérésie à la foi, et nous ordonnons, en vertu du serment qu'il nous a prêté, « que, pendant trois dimanches ou jours de fête,

(1) Dans Echard, *Écrivains de l'ordre des Prêcheurs*, tome I, p. 9, en note.

« il ira de l'entrée du village à l'église nu jus-
« qu'à la ceinture et frappé de verges par le
« prêtre. Nous lui ordonnons aussi de s'abstenir
« en tout temps de chair, d'œufs, de fromage,
« et de tout ce qui tire son origine de la chair,
« excepté les jours de Pâques, de la Pentecôte
« et de Noël, où il en mangera pour protester
« contre ses anciennes erreurs. Il fera trois ca-
« rêmes chaque année en jeûnant et en s'abste-
« nant de poisson, à moins que l'infirmité du
« corps ou les chaleurs de l'été n'exigent une
« dispense. Il se vêtira d'habits religieux tant
« dans la forme que dans la couleur, auxquels il
« attachera aux extrémités extérieures deux pe-
« tites croix. Chaque jour, s'il le peut, il enten-
« dra la messe, et il ira à vêpres les jours de
« fête. Sept fois par jour, il récitera dix *Pater*
« *noster*, et il en dira vingt au milieu de la nuit.
« Il observera la chasteté, et une fois par mois,
« dans la matinée, il présentera le présent di-
« plôme au chapelain du village de Céré. Nous
« ordonnons à ce chapelain d'avoir grand soin
« que son pénitent mène une bonne vie, et ce-
« lui-ci observera tout ce qui vient d'être dit
« jusqu'à ce que le seigneur légat en ait autre-
« ment ordonné. Que s'il néglige avec mépris
« de l'observer, nous voulons qu'il soit tenu
« pour excommunié, comme parjure et héré-

« tique, et séparé de la société des fidèles (1). »

Je renvoie ceux qui trouveraient ces prescriptions excessives et étranges aux pénitences canoniques de l'Église primitive, aux usages pénitentiaux des cloîtres, et aux pratiques que s'imposaient volontairement et publiquement beaucoup de chrétiens du moyen âge pour expier leurs fautes. Tout le monde sait, pour n'en citer qu'un exemple, que Henri II, roi d'Angleterre, se fit battre de verges par des moines sur le tombeau de Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, à l'assassinat duquel il avait donné lieu. Aujourd'hui même encore, dans les grandes basiliques de Rome, le prêtre, après avoir absous le pénitent, lui donne un coup d'une longue baguette sur les épaules. Saint Dominique se conformait naturellement aux coutumes de son siècle, et, pour quiconque les connaît, il y a dans les actes qu'on vient de lire un remarquable esprit de bonté.

Son désintéressement n'était pas moindre que sa charité et sa douceur. Il refusa les évêchés de Béziers, de Conserans et de Comminges qui lui avaient été offerts, et dit une fois qu'il s'enfuirait la nuit avec son bâton plutôt que d'accepter l'épiscopat ou toute autre dignité.

(1) Dans Echard, *Écrivains de l'ordre des Prêcheurs*, tome 1, p. 8, en note.

Voici, du reste, le portrait qu'en a tracé Guillaume de Pierre, abbé d'un monastère de Saint-Paul, en France, l'un de ceux qui l'avaient particulièrement connu pendant les douze années de son apostolat en Languedoc, et qui fut entendu comme témoin, à Toulouse, dans le procès de sa canonisation. « Le bienheureux Dominique « avait une soif ardente du salut des âmes et un « zèle sans bornes à leur égard. Il était si fervent « prédicateur, que, le jour, la nuit, dans les « églises, dans les maisons, aux champs, sur « les routes, il ne cessait d'annoncer la parole « de Dieu, recommandant à ses frères d'agir de « même et de ne jamais parler que de Dieu. Il « fut l'adversaire des hérétiques, auxquels il « s'opposait par la prédication et la controverse, « et en toutes les choses qu'il pouvait. Il aima la « pauvreté jusqu'à renoncer aux possessions, « fermes, châteaux et revenus, dont son ordre « avait été enrichi en plusieurs lieux. Il était « d'une frugalité si austère, qu'il ne mangeait « qu'un pain et un potage, sauf en de rares oc- « casions, par égard pour les Frères et les per- « sonnes qui étaient à table; car il voulait que les « autres eussent tout en abondance, selon qu'il « était possible. J'ai ouï dire à beaucoup qu'il « était vierge. Il refusa l'évêché de Conserans, « et ne voulut point gouverner cette église, quoi-

« qu'il eût été légitimement élu pour pasteur et
« prélat. Je n'ai pas vu d'homme aussi humble,
« ni qui méprisât davantage la gloire du monde
« et tout ce qui s'y rapporte. Il recevait les inju-
« res, les malédictions, les opprobres avec pa-
« tience et joie, comme des dons d'un grand
« prix. Les persécutions ne le troublaient point ;
« il marchait souvent au milieu des dangers avec
« une sécurité intrépide, et la peur ne le dé-
« tourna pas une fois de sa route. Bien mieux,
« quand il était pris de sommeil, il s'étendait le
« long du chemin ou proche du chemin, et dor-
« mait. Il surpassait en religion tous ceux que
« j'ai connus. Il se méprisait grandement et se
« comptait pour rien. Il consolait avec une bonté
« tendre les frères malades, supportant d'une
« manière admirable leurs infirmités. Savait-il
« quelqu'un d'entre eux pressé sous le poids des
« tribulations, il l'exhortait à la patience et l'en-
« courageait de son mieux. Il aimait la règle, et
« reprenait paternellement ceux qui étaient en
« faute. Il était l'exemple des frères en toutes
« choses, dans la parole, les gestes, la nourri-
« ture, le vêtement et les bonnes mœurs. Je n'ai
« jamais vu un homme en qui la prière fût si ha-
« bituelle, ni qui eût une si grande abondance
« de larmes. Quand il était en prière, il pous-
« sait des cris qu'on entendait au loin, et il di-

« sait à Dieu dans ces cris : Seigneur, ayez pitié « du peuple, et qu'est-ce que deviendront les pé- « cheurs? Il passait ainsi les nuits sans sommeil, « pleurant et gémissant pour les péchés des « autres. Il était généreux, hospitalier, donnait « volontiers aux pauvres tout ce qu'il avait. Il « aimait et honorait les religieux et tous les amis « de la religion. Je n'ai pas ouï dire ni su qu'il « eût un autre lit que l'église, quand il trouvait « une église à sa portée; si l'église lui manquait, « il se couchait sur un banc ou par terre, ou « bien encore il s'étendait sur les cordes du lit « qu'on lui avait préparé, après en avoir ôté le « linge et les couches. Je ne l'ai jamais vu qu'avec « une tunique, et encore toute rapiécée. Il por- « tait toujours des habits plus vils que ceux des « autres frères. Il fut amateur des affaires de la « foi et de la paix, et, autant qu'il le put, un très « fidèle promoteur de l'une et de l'autre (1). »

Le don des miracles se développait en Dominique à côté de si hautes vertus. Un jour qu'il passait un fleuve dans une barque, le batelier, quand on fut à l'autre bord, lui demanda un denier pour sa peine. « Je suis, répondit Domini- « que, un disciple et un serviteur du Christ, je ne « porte sur moi ni or ni argent; Dieu vous payera

(1) *Actes de Toulouse*, n. 15.

« plus tard le prix de mon passage. » Le batelier, mécontent, se mit à le tirer par sa chape, en lui disant : « Ou vous laisserez la chape, ou « j'aurai mon denier. » Dominique, levant les yeux au ciel, se recueillit un moment en lui-même, puis regardant à terre, il montra au batelier une pièce d'argent que la Providence venait de lui envoyer, et lui dit : « Mon frère, « voilà ce que vous demandez, prenez-le, et lais- « sez-moi aller en paix (1). »

Dans le temps que les croisés étaient devant Toulouse, l'an 1211, des pélerins anglais qui se rendaient à Saint-Jacques de Compostelle, et qui voulaient éviter d'entrer dans la ville, à cause de l'excommunication dont elle était frappée, prirent une barque pour traverser la Garonne. Mais la barque trop pleine chavira, ils étaient environ quarante. Au cri des pélerins et de l'armée, Dominique sortit d'une église voisine, et se jeta tout de son long par terre, les mains étendues en croix, implorant Dieu en faveur des pélerins déjà submergés. Sa prière finie, il se leva, et tourné du côté du fleuve, il dit à haute voix : « Je vous ordonne, au nom du Christ, de venir « tous au rivage (2). » Aussitôt les naufragés ap-

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 39.
(2) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. III, n. 48.

parurent au-dessus des eaux, et saisissant de longues piques que leur tendaient les soldats, ils gagnèrent le bord.

Le premier prieur du couvent de Saint-Jacques de Paris, appelé par les historiens Mathieu de France, devint le coopérateur de Dominique par suite d'un autre miracle dont il avait été témoin. Il était prieur d'une collégiale de chanoines dans la ville de Castres. Dominique venait souvent visiter son église, parce qu'elle renfermait les reliques du martyr saint Vincent, et il y restait ordinairement en prière jusqu'à l'heure de midi. Un jour il laissa passer cette heure, qui était celle du repas, et le prieur envoya l'un de ses clercs le chercher. Le clerc vit Dominique élevé de terre d'une demi-coudée en face de l'autel; il courut avertir le prieur, qui trouva Dominique en cet état d'extase. Ce spectacle lui causa une si vive impression, que peu de temps après il se joignit au serviteur de Dieu, lequel, selon sa coutume à l'égard de tous ceux qu'il admettait au partage de son apostolat, lui promit *le pain de la vie et l'eau du ciel.*

Les historiens racontent encore brièvement qu'il chassa le démon du corps d'un homme; que voulant prier dans une église dont les portes étaient fermées, il s'y trouva transporté tout-à-coup; que voyageant avec un religieux dont il

n'entendait pas la langue, et qui n'entendait pas la sienne, ils s'entretinrent ensemble pendant trois jours, comme s'ils eussent parlé le même idiôme; qu'ayant laissé tomber dans l'Ariége les livres qu'il portait avec lui, un pêcheur les en retira quelque temps après, sans qu'ils eussent souffert du contact de l'eau. Tous ces faits flottent épars et sans liaison dans l'histoire, et nous les recueillons au rivage comme de saints débris.

Dieu avait aussi communiqué à son serviteur l'esprit de prophétie. Pendant le carême de l'année 1213, qu'il passa à Carcassonne en prêchant et en exerçant les fonctions de vicaire général que l'évêque absent lui avait confiées, il fut interrogé par un religieux de Cîteaux sur l'issue de la guerre : « Maître Dominique, lui dit ce religieux, est-ce « que ces maux n'auront pas de fin? « Et comme Dominique se taisait, le religieux le pressa de nouveau, sachant que Dieu lui révélait beaucoup de choses. Dominique lui dit à la fin : « Oui, ces « maux finiront, mais non pas de sitôt; le sang « d'un grand nombre sera encore versé, et un roi « périra dans une bataille. » Ceux qui entendaient cette prédiction craignirent qu'il ne voulût parler du fils aîné de Philippe-Auguste, qui avait fait vœu de se croiser contre les Albigeois; mais Dominique les rassura en leur disant : » Ne crai- « gnez pas pour le roi de France, c'est un autre

« roi, et bientôt, qui succombera dans les vicis-
« situdes de cette guerre (1). » Peu après le roi d'Aragon fut tué à Muret.

La guerre, par sa durée et ses chances diverses, semblait mettre un obstacle presque invincible au dessein constant de Dominique, qui était de fonder un ordre religieux consacré au ministère de la prédication. Aussi, ne cessait-il de demander à Dieu l'établissement de la paix, et ce fut dans le but de l'obtenir et de hâter le triomphe de la foi, qu'il institua, non sans une secrète inspiration, cette manière de prier qui s'est depuis répandue dans l'Église universelle sous le nom de *Rosaire*. Lorsque l'archange Gabriel fut envoyé de Dieu à la bienheureuse Vierge Marie pour lui annoncer le mystère de l'incarnation du Fils de Dieu dans son chaste sein, il la salua en ces termes : *Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes* (2). Ces paroles, les plus heureuses qu'aucune créature ait entendues, se sont répétées d'âge en âge sur les lèvres des chrétiens, et du fond de cette vallée de larmes, ils ne cessent de redire à la mère de leur Sauveur : *Je vous salue, Marie*. Les hiérarchies du ciel avaient député un

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 48.
(2) Saint Luc, 1, 28.

de leurs chefs à l'humble fille de David pour lui adresser cette glorieuse salutation ; et maintenant qu'elle est assise au-dessus des anges et de tous les chœurs célestes, le genre humain, qui l'eut pour fille et pour sœur, lui renvoie d'ici-bas la salutation angélique : *Je vous salue, Marie.* Quand elle l'entendit pour la première fois de la bouche de Gabriel, elle conçut aussitôt dans ses flancs très purs le Verbe de Dieu ; et maintenant, chaque fois qu'une bouche humaine lui répète ces mots, qui furent le signal de sa maternité, ses entrailles s'émeuvent au souvenir d'un moment qui n'eut point de semblable au ciel et sur la terre, et toute l'éternité se remplit du bonheur qu'elle en ressent.

Or, quoique les chrétiens eussent coutume de tourner ainsi leur cœur vers Marie, cependant l'usage immémorial de cette salutation n'avait rien de réglé et de solennel. Les fidèles ne se réunissaient pas pour l'adresser à leur bien-aimée protectrice ; chacun suivait pour elle l'élan privé de son amour. Dominique, qui n'ignorait pas la puissance de l'association dans la prière, crut qu'il serait utile de l'appliquer à la salutation angélique, et que cette clameur commune de tout un peuple assemblé monterait jusqu'au ciel avec un grand empire. La brièveté même des paroles de l'ange exigeait qu'elles fus-

sent répétées un certain nombre de fois, comme ces acclamations uniformes que la reconnaissance des nations jette sur le passage des souverains. Mais la répétition pouvait engendrer la distraction de l'esprit. Dominique y pourvut en distribuant les salutations orales en plusieurs séries, à chacune desquelles il attacha la pensée d'un des mystères de notre rédemption, qui furent tour à tour pour la bienheureuse Vierge un sujet de joie, de douleur et de triomphe. De cette manière, la méditation intime s'unissait à la prière publique, et le peuple, en saluant sa mère et sa reine, la suivait au fond du cœur en chacun des événements principaux de sa vie. Dominique forma une confrérie pour mieux assurer la durée et la solennité de ce mode de supplication.

Sa pieuse pensée fut bénie par le plus grand de tous les succès, par un succès populaire. Le peuple chrétien s'y est attaché de siècle en siècle avec une incroyable fidélité. Les confréries du Rosaire se sont multipliées à l'infini; il n'est presque pas de chrétien au monde qui ne possède, sous le nom de chapelet, une fraction du Rosaire. Qui n'a entendu, le soir, dans les églises de campagne, la voix grave des paysans récitant à deux chœurs la salutation angélique? Qui n'a rencontré des processions de pélerins roulant dans leurs doigts les grains du rosaire, et

charmant la longueur de la route par la répétition alternative du nom de Marie? Toutes les fois qu'une chose arrive à la perpétuité et à l'universalité, elle renferme nécessairement une mystérieuse harmonie avec les besoins et les destinées de l'homme. Le rationaliste sourit en voyant passer des files de gens qui redisent une même parole : celui qui est éclairé d'une meilleure lumière comprend que l'amour n'a qu'un mot, et qu'en le disant toujours il ne le répète jamais.

La dévotion du Rosaire, interrompue au quatorzième siècle par la peste terrible qui ravagea l'Europe, fut renouvelée au siècle suivant par Alain de La Roche, dominicain breton. En 1573, le souverain pontife Grégoire XIII, en mémoire de la fameuse bataille de Lépante, gagnée contre les Turcs sous un pape dominicain, le jour même où les confréries du Rosaire faisaient à Rome et dans le monde chrétien des processions publiques, institua la fête que toute l'Église célèbre chaque année le premier dimanche d'octobre, sous le nom de fête du Rosaire (1).

Telles étaient les armes auxquelles Domini-

(1) Voir, sur les origines du Rosaire, la dissertation du père Mamachi, dans les *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, t. I, p. 316 et suivantes. Les Bollandistes avaient mis en doute si réellement saint Dominique était l'auteur du Rosaire ; Mamachi expose les monuments qui, outre la tradition constante, maintiennent le saint patriarche en possession de cet honneur.

que avait recours contre l'hérésie et contre les maux de la guerre : la prédication, la controverse, la patience dans les injures, la pauvreté volontaire, une vie dure pour lui-même, une charité sans bornes pour les autres, le don des miracles, et enfin la promotion du culte de la sainte Vierge par l'institution du Rosaire. Dix années passèrent ainsi sur sa tête depuis l'entrevue de Montpellier jusqu'au concile de Latran, avec une telle uniformité que les historiens contemporains n'ont saisi qu'un petit nombre d'actes dans cette humble et héroïque persévérance des mêmes vertus. La crainte de la monotonie a arrêté leur plume, et dire quelques jours de Dominique, c'était avoir dit ses années. Cette absence d'événements dans la vie d'un grand homme, à une époque si pleine de mouvement, est le trait qui dessine la figure de Dominique à côté de celle du comte de Montfort. Unis entre eux par une amitié sincère et par un but commun, leur carrière fut aussi dissemblable que l'armure d'un chevalier diffère du sac d'un religieux. Le soleil de l'histoire resplendit sur la cuirasse de Montfort, et y éclaire de belles actions mêlées d'ombres; à peine jette-t-il un rayon sur la chape de Dominique, mais si pur et si saint, que son peu de splendeur même est un éclatant témoignage. La lumière manque parce

que l'homme de Dieu s'est retiré du bruit et du sang, parce que fidèle à sa mission, il n'a ouvert la bouche que pour bénir, son cœur que pour prier, sa main que pour un office d'amour, et que la vertu, quand elle est toute seule, n'a son soleil qu'en Dieu.

Dominique était dans sa quarante-sixième année lorsqu'il commença de recueillir le fruit de ses longs mérites. Les croisés triomphans lui ouvrirent en 1215 les portes de Toulouse, et la Providence, qui donne rendez-vous à la même heure aux éléments les plus divers, lui envoya deux hommes dont il avait besoin pour asseoir les premiers fondements de l'ordre des Frères Prêcheurs. Tous deux étaient citoyens de Toulouse, d'une naissance distinguée et d'un mérite personnel remarquable. L'un, qui se nommait Pierre Cellani, ornait une grande fortune par une grande vertu; l'autre, qui ne nous est connu que sous le nom de Thomas, était éloquent et de mœurs singulièrement aimables. Poussés par une même inspiration de l'Esprit-Saint, ils se donnèrent ensemble à Dominique, et Pierre Cellani lui fit présent de sa propre maison, qui était belle et située près du château des comtes de Toulouse, qu'on appelait le château de Narbonne. Dominique rassembla dans cette maison ceux qui s'étaient attachés à lui : ils étaient au

nombre de six, Pierre Cellani, Thomas, et quatre autres. C'était un bien petit troupeau, et pourtant il avait coûté dix années d'apostolat et quarante-cinq ans d'une vie tout immolée à Dieu. Combien connaissent peu les conditions des choses durables ceux qui sont pressés dans leurs voies! et combien peu les connaissent aussi ceux que rebute un siècle chargé d'orages! Depuis que Dominique, passant pour la première fois à Toulouse, avait, dans une veille employée à la conversion d'un hérétique, entrevu la pensée de son ordre, le temps s'était montré inexorable pour lui. La mort prématurée de son ami et de son maître Azévédo l'avait laissé orphelin sur un sol étranger; une guerre sanglante l'avait enveloppé de toutes parts; la haine des hérétiques, auparavant contenue par la certitude même de leur domination, s'était exaltée; l'attention des catholiques et leur dévouement ayant pris un autre cours que celui de l'apostolat, Dominique s'était vu réduit à une solitude désespérante. Cependant Dieu souffle sur les nuées; le comte de Toulouse qui doit mourir chez lui tranquille et victorieux, est brisé pour un temps par une bataille aussi décisive qu'imprévue; Dieu donne à son serviteur quelques mois de paix, et l'ordre des Frères Prêcheurs s'établit entre deux tempêtes dans la capitale de l'hérésie.

Dominique revêtit ses compagnons de l'habit qu'il portait lui-même, c'est-à-dire, d'une tunique de laine blanche, d'un surplis de lin, d'une chape et d'un capuce de laine noire. C'était l'habit des chanoines réguliers, dont il avait gardé l'usage depuis son entrée au chapitre d'Osma. Lui et les siens s'en servirent jusqu'à un événement mémorable dont nous parlerons en son lieu, et qui fut la cause d'un changement dans ce costume. Ils commencèrent aussi à mener une vie uniforme sous une certaine règle. Cet établissement se fondait avec la coopération et par l'autorité de l'évêque de Toulouse, qui était toujours Foulques, ce généreux moine de Cîteaux, que nous avons vu dès l'origine attaché aux projets d'Azévédo et de Dominique. Il ne se contenta pas d'en favoriser spirituellement la réalisation; nous avons de sa libéralité à leur égard un monument insigne que la reconnaissance des Frères Prêcheurs doit éterniser autant qu'il est en eux. « Au nom de notre Seigneur « Jésus-Christ. Nous faisons savoir à tous pré- « sents et à venir, que nous, Foulques, par la « grâce de Dieu humble ministre du siége de « Toulouse, voulant extirper l'hérésie, bannir « les vices, enseigner aux hommes la règle de la « foi et les former aux bonnes mœurs, nous in- « stituons pour prédicateurs dans notre diocèse

« le Frère Dominique et ses compagnons, les-
« quels se sont proposé de marcher dans la pau-
« vreté évangélique, à pied et en religieux, en
« annonçant la vraie parole. Et parce que l'ou-
« vrier est digne de sa nourriture, et qu'il ne
« faut pas fermer la bouche au bœuf qui foule
« le grain, mais qu'au contraire celui qui prêche
« l'Évangile doit vivre de l'Évangile, nous vou-
« lons que le Frère Dominique et ses compa-
« gnons, en semant la vérité dans notre diocèse,
« y recueillent aussi de quoi soutenir leur vie.
« C'est pourquoi, du consentement du chapitre
« de l'église de Saint-Étienne et de tout le clergé
« de notre diocèse, nous leur assignons à per-
« pétuité, ainsi qu'à tous ceux que le zèle du
« Seigneur et le salut des âmes attacheront de la
« même manière à l'office de la prédication, la
« sixième partie des dîmes dont jouissent les fa-
« briques de nos églises paroissiales, afin de ser-
« vir à leurs besoins, et qu'ils puissent se reposer
« de temps en temps de leurs fatigues. S'il reste
« quelque chose à la fin de l'année, nous voulons
« et ordonnons qu'on l'emploie à l'ornement de
« nos églises paroissiales ou au secours des pau-
« vres, selon qu'il paraîtra convenable à l'évê-
« que. Car, puisqu'il est réglé par le droit qu'une
« certaine portion des dîmes doit être consacrée
« aux pauvres, nous sommes tenus sans doute

« d'admettre au partage ceux qui embrassent la « pauvreté pour Jésus-Christ, dans le but d'en- « richir le monde de leur exemple et du don cé- « leste de la doctrine : de telle sorte que ceux « de qui nous recevons les choses temporelles, « reçoivent de nous directement ou indirecte- « ment les choses spirituelles. Donné l'an 1215 « du Verbe incarné, le roi Philippe régnant sur « les Français, et le comte de Montfort tenant « la principauté de Toulouse (1). »

Cet acte de munificence ne fut pas le seul à venir en aide à l'ordre naissant des Frères Prêcheurs. « En ce temps-là, disent les historiens, « le seigneur Simon, comte de Monfort, prince « illustre, qui combattit les hérétiques avec *le* « *glaive matériel*, et le bienheureux Dominique « qui les combattait avec *le glaive de la parole* « *de Dieu*, se lièrent d'une grande familiarité « et amitié (2). » Montfort fit don à son ami du château et de la terre de Cassanel, dans le diocèse d'Agen. Il avait déjà précédemment confirmé plusieurs donations en faveur du monastère de Prouille, dont il avait lui-même augmenté les possessions. Son estime et son atta-

(1) Dans Echard, *Ecrivains de l'ordre des Prêcheurs*, tome I, p. 12, en note.

(2) Le B. Humbert, *Chronique*, n. 3; Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. III, n. 45; Nicolas de Treveth, *Chronique*.

chement pour Dominique ne s'étaient pas bornés à ce genre de témoignages : il l'avait prié de baptiser sa fille, un instant fiancée à l'héritier du royaume d'Aragon, et de bénir le mariage de son fils aîné, le comte Amaury, avec Béatrice, fille du Dauphin de Vienne.

Nous verrons un jour Dominique, vieilli et prêt de retourner à Dieu, se repentir d'avoir accepté des possessions temporelles ; il s'en débarrassera comme d'un fardeau avant d'entrer dans la tombe, laissant pour patrimoine à ses enfants cette providence quotidienne qui soutient toute créature laborieuse, et dont il est écrit : *Charge le Seigneur du souci de ta vie, et lui-même te nourrira* (1).

(1) Psaumes, 54, 23.

CHAPITRE VII.

Second voyage de saint Dominique à Rome. Approbation provisoire de l'ordre des Frères Prêcheurs par Innocent III. Rencontre de saint Dominique et de saint François d'Assise.

Au point de réalisation où la pensée de Dominique était parvenue, il lui était permis d'espérer pour son œuvre l'approbation du Siége apostolique. C'est pourquoi saisissant l'occasion de la prochaine tenue du concile de Latran, il partit pour Rome avec l'évêque de Toulouse, dans l'automne de l'an 1215. Mais avant de dire adieu à ses disciples, il fit une action remarquable qui traçait pour jamais à son ordre une des grandes voies où il devait marcher. Toulouse possédait alors un docteur célèbre qui y occupait avec beaucoup d'éclat une chaire de théologie. Alexandre, c'était

son nom, travaillant un jour, de grand matin, dans son cabinet, fut peu à peu distrait de l'étude par le sommeil, et s'endormit profondément. Pendant ce repos, il vit sept étoiles se présenter à lui, petites d'abord, mais qui croissant en grandeur et en lumière, finissaient par éclairer la France et le monde. Éveillé sur ce songe, au point du jour, il appela les serviteurs qui avaient coutume de porter ses livres, et se rendit à son école. Au moment où il y entrait, Dominique s'offrit à lui accompagné de ses disciples, tous vêtus de la tunique blanche et de la chape noire des chanoines réguliers. Ils lui dirent qu'ils étaient des frères prêchant l'Évangile aux fidèles et aux infidèles dans le pays de Toulouse, et qu'ils souhaitaient ardemment d'entendre ses leçons. Alexandre comprit que c'étaient là les sept étoiles qu'il venait de voir en songe, et étant plus tard à la cour du roi d'Angleterre, lorsque déjà l'ordre des Frères Prêcheurs avait acquis une immense renommée, il raconta lui-même comment il avait eu pour écoliers les premiers enfants de cette nouvelle religion.

Dominique, après avoir confié ses disciples à la garde de la prière et de l'étude, s'était acheminé vers Rome. Il y avait onze ans que Don Diégo et lui la visitaient ensemble pour la première fois, pélerins tous les deux, et ne sachant pas

encore pourquoi Dieu les avait amenés de si loin aux pieds de son vicaire. Maintenant Dominique rapportait au père commun de la chrétienté le fruit de sa bénédiction, et malgré la mort qui lui avait retiré le compagnon de son ancien pélerinage, il ne revenait pas seul. C'était sa destinée de rencontrer à propos d'illustres amitiés. Tandis que l'Espagne, sa patrie de naissance, retenait dans le tombeau l'ami et le protecteur de sa jeunesse, la France, sa patrie adoptive, lui avait donné un autre protecteur et un autre ami dans la personne de Foulques. Il eut aussi le bonheur de retrouver Innocent III sur le siége de saint Pierre. Toutefois ce grand pontife ne se montra point d'abord favorable à ses vœux. Il avait consenti sans peine à prendre sous la tutelle de l'Église romaine le monastère de Prouille, et il en avait fait dresser des lettres datées du 8 octobre 1215; mais il ne pouvait se décider à approuver un ordre nouveau consacré à édifier l'Église par la prédication.

Les historiens exposent deux raisons de sa répugnance. En premier lieu, la prédication étant un office transmis des apôtres aux évêques, il semblait contraire à l'antiquité d'en faire la fonction d'un autre ordre que l'ordre épiscopal. Il est vrai que depuis long-temps les évêques s'abstenaient volontiers de l'honneur d'annoncer la pa-

rôle de Dieu, et que le quatrième concile de Latran, tout récemment célébré, leur avait enjoint de placer dans la chaire chrétienne des prêtres capables de les représenter. Mais autre chose était que chaque évêque pourvût à la prédication dans son diocèse par le choix de vicaires révocables, autre chose de confier à un ordre vivant de sa vie propre la fonction perpétuelle et universelle d'enseigner l'Évangile. N'était-ce pas fonder dans l'Église un ordre apostolique, et pouvait-il y avoir dans l'Église un autre ordre apostolique que l'épiscopat? Telle était la question soulevée par le zèle de Dominique, question capable de tenir en suspens le génie d'Innocent III. Car à côté des raisons prises du point de vue traditionnel, il en était d'autres puisées dans l'expérience et la nécessité. Il était certain que l'apostolat périssait dans l'Église, et que les progrès croissants de l'erreur étaient dus à l'absence d'un enseignement habile et dévoué. Les conciles réunis en Languedoc pendant la guerre des Albigeois, avaient été unanimes à rappeler aux évêques cette partie de leurs devoirs. Mais c'est la grâce de Dieu qui fait les apôtres, et non les ordonnances des conciles. Les évêques retournés dans leurs palais au sortir de ces assemblées, y retrouvaient pour excuse à leur inertie évangélique le fardeau de l'administration diocésaine,

les affaires d'État auxquelles ils avaient part, et cette puissance des choses établies que les plus forts caractères ont de la peine à surmonter. Il ne leur était pas facile davantage de créer des lieutenants de leur parole. On ne dit pas tout d'un coup à un prêtre : sois apôtre ! Les habitudes apostoliques sont le fruit d'un genre de vie particulier. Elles étaient communes dans l'Église primitive, parce que le monde étant à conquérir, tous les esprits se tournaient vers le seul genre d'action qui pouvait atteindre ce but. Mais depuis que l'Église était la maîtresse des nations, le ministère pastoral avait prévalu sur l'apostolat; on cherchait plutôt à conserver qu'à étendre le royaume de Jésus-Christ. Or, par une loi qui assujétit toutes les choses créées, là où cesse le progrès, la mort commence à s'introduire. Le régime de conservation qui suffit au plus grand nombre des intelligences, est incapable de retenir certaines âmes ardentes ; elles échappent à une fidélité qui ne les pousse pas en avant, comme les soldats se lassent dans un camp retranché d'où on ne les mène jamais à l'ennemi. Ces âmes, isolées d'abord, se rallient dans l'ombre; elles se forment au hasard le mouvement qui leur manque, jusqu'à ce qu'un jour se croyant assez fortes contre l'Église, elles lui apprennent par une soudaine irruption, que la vérité ne gou-

verne ici-bas les esprits qu'à la condition de les conquérir sans cesse. L'état de l'Europe ne révélait que trop à Innocent III cette loi de l'humanité. Devait-il repousser le secours qui lui venait si à propos? devait-il résister au souffle de Dieu, parce que tout en suscitant plus d'un digne évêque à son Église, il leur donnait pour coopérateurs un corps de religieux?

Néanmoins un décret promulgué au sein du concile de Latran, apportait, dans cette question, un obstacle à la liberté de sa pensée. Le concile avait décidé, en effet, que, pour éviter la confusion et tous les inconvénients qui naissaient de la multiplication des ordres monastiques, on ne permettrait plus qu'il s'en établît de nouveau. Était-il possible de violer si vite une résolution si solennelle?

Dieu, qui prête à l'Église romaine une assistance dont la perpétuité est une des merveilles visibles de sa sagesse, et qui n'avait voulu qu'éprouver son serviteur Dominique par une dernière tribulation, mit un terme aux anxiétés d'Innocent III. Une nuit que ce pontife dormait dans le palais de Saint-Jean-de-Latran, il vit en songe la basilique prête à tomber, et Dominique qui en soutenait sur ses épaules les murailles chancelantes. Averti de la volonté de Dieu par cette inspiration, il manda l'homme apostolique,

et lui ordonna de retourner en Languedoc pour y choisir, de concert avec ses compagnons, celle des règles anciennes qui lui paraîtrait la plus propre à former la nouvelle milice dont il souhaitait enrichir l'Église. C'était un moyen de sauver le décret du concile de Latran, et de donner à un dessein tout neuf le sceau et la protection de l'antiquité.

Dominique eut à Rome une autre joie bien vive. Il n'était pas le seul que la Providence eût élu, dans ces temps critiques, pour arrêter la décadence de l'Église. Pendant qu'il ravivait aux saintes et profondes sources de son cœur le fleuve de la parole apostolique, un autre homme avait reçu la vocation de ressusciter au milieu d'une opulence corruptrice des âmes l'estime et la pratique de la pauvreté. Ce sublime amoureux de Jésus-Chrit était né sur le penchant des montagnes de l'Ombrie dans la ville d'Assise, d'un riche et avare marchand. La langue française, qu'il avait apprise dans l'intérêt du négoce de son père, fut cause qu'on lui donna le nom de François, qui n'était point le nom de sa naissance ni celui de son baptême. A l'âge de vingt-quatre ans, au retour d'un voyage de Rome, l'esprit de Dieu, qui l'avait déjà souvent sollicité, s'empara de lui tout-à-fait. Conduit par son père devant l'évêque d'Assise pour qu'il renonçât à tous ses

droits de famille, l'héroïque jeune homme se dépouilla des vêtements qu'il portait, et les mit aux pieds de l'évêque, en disant : « Maintenant je « pourrai dire avec plus de vérité que jamais, « *Notre Père qui êtes aux cieux* (1) ! » A quelque temps de là, assistant au saint sacrifice de la Messe, il entendit lire l'Évangile où Jésus-Christ recommande à ses apôtres de ne posséder ni or ni argent, de ne point porter de monnaie dans leurs ceintures, ni une besace par le chemin, ni deux tuniques, ni des souliers, ni une baguette. Une joie indicible se répandit en lui à ces paroles; il ôta ses souliers de ses pieds, déposa son bâton, jeta avec horreur le peu d'argent qu'il avait, et tout le reste de sa vie il n'eut plus pour couvrir et ceindre sa nudité qu'un caleçon, une tunique et une corde. Encore eut-il peur de cette richesse, et, avant de mourir, il se fit mettre nu sur le pavé devant ses frères, de même qu'au commencement de sa parfaite conversion à Dieu, il s'était mis nu devant l'évêque d'Assise. Tout cela se passait pendant que Dominique évangélisait le Languedoc au péril de sa vie, et accablait l'hérésie du spectacle de son apostolat. Une merveilleuse correspondance avait été établie, à leur insu, entre ces deux hommes, et la

(1) Saint Bonaventure, *Vie de saint François*, ch. II.

fraternité de leur carrière subsista jusqu'en des événements qui suivirent leur mort. Dominique était l'aîné de douze ans ; mais préparé d'une manière plus savante à sa mission, il fut rejoint à temps par son jeune frère, qui n'avait pas eu besoin d'aller aux universités pour y apprendre la science de la pauvreté et de l'amour. Presque à la même époque où Dominique posait à Notre-Dame de Prouille, au pied des Pyrénées, les fondements de son ordre, François jetait les fondements du sien à Notre-Dame-des-Anges, au pied des Apennins. Un sanctuaire antique de la bienheureuse Vierge, mère de Dieu, avait été pour tous deux l'humble et douce pierre angulaire de leur édifice. Notre-Dame-de-Prouille était le lieu chéri entre tous par Dominique ; Notre-Dame-des-Anges était le coin de terre auquel François avait réservé une place d'affection dans l'immensité de son cœur détaché de toute chose visible. L'un et l'autre avaient commencé leur vie publique par un pélerinage à Rome ; l'un et l'autre y retournèrent pour solliciter du souverain pontife l'approbation de leurs ordres. Innocent III les rebuta d'abord tous les deux, et la même vision le contraignit de donner à tous les deux une approbation verbale et provisoire. Dominique, comme François, renferma sous la flexibilité austère de sa règle les hommes, les femmes et

les gens du monde, faisant de trois ordres une seule puissance combattant pour Jésus-Christ par toutes les armes de la nature et de la grâce : seulement Dominique commença par les femmes, François par les hommes. Le même souverain pontife, Honorius III, confirma leurs instituts par des bulles apostoliques ; le même encore, Grégoire IX, les canonisa. Enfin les deux plus grands docteurs de tous les siècles fleurirent ensemble sur leurs tombeaux, saint Thomas sur celui de Dominique, saint Bonaventure sur celui de François.

Cependant ces deux hommes dont les destinées offraient au ciel et à la terre de si admirables harmonies, ne se connaissaient pas. Tous deux habitaient Rome au temps du quatrième concile de Latran, et il ne paraît pas que le nom de l'un eût jamais frappé l'oreille de l'autre. Une nuit, Dominique étant en prière, selon sa coutume, vit Jésus-Christ irrité contre le monde, et sa mère qui lui présentait deux hommes pour l'apaiser. Il se reconnut pour l'un des deux ; mais il ne savait qui était l'autre, et le regardant attentivement, l'image lui en demeura présente. Le lendemain, dans une église, on ignore laquelle, il aperçut sous un froc de mendiant la figure qui lui avait été montrée la nuit précédente, et courant à ce pauvre, il le serra dans

ses bras avec une sainte effusion, entrecoupée de ces paroles : » Vous êtes mon compagnon, « vous marcherez avec moi, tenons-nous en« semble, et nul ne pourra prévaloir contre « nous (1). » Il lui raconta ensuite la vision qu'il avait eue, et leur cœur se fondit l'un dans l'autre entre ces embrassements et ces discours.

Le baiser de Dominique et de François s'est transmis de génération en génération sur les lèvres de leur postérité. Une jeune amitié unit encore aujourd'hui les Frères Prêcheurs aux Frères Mineurs. Ils se sont rencontrés dans des offices semblables sur tous les points du monde; ils ont bâti leurs couvents aux mêmes lieux; ils ont mendié aux mêmes portes; leur sang, répandu pour Jésus-Christ, s'est mêlé mille fois dans le même sacrifice et la même gloire; ils ont couvert de leurs livrées les épaules des princes et des princesses; ils ont peuplé à l'envi le ciel de leurs saints; leurs vertus, leur puissance, leur renommée, leurs besoins se sont touchés sans cesse et partout : et jamais un souffle de jalousie n'a terni le cristal sans tache de leur amitié six fois séculaire. Ils se sont répandus ensemble dans le monde, comme s'étendent et s'entrelacent les rameaux joyeux de deux troncs pareils

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. I, ch. I.

en âge et en force; ils se sont acquis et partagé l'affection des peuples, comme deux frères jumeaux reposent sur le sein de leur unique mère; ils sont allés à Dieu par les mêmes chemins, comme deux parfums précieux montent à l'aise au même point du ciel. Chaque année, lorsque le temps ramène à Rome la fête de saint Dominique, des voitures partent du couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve, où réside le général des Dominicains, et vont chercher au couvent d'*Ara-Cœli* le général des Franciscains. Il arrive accompagné d'un grand nombre de ses frères. Les Dominicains et les Franciscains, réunis sur deux lignes parallèles, se rendent au maître-autel de la Minerve, et, après s'être salués réciproquement, les premiers vont au chœur, les seconds restent à l'autel pour y célébrer l'office de l'ami de leur père. Assis ensuite à la même table, ils rompent ensemble le pain qui ne leur a jamais manqué depuis six siècles, et, le repas terminé, le chantre des Frères Mineurs et celui des Frères Prêcheurs chantent de concert au milieu du réfectoire cette antienne : « Le séra-« phique François et l'apostolique Dominique « nous ont enseigné votre loi, ô Seigneur! » L'échange de ces cérémonies se fait au couvent d'*Ara-Cœli* pour la fête de saint François, et quelque chose de pareil a lieu par toute la terre,

là où un couvent de Dominicains et un couvent de Franciscains s'élèvent assez proche l'un de l'autre pour permettre à leurs habitants de se donner un signe visible du pieux et héréditaire amour qui les unit.

CHAPITRE VIII.

Assemblée de saint Dominique et de ses disciples à Notre-Dame-de-Prouille. Règle et constitutions des Frères Prêcheurs. Fondation du couvent de Saint-Romain de Toulouse.

Dieu, pendant l'absence de Dominique, avait béni et multiplié son troupeau. Au lieu de six disciples qu'il avait laissés à Toulouse dans la maison de Pierre Cellani, il en retrouva quinze ou seize. Après les premiers épanchements, il leur donna rendez-vous à Notre-Dame-de-Prouille, pour y délibérer, conformément aux ordres du pape, sur le choix d'une règle. Jusque là, c'est-à-dire, jusqu'au printemps de l'année 1216, leur communauté n'avait eu qu'une forme provisoire et indéterminée, Dominique s'étant plus occupé d'agir que d'écrire, à l'imitation de

Jésus-Christ, qui avait préparé ses apôtres à leur mission par la parole et l'exemple, non par des réglements écrits. Mais l'heure était venue de créer la législation de la famille dominicaine; car il est nécessaire que les lois secondent les mœurs, afin d'en perpétuer la tradition. Dominique, déjà père, allait devenir législateur. Après avoir tiré de son sein une génération d'hommes semblables à lui, il allait pourvoir à leur propre fécondité, et les armer contre l'avenir de la force mystérieuse qui donne la durée. Si la perpétuité d'une race par la chair et le sang est un chef-d'œuvre de vertus et d'habileté; si la fondation des empires est le dernier degré du génie humain, que doit-ce être d'établir une société purement spirituelle, qui ne puise point sa vie dans les affections de la nature, ni ne met sa défense dans le glaive et le bouclier? Les anciens législateurs, effrayés de leur tâche, avaient assis les nations, par un mensonge qui n'était qu'apparent, sur le piédestal de la Divinité. Venu au temps de Jésus-Christ, lorsque la plénitude de la réalité avait pris la place des ruines et des fictions, Dominique n'avait pas eu besoin de tromper pour être vrai. Avant d'oser tracer une loi de sa main mortelle, il était allé se mettre aux pieds du représentant de Dieu, et implorer de la plus haute paternité visible la bénédiction qui est le

germe des longues postérités. Retiré ensuite dans la solitude, sous la protection de celle qui fut mère sans cesser d'être vierge, il priait Dieu ardemment de lui communiquer une part de cet esprit qui a creusé à l'Église catholique d'inébranlables fondements.

Deux hommes nés à un siècle d'intervalle, saint Augustin et saint Benoît, avaient été en Occident les patriarches de la vie religieuse; mais ni l'un ni l'autre ne s'étaient proposé le même but que Dominique. Saint Augustin, encore nouveau converti, s'était renfermé dans une maison de Thagaste, sa ville natale, pour y vaquer avec quelques amis à l'étude et à la contemplation des choses divines. Élevé plus tard au sacerdoce, il s'était fait dans Hippone un autre monastère, qui n'était, comme le premier, qu'une réminiscence de ces fameux instituts cénobitiques de l'Orient dont saint Antoine et saint Basile avaient été les architectes. Quand il eut succédé au vieux Valère sur le siége d'Hippone, son point de vue changea, sans changer l'ardent amour qui le portait à enchaîner sa vie dans les liens de la fraternité. Il ouvrit sa maison au clergé d'Hippone, et forma de ses coopérateurs une seule communauté, à l'exemple de saint Athanase et de saint Eusèbe de Verceil, imitateurs eux-mêmes des apôtres. C'était ce monas-

tère épiscopal qui avait servi de modèle et de point de départ aux chanoines réguliers, comme celui de Thagaste aux religieux connus sous le nom d'ermites de saint Augustin. Quant à saint Benoît, son œuvre était encore plus manifestement étrangère au but de Dominique, puisqu'il n'avait fait que ressusciter la pure vie claustrale, partagée entre le chant du chœur et le travail des mains.

Obligé néanmoins de se choisir pour ancêtre l'un de ces deux grands hommes, Dominique préféra saint Augustin. Les raisons en sont faciles à pénétrer. Quoique l'illustre évêque n'eût pas eu l'idée d'instituer un ordre apostolique, il avait été lui-même apôtre et docteur, ses jours s'étaient usés à annoncer la parole de Dieu, et à en défendre l'intégrité contre tous les hérétiques de son temps. Sous quel plus naturel patronage pouvait-on placer l'ordre naissant des Frères Prêcheurs? Ce n'était pas d'ailleurs pour Dominique un patronage nouveau; il y avait été accoutumé pendant de longues années au chapitre régulier d'Osma, et les traditions de sa carrière passée s'accordaient pour ce choix avec les convenances présentes de sa vocation. La règle de saint Augustin, il faut aussi le remarquer, avait sur toute autre l'avantage inappréciable de n'être qu'un simple exposé des devoirs fonda-

mentaux de la vie religieuse. Aucune forme de gouvernement n'y était tracée; aucune observance n'y était prescrite, sauf la communauté des biens, la prière, la frugalité, la vigilance des frères sur leurs sens, la correction mutuelle de leurs défauts, l'obéissance au supérieur du monastère, et par-dessus tout la charité dont le nom et l'onction remplissent ces admirables et trop courtes pages. Dominique, en se soumettant à leurs prescriptions, n'acceptait donc, à proprement parler, que le joug des conseils évangéliques : sa pensée était à l'aise dans ce cadre hospitalier dessiné par une main qui semblait avoir voulu créer une cité plutôt qu'un cloître. Il restait à bâtir, dans cette cité commune, sous la protection de ses vieux remparts, l'édifice particulier des Frères Prêcheurs.

Or, une première question se présentait : un ordre destiné à l'apostolat devait-il adopter la tradition des mœurs monastiques, ou bien se rapprocher de l'existence plus libre du sacerdoce séculier, en abandonnant la plupart des usages claustraux? On ne pouvait faire entrer dans ce doute les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sans lesquels aucune société spirituelle ne se conçoit, pas plus qu'on ne conçoit un peuple sans la pauvreté de l'impôt, la chasteté du mariage, et l'obéissance aux mêmes lois

sous les mêmes chefs. Mais convenait-il au but de l'apostolat de conserver des coutumes telles que la récitation publique de l'office divin, l'abstinence perpétuelle de chair, les longs jeûnes, le silence, le chapitre appelé de la coulpe, les pénitences pour les manquements à la règle, et le travail des mains? Toute cette discipline rigoureuse, propre à former le cœur solitaire du moine et à sanctifier le loisir de ses jours, était-elle compatible avec l'héroïque liberté d'un apôtre qui s'en va devant lui semant à droite et à gauche le bon grain de la vérité? Dominique le crut. Il crut qu'en remplaçant le travail des mains par l'étude de la science divine, en mitigeant certaines pratiques, en usant de dispenses à l'égard des religieux plus strictement occupés à l'enseignement et à la prédication, il serait possible de concilier l'action apostolique avec l'observance monastique. Peut-être même l'idée de leur séparation ne se présenta-t-elle point à son esprit. Car l'apôtre n'est pas seulement un homme qui sait, et qui enseigne au moyen de la parole; c'est un homme qui prêche le christianisme par tout son être, et dont la présence seule est déjà une apparition de Jésus-Christ. Or, quoi de plus propre à lui imprimer les sacrés stigmates de cette ressemblance que les austérités du cloître? Dominique lui-même était-il autre

chose qu'un mélange intime du moine et de l'apôtre? Étudier, prier, prêcher, jeûner, dormir par terre, marcher nu-pieds, passer de l'acte pénitent à l'acte de prosélytisme, n'était-ce pas sa vie de chaque jour, et qui mieux que lui pouvait connaître toutes les affinités du désert et de l'apostolat?

Les traditions monastiques furent donc reçues à Prouille avec des modifications dont la première et la plus générale était celle-ci : « Que « chaque prélat ait dans son couvent la puis- « sance de dispenser les Frères des assujétisse- « ments communs, lorsqu'il le jugera utile, sur- « tout dans les choses qui entraveraient l'étude « ou la prédication ou le bien des âmes, notre « ordre ayant été spécialement et dès l'origine « institué pour la prédication et le salut des « âmes, et tous nos efforts devant tendre sans « cesse à l'avantage spirituel du prochain (1). » C'est pourquoi il fut statué que l'office divin se dirait dans l'église brièvement et succinctement, pour ne pas diminuer la dévotion des Frères ni empêcher l'étude; que les Frères en voyage seraient exempts des jeûnes réguliers, si ce n'est pendant l'Avent, à certaines vigiles, et le vendredi de chaque semaine; qu'ils pourraient man-

(1) *Constitutions de l'ordre des Frères Prêcheurs*, Prologue, n. 3.

ger de la chair hors des couvents de l'ordre; que le silence ne serait point absolu; que la communication avec les étrangers serait permise même dans l'intérieur des couvents, à l'exception des femmes; qu'un certain nombre d'étudiants serait envoyé aux plus fameuses universités; qu'on recevrait des grades scientifiques; qu'on tiendrait des écoles : toutes constitutions qui, sans détruire dans le Frère Prêcheur l'homme monastique, l'élevaient au rang d'homme apostolique.

Sous le rapport administratif, chaque couvent devait être gouverné par un prieur conventuel; chaque province, composée d'un certain nombre de couvents, par un prieur provincial; l'ordre tout entier par un chef unique qui eut depuis le nom de maître-général. L'autorité, descendue d'en haut et se rattachant au trône même du souverain pontife, devait affermir tous les degrés de cette hiérarchie, pendant que l'élection remontant du bas au faîte, maintiendrait entre l'obéissance et le commandement l'esprit de fraternité. Un double signe brillerait ainsi sur le front de tout dépositaire du pouvoir, le choix de ses frères et la confirmation du pouvoir supérieur. Au couvent appartiendrait l'élection de son prieur; à la province, représentée par les prieurs et un député de chaque couvent, celle du provincial; à l'ordre entier, représenté par

les provinciaux et deux députés de chaque province, celle du maître-général : et, par une progression contraire, le maître-général confirmerait le prieur de la province, et celui-ci le prieur du couvent. Toutes ces fonctions étaient temporaires, excepté la suprême, afin que la Providence de la stabilité s'unît à l'émulation du changement. Des chapitres généraux, tenus à des intervalles rapprochés, devaient contrebalancer le pouvoir du maître-général, et des chapitres provinciaux celui du prieur provincial; un conseil était donné au prieur conventuel pour l'assister dans les devoirs les plus importants de sa charge. L'expérience a prouvé la sagesse de ce mode de gouvernement. Par lui l'ordre des Frères Prêcheurs a librement accompli ses destinées, aussi bien préservé de la licence que de l'oppression. Un respect sincère de l'autorité s'y allie à quelque chose de franc et de naturel, qui révèle dès la première vue le chrétien affranchi de la crainte par l'amour. La plupart des ordres religieux ont subi des réformes qui les ont partagés en divers rameaux : celui des Frères Prêcheurs a traversé, toujours un, les vicissitudes de six siècles d'existence. Il a poussé dans tout l'univers ses branches vigoureuses, sans qu'une seule se soit jamais séparée du tronc qui l'avait nourrie.

Restait la question de savoir comment l'ordre pourvoirait à sa subsistance. Dominique, depuis le premier jour de son apostolat, s'était reposé de ce soin sur la bonté de Dieu. Il avait vécu d'aumônes quotidiennes, et détourné sur le monastère de Prouille toutes les libéralités qui outrepassaient les bornes de ses besoins du moment. Ce n'était qu'à la fin, après avoir vu croître sa famille spirituelle, qu'il avait accepté de Foulques la sixième partie des dîmes du diocèse de Toulouse, et du comte de Montfort la terre de Cassanel. Mais tous ses souvenirs et tout son cœur étaient pour la pauvreté. Il voyait trop les plaies que l'opulence avait faites à l'Église, pour souhaiter à son ordre une autre richesse que celle de la vertu. Toutefois l'assemblée de Prouille s'en remit à l'avenir pour l'établissement du statut de la mendicité. Dominique craignait sans doute quelque obstacle de Rome à une aussi hardie pensée, et il aima mieux en réserver l'exécution pour un temps moins critique.

Telles furent les lois fondamentales consacrées par les patriarches de l'institut dominicain. En les comparant à celles des chanoines réguliers de Prémontré, on y voit, malgré la diversité du but, des ressemblances qui attestent que Dominique avait soigneusement étudié l'œuvre de saint Norbert. Il est probable qu'il en avait eu

l'occasion au chapitre d'Osma, et que la réforme de Prémontré avait servi de modèle à la réforme de ce chapitre.

Cependant Foulques, dont la main ne se lassait pas de s'ouvrir en faveur des desseins de Dominique, lui donna trois églises en une seule fois : l'une à Toulouse, sous l'invocation de saint Romain, martyr; l'autre à Pamiers ; la troisième, située entre Sorèse et Puy-Laurens, et connue sous le nom de Notre-Dame-de-Lescure. Chacune de ces églises était destinée à recevoir un couvent de Frères Prêcheurs. Mais la dernière n'en posséda jamais, et celle de Pamiers n'en eut un que très tard, en 1269. Il convenait, nous l'avons déjà dit, que la grande et hérétique Toulouse vît fonder dans ses murs le premier couvent dominicain de la ligne masculine. Quoique les Frères y fussent réunis dès l'année précédente dans une même maison, cette maison n'avait rien d'un monastère proprement dit, sinon la vie qu'on y menait, et il était nécessaire de mettre d'accord la vie et l'habitation. On éleva donc rapidement sur le flanc de l'église de Saint-Romain un cloître modeste. Un cloître est une cour entourée d'un portique. Au milieu de la cour, selon les traditions anciennes, devait être un puits, symbole de cette eau vive de l'Écriture qui *rejaillit dans la vie éternelle*. Sous les

dalles du portique on creusait des tombeaux; le long des murs on gravait des inscriptions funéraires; dans l'arc formé par la naissance des voûtes, on peignait les actes des saints de l'ordre ou du monastère. Ce lieu était sacré; les religieux même ne s'y promenaient qu'en silence, ayant à l'esprit la pensée de la mort et la mémoire des ancêtres. La sacristie, le réfectoire, de grandes salles communes régnaient autour de cette galerie sérieuse, qui communiquait aussi à l'église par deux portes, l'une introduisant dans le chœur, l'autre dans les nefs. Un escalier menait aux étages supérieurs construits au-dessus du portique et sur le même plan. Quatre fenêtres ouvertes aux quatre angles des corridors y répandaient une abondante lumière; quatre lampes y projetaient leurs rayons pendant la nuit. Le long de ces corridors hauts et larges, dont la propreté était le seul luxe, l'œil ravi découvrait à droite et à gauche une file symétrique de portes exactement pareilles. Dans l'espace qui les séparait pendaient de vieux cadres, des cartes de géographie, des plans de villes et de châteaux, la table des monastères de l'ordre, mille souvenirs simples du ciel et de la terre. Au son d'une cloche, toutes ces portes s'ouvraient avec une sorte de douceur et de respect. Des vieillards blanchis et sereins, des hommes d'une

maturité précoce, des adolescents en qui la pénitence et la jeunesse faisaient une nuance de beauté inconnue du monde, tous les temps de la vie apparaissaient ensemble sous un même vêtement. La cellule des cénobites était pauvre, assez grande pour contenir une couche de paille ou de crins, une table et deux chaises; un crucifix et quelques images pieuses en étaient tout l'ornement. De ce tombeau qu'il habitait pendant ses années mortelles, le religieux passait au tombeau qui précède l'immortalité. Là même il n'était point séparé de ses frères vivants et morts. On le couchait, enveloppé de ses habits, sous le pavé du chœur; sa poussière se mêlait à la poussière de ses aïeux, pendant que les louanges du Seigneur chantées par ses contemporains et ses descendants du cloître remuaient encore ce qui restait de sensible dans ses reliques. O maisons aimables et saintes! On a bâti sur la terre d'augustes palais; on a élevé de sublimes sépultures; on a fait à Dieu des demeures presques divines: mais l'art et le cœur de l'homme ne sont jamais allés plus loin que dans la création du monastère.

Celui de Saint-Romain était habitable à la fin du mois d'août de l'année 1216. Il était d'une humble structure. Les cellules avaient six pieds en largeur et un peu moins en longueur; leurs cloisons ne s'élevaient pas jusqu'à hauteur

d'homme, afin que les frères, tout en vaquant avec liberté à leurs offices, fussent toujours en une demi-présence les uns des autres. Tous les meubles en étaient vils. L'ordre ne conserva ce couvent que jusqu'en 1232. A cette époque, les Dominicains de Toulouse se transportèrent dans une maison et une église plus vastes, dont la révolution française les a dépouillés, et dont les restes magnifiques servent aujourd'hui de caserne et de magasins.

CHAPITRE IX.

Troisième voyage de saint Dominique à Rome. Confirmation de l'ordre des Frères Prêcheurs par Honorius III. Enseignement de saint Dominique dans le palais du Pape.

Tandis que le couvent de Saint-Romain s'édifiait avec rapidité sous les yeux de Dominique, une nouvelle imprévue vint attrister le cœur du saint patriarche. Innocent III était mort à Pérouse le 16 juillet, et deux jours après, le cardinal Conti, de l'antique race des Sabelli, était monté, par une élection précipitée, sur le siége pontifical, en prenant le nom d'Honorius III. Cette mort enlevait aux affaires dominicaines un protecteur assuré, et les livrait à toutes les chances d'une cour nouvelle. Innocent III était de la famille de ces hommes rares que la Pro

vidence avait donnés pour appréciateurs et pour soutiens à Dominique; il était du sang d'Azévédo, de Foulques et de Montfort, généreuse constellation dont les astres s'éteignaient l'un après l'autre. Azévédo avait disparu le premier, emportant avec lui le tissu brisé de ses héroïques desseins; et maintenant que Dominique en avait laborieusement rassemblé les fils sous les auspices d'Innocent III, ce grand pape s'éclipsait à son tour, sans avoir consommé l'œuvre à laquelle il s'était promis de mettre le dernier sceau. Mais cette épreuve fut de courte durée. Dominique ayant passé les Alpes une troisième fois, obtint promptement du nouveau pontife, malgré les embarras d'une récente administration, le prix qui était dû à ses longs travaux. Le 22 décembre de l'an 1216, son ordre fut solennellement confirmé par deux bulles dont voici le glorieux texte :

« Honorius, évêque, serviteur des serviteurs « de Dieu, à ses chers fils Dominique, prieur de « Saint-Romain de Toulouse, et les frères pré- « sents et à venir faisant profession de la vie « régulière, salut et bénédiction apostolique. « Il convient de placer sous la sauve-garde apo- « stolique ceux qui embrassent la vie religieuse, « de peur que des attaques téméraires ne les « détournent de leur dessein, ou ne brisent, ce

« qu'à Dieu ne plaise, la force sacrée de la reli-
« gion. C'est pourquoi, chers fils dans le Sei-
« gneur, nous accédons sans peine à vos justes
« demandes, et, par le présent privilége, nous
« recevons sous la protection du bienheureux
« apôtre Pierre, et sous la nôtre, l'église de
« Saint-Romain de Toulouse, dans laquelle vous
« vous êtes consacrés au service divin. Nous
« statuons, en premier lieu, que l'ordre canoni-
« que établi dans cette église selon Dieu et la
« règle de saint Augustin y soit perpétuelle-
« ment et inviolablement observé; et, en outre,
« que les biens justement acquis à cette église,
« ou qui pourraient lui survenir par la conces-
« sion des pontifes, la largesse des rois et des
« princes, les oblations des fidèles, et de quelque
« manière légitime que ce soit, demeurent fer-
« mes et intacts dans vos mains et dans celles de
« vos successeurs. Nous avons même jugé utile de
« désigner nommément les possessions suivantes,
« savoir : Le lieu même où est située l'église de
« Saint-Romain avec toutes ses dépendances, l'é-
« glise de Prouille avec toutes ses dépendances, la
« terre de Cassanel, l'église de Notre-Dame-de-
« Lescure avec toutes ses dépendances, l'hôpital
« de Toulouse appelé Arnauld-Bérard avec toutes
« ses dépendances, l'église de la Sainte-Trinité
« de Lobens avec toutes ses dépendances, et

« les dîmes que notre vénérable frère Foulques,
« évêque de Toulouse, dans sa pieuse et pré-
« voyante libéralité, vous a cédées du consente-
« ment de son chapitre, comme on le voit par
« les actes. Que personne non plus ne présume
« d'exiger de vous des dîmes, soit à l'occasion
« des champs que vous cultivez de vos propres
« mains ou à vos frais, soit à propos du produit
« de vos bestiaux. Nous vous permettons de re-
« cevoir et de retenir parmi vous, sans crainte
« de contradictions, les clercs et les laïques dé-
« sireux de quitter le siècle, pourvu qu'ils ne
« soient point liés par d'autres engagements.
« Nous interdisons à vos frères, après leur pro-
« fession, de passer à un autre lien sans la li-
« cence de leur prieur, si ce n'est pour embras-
« ser une religion plus austère, et à qui que ce
« soit d'admettre ces transfuges sans votre con-
« sentement. Vous pourvoirez au service des
« églises paroissiales qui vous appartiennent, en
« choisissant et en présentant à l'évêque diocé-
« sain des prêtres dignes d'obtenir de lui le gou-
« vernement des âmes, et qui seront responsa-
« bles envers lui des choses spirituelles, envers
« vous des choses temporelles. Nous défendons
« qu'on impose à votre église des charges nou-
« velles et inusitées, ni qu'on la frappe, elle ou
« vous, de sentences d'excommunication et d'in-

« terdit, à moins d'une cause manifeste et rai-
« sonnable. Si un interdit général était fulminé,
« vous pourrez célébrer l'office divin à voix basse,
« sans cloches, et les portes clauses, après avoir
« fait sortir les excommuniés et les interdits.
« Pour le chrême, l'huile sainte, la consécration
« des autels ou des basiliques, l'ordination de
« vos clercs, vous les recevrez de l'évêque dio-
« césain, si toutefois il est catholique, dans la
« grâce et communion du Saint-Siége, et qu'il
« consente à vous les donner sans conditions
« injustes; dans le cas contraire, vous vous
« adresserez à tel évêque catholique qu'il vous
« plaira de choisir, pourvu qu'il soit en grâce et
« communion avec le Saint-Siége, et il satisfera
« à vos demandes en vertu de notre autorité.
« Nous vous accordons la liberté de sépulture
« dans votre église, ordonnant que nul ne s'op-
« pose à la dévotion et dernière volonté de
« ceux qui voudront y être ensevelis, à moins
« qu'ils ne soient interdits ou excommuniés, et
« sauf le droit des églises auxquelles appartient
« la levée du corps des défunts. A votre mort et
« à celle de vos successeurs dans la charge de
« prieur du même lieu, que nul ne prétende au
« gouvernement par la ruse ou la violence,
« mais celui-là seul qui aura été élu du consente-
« ment de tous ou de la plus grande et meilleure

« partie des Frères, selon Dieu et la règle de
« saint Augustin. Nous ratifions aussi les libertés,
« immunités et coutumes raisonnables anciennement introduites dans votre Église et conservées jusqu'à aujourd'hui, voulant qu'elles
« soient à jamais inviolables. Que nul donc d'entre les hommes n'ose troubler cette Église,
« enlever et retenir ses biens, les diminuer ou
« en faire un sujet de vexations ; mais qu'ils demeurent intacts pour l'usage et le soutien de
« ceux à qui ils ont été concédés, sauf l'autorité
« apostolique et la justice canonique de l'évêque
« diocésain. Si quelque personne, ecclésiastique
« ou séculière, connaissant cette constitution
« que nous venons d'écrire, ne craint pas de
« l'enfreindre, et qu'avertie une seconde et une
« troisième fois, elle refuse de donner satisfaction, qu'elle soit privée de tout pouvoir et
« honneur, et sache qu'elle s'est rendue coupable au jugement divin d'une iniquité ;
« qu'elle soit séparée de la communion du
« corps et du sang de notre Dieu, Seigneur et
« Rédempteur Jésus-Christ, et qu'au jugement
« final, elle subisse une sévère peine. Ceux,
« au contraire, qui conserveront à ce lieu ses
« droits, que la paix de notre Seigneur Jésus-
« Christ soit sur eux, qu'ils reçoivent ici-bas le
« fruit d'une bonne action ; et du juge souverain

« une récompense éternelle. Ainsi soit-il (1). »

La seconde bulle, monument aussi court que prophétique, est ainsi conçue :

« Honorius, évêque, serviteur des serviteurs « de Dieu, au cher fils Dominique, prieur de « Saint-Romain de Toulouse, et à vos frères qui « ont fait ou feront profession de la vie régulière, « salut et bénédiction apostolique. Nous, consi- « dérant que les frères de votre ordre, *seront* « *les champions de la foi et de vraies lumières* « *du monde*, nous confirmons votre ordre avec « toutes ses terres et possessions présentes et à « venir, et nous prenons sous notre gouverne- « ment et protection l'ordre lui-même avec tous « ses biens et tous ses droits (2). »

Ces deux bulles furent données le même jour à Sainte-Sabine. La première, outre la signature d'Honorius, est revêtue de la souscription de dix-huit cardinaux. Quelque favorable qu'en fût le style, cependant les vœux de Dominique n'étaient pas tous comblés; car il souhaitait que le nom même de son ordre fût un témoignage perpétuel du but qu'il s'était proposé en l'instituant. Dès l'origine de son apostolat, il s'était complu dans le nom de *Prêcheur*. On voit par un acte d'hom-

(1) Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs, p. 2.

(2) Ibid., p. 4.

mage auquel il avait assisté le 21 juin 1211, qu'il se servait d'un sceau où ces mots étaient gravés : *Sceau du Frère Dominique, Prêcheur.* Lorsqu'il vint à Rome au temps du concile de Latran, il se proposait, dit le bienheureux Jourdain de Saxe, d'obtenir du pape un ordre d'hommes qui eussent *l'office et le nom de Prêcheurs.* Il se passa même à cette époque un fait remarquable. Innocent III, qui venait d'encourager Dominique par une approbation verbale, eut besoin de lui écrire. Il appela un secrétaire et lui dit : « Écrivez sur telles choses au *Frère Dominique et à ses compagnons ;* » et s'arrêtant un peu, il dit : « N'écrivez pas ainsi, mais en cette manière : « *Au Frère Dominique et à ceux qui prêchent avec* « *lui dans le pays de Toulouse ;* » puis s'arrêtant de nouveau, il dit : « Écrivez comme ceci : *A* « *Maître Dominique et aux Frères Prêcheurs* (1). » Néanmoins Honorius, dans ses bulles, s'était abstenu de donner au nouvel ordre aucune dénomination.

Ce fut sans doute pour réparer ce silence qu'un mois après, le 26 janvier 1217, il dicta les lettres suivantes : « Honorius, évêque, ser- « viteur des serviteurs de Dieu, à ses chers fils le

(1) Étienne de Salanhac, *Des quatre choses en quoi Dieu a honoré l'ordre des Frères Prêcheurs.*

« prieur et les frères de Saint-Romain, *prêcheurs*
« dans le pays de Toulouse, salut et bénédiction
« apostolique. Nous rendons de dignes actions
« de grâces au dispensateur de tous les dons pour
« celui u'il vous a fait, et dans lequel nous es-
« pérons vous voir persévérer jusqu'à la fin. Dé-
« vorés au-dedans du feu de la charité, vous
« répandez au-dehors un parfum célèbre qui
« réjouit les cœurs sains et rétablit ceux qui
« sont malades. Vous leur présentez, en habiles
« médecins, des mandragores spirituelles qui
« les préservent de la stérilité, c'est-à-dire, la
« semence de la parole de Dieu échauffée par
« une salutaire éloquence. Serviteurs fidèles, le
« talent qui vous a été confié fructifie dans vos
« mains, et vous le restituez au Seigneur avec
« surabondance. Athlètes invincibles du Christ,
« vous portez le bouclier de la foi et le casque du
« salut sans crainte de ceux qui peuvent tuer le
« corps, employant avec magnanimité contre
« les ennemis de la foi cette parole de Dieu qui
« va plus loin que le glaive le plus aigu, et haïs-
« sant vos âmes en ce monde pour les retrouver
« dans la vie éternelle. Mais parce que c'est la
« fin et non le combat qui couronne, et que la
« persévérance seule recueille le fruit de toutes
« les vertus, nous prions et exhortons sérieuse-
« ment votre charité par ces lettres apostoliques,

« et pour la rémission de vos péchés, de vous « fortifier de plus en plus dans le Seigneur, de « répandre l'Évangile à temps et à contre-temps, « d'accomplir enfin pleinement le devoir d'*évan-* « *gélistes*. Si vous souffrez pour cette cause « quelques tribulations, non seulement suppor- « tez-les avec égalité d'âme, mais réjouissez- « vous et triomphez avec l'apôtre d'avoir été ju- « gés dignes de souffrir des opprobres pour le « nom de Jésus. Car ces légères et courtes afflic- « tions sont en travail d'un poids immense de « gloire, à quoi ne sont pas comparables les « maux de ce temps. Nous vous demandons « aussi, nous qui vous tenons sur notre sein « comme des fils plus particulièrement aimés, « d'intercéder pour nous auprès de Dieu par le « sacrifice de vos prières, afin que peut-être il « accorde à vos suffrages ce que nous n'obtien- « drions pas par nos propres mérites (1). »

C'est ainsi que *l'office et le nom* de Frères Prêcheurs furent attribués pontificalement aux religieux dominicains La gradation des trois actes que nous venons de citer est très remarquable. Dans la grande bulle, délibérée en consistoire et signée par les cardinaux, il n'est question en aucune manière du but de l'ordre. On le

(1) Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs, p. 4.

désigne simplement comme un *ordre canonique sous la règle de saint Augustin.* La seconde bulle est plus claire dans sa brièveté ; elle appelle les enfants de Dominique *des champions de la foi et de vraies lumières du monde.* Enfin le troisième diplôme les qualifie ouvertement de *Prêcheurs*, les loue pour le passé de leurs travaux apostoliques, et les y encourage pour l'avenir. Le mystère de ces actes a exercé la pénétration des historiens. Ils ont cherché surtout par quelles raisons le souverain pontife avait donné deux bulles en un même jour sur le même objet, et ils ont conjecturé que la première était destinée à rester dans les archives de l'ordre, la seconde à lui servir comme d'une sorte de passeport quotidien. Mais un ordre solennellement approuvé par le Saint-Siége a-t-il besoin de présenter une bulle à tous venants ? ne porte-t-il pas son authenticité avec lui-même ? et en cas de contestation, n'est-il pas évident que l'acte nécessaire est celui qui contient ses libertés et ses priviléges, plutôt qu'un acte de quelques lignes qui ne détermine point sa situation canonique ? Il y a d'ailleurs dans la reconnaissance progressive des Frères Prêcheurs une singularité qui met sur la voie d'une autre explication. Il nous paraît probable qu'il existait dans la cour pontificale une opposition à l'établissement d'un

ordre apostolique, et que ce fut la cause du silence absolu de la bulle principale sur le but de la nouvelle religion qu'elle autorisait. Mais pressé par Dominique et inspiré de Dieu, le souverain pontife signa le même jour une déclaration du motif spécial qui l'avait dirigé, et un mois plus tard, il crut convenable de ne plus garder de ménagement dans l'expression de sa pensée et de sa volonté.

Le 7 février suivant, Honorius confirma par un bref exprès une disposition de sa première bulle : c'était celle qui interdisait aux Frères Prêcheurs d'abandonner leur religion pour une autre, à moins qu'elle ne fût plus austère.

Dominique ayant ainsi obtenu de Rome tout qu'il en avait espéré, devait avoir hâte de ner vers les siens. Mais le carême, qui la veille de s'ouvrir, le retint. Il en prit on d'exercer dans la capitale du monde en le ministère apostolique qui venait de lui onfié. Son succès fut très grand. Il expli- ans le palais même du pape les épîtres de Paul en présence d'un auditoire considé- Ce fait nous apprend, qu'à part la contro- avec les hérétiques, il suivait dans sa pré- on la méthode des Pères de l'Église, ex- nt au peuple les saintes Écritures, non hrases détachées prises çà et là, mais avec

ordre, de manière à ce que l'histoire, le dogme et la morale se soutinssent l'un par l'autre, et que l'enseignement fût le fond de l'éloquence. La chaire est, en effet, une école de théologie populaire. C'est elle qui, des lèvres du prêtre initié à tous les mystères de la science divine, doit faire couler sur le monde les flots de la doctrine éternelle avec la tradition du passé et les espérances de l'avenir. Selon que ce fleuve monte ou décroît, la foi s'élève ou diminue sur la terre. Dominique choisi de Dieu pour ranimer l'apostolat dans l'Église, avait sans doute réfléchi aux conditions de la parole évangélique, et à en juger par le premier essai qu'il fit à Rome, au plus fort de sa maturité, nous devons croire qu'il attachait un grand prix à l'exposition suivie des saintes lettres. Une création mémorable attesta le fruit de son enseignement. Le pape, jaloux que ce ne fût point un avantage passager pour le peuple romain, ni surtout pour les gens de sa cour auxquels il avait été principalement destiné, l'érigea en un office perpétuel dont le titulaire devait s'appeler *maître du sacré palais*. Dominique fut revêtu le premier de cette charge, que ses descendants ont remplie avec honneur jusqu'aujourd'hui. Le temps en a beaucoup accru les droits et les devoirs. De prédicateur et de docteur tenant au Vatican une

école spirituelle, le maître du sacré palais est devenu le théologien du pape, le censeur universel des livres qui s'impriment ou s'introduisent à Rome, le seul qui ait puissance d'élever au doctorat dans l'université romaine, l'électeur de ceux qui prêchent devant le Saint-Père dans les solennités, fonctions relevées encore par un grand nombre de priviléges honorables, et dont l'héritage s'est justement et inviolablement transmis d'un fils de Dominique à un autre de ses fils.

Dans le même temps que le saint patriarche se faisait connaître à Rome par ses prédications, il fréquentait la maison du cardinal Ugolin, évêque d'Ostie. Ugolin, de la noble famille des Conti, était un vieillard vénérable décoré de vingt années de pourpre et de soixante-treize années de vie. Il était l'ami de saint François d'Assise qui lui avait prédit la tiare, et lui écrivit plusieurs fois en ces termes : *Au très révérend père et seigneur Ugolin, futur évêque de tout le monde et père des nations.* Malgré le poids de son âge, il se sentit attiré vers Dominique comme il l'avait été vers François, et son cœur encore jeune se trouva capable de les aimer tous les deux d'une pareille amitié. C'est le privilége de certaines âmes d'être fécondes en chauds mouvements jusqu'à leur dernier jour, et c'était

celui de Dominique de ne perdre des affections que pour en conquérir d'autres. Le vieux cardinal Ugolin, destiné à mourir presque centenaire sur le trône pontifical, lui était donné de Dieu pour être son introducteur dans la tombe et le protecteur de sa mémoire, pour célébrer ses funérailles avec la piété de l'ami, et graver son nom au livre des saints avec l'infaillibité du pontife. Ce ne fut pas le seul fruit de cet illustre commerce.

Il y avait dans la maison du cardinal un jeune Italien appelé Guillaume de Montferrat, qui était venu à Rome pour y célébrer les fêtes de Pâques. La vue et les entretiens de Dominique touchaient singulièrement ce jeune homme, et finirent par lui inspirer des résolutions qu'il nous raconte ainsi lui-même : « Voilà environ « seize ans que je vins à Rome pour y passer le « temps du carême, et le pape aujourd'hui ré- « gnant, qui était alors évêque d'Ostie, me reçut « dans sa maison. En ce temps-là, le frère Do- « minique, fondateur et premier maître de « l'ordre des Prêcheurs, était à la cour romaine, « et il visitait souvent le seigneur évêque d'Ostie. « Cela me donna lieu de le connaître ; sa conver- « sation me plut, et je commençai à l'aimer. « Bien des fois nous nous entretenions des choses « qui regardaient notre salut et le salut des

« autres, et il me semblait que je n'avais jamais « vu d'homme plus religieux, quoique j'eusse « parlé dans ma vie à beaucoup d'hommes qui « l'étaient. Mais aucun ne m'avait paru animé « d'un si grand zèle pour le salut du genre hu- « main. J'allai, la même année, étudier la théo- « logie à Paris, parce que j'étais convenu avec « lui qu'après l'avoir étudiée deux ans, et lors- « que lui-même aurait achevé l'établissement de « son ordre, nous irions ensemble travailler à la « conversion des païens qui sont en Perse et « dans les contrées du Septentrion (1). » Ainsi Dominique séduisait à la fois le cœur du vieillard et le cœur du jeune homme, et son ordre était à peine confirmé, que déjà il songeait à lui ouvrir en personne les portes du Nord et de l'Orient. Son âme à l'étroit dans l'Europe civilisée, s'élançait vers les peuples que le christianisme n'avait point encore éclairés; il souhaitait d'y achever sa course, et de mettre à son apostolat le sceau du martyre.

Une vision l'encouragea dans ses ardents desseins. Un jour qu'il priait à Saint-Pierre pour la conservation et la dilatation de son ordre, il fut ravi à lui-même. Les deux apôtres Pierre et Paul lui apparurent, Pierre lui présentant un

(1) *Actes de Bologne*, deuxième déposition.

bâton, Paul un livre, et il entendit une voix qui lui disait: « Va et prêche, car c'est pour cela « que tu es élu (1); » et en même temps, il voyait ses disciples se répandant deux à deux par tout le monde pour l'évangéliser. Depuis ce jour, il porta constamment avec lui les épîtres de saint Paul et l'évangile de saint Mathieu, et soit qu'il fût en voyage, soit qu'il habitât la ville, il ne marchait qu'un bâton à la main.

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 26.

CHAPITRE X.

Nouvelle assemblée des Frères Prêcheurs à Notre-Dame-de-Prouille, et leur dispersion en Europe.

Dominique, parti de Rome après les fêtes de Pâques de l'an 1217, ne tarda pas d'être réuni à ses Frères. Ils étaient alors au nombre de seize, savoir, huit Français, sept Espagnols, et un Anglais.

Les Français étaient Guillaume Claret, Mathieu de France, Bertrand de Garrigue, Thomas, Pierre Cellani, Étienne de Metz, Noël de Prouille et Odéric de Normandie. L'histoire nous a conservé avec leurs noms quelques traits qui dessinent la physionomie de la plupart d'entre eux.

Guillaume Claret était originaire de Pamiers

et l'un des plus anciens compagnons de Dominique. L'évêque d'Osma, en quittant la France, l'avait préposé au gouvernement temporel de la mission du Languedoc. On dit qu'après avoir consacré à l'ordre plus de vingt années de sa vie, il fit de nouveaux vœux dans l'abbaye de Bolbone, chez les Cisterciens, et voulut même leur transférer le monastère de Prouille.

Mathieu de France avait passé sa jeunesse dans les écoles de Paris. Le comte de Montfort l'établit prieur d'une collégiale de chanoines, à Saint-Vincent de Castres. Ce fut là que Mathieu connut Dominique, et que l'ayant vu un jour élevé de terre durant une extase, il se donna pleinement à lui. Il fut le fondateur du fameux couvent de Saint-Jacques de Paris. Son corps y reposait dans le chœur, au pied de la stalle qu'il avait occupée comme prieur du monastère.

Bertrand de Garrigue, ainsi nommé du lieu de sa naissance, petit bourg de Languedoc, proche d'Alais, était un homme d'une admirable austérité. Dominique lui conseilla un jour de pleurer peu ses péchés et beaucoup ceux des autres. Il lui avait confié le gouvernement de Saint-Romain pendant son dernier voyage d'Italie. Bertrand mourut en 1230, et fut inhumé à Orange, dans une maison de religieuses où ses reliques opérèrent des miracles. Elles furent transportées

en 1427, par les ordres du pape Martin V, au couvent des Frères Prêcheurs de la même ville.

Thomas était un habitant distingué de Toulouse. Jourdain de Saxe l'appelle *un homme rempli de grâces et d'éloquence* (1). Il s'était fait disciple de Dominique l'an 1215, en même temps que Pierre Cellani, son concitoyen.

Pierre Cellani, jeune, riche, honoré, encore plus noble de cœur que de naissance, donna le même jour à Dominique sa personne et sa maison. Il fut le fondateur du couvent de Limoges. Une grande vénération l'accompagna jusqu'au tombeau, où il descendit l'an 1257, après qu'il eut rempli dans les temps les plus difficiles la charge d'inquisiteur que lui avait imposée Grégoire IX.

Étienne de Metz habitait Carcassonne avec Dominique dès l'an 1213. Il fut le fondateur du couvent de Metz, et c'est de là que lui est venu le surnom qui le désigne dans l'histoire.

On ne sait rien de remarquable sur Noël de Prouille.

Odéric de Normandie n'était point prêtre; il fut le premier Frère convers de l'ordre.

Voilà quels étaient, à cette époque, les éléments français de la famille dominicaine.

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. 1.

Faibles en nombre, ils eurent une action si rapide et si étendue qu'on peut dire de la France avec vérité, qu'elle fut la mine et le creuset d'où sortirent les Frères Prêcheurs. C'est avec des filles de France que Dominique institue Notre-Dame-de-Prouille, le berceau de son ordre ; ce sont deux Français qui, en se dévouant à lui, donnent lieu aux commencements de Saint-Romain de Toulouse ; ce sera Mathieu de France que nous verrons créer Saint-Jácques de Paris, et un autre Français, qui nous est encore inconnu, Saint-Nicolas de Bologne. En étudiant la prédestination de la France, telle que nous la révèlent sa situation territoriale, son histoire et son génie, il est aisé de comprendre la large part que Dieu lui donnait dans la formation d'un ordre apostolique. On a dit de ce peuple que c'est un soldat : c'est surtout un missionnaire, car son épée même est prosélytique. Nul plus que lui n'avait contribué à étendre en Occident le règne de Jésus-Christ, et depuis les croisades, son nom n'était pas distinct du nom de chrétien dans la langue des royaumes de l'Orient. Il avait reçu au baptême le don de croire et d'aimer avec une égale puissance, et une situation merveilleuse, correspondante à son caractère, ouvrait à ses conquêtes tous les continents du monde. La France est un vaisseau dont l'Europe

est le port, et qui a ses ancres dans toutes les mers. Faut-il s'étonner que Dieu l'eût choisie pour être, sous la main de Dominique, le principal instrument d'un ordre destiné à une action universelle? Cependant l'Espagne n'était pas infidèle au grand homme qu'elle avait nourri dans ses entrailles, et quoique tout occupée de sa patiente et glorieuse lutte contre les anciens dominateurs de son sol, elle avait envoyé plus d'un soldat à l'armée spirituelle de son Gusman.

C'étaient ceux-ci : Dominique de Ségovie, Suéro Gomez, le bienheureux Mannès, Michel de Fabra, Michel de Uzèro, Pierre de Madrid, Jean de Navarre.

Dominique de Ségovie était l'un des plus vieux compagnons de l'apôtre du Languedoc; Jourdain de Saxe l'appelle *un homme d'une humilité accomplie, petit par la science, mais magnifique par la vertu* (1). On raconte de lui, qu'une femme sans pudeur étant venue pour mettre à l'épreuve sa sainteté, il se coucha dans sa chambre entre des tisons brûlants, et dit à la tentatrice : « S'il est vrai que vous m'aimiez, « voici le lieu et l'heure (2). »

Suéro Gomez était un des principaux sei-

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. 1.
(2) Ibid.

gneurs de la cour de Sanche Ier, roi de Portugal. Le bruit de la croisade contre les Albigeois l'avait attiré en Languedoc, où il servit comme chevalier la cause catholique. Mais, touché de Dieu, il connut qu'il y avait une milice meilleure, et abandonna toutes choses pour prêcher Jésus-Christ par la pauvreté et la parole. Il fut le fondateur du couvent de Santaren, à quelques lieues au-dessus de Lisbonne, sur le Tage. Le roi Alphonse II lui donna de grandes marques de confiance. Il mourut en 1233, honoré du titre de saint par plusieurs historiens.

Le bienheureux Mannès était frère de saint Dominique. On ignore à quelle époque et comment il prit l'habit de l'ordre. Il mourut vers 1230, et fut inhumé à Gumiel d'Izan dans le tombeau de ses ancêtres.

Michel de Fabra fut le premier lecteur ou professeur en théologie qu'ait eu l'ordre. Il enseigna au couvent de Paris, fut confesseur et prédicateur de Jacques, roi d'Aragon, et fonda les couvents espagnols de Majorque et de Valence. D'anciens écrivains vantent son zèle apostolique, ses services dans la guerre contre les Maures, son assiduité à la prière et à la contemplation, et ses miracles. On avait d'abord placé ses restes dans la sépulture commune des Frères de Valence; mais le prieur, averti par un prodige de les

transporter dans un lieu plus honorable, les déposa en grande pompe dans une chapelle du couvent dédiée à saint Pierre martyr.

La tradition ne nous a rien transmis de notable sur Michel de Uzèro et sur Pierre de Madrid.

Jean de Navarre était né à Saint-Jean-Pied-de-Port. Il reçut l'habit de l'ordre le 28 août 1216, jour de la fête de saint Augustin. Il est le seul des premiers compagnons de Dominique qui ait été témoin dans le procès de sa canonisation, et on apprend de sa déposition même qu'il avait souvent habité et voyagé avec lui.

Enfin l'Angleterre mêla une goutte de son sang au sang français et espagnol de cette première génération de la dynastie dominicaine, comme si tous les peuples maritimes de l'Europe eussent dû lui apporter leur tribut. L'Anglais attaché à Dominique s'appelait Laurent.

Si la joie fut grande à l'arrivée du père de famille, l'étonnement ne fut pas moindre lorsqu'on sut la résolution qu'il avait apportée de disperser immédiatement son troupeau. Tout le monde s'était persuadé qu'il le retiendrait long-temps dans la sainte et studieuse obscurité du cloître. Quelle apparence de rompre l'unité d'un corps déja si faible, et qu'attendre de quelques hommes épars sur les chemins de l'Europe avant même que le

renom du nouvel ordre les eût précédés? L'archevêque de Narbonne, l'évêque de Toulouse, le comte de Montfort, tous ceux qui s'intéressaient à l'œuvre naissante conjuraient Dominique de ne point en exposer le succès par une ambition prématurée du bien. Mais lui, tranquille et inébranlable dans son dessein, leur répondait : « Mes seigneurs et mes pères, ne vous opposez point à « moi, car je sais bien ce que je fais (1). » Il songeait à la vision de la basilique de Saint-Pierre, et entendait à son oreille le mot des deux apôtres : *Va et prêche*. Un autre avertissement lui avait été donné sur la ruine prochaine du comte de Montfort. Il voyait en songe un grand arbre qui couvrait la terre de ses rameaux et abritait les oiseaux du ciel, lorsqu'un coup imprévu le faisant tomber, dissipa tout ce qui s'était confié à l'asile de son ombre. Quand c'est Dieu qui envoie ces présages mystérieux, il y joint une certaine lumière qui en donne le sens. Dominique comprit que Montfort était l'arbre dont la chute allait renverser les espérances des catholiques, et qu'il n'était pas prudent de bâtir sur un tombeau. Une vue supérieure de l'homme s'ajoutait encore à ces révélations pour le détourner du conseil de ses amis. Il pensait que l'apôtre se forme plutôt dans

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Jean de Navarre, n. 2.

l'action que dans la contemplation, et que le plus sûr moyen de recruter son ordre était de le planter hardiment au centre des agitations de l'esprit humain. Il donna lui-même à ses disciples cette raison mémorable sous une figure aussi ingénieuse que solide : « Le grain, leur dit-« il, fructifie quand on le sème ; il se corrompt « lorsqu'on le tient entassé (1). »

Trois villes gouvernaient alors l'Europe, Rome, Paris et Bologne : Rome par son pontife, Paris et Bologne par leurs universités qui étaient le rendez-vous de la jeunesse de toutes les nations. Ce fut ces trois villes que Dominique choisit pour être les capitales de son ordre et en recevoir sur-le-champ des essaims. Mais il ne pouvait non plus oublier sa patrie, bien qu'elle ne fût point encore entrée dans le mouvement général de l'Europe, ni abandonner le Languedoc qui avait eu les prémices de ses travaux. On voit donc quelle tâche il se proposait d'accomplir à la fois et avec quels éléments. Seize hommes lui paraissaient suffire pour conserver Prouille et Toulouse, pour occuper Rome, Paris, Bologne et l'Espagne. Encore ne bornait-il pas là ses projets. Il aspirait, comme nous l'avons vu, à évangéliser les infidèles d'outre

(1) Constantin d'Orviète, n. 21 ; le B. Humbert, n. 26.

mer, et déjà il laissait croître sa barbe à la manière des Orientaux, afin d'être prêt au premier vent favorable. Par un effet de la même prévoyance, il souhaitait que ses frères élussent canoniquement l'un d'entre eux pour tenir sa place à son départ. Tout étant ainsi réglé dans sa pensée, et après avoir goûté quelque temps le bonheur de vivre en commun avec tous les siens, il les convoqua au monastère de Prouille pour le jour prochain de l'Assomption.

Ce jour-là, une nombreuse multitude d'hommes se pressait aux portes de l'église de Prouille. L'antique dévotion du lieu en avait attiré une partie; d'autres y avaient été conduits par la curiosité; l'affection et le dévouement avaient amené des évêques, des chevaliers et le comte de Montfort. Dominique offrit le saint sacrifice à cet autel si souvent témoin de ses larmes secrètes; il reçut les vœux solennels de ses frères qui jusque-là n'étaient liés que par la constance de leur cœur, ou qui du moins n'avaient fait que des vœux simples, et à la fin du discours qu'il leur adressait, se tournant vers le peuple, il lui parla en ces termes : « Depuis « bien des années je vous exhorte inutilement « avec douceur, en vous prêchant, en priant et « en pleurant; mais, selon le proverbe de mon « pays, là où la bénédiction ne peut rien, le bâ-

« ton peut quelque chose. Voilà que nous excite-
« rons contre vous les princes et les prélats, qui,
« hélas! armeront contre cette terre les nations
« et les royaumes, et beaucoup périront par le
« glaive; les terres seront ravagées, les murs
« renversés, et vous tous, ô douleur! ils vous
« réduiront en servitude. Ainsi pourra le bâton
« où n'ont rien pu la bénédiction et la dou-
« ceur (1). » Ces adieux de Dominique à la terre ingrate qu'il avait arrosée douze ans de ses sueurs, semblent un testament exprès contre ceux qui devaient un jour profaner sa mémoire. Ils fixent à jamais le caractère de son apostolat, dont toute la puissance avait été dans *la douceur, la prédication, la prière et les larmes.* La menace prophétique qui y est contenue rappelle par son accent cette célèbre lamentation de Jésus-Christ sur Jérusalem : *Ah! si tu avais connu, toi aussi, et même en ce jour qui est encore le tien, ce qui peut te donner la paix! Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. Des jours viendront sur toi, où tes ennemis t'entoureront de fossés, et te ceindront, et te presseront de toutes parts; et ils te coucheront par terre, toi et les enfants qui sont en toi, et ils ne laisseront pas de*

(1) Manuscrit de Prouille, dans les monuments du couvent de Toulouse, par le père Percin, p. 20, n. 47.

toi pierre sur pierre, parce que tu n'auras pas connu le temps où le Seigneur te visitait (1). Dominique ne dit point qu'il excitera personnellement les princes et les prélats ; mais ne séparant point sa personne de la chrétienté tout entière, il dit sous une forme qui n'implique qu'une solidarité générale : *Voilà que nous exciterons contre vous les princes et les prélats !* Pour lui, étranger à tout ce qui s'est fait dans l'ordre de la guerre et de la justice, gémissant sur les malheurs à venir, il s'en va pur de sang ; il quitte la France et avec elle le théâtre des affaires et des batailles ; il va fonder des couvents en Italie, en France, en Espagne, et le bâton de voyageur à la main, le sac sur le dos, user dans ces créations pacifiques les restes d'une vie que le sacrifice a déjà dévorée.

La cérémonie publique finie, Dominique déclara à ses Frères ses intentions sur chacun d'eux. Guillaume Claret et Noël de Prouille devaient rester au monastère de Notre-Dame-de-Prouille, Thomas et Pierre Cellani à Saint-Romain-de-Toulouse. Il avait destiné pour l'Espagne Dominique de Ségovie, Suéro Gomez, Michel de Uzèro et Pierre de Madrid. Paris avait trois Français, Mathieu de France, Bertrand de

(1) Saint-Luc, 19, 42, 43, 44.

Garrigue et Oderic de Normandie ; trois Espagnols, le bienheureux Mannès, Michel de Fabra et Jean de Navarre ; et de plus, l'Anglais Laurent. Dominique s'était réservé le seul Étienne de Metz pour la fondation des couvents de Rome et de Bologne. Les Frères, avant de se séparer, élurent Mathieu de France pour abbé, c'est-à-dire, pour supérieur-général de l'ordre sous l'autorité suprême de Dominique. Ce titre, qui emportait avec lui quelque chose de magnifique, à cause du grand état où s'étaient élevés les chefs d'ordre des anciennes religions, ne fut décerné que cette fois, et s'éteignit pour jamais dans la personne de Mathieu de France. On convint de donner le nom plus humble de *Maître* à celui qui serait appelé au gouvernement général des Frères Prêcheurs.

Ce partage du monde entre quelques hommes était déjà en lui-même un spectacle extraordinaire; mais il le fut davantage encore par ses circonstances. Les nouveaux apôtres partirent à pied, sans argent, dénués de toutes ressources humaines, avec la mission non seulement de prêcher, mais de fonder des couvents. Un seul d'entre eux, Jean de Navarre, refusa de se mettre en route à de telles conditions, et demanda de l'argent. Dominique voyant un Frère Prêcheur qui ne se confiait pas pour vivre à la

Providence, se prit à pleurer et se jeta aux pieds de cet enfant de peu de foi. Mais, comme il ne pouvait vaincre sa défiance envers Dieu, il ordonna qu'on lui remît douze deniers.

Quand toutes ces choses furent consommées, le 13 septembre 1217, quatre années jour pour jour après la bataille de Muret, le vieux comte Raymond rentra dans Toulouse. L'œuvre de l'abbé de Cîteaux était détruite, celle de Dieu était achevée.

CHAPITRE XI.

Quatrième voyage de saint Dominique à Rome. Fondation des couvents de Saint-Sixte et de Sainte-Sabine. Miracles qui accompagnent ces deux fondations.

Dominique ne quitta point le Languedoc immédiatement après la dispersion des Frères. On en a la preuve dans un traité qu'il conclut le 11 septembre suivant, au sujet des dîmes que Foulques lui avait précédemment accordées. Il s'agissait de savoir jusqu'où s'étendait ce droit. On convint qu'il ne serait point exigé des paroisses dont la population serait au-dessous de dix familles, et l'on choisit des arbitres pour régler toutes les difficultés qui pourraient naître à l'avenir. Cela fait, Dominique gravit à pied, selon sa coutume, les sentiers des Alpes. Il n'était accompagné que d'Étienne de Metz. L'histoire

le perd de vue jusqu'à Milan, où elle le retrouve aux portes de la Collégiale de Saint-Nazaire, demandant aux chanoines l'hospitalité. Ceux-ci le reçurent comme un des leurs, à cause de l'habit canonial dont il était revêtu.

Son premier soin, en arrivant à Rome, fut de chercher un lieu convenable pour la fondation d'un couvent. Au pied méridional du mont Cœlius, le long de la Voie Appienne, et en face des ruines gigantesques des Thermes de Caracalla, s'élevait une ancienne église dédiée à saint Sixte II, pape et martyr. Cinq autres papes, martyrs comme lui, reposaient à ses côtés dans cette sépulture. A l'un des flancs de l'église, nouvellement réédifiée, était attaché un cloître presque achevé. La solitude profonde de l'église et du cloître contrastait avec les travaux récents dont l'empreinte y était partout sensible. On voyait qu'un événement subit avait interrompu là l'exécution d'une pensée. En effet, c'était la mort d'Innocent III qui avait suspendu cette rénovation d'un lieu antique et célèbre. Le cloître avait été destiné par lui à réunir sous une même règle diverses religieuses vivant à Rome dans une trop grande liberté. Dominique, qui ignorait cette circonstance, s'empressa de demander l'église et le monastère au souverain pontife. Honorius III lui en fit la concession verbale.

En trois ou quatre mois, Dominique eut rassemblé à Saint-Sixte jusqu'à cent religieux. Une fécondité rapide et prodigieuse succédait en lui à la lenteur qui avait toujours été le caractère de sa destinée. Cet homme, qui n'avait commencé sa carrière véritable qu'à trente-cinq ans, et qui avait mis douze années à se former seize disciples, les voyait maintenant tomber à ses pieds comme les épis mûrs tombent en été sous la faucille du moissonneur. Il ne faut pas s'en étonner; c'est une loi de la grâce et de la nature, qu'une puissance long-temps comprimée agisse avec impétuosité lorsqu'elle vient à rompre ses langes ou ses digues. Il y a d'ailleurs en toutes choses un point de maturité qui en rend le succès aussi prompt qu'inévitable. Saint-Sixte, placé sur la route que suivaient autrefois les triomphateurs romains pour monter au Capitole, fut témoin pendant une année de scènes plus merveilleuses que les spectacles auxquels les généraux de Rome avaient accoutumé la Voie Appienne. En aucun lieu et en aucun temps Dominique ne manifesta davantage l'autorité que Dieu lui avait donnée sur les âmes, et jamais la nature ne lui obéit avec un empressement plus respectueux. C'est le moment triomphal de sa vie.

Il fallut d'abord achever le monastère. Pen-

dant qu'on y travaillait, Dominique reprit le cours de ses prédications dans les églises et de son enseignement au palais du pape. Sa parole lui créait chaque jour quelque nouveau disciple dont il peuplait la partie habitable du couvent ; sorti le matin avec son bâton, il revenait le soir avec sa proie, et l'édifice spirituel de Saint-Sixte s'avançait de concert avec l'édifice matériel. Le démon, jaloux de si heureux progrès, voulut en troubler la joie. Un jour que les Frères avaient conduit un architecte sous une voûte qu'il était question d'abattre ou de réparer, la voûte s'écroula et ensevelit l'ouvrier sous ses ruines. Une grande désolation s'empare des Frères assemblés autour des débris qui couvrent le corps du malheureux, ils gémissent sur l'état incertain où son âme aura été surprise, sur les bruits défavorables qui vont courir dans le peuple, et la consternation les rend long-temps incapables de conseil. Cependant Dominique arrive ; il fait retirer le corps du monceau de pierres où il était caché et brisé ; on le lui apporte ; il prie celui qui a promis de ne rien refuser à la foi, et la vie obéissant à sa prière, ranime les restes sanglans qui gisaient devant lui.

Une autre fois le procureur du couvent, Jacques de Melle, était tombé si gravement malade qu'on lui avait apporté les derniers sacrements. Les

Frères attendaient autour de son lit, protégeant de leurs prières la sortie de son âme, et tristes de perdre un homme qui leur était alors tout-à-fait nécessaire, parce que nul d'entre eux n'était aussi connu que lui à Rome. Dominique, qui voyait la peine de ses enfans, ordonne que tout le monde quitte la chambre; il ferme la porte, et seul avec le malade, il se répand en une si fervente prière, qu'elle retint la vie sur les lèvres du mourant. Il appelle ensuite les Frères, et le leur rend sain et sauf.

L'office de procureur dont était investi Jacques de Melle, consistait à pourvoir avec l'aide de la Providence aux nécessités extrêmes de Saint-Sixte. Car le couvent n'avait aucun revenu. On y vivait d'aumônes quotidiennes recueillies de rues en rues par les Frères. Un matin Jacques de Melle vint prévenir Dominique qu'il n'y avait rien à la maison pour le dîner, si ce n'est deux ou trois pains. A cette nouvelle Dominique parut ravi; il ordonna au procureur de partager le peu qu'il y avait en quarante portions, selon le nombre des religieux, et de faire sonner le repas à l'heure accoutumée. En entrant au réfectoire, chacun trouva à sa place une bouchée de pain; on récita les prières de la bénédiction avec encore plus de joie que de coutume, et l'on s'assit. Dominique était à la table priorale, les yeux du cœur levés

vers Dieu. Après un moment d'attente, d
jeunes hommes vêtus de blanc parurent au r
fectoire, et s'avançant jusqu'à la table où étu
Dominique, y déposèrent des pains qu'ils avaie
apportés dans leurs manteaux.

Le même miracle se renouvela plus tard ave
des circonstances qu'il faut entendre de la bou
che même de l'antiquité. « Lorsque les Frère
« habitaient encore auprès de l'église de Saint
« Sixte, et étaient au nombre de cent, un certai
« jour le bienheureux Dominique commanda
« Frère Jean de Calabre et à Frère Albert le Ro-
« main d'aller par la ville chercher des aumônes
« Mais ils s'y employèrent inutilement depuis le
« matin jusqu'à la troisième heure du jour. Ils re-
« venaient donc à la maison, et déjà ils atteignaient
« l'église de Sainte-Anastasie, quand une femme
« qui avait une grande dévotion à l'ordre les ren-
« contra, et voyant qu'ils ne rapportaient rien,
« leur donna un pain : je ne veux pas, leur dit-
« elle, que vous retourniez tout-à-fait à vide.
« Un peu plus loin, ils furent accostés par un
« homme qui leur demanda instamment la cha-
« rité. Ils s'excusèrent de lui donner, parce qu'ils
« n'avaient rien pour eux-mêmes. Mais l'homme
« insistant toujours davantage, ils se dirent l'un
« à l'autre : Que ferons-nous d'un pain? Donnons-
« le lui pour l'amour de Dieu. Ils lui donnèrent

donc le pain, et aussitôt ils le perdirent de vue. Or, comme ils rentraient au couvent, le pieux Père, à qui le Saint-Esprit avait déjà révélé tout ce qui s'était passé, vint à leur rencontre, et leur dit d'un air joyeux : Enfans, vous n'avez rien. Non, Père, répondirent-ils. Et ils lui racontèrent ce qui était arrivé, et comment ils avaient donné le pain au pauvre. Il leur dit : C'était un ange du Seigneur; le Seigneur saura bien nourrir les siens; allons prier. Là-dessus il entra dans l'église, et en étant sorti au bout de peu de temps, il dit aux Frères d'appeler la communauté au réfectoire. Ceux-ci lui répondirent : Mais, Père saint, comment voulez-vous que nous les appelions, puisqu'il n'y a rien à leur servir? Et ils tardaient exprès d'accomplir l'ordre qui leur avait été donné. C'est pourquoi le bienheureux Père fit venir Frère Roger, le cellerier, et lui commanda de rassembler les Frères pour le dîner, parce que le Seigneur pourvoirait à leurs besoins. On couvrit donc les tables; on posa les coupes, et à un signal donné, tout le couvent entra au réfectoire. Le bienheureux Père prononça la bénédiction, et tout le monde s'étant assis, Frère Henri le Romain commença la lecture. Cependant le bienheureux Dominique priait, les mains jointes sur la table : et voilà que tout-

« à-coup, selon qu'il l'avait promis par l'inspi-
« ration de l'Esprit-Saint, deux beaux jeunes
« hommes, ministres de la divine Providence,
« apparurent au milieu du réfectoire, portant
« des pains dans deux nappes blanches qui leur
« pendaient de l'épaule devant et derrière. Ils
« commencèrent la distribution par les rangs
« inférieurs, l'un à droite, l'autre à gauche, et
« mirent devant chaque Frère un pain entier d'une
« admirable beauté. Puis lorsqu'ils furent parve-
« nus jusqu'au bienheureux Dominique, et qu'ils
« eurent mis semblablement devant lui un pain
« entier, ils inclinèrent la tête et disparurent,
« sans qu'on ait jamais su jusqu'aujourd'hui où
« ils allaient ni d'où ils venaient. Le bienheureux
« Dominique dit aux Frères : Mes Frères, mangez
« le pain que le Seigneur vous a envoyé. Il dit
« ensuite aux Frères servants de verser du vin.
« Mais ceux-ci répondirent : Père saint, il n'y
« en a pas. Alors le bienheureux Dominique,
« plein de l'esprit de prophétie, leur dit : Allez
« au muid, et versez aux Frères le vin que le
« Seigneur leur a envoyé. Ils y allèrent, en effet,
« et trouvèrent le muid plein jusqu'au bord d'un
« vin excellent qu'ils s'empressèrent d'apporter.
« Et le bienheureux Dominique dit : Buvez, mes
« Frères, du vin que le Seigneur vous a envoyé.
« Ils mangèrent donc et burent tant qu'il leur

« plut ce jour-là, le lendemain et le surlende-
« main. Mais après le repas du troisième jour,
« il fit donner aux pauvres tout ce qui restait du
« pain et du vin, et ne voulut pas qu'on en con-
« servât davantage à la maison. Pendant ces trois
« jours personne n'était allé demander l'aumône,
« parce que le Seigneur avait envoyé du pain et
« du vin en abondance. Le bienheureux Père fit
« ensuite un très beau sermon aux Frères, pour
« les avertir de ne jamais se défier de la divine
« Providence, même dans la plus grande pénurie.
« Frère Tancrède, prieur du couvent, Frère Odon
« le Romain, Frère Henri du même lieu, Frère
« Laurent d'Angleterre, Frère Gandion et Frère
« Jean le Romain, et plusieurs autres étaient pré-
« sents à ce miracle, qu'ils racontèrent à la sœur
« Cécile et aux autres sœurs qui demeuraient
« encore au monastère de Sainte-Marie au-delà
« du Tibre. Ils leur apportèrent même de ce pain
« et de ce vin, et elles le conservèrent long-temps
« comme des reliques. Or, le Frère Albert que le
« bienheureux Dominique avait envoyé quêter
« avec un compagnon, fut l'un des deux Frères
« dont le bienheureux Dominique prédit la mort
« à Rome. L'autre était le Frère Grégoire, homme
« d'une grande beauté et d'une grâce parfaite.
« Frère Grégoire fut le premier à s'en retourner
« au Seigneur, après avoir reçu pieusement les

« sacrements. Le troisième jour d'après, Frère « Albert, ayant aussi reçu pieusemeut les sacre- « ments, s'en alla de cette prison ténébreuse au « palais du ciel (1). »

Ce récit ingénu nous fait pénétrer dans l'intérieur de la famille de Saint-Sixte, et nous transporte mieux que toutes les descriptions aux temps primitifs de l'ordre. On y voit comment s'élevaient sans or ni argent de populeux monastères; comment la foi suppléait à la fortune, et quelle exquise simplicité était en ces hommes dont plusieurs avaient habité des palais. Frère Tancrède, le prieur de Saint-Sixte, était un chevalier de grande naissance, attaché à la cour de l'empereur Frédéric II. Il se trouvait à Bologne au commencement de l'année 1218, lorsque Dominique y envoya quelques Frères, ainsi que nous le verrons en son lieu, et un jour, sans qu'il sût pourquoi, il se prit à considérer le danger que courait son salut éternel. Troublé de cette pensée subite, il adressa une prière à la sainte Vierge. La nuit suivante, la sainte Vierge lui apparut en songe et lui dit : « Entre dans mon ordre; » il s'éveilla et se rendormit. Dans ce second sommeil il vit deux hommes en habit de Frère Prêcheur, et l'un d'eux, qui était un vieillard, lui

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 3.

disait : « Tu demandes à la sainte Vierge de te « diriger dans la voie du salut; viens à nous et tu « seras sauvé (1). » Tancrède, qui ne connaissait point encore l'habit de l'ordre, crut que c'était une illusion. Il se leva le matin, et pria son hôte de le conduire à une église pour y entendre la Messe. L'hôte le conduisit à une petite église appelée Sainte-Marie-de-Mascarella, laquelle venait tout récemment d'être donnée aux Frères Prêcheurs. A peine y fut-il entré, qu'il rencontra deux Frères, dans l'un desquels il reconnut sur-le-champ le vieillard qu'il avait vu en songe. Ayant donc mis ordre à ses affaires, il prit l'habit et vint rejoindre Dominique à Rome.

Frère Henri, dont il est aussi question dans le récit de la sœur Cécile, était un jeune noble romain. Ses parents, indignés de ce qu'il s'était donné à l'ordre, avaient résolu de l'enlever. Dominique, averti de leur dessein, fit partir le jeune homme avec quelques compagnons par la Voie Nomentane. Mais les parents se mirent à sa poursuite, et arrivèrent au bord de l'Anio lorsque Henri venait de le passer. Lui, se voyant si près de tomber dans leurs mains, éleva son cœur vers Dieu, et se recommanda à sa protection par les mérites de son serviteur Dominique. Aussitôt

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. IV, ch. XIV.

les eaux du torrent grossirent à vue d'œil, et ce fut en vain que les cavaliers qui étaient à l'autre bord essayèrent de le franchir. Henri revint tranquillement à Saint-Sixte après qu'ils se furent retirés.

Frère Laurent d'Angleterre, autre témoin du miracle des pains, était le même que Dominique avait envoyé à Paris lors de la dispersion des Frères. Il en était revenu depuis peu avec Jean de Navarre. Deux autres Frères, Dominique de Ségovie et Michel de Uzèro, étaient aussi revenus d'Espagne sans avoir rien fait.

Cependant Honorius III avait repris le dessein de son prédécesseur, de réunir dans un seul monastère, sous une même règle, les religieuses éparses en divers couvents de Rome, et il en fit part à Dominique, comme à l'homme qui pouvait le mieux conduire cette œuvre difficile à sa fin. Dominique accepta d'autant plus volontiers la proposition du pape, que c'était un moyen de restituer Saint-Sixte à sa destination primitive, tout en y fondant une communauté de religieuses dominicaines sur le modèle de Notre-Dame de Prouille. Il demanda seulement que des Cardinaux lui fussent adjoints, pour couvrir sa faiblesse de leur autorité. Le pape lui en désigna trois : Ugolin, évêque d'Ostie, Étienne de Fosseneuve, du titre des Saints-Apôtres, et Nicolas, évêque de Tusculum. Et en échange de l'habita-

tion de Saint-Sixte, il lui donna l'église et le monastère de Sainte-Sabine au Mont-Aventin, à côté de son propre palais. On faisait donc à la fois des préparatifs à Sainte-Sabine et à Saint-Sixte, à l'un pour y recevoir les Sœurs, à l'autre pour y transporter les Frères.

Dominique, occupé de ce double soin, ne laissait pas de continuer ses prédications. Un jour qu'il devait prêcher à Saint-Marc, une femme qui avait son enfant malade quitta tout pour venir l'entendre. Au sortir du sermon, elle trouva l'enfant sans vie. Son espérance fut aussi prompte que sa douleur. Elle prend avec elle une servante pour porter l'enfant, et marche tout éperdue vers Saint-Sixte sans se donner le temps de répandre une larme. Lorsqu'on entrait dans la cour de Saint-Sixte par la Voie Appienne, on avait à sa gauche l'église et le monastère, et en face de soi la porte d'une chambre basse et isolée qu'on appelait le chapitre. Dominique était debout à cette porte lorsque la malheureuse mère arriva dans la cour. Elle va droit à lui, saisit l'enfant, le met aux pieds du saint, et avec des regards et des prières elle lui redemande son fils. Dominique se retire un moment dans l'intérieur du chapitre, revient au seuil, fait le signe de la croix sur l'enfant, se baisse pour lui prendre la main, le relève vivant, et le rend à

sa mère en lui ordonnant de cacher à tout le monde ce qui venait de se passer. Mais la nouvelle s'en répandit à Rome incontinent. Le pape voulait que ce miracle fût publié dans toutes les églises du haut de la chaire; Dominique s'y opposa, en menaçant de passer chez les infidèles et de quitter Rome pour jamais. Le bruit ne fut pas moins grand. La vénération qu'on avait déjà pour lui fut à son comble. Partout où il se montrait, il était suivi des grands et du peuple comme un ange de Dieu; on s'estimait heureux de le toucher; on lui coupait des morceaux de sa chape pour en faire des reliques, de sorte qu'à peine lui venait-elle aux genoux. Quelquefois les Frères s'opposaient à ce qu'on coupât ainsi ses vêtements; mais lui leur disait : « Laissez-les faire puisque c'est leur dévotion (1). » Or, Frère Tancrède, Frère Odon, Frère Henri, Frère Grégoire, Frère Albert et plusieurs autres étaient présents à ce miracle.

Quelque éclatante que fût la sainteté de Dominique, elle n'aplanissait pas toutes les difficultés que rencontrait la réunion des religieuses romaines à Saint-Sixte. La plupart refusaient de sacrifier la liberté qu'elles avaient eue jusque-là de sortir du cloître et de visiter leurs parents.

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 6.

Mais Dieu vint au secours de son serviteur. Il y avait à Rome un monastère de filles appelé Sainte-Marie au-delà du Tibre, à cause de sa situation; on y conservait une des images de la sainte Vierge attribuées par la tradition au pinceau de saint Luc. Celle-là était célèbre et vénérée du peuple, parce que le pape saint Grégoire-le-Grand avait arrêté le fléau de la peste en la portant en procession dans la ville. On croyait aussi que le pape Sergius III l'ayant placée dans la basilique de Saint-Jean-de-Latran, elle était revenue d'elle-même à son ancienne demeure. L'abbesse de ce monastère et toutes les religieuses, excepté une, s'offrirent volontairement à Dominique et firent profession d'obéissance entre ses mains, à cette seule condition, qu'elles apporteraient avec elles l'image de la sainte Vierge, et que si l'image quittait Saint-Sixte d'elle-même pour retourner à son église primitive, leur vœu d'obéissance serait annulé. Dominique accepta la condition, et en vertu de l'autorité qu'elles venaient de lui donner, il leur défendit de franchir désormais le seuil de leur couvent. Ces filles étaient de la première noblesse de Rome. Lorsque leurs parents surent à quoi elles s'étaient engagées et tout ce nouveau dessein de réformation, ils vinrent à Sainte-Marie pour les dissuader d'accomplir ce qu'elles

avaient promis. Aveuglés par la passion, ils traitaient Dominique d'inconnu et d'aventurier. Leurs discours ébranlèrent le courage des religieuses; plusieurs se repentirent du vœu qu'elles avaient fait. Dominique, qui en fut intérieurement averti, vint un matin les voir, et après avoir célébré la Messe et prononcé un sermon, il leur dit : « Je sais, mes filles, que vous avez du regret « de votre résolution, et que vous voulez mettre le « pied hors de la voie du Seigneur. Que celles-là « donc qui demeurent fidèles fassent de nouveau « profession dans mes mains (1). » Alors toutes ensemble, l'abbesse à leur tête, renouvelèrent l'acte qui les dépouillait de leur liberté. Dominique prit les clefs du couvent, et y établit des Frères convers pour le garder nuit et jour, avec défense aux Sœurs de parler désormais à qui que ce fût sans témoin.

Les choses en étant là, les cardinaux Ugolin, Étienne de Fosseneuve et Nicolas se réunirent à Saint-Sixte le jour des Cendres de l'an 1218, c'est-à-dire, le 28 février, Pâques tombant cette année le 15 avril. L'abbesse de Sainte-Marie du Tibre s'y rendit de son côté avec ses religieuses, pour résigner solennellement son office et céder à Dominique et aux Frères tous les

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 13.

droits du couvent. « Comme donc le bienheu-
« reux Dominique était assis avec les cardinaux,
« l'abbesse et ses filles étant présentes, voilà
« qu'un homme entre en s'arrachant les che-
« veux et en poussant de grands cris. On lui
« demande ce qu'il a, il répond : C'est le neveu de
« monseigneur Étienne qui vient de tomber de
« cheval et de se tuer! Or, le jeune homme s'ap-
« pelait Napoléon. Son oncle, en l'entendant
« nommer, se pencha défaillant sur la poitrine
« du bienheureux Dominique. On le soutint; le
« bienheureux Dominique se leva, lui jeta de
« l'eau bénite, et le laissant dans les bras des
« autres courut à l'endroit où le corps du jeune
« homme était gisant, tout brisé et horriblement
« déchiré. Il ordonna qu'on le transportât dans
« une chambre séparée, et qu'on l'y enfermât.
« Puis il dit à Frère Tancrède et aux autres
« Frères de tout préparer pour la Messe. Le bien-
« heureux Dominique, les cardinaux, les Frères,
« l'abbesse et les religieuses allèrent donc au
« lieu où était l'autel, et le bienheureux Domi-
« nique célébra avec une grande abondance de
« larmes. Mais lorsqu'il fut arrivé à l'élévation
« du corps du Seigneur, et qu'il le tenait en haut
« dans ses mains, selon la coutume, lui-même
« fut élevé de terre d'une coudée, tous le voyant
« et en étant dans la stupeur. La Messe achevée,

« il retourna au corps du défunt, lui, les cardi-
« naux, l'abbesse, les Sœurs et tout le monde
« qui se trouvait là, et lorsqu'il fut auprès du
« corps, il en arrangea les membres l'un après
« l'autre de sa main très sainte; ensuite il se
« prosterna à terre en priant et pleurant. Trois
« fois il toucha le visage et les membres du dé-
« funt pour les remettre en leur lieu, et trois fois
« il se prosterna. Lorsqu'il se fut relevé pour la
« troisième fois, il fit le signe de la croix sur
« le mort, et debout du côté où était la tête, les
« mains tendues vers le ciel, son corps au-dessus
« de terre de plus d'une coudée, il cria à haute
« voix : O jeune homme Napoléon, je te dis au
« nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, lève-toi !
« Aussitôt, à la vue de tous ceux qu'un si éton-
« nant spectacle avait attirés, le jeune homme
« se leva sain et sauf, et dit au bienheureux
« Dominique : Père, donnez-moi à manger. Le
« bienheureux Dominique lui donna à manger
« et à boire, et le rendit joyeux et sans aucune
« trace de blessure au cardinal son oncle (1). »

Quatre jours après, au premier dimanche de carême, les religieuses de Sainte-Marie au-delà du Tibre, d'autres religieuses du monastère de Sainte-Bibiane et de divers couvents, et quelques

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 2.

femmes du monde, entrèrent à Saint-Sixte, où saint Dominique leur donna l'habit de l'ordre. Elles étaient, toutes ensemble, au nombre de quarante-quatre. Il y avait parmi elles une sœur de Sainte-Marie au-delà du Tibre, âgée de dix-sept ans, et appelée Cécile. C'est à elle que nous devons de connaître les principaux traits de la vie du saint patriarche à cette époque. Elle nous les a conservés dans un mémoire écrit sous sa dictée, qui est un chef-d'œuvre de narration simple et vraie.

La nuit du même jour où les religieuses entrèrent à Saint-Sixte, l'image de Sainte-Marie au-delà du Tibre y fut transférée. On avait choisi la nuit parce que les Romains s'opposaient à ce déplacement. Dominique, accompagné des cardinaux Étienne et Nicolas, précédé et suivi de beaucoup de gens qui tenaient des flambeaux, portait l'image sur ses épaules. Tout le monde était pieds-nus. Les religieuses en prières et pieds-nus, attendaient l'image à Saint-Sixte, où elle fut heureusement inaugurée dans l'église.

Tous ces faits, en y comprenant le voyage de France à Rome, s'étaient accomplis dans l'espace de cinq à six mois, du 11 septembre 1217 au commencement de mars de l'année suivante. Et cependant, malgré tant d'occupations et de devoirs, Dominique trouvait encore le temps de

se livrer à des œuvres particulières de charité. Il allait souvent visiter les *recluses*, c'est-à-dire, des femmes qui s'étaient volontairement enfermées dans des trous de muraille pour n'en sortir jamais. Il y en avait çà et là par la ville, aux flancs déserts du mont Palatin, au fond des vieilles tours de guerre, aux arches rompues des aqueducs, sentinelles de l'éternité placées sur des ruines. Dominique les visitait au coucher du soleil; il leur portait dans son cœur un reste de forces qu'il avait mis en réserve pour elles; après avoir parlé à la foule, il allait parler à la solitude. Une de ces recluses, appelée Lucia, qui habitait derrière l'église de Sainte Anastasie, sur le chemin de Saint-Sixte, avait un bras rongé jusqu'à l'os par un mal cruel et dévorant. Dominique la guérit un soir par une simple bénédiction. Une autre, dont la poitrine était mangée des vers, avait sa loge dans une tour voisine de la porte de Saint-Jean-de-Latran. Dominique la confessait et lui apportait de temps en temps la sainte Eucharistie. Une fois il lui demanda de voir un des vers qui la tourmentaient, et qu'elle gardait avec amour dans son sein, comme des hôtes envoyés par la Providence. Bona, c'était son nom, consentit au désir de Dominique. Mais le ver se changea en une pierre précieuse dans la main du thaumaturge, et la poitrine de

Bona se trouva pure comme celle d'un enfant.

Dominique était alors dans la splendeur de la maturité. Son corps, aussi bien que son âme, avait atteint ce terme de la vie où la vieillesse n'est encore qu'une perfection et une grâce de la vigueur. « Sa stature était médiocre, sa taille « maigre, son visage beau et un peu coloré par « le sang, ses cheveux et sa barbe d'un blond « assez vif, ses yeux beaux. Il lui sortait du front « et d'entre les cils une certaine lumière ra- « dieuse qui attirait le respect et l'amour. Il était « toujours joyeux et agréable, excepté quand il « était mu à compassion par quelque affliction « du prochain. Il avait les mains longues et « belles, une grande voix noble et sonore. Il ne « fut jamais chauve, et il avait sa couronne reli- « gieuse tout entière, semée de rares cheveux « blancs (1). »

C'est ainsi que le dépeint sœur Cécile, qui l'avait connu dans ces temps héroïques de Saint-Sixte et de Sainte-Sabine.

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 14.

CHAPITRE XII.

Séjour de saint Dominique à Sainte-Sabine. Saint Hyacinthe et le bienheureux Ceslas entrent dans l'ordre. Onction du bienheureux Réginald par la sainte Vierge.

L'église de Sainte-Sabine, près de laquelle habitaient les Frères depuis qu'ils avaient quitté Saint-Sixte, était bâtie sur le mont Aventin. Une vieille inscription atteste qu'elle avait été fondée sous le pontificat de Célestin Ier, au commencement du cinquième siècle, par un prêtre d'Illyrie appelé Pierre. Ses murs se dressaient à l'endroit le plus élevé et le plus abrupt du mont, au-dessus de l'étroit rivage où le Tibre murmure en fuyant de Rome, et en heurtant de ses flots les débris du pont qu'Horatius Coclès défendit contre Porsenna. Deux rangs de colonnes antiques, supportant un toit sans déguisement,

partageaient l'église en trois nefs, terminées chacune par un autel. C'était la basilique primitive dans toute la gloire de sa simplicité. Les reliques de Sainte-Sabine, qui avait souffert la mort pour Jésus-Christ au temps d'Adrien, reposaient sous l'autel principal, aussi proche du lieu de son martyre qu'avait pu le permettre la tradition. D'autres ossements précieux brillaient à côté des siens. L'église touchait au palais des Sabelli, occupé alors par Honorius III, et d'où avait été datée la bulle qui approuvait l'ordre des Frères Prêcheurs. Des fenêtres de cette habitation, dont une partie venait d'être cédée à Dominique, l'œil plongeait sur l'intérieur de Rome et s'arrêtait aux collines du Vatican. Deux rampes sinueuses conduisaient à la ville : l'une tombant sur le Tibre, l'autre à l'un des angles du mont Palatin, près de l'église de Sainte-Anastasie. C'était cette voie que suivait Dominique pour aller de Sainte-Sabine à Saint-Sixte. Nul sentier, sur la terre, ne conserve davantage la trace de ses pas. Presque chaque jour, pendant plus de six mois, il en descendit ou en remonta la pente, portant d'un couvent à l'autre l'ardeur de sa charité.

Quand le voyageur entre à Sainte-Sabine, demeurée jusqu'aujourd'hui l'un des chefs-d'œuvre de Rome, et qu'il en visite avec soin

les pieuses nefs, il remarque dans une chapelle latérale des fresques antiques. L'une d'elles représente Dominique revêtant de l'habit de Frère Prêcheur un jeune homme agenouillé devant lui, pendant qu'un autre jeune homme est étendu par terre; le visage de l'un et de l'autre est caché au spectateur, et tous les deux pourtant lui causent de l'émotion. Ces deux jeunes gens sont deux Polonais, Hyacinthe et Ceslas Odrowaz. Ils avaient accompagné à Rome leur oncle Yve Odrowaz, évêque élu de Cracovie, et conduits probablement à Saint-Sixte par le cardinal Ugolin, ancien condisciple d'Yve à l'université de Paris, ils avaient assisté à la résurrection du jeune Napoléon. L'évêque avait aussitôt prié Dominique de lui donner quelques Frères Prêcheurs pour les emmener avec lui en Pologne. Le saint lui objecta qu'il n'en avait aucun qui fût initié à la langue et aux mœurs polonaises, et que si quelqu'un de sa suite voulait prendre l'habit, ce serait le meilleur moyen de propager l'ordre en Pologne et dans les contrées du Nord. Hyacinthe et Ceslas s'offrirent alors de leur propre mouvement. On croit qu'ils étaient frères, et ils est hors de doute qu'ils appartenaient à la même famille. Leur cœur se ressemblait comme leur sang. Consacrés tous les deux à Jésus-Christ par le sacerdoce, ils avaient ho-

noré leur maître aux yeux de leur patrie, et la jeunesse ne paraissait en eux qu'une vertu de plus. Hyacinthe était chanoine de l'église de Cracovie, Ceslas préfet ou prévôt de l'église de Sandomir. Ils prirent ensemble l'habit à Sainte-Sabine, de concert avec deux autres compagnons de leur voyage, connus dans l'histoire dominicaine sous le nom d'Henri-le-Morave et d'Herman-le-Teutonique. La Pologne et l'Allemagne, seuls pays de l'Europe qui n'eussent point encore donné de leurs fils à l'ordre des Frères Prêcheurs, lui apportèrent ce jour-là leur tribut, sur cette colline mystérieuse que les Romains n'avaient point comprise dans leur enceinte sacrée, et dont le nom signifie *séjour d'oiseaux* (1).

Que les voies de Dieu sont grandes et simples! Ugolin Conti d'Italie et Yve Odrowaz de Pologne se rencontrent à l'université de Paris. Ils y passent ensemble quelques jours de leur jeunesse; puis le temps, qui confirme ou qui brise l'amitié comme toutes choses, met entre leurs cœurs l'abîme de plus de quarante ans. Yve, promu à l'épiscopat, est obligé de se rendre à Rome; il y retrouve sous la pourpre l'ami de ses anciennes années. Le cardinal conduit un jour

(1) Diraram nidis domus opportuna volucrum.
VIRG., *Æn.*, lib. VIII.

son hôte à l'église de Saint-Sixte, pour lui faire connaître un homme dont le nom n'était jamais parvenu jusqu'à lui, et ce jour-là même, la vertu de cet homme éclate à l'improviste par l'acte le plus élevé de la puissance, par un acte de souveraineté sur la vie et sur la mort. Yve, subjugué, demande à Dominique quelques uns de ses Frères, sans se douter qu'il n'était venu autrefois à Paris et maintenant à Rome, que pour amener à Dominique quatre nobles enfants du Septentrion, prédestinés de Dieu à semer des couvents de Frères Prêcheurs en Allemagne, en Pologne, en Prusse, et jusqu'au cœur de la Russie.

Hyacinthe et ses compagnons ne demeurèrent que peu de temps à Sainte-Sabine. Dès qu'ils furent suffisamment instruits des règles de l'ordre, ils partirent avec l'évêque de Cracovie. En passant à Friesach, ville de l'ancienne Norique, entre la Drave et le Murh, ils furent poussés par l'Esprit-Saint à y annoncer la parole de Dieu. Leur prédication remua ce pays de fond en comble. Animés par le succès, la pensée leur vint d'y ériger un couvent. Ils y réussirent en six mois, et le laissèrent sous la direction d'Herman-le-Teutonique, peuplé déjà d'un grand nombre d'habitants. De retour à Cracovie, l'évêque leur donna, pour en faire un couvent, une maison de bois qui dépendait de l'évêché. Ce

furent là les prémices de l'ordre dans les régions septentrionales. Ceslas fonda les couvents de Prague et de Breslau, et Hyacinthe, avant de mourir, planta jusque dans Kiow les tentes dominicaines sous les yeux des schismatiques grecs et au bruit des invasions tartares.

Le Midi et le Nord semblaient combattre à qui enverrait à Dominique de plus grands ouvriers. Il y avait en France un docteur célèbre appelé Reginald, qui avait enseigné le droit canonique à Paris pendant cinq années, et qui était doyen du chapitre de Saint-Aignan d'Orléans. L'an 1218, il vint à Rome au tombeau des saints Apôtres, se proposant de passer ensuite à Jérusalem pour y vénérer le tombeau du Seigneur. Mais ce double pélerinage n'était, dans son intention, que le prélude d'un nouveau genre de vie qu'il avait résolu d'embrasser. « Dieu lui avait inspiré le désir « d'abandonner toutes choses pour la prédication « de l'Évangile, et il se préparait à ce ministère, « sans savoir encore de quelle façon le remplir. « Car il ignorait qu'un ordre de prédicateurs eût « été institué. Or, il arriva que dans un entretien « confidentiel avec un cardinal il lui ouvrit son « cœur à ce sujet, lui disant qu'il pensait à tout « quitter pour prêcher Jésus-Christ çà et là dans « un état de pauvreté volontaire. Alors le cardi- « nal lui dit : Voilà justement qu'un ordre vient

« de s'élever, qui a pour but d'unir la pratique
« de la pauvreté à l'office de la prédication, et
« nous avons dans la ville le maître du nouvel
« ordre qui y annonce lui-même la parole de
« Dieu. Ayant ouï cela, maître Reginald s'em-
« pressa de chercher le bienheureux Dominique
« et de lui révéler le secret de son âme. La vue
« du saint et la grâce de ses discours le sédui-
« sirent; il résolut dès lors d'entrer dans l'ordre.
« Mais l'adversité, qui est l'épreuve de tous les
« saints projets, ne tarda pas de s'en prendre au
« sien. Il tomba si gravement malade, que la
« nature paraissait succomber sous les assauts
« de la mort, et que les médecins désespéraient
« de le sauver. Le bienheureux Dominique,
« affligé de perdre un enfant dont il n'avait pas
« même joui, se tourna vers la divine miséri-
« corde avec importunité, la suppliant, ainsi
« qu'il l'a raconté lui-même aux Frères, de ne
« pas lui ravir un fils qui était plutôt conçu que
« né, et de lui en accorder la vie au moins pour
« un peu de temps. Pendant qu'il priait ainsi,
« la bienheureuse Vierge Marie, mère de Dieu et
« maîtresse du monde, accompagnée de deux
« jeunes filles d'une beauté sans mesure, appa-
« rut à maître Reginald éveillé et consumé par
« l'ardeur de la fièvre, et il entendit cette reine
« du ciel qui lui disait : Demande-moi ce que tu

« veux, et je te le donnerai. Comme il délibérait
« en lui-même, une des jeunes filles qui accom-
« pagnaient la bienheureuse Vierge lui suggéra
« de ne rien demander, mais de s'en remettre à
« la volonté de la reine des miséricordes, ce
« qu'il agréa volontiers. Alors celle-ci, étendant
« sa main virginale, lui fit une onction sur les
« yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les
« mains, les reins et les pieds, et elle pronon-
« çait en même temps certaines paroles appro-
« priées à chaque onction. Je n'ai pu connaître
« que les paroles relatives à l'onction des reins
« et des pieds. Elle disait donc en touchant les
« reins : Que tes reins soient ceints du cordon de
« la chasteté ; et en touchant les pieds : J'oins tes
« pieds pour la prédication de l'Évangile de paix.
« Elle lui montra ensuite l'habit des Frères Prê-
« cheurs, en lui disant : Voici l'habit de ton
« ordre ; et elle disparut à ses yeux. Reginald se
« trouva aussiôt guéri, oint qu'il avait été par
« la mère de celui qui a le secret de tout salut.
« Le lendemain matin, quand Dominique vint le
« voir et lui eut demandé familièrement de ses
« nouvelles, il répondit qu'il n'avait plus au-
« cun mal, et lui raconta la vision. Tous deux en
« rendirent ensemble et dévotement, comme je
« le crois, des actions de grâces au Dieu qui
« frappe et qui guérit, qui blesse et qui panse les

« blessures. Les médecins admirèrent un retour « à la vie si subit et inespéré, ne sachant pas la « main qui avait donné le remède (1). »

Trois jours après, Reginald étant assis avec Dominique et un religieux de l'ordre des Hospitaliers, l'onction miraculeuse fut renouvelée sur lui en leur présence, comme si l'auguste mère de Dieu eût attaché à cet acte une importance considérable, et qu'elle eût tenu à l'accomplir devant témoins. En effet, Reginald n'était ici que le représentant de l'ordre des Frères Prêcheurs, et la reine du ciel et de la terre contractait alliance en sa personne avec l'ordre entier. Le Rosaire avait été le premier signe de cette alliance, et comme le joyau de l'ordre à son baptême; l'onction de Reginald, indice de virilité et de confirmation, devait aussi avoir un signe durable et commémoratif. C'est pourquoi la bienheureuse Vierge, en présentant au nouveau Frère l'habit de l'ordre, ne le lui présenta pas tel qu'on le portait alors, mais avec un changement remarquable qu'il est nécessaire d'expliquer.

Nous avons dit que Dominique, long-temps chanoine d'Osma, avait continué en France d'en porter l'habit, et l'avait adopté pour le costume

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 27.

de son ordre. Cet habit consistait en une tunique de laine blanche recouverte d'un surplis de lin, l'un et l'autre enveloppés d'une chape et d'un capuce de laine noire. Or, dans le vêtement que la sainte Vierge montra à Reginald, le surplis de lin était remplacé par un scapulaire de laine blanche, c'est-à-dire, par une simple bande d'étoffe destinée à couvrir les épaules et la poitrine en descendant des deux côtés jusqu'aux genoux. Ce vêtement n'était pas nouveau. Il en est question dans la vie des religieux de l'Orient, qui l'avaient sans doute adopté pour complément de la tunique, lorsque le travail ou la chaleur les contraignait de se dépouiller du manteau. Né au désert d'un sentiment de pudeur, tombant comme un voile sur le cœur de l'homme, le scapulaire était devenu dans la tradition chrétienne le symbole de la pureté, et par conséquent l'habit de Marie, la reine des vierges. En même temps donc qu'en la personne de Reginald, Marie ceignait les reins de l'ordre du *cordon de la chasteté*, et préparait ses pieds à la *prédication de l'Évangile de paix*, elle lui donnait dans le scapulaire le signe extérieur de cette vertu des anges, sans laquelle il est impossible de sentir et d'annoncer les choses célestes.

Après ce grand événement, l'un des plus fameux de l'antiquité dominicaine, Reginald partit

pour la Terre-Sainte d'où nous le verrons revenir un jour, et l'ordre quitta le surplis de lin pour le scapulaire de laine, devenu la partie principale et caractéristique de son habillement. Lorsque le Frère Prêcheur fait profession, son scapulaire seul est béni par le prieur qui reçoit ses vœux, et en aucun cas il ne peut sortir de sa cellule sans en être revêtu, même pour aller au tombeau.

La sainte Vierge manifesta d'une autre manière encore, à la même époque, la tendresse maternelle qu'elle portait à l'ordre. « Un soir « que Dominique était resté dans l'église à prier, « il en sortit à l'heure de minuit, et entra dans « le corridor où les Frères avaient leurs cellules « et dormaient. Lorsqu'il eut achevé ce qu'il était « venu faire, il se mit de nouveau à prier à « l'une des extrémités du corridor, et regardant « par hasard à l'autre bout, il vit s'avancer trois « femmes, dont l'une, qui était au milieu, pa- « raissait la plus belle et la plus vénérable. Ses « compagnes portaient, l'une un vase magni- « fique, l'autre un aspersoir qu'elle présentait à « sa maîtresse. Celle-ci aspergeait les Frères et « faisait sur eux le signe de la croix. Mais lors- « qu'elle fut arrivée devant un certain Frère, « elle passa sans le bénir. Dominique ayant re- « marqué quel était ce Frère, alla au devant de

« la femme qui bénissait, et qui était déjà au
« milieu du corridor, près de la lampe suspendue
« en cet endroit. Il se prosterna à ses pieds, et,
« quoiqu'il l'eût déjà reconnue, il la supplia de
« lui dire qui elle était. En ce temps-là, cette
« belle et dévote antienne le *Salve Regina* ne se
« chantait point dans le couvent des Frères et des
« Sœurs de Rome; elle y était seulement récitée
« à genoux après complies. La femme qui bénis-
« sait répondit donc au bienheureux Dominique :
« Je suis celle que vous invoquez tous les soirs,
« et lorsque vous dites : *Eia ergo advocata nostra*,
« je me prosterne devant mon fils pour la con-
« servation de cet ordre. Alors le bienheureux Do-
« minique s'informa qui étaient ces deux jeunes
« filles dont elle était accompagnée. A quoi la
« bienheureuse Vierge répondit : L'une est Cécile,
« l'autre Catherine. Le bienheureux Dominique
« demanda encore pourquoi elle avait passé l'un
« des Frères sans le bénir, et il lui fut répondu :
« Parce qu'il n'était pas dans une posture conve-
« nable. Et ayant achevé sa ronde, aspergé et
« béni le reste des Frères, elle disparut. Or, le
« bienheureux Dominique retourna prier au lieu
« où il était auparavant, et à peine commençait-
« il à prier, qu'il fut ravi en esprit jusqu'à Dieu.
« Il vit le Seigneur ayant à sa droite la bienheu-
« reuse Vierge, et il lui semblait que Notre-Dame

« était vêtue d'une chape de couleur de saphir.
« Et regardant tout autour de lui, il voyait de-
« vant Dieu des religieux de tous les ordres,
« mais il n'en voyait aucun du sien. Il se prit
« donc à pleurer amèrement, et il n'osait s'ap-
« procher du Seigneur ni de sa mère. Notre-
« Dame lui fit signe avec la main de venir. Mais
« il n'osa point s'approcher jusqu'à ce que le Sei-
« gneur lui eût fait signe à son tour. Il vint alors,
« et se prosterna devant eux en pleurant amère-
« ment. Le Seigneur lui dit de se lever, et
« lorsqu'il fut levé, le Seigneur lui dit : Pour-
« quoi pleures-tu si amèrement? Il répondit : Je
« pleure parce que je vois ici des religieux de
« tous les ordres, et que je ne vois personne du
« mien. Et le Seigneur lui dit : Veux-tu voir ton
« ordre? Il répondit en tremblant : Oui, Sei-
« gneur. Le Seigneur posa la main sur l'épaule
« de la bienheureuse Vierge, et il dit au bien-
« heureux Dominique : J'ai confié ton ordre à ma
« mère. Il dit ensuite : Veux-tu absolument voir
« ton ordre? Il répondit : Oui, Seigneur. A ce
« moment, la bienheureuse Vierge ouvrit la
« chape dont elle paraissait revêtue, et l'éten-
« dant sous les yeux du bienheureux Dominique,
« de telle sorte qu'elle couvrait de son immensité
« toute la céleste patrie, il vit sous elle une
« multitude de ses Frères. Le bienheureux

« Dominique se prosterna pour rendre grâces à « Dieu et à la bienheureuse Marie, sa mère, et « la vision disparut; il revint à lui-même et « sonna la cloche des matines. Lorsque les ma- « tines furent terminées, il convoqua les Frères « au chapitre, où il leur fit un beau discours sur « l'amour et la vénération qu'ils devaient avoir « pour la bienheureuse Vierge, et il leur rap- « porta entre autres choses cette vision. A l'issue « du chapitre, il prit en particulier le Frère que « la bienheureuse Vierge n'avait point béni, et « lui demanda avec douceur s'il ne lui avait « point caché quelque péché secret; car ce même « Frère avait fait au bienheureux Dominique « une confession générale. Il répondit : Père « saint, je n'ai rien sur la conscience, si ce n'est « que cette nuit, en m'éveillant, je me suis trouvé « au lit sans aucun vêtement. Le bienheureux « Dominique lui-même raconta cette vision à la « Sœur Cécile et aux autres Sœurs de Saint-Sixte, « comme si elle fût arrivée à un autre ; mais les « Frères qui étaient présents faisaient signe aux « Sœurs que c'était à lui-même qu'elle était arri- « vée. Ce fut à cette occasion que le bienheureux « Dominique ordonna que les Frères, partout où « ils coucheraient, couchassent avec une cein- « ture et les pieds chaussés (1). »

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 7.

Le second dimanche de carême qui suivit la translation des Sœurs à Saint-Sixte, Dominique leur fit une prédication solennelle dans l'église, en présence d'un grand concours de peuple, et il chassa le démon du corps d'une femme qui troublait l'assemblée par ses cris. Une autre fois, s'étant présenté au tour du monastère sans être attendu, il demanda à la tourière comment se portaient les sœurs Théodora, Thédrana et Nimpha, et sur la réponse qu'elles avaient la fièvre, il dit à la tourière : « Allez les avertir de ma « part que je leur ordonne de ne plus avoir la « fièvre (1). » La tourière y alla en effet, et dès qu'elle leur eut intimé l'ordre du saint, elles se trouvèrent guéries.

« C'était l'habitude constante du vénérable Père « d'employer tout le jour à gagner des âmes, soit « par d'assidues prédications, soit en confessant, « soit par d'autres œuvres de charité. Le soir, il « venait auprès des Sœurs, et leur faisait en pré- « sence des Frères un discours ou une conférence « sur les devoirs de l'ordre; car elles n'eurent « point d'autre maître qui les en instruisit. Or, « un soir, il tarda plus que de coutume à venir, « et les Sœurs croyant qu'il ne viendrait pas, « avaient déjà quitté la prière et étaient ren-

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 9.

« trées dans leurs cellules. Mais voilà que tout
« d'un coup les Frères sonnent la petite cloche
« qui donnait le signal aux Sœurs lorsque le bien-
« heureux Père venait les voir. Elles se hâtèrent
« de se rendre toutes à l'église, et la grille ayant
« été ouverte, elles le trouvèrent qui était déjà
« assis avec les Frères, et qui les attendait. Le
« bienheureux Dominique leur dit : Mes filles,
« j'arrive de la pêche, et le Seigneur m'a envoyé
« un grand poisson. Il disait cela de Frère Gaudion
« qu'il avait reçu dans l'ordre, et qui était le fils
« unique d'un certain seigneur Alexandre, ci-
« toyen romain et homme magnifique. Il leur
« fit ensuite une grande conférence qui leur
« causa beaucoup de consolation. Après quoi il
« leur dit : Ce sera une bonne chose, mes filles,
« que nous buvions un peu. Et appelant Frère
« Roger, le cellerier, il lui ordonna d'aller cher-
« cher du vin et une coupe. Le Frère les ayant
« apportés, le bienheureux Dominique lui dit de
« remplir la coupe jusqu'au bord. Ensuite il la
« bénit, en but le premier, et après lui tous les
« Frères qui étaient présents. Or, ils étaient au
« nombre de vingt-cinq, tant clercs que laïques,
« et ils burent tant qu'il leur plut, sans que la
« coupe fût diminuée. Quand ils eurent tous bu,
« le bienheureux Dominique dit : Je veux que
« toutes mes filles boivent aussi. Et appelant

« la Sœur Nubia, il lui dit : Allez au tour, pre-
« nez la coupe, et donnez à boire à toutes les
« Sœurs. Elle y alla avec une compagne, et prit
« la coupe pleine jusqu'au bord, dont pas une
« goutte ne se répandit. La prieure but la pre-
« mière, ensuite toutes les Sœurs, tant qu'elles
« voulurent, et le bienheureux Père leur répétait
« souvent : Buvez à votre aise, mes filles. Elles
« étaient alors au nombre de cent quatre, qui
« burent toutes et tant qu'il leur plut, et néan-
« moins la coupe demeura pleine, comme si
« l'on n'eût fait que d'y verser le vin, et lors-
« qu'elle fut rapportée, elle était pleine jusqu'au
« bord. Cela fait, le bienheureux Dominique
« dit : Le Seigneur veut que j'aille à Sainte-Sa-
« bine. Mais, Frère Tancrède, prieur des Frères,
« et Frère Odon, prieur des Sœurs, et tous les
« Frères, et la prieure avec les Sœurs s'efforçaient de le retenir en lui disant : Père saint,
« l'heure est passée, il est près de minuit, et il
« n'est pas expédient que vous vous retiriez. Lui
« cependant refusait d'acquiescer à leurs prières,
« et disait : Le Seigneur veut absolument que
« je parte, il enverra son ange avec nous. Il
« prit donc pour compagnons Frère Tancrède,
« prieur des Frères, et Frère Odon, prieur des
« Sœurs, et se mit en chemin. Arrivés à la
« porte de l'église pour sortir, voilà que,

« selon la promesse du bienheureux Dominique,
« un jeune homme d'une grande beauté s'offrit à
« eux, tenant un bâton à la main et comme prêt
« à marcher. Alors le bienheureux Dominique
« fit passer devant lui ses compagnons, le jeune
« homme était en tête et lui le dernier, et ils par-
« vinrent ainsi à la porte de l'église de Sainte-
« Sabine qu'ils trouvèrent fermée. Le jeune
« homme qui les précédait s'appuya sur un côté
« de la porte, et elle s'ouvrit aussitôt; il entra
« le premier, ensuite les Frères, et après eux le
« bienheureux Dominique. Puis le jeune homme
« sortit, et la porte se referma. Frère Tancrède
« dit au bienheureux Dominique : Père saint,
« qui est ce jeune homme venu avec nous? Il ré-
« pondit : Mon fils, c'est un ange du Seigneur,
« que le Seigneur a envoyé pour nous garder.
« Les matines sonnèrent cependant, et les Frères
« descendirent au chœur, surpris d'y voir le
« bienheureux Dominique avec ses compagnons,
« et inquiets de savoir comment il était entré les
« portes closes. Or, il y avait au couvent un
« jeune novice, citoyen romain, nommé Frère
« Jacques, qui, ébranlé par une violente tenta-
« tion, avait résolu de quitter l'ordre après ma-
« tines, lorsqu'on ouvrirait les portes de l'église.
« Dominique, qui en avait eu la révélation, fit
« venir le novice à l'issue des matines, et l'a-

« vertit doucement de ne pas céder aux ruses de « l'ennemi, mais de persister avec courage dans « le service du Christ. Le jeune homme, insen- « sible à ses avis et à ses prières, se leva, s'ôta « l'habit de dessus le corps, et lui dit qu'il avait « absolument résolu de sortir. Le très miséricor- « dieux Père, touché de compassion, lui dit : « Mon fils, attendez un peu, après cela vous ferez « ce que vous voudrez. Et il se mit à prier, pros- « terné par terre. On vit alors quels étaient les « mérites du bienheureux Dominique auprès de « Dieu, et combien facilement il pouvait obte- « nir de lui ce qu'il souhaitait. En effet, il n'avait « pas achevé sa prière, que le jeune homme se « jeta en larmes à ses pieds, le conjurant de lui « rendre l'habit qu'il s'était ôté à lui-même dans « la violence de la tentation, et lui promettant « de ne jamais quitter l'ordre. Le vénérable Père « lui rendit donc l'habit, non sans l'avertir en- « core de demeurer ferme dans le service du « Christ; ce qui arriva, car ce religieux vécut « long-temps dans l'ordre avec édification. Le « lendemain matin, le bienheureux Dominique « retourna à Saint-Sixte avec ses compagnons, « et les Frères racontèrent en sa présence à Sœur « Cécile et aux autres Sœurs ce qui était arrivé, « et le bienheureux Dominique confirma leurs « discours, en disant : Mes filles, l'ennemi de

« Dieu voulait ravir une brebis du Seigneur,
« mais le Seigneur l'a délivrée de ses mains (1). »

L'an 1575, sous le pontificat de Grégoire XIII, les religieuses de Saint-Sixte, chassées de leur retraite par l'air fiévreux de la campagne romaine, vinrent s'établir sur le Quirinal, au nouveau monastère de Saint-Dominique et de Saint-Sixte, emportant avec elles dans cette émigration l'image de la sainte Vierge. Saint-Sixte, dépouillé et abandonné, resta seul sous la garde de ses souvenirs. Ni marbres précieux, ni airain ciselé, ni colonnes ravies à l'antiquité profane par le christianisme, ni tableaux peints sur un plâtre immortel, rien de ce qui frappe les yeux n'y attire personne. Quand l'étranger, au retour du tombeau de Cécilia Métella et du bois de la nymphe Egérie, rentre à Rome par la Voie Appienne, il découvre devant lui, sur sa droite, une sorte de masure grande et triste, surmontée d'un de ces clochers aigus, si rares dans les points de vue romains : il passe sans même en demander le nom. Que lui importe *Saint-Sixte-le-Vieux* ? Ceux-là même qui cherchent avec amour la trace des saints, ne connaissent pas le trésor caché dans ces murailles à qui le temps a laissé leur humilité. Ils passent aussi, sans que rien les avertisse

(1) Relation de la sœur Cécile, n. 6.

d'un lieu qu'habita l'un des plus grands hommes du christianisme, et où il opéra tant de merveilles. La cour extérieure, l'église, les bâtiments du monastère, l'enclos subsistent encore, et jusqu'à la révolution française les maîtres généraux de l'ordre y avaient conservé un appartement. Le pape Benoît XIII, au dernier siècle, avait coutume d'y passer quelques jours du printemps et de l'automne, et il avait restauré l'église qui tombait en ruines. Maintenant une manufacture de l'État occupe le corps du monastère, à la réserve de cette fameuse salle du chapitre où Dominique ressuscita trois morts. On y a élevé un autel, à l'emplacement même où il offrit le saint sacrifice pour le jeune Napoléon. L'église est demeurée l'une des stations du clergé romain, qui, le mercredi de la troisième semaine de carême, vient y célébrer l'office solennel du jour.

Sainte-Sabine a été plus heureuse. Dès l'an 1273, il est vrai, sous le pontificat de Grégoire X, elle a cessé d'être la résidence du maître-général, qui s'est transporté au centre de Rome, dans le couvent de Sainte-Marie-sur-Minerve. L'Aventin est devenu aussi solitaire que la Voie Appienne, et les oiseaux même, ses premiers hôtes, ne l'habitent plus. Mais une colonie des enfans de Dominique n'a cessé de vivre à l'ombre des murs de Sainte-Sabine, protégée aussi par la beauté

de son architecture. On voit dans l'église, sur un tronçon de colonne, une grosse pierre noire, que la tradition affirme avoir été jetée à Dominique par le démon, pour interrompre ses méditations de la nuit. Le couvent possède aussi l'étroite cellule où il se retirait quelquefois, la salle où il donna l'habit à saint Hyacinthe et au bienheureux Ceslas, et dans un coin du jardin, un oranger, planté par lui, tend ses pommes d'or à la pieuse main du citoyen et du voyageur.

CHAPITRE XIII.

Fondation des couvents de Saint-Jacques de Paris et de Saint-Nicolas de Bologne.

Les Frères que Dominique avait envoyés à Paris après l'assemblée de Prouille, s'étaient partagés en deux bandes. La première, composée de Mannès, de Michel de Fabra et d'Odéric, arriva le 12 septembre à sa destination. La seconde, composée de Mathieu de France, de Bertrand de Garrigue, de Jean de Navarre et de Laurent d'Angleterre, arriva trois semaines plus tard. Ils se logèrent au centre de la ville, dans une maison qu'ils avaient louée près de l'hôpital de Notre-Dame et aux portes de l'évêché. Hormis Mathieu de France, qui avait passé une partie de sa jeunesse aux écoles de l'université, nul d'eux n'était connu à Paris. Ils y vécurent dix

mois dans une extrême détresse, mais soutenus par le souvenir de Dominique et par une révélation qu'avait eue Laurent d'Angleterre sur le lieu futur de leur établissement.

En ce temps-là, Jean de Barastre, doyen de Saint-Quentin, chapelain du roi et professeur à l'université de Paris, avait fondé à l'une des portes de la ville, appelée la porte de Narbonne ou d'Orléans, un hospice pour les pauvres étrangers. La chapelle de l'hospice était dédiée à l'apôtre saint Jacques, si célèbre en Espagne, et dont le tombeau est l'un des grands pélerinages du monde chrétien: Soit que les Frères espagnols s'y fussent présentés par dévotion ou de toute autre manière, Jean de Barastre vint à savoir qu'il y avait dans Paris des religieux nouveaux qui prêchaient l'évangile à la facon des Apôtres. Il les connut, les admira, les aima, et sans doute comprit l'importance de leur institut, puisque, le 6 août 1218, il les mit en possession de cette maison de Saint-Jacques, qu'il avait préparée à Jésus-Christ dans la personne des étrangers. Jésus-Christ reconnaissant lui envoya de plus illustres hôtes que ceux sur lesquels il comptait, et le modeste asile de la porte d'Orléans devint un séjour d'apôtres, une école de savants, et le tombeau des rois. Le 3 mai 1221, Jean de Barastre confirma par un acte authentique la donation

qu'il avait faite aux Frères, et l'université de Paris, à la prière d'Honorius III, abandonna les droits qu'elle avait sur ce lieu, en stipulant toutefois que ses docteurs, à leur mort, y seraient honorés des mêmes suffrages spirituels que les membres de l'ordre, à titre de confraternité.

Ainsi pourvus d'un logement stable et public, les Frères commencèrent à être connus davantage. On venait les entendre, et ils faisaient des conquêtes parmi ces innombrables étudiants qui, de tous les points de l'Europe, apportaient à Paris l'ardeur commune de leur jeunesse et le génie divers de leurs nations. Dès l'été de 1219, le couvent de Saint-Jacques renfermait trente religieux. Parmi ceux qui prirent l'habit à cette époque, le seul dont le souvenir soit venu jusqu'à nous est Henri de Marbourg. Il avait été envoyé à Paris plusieurs années auparavant par un de ses oncles, pieux chevalier qui habitait la ville de Marbourg. Cet oncle étant mort, lui apparut en songe, et lui dit : « Prends la croix en expia-
« tion de mes fautes, et passe la mer. Quand tu
« seras de retour de Jérusalem, tu trouveras à
« Paris un nouvel ordre de prédicateurs, à qui
« tu te donneras. N'aies pas peur de leur pau-
« vreté et ne méprise pas leur petit nombre ; car
« ils deviendront un peuple et se fortifieront pour

« le salut de beaucoup d'hommes (1). » Henri passa, en effet, la mer, et revenu à Paris dans le temps où les Frères commençaient à s'y établir, il embrassa leur institut sans hésiter. Ce fut un des premiers et des plus célèbres prédicateurs du couvent de Saint-Jacques. Le roi Saint-Louis le prit en affection, et l'emmena avec lui en Palestine, l'an 1254. Il mourut au retour, dans la compagnie du roi.

Voici un trait qu'il racontait sur ces commencements des Frères à Paris. « Il arriva que deux « Frères *itinérans* n'avaient encore rien mangé à « trois heures de l'après-midi, et ils se demandaient l'un à l'autre comment ils pourraient « apaiser leur faim dans le pays pauvre et inconnu qu'ils traversaient. Pendant qu'ils tenaient ces discours, un homme en habit de « voyageur se présenta à eux et leur dit : De « quoi vous entretenez-vous, hommes de peu de « foi? Cherchez d'abord le royaume de Dieu, et « le reste vous sera donné surabondamment. « Vous avez eu assez de foi pour tout sacrifier à « Dieu, et maintenant avez-vous peur qu'il ne « vous laisse sans nourriture? Passez ce champ, « et lorsque vous serez dans la vallée qui est au-« dessous, vous rencontrerez un village; vous

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. IV, ch. XIII.

« entrerez dans l'église, et le prêtre de l'église « vous invitera, et il surviendra un chevalier qui « voudra vous avoir chez lui presque par force, « et le patron de l'église se jetant entre eux, « emmènera le prêtre, le chevalier et vous dans « sa maison, où il vous traitera magnifiquement. « Ayez donc confiance dans le Seigneur, et exci- « tez vos Frères à la confiance en lui. Ayant dit « cela, il disparut, et tout se passa comme il « l'avait annoncé. Les Frères, de retour à Paris, « racontèrent ce qui était arrivé à Frère Henri et « au petit nombre de très pauvres Frères qui y « étaient alors (1). »

Cette extrême pénurie des Frères avait été cause probablement que deux d'entre eux, Jean de Navarre et Laurent d'Angleterre, étaient allés rejoindre Dominique à Rome. Le saint, dès leur arrivée, au mois de janvier 1218, avait ordonné à Jean de Navarre de se rendre à Bologne, accompagné d'un autre Frère que les historiens appellent *un certain* Bertrand, pour le distinguer de Bertrand de Garrigue. Un peu après, il leur envoya Michel de Uzèro et Dominique de Ségovie, revenus d'Espagne, et trois autres Frères, Richard, Chrétien et Pierre, dont le dernier n'était que laïque. Cette petite colonie obtint à

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. 1, ch. v.

Bologne, on ne sait comment, une maison et une église appelées Sainte-Marie-de-Mascarella. Mais, du reste, elle y vivait dans un profond dénûment, sans pouvoir soulever ce fardeau d'une grande ville, où la religion, les affaires et les plaisirs ont leur cours réglé, et que la nouveauté n'émeut qu'à de difficiles conditions. Tout changea de face à l'arrivée d'un seul homme. Reginald parut dans Bologne le 21 décembre 1218, à son retour de la Terre-Sainte, et bientôt la ville fut ébranlée jusque dans ses fondements, comme si le Verbe éternel y fût tombé d'en haut. Rien n'est comparable à ces succès de l'éloquence divine. Reginald en huit jours était maître de Bologne. Des ecclésiastiques, des jurisconsultes, des élèves et des professeurs de l'université entraient à l'envi dans un ordre qui la veille encore était inconnu ou méprisé. De grands esprits en vinrent jusqu'à redouter d'entendre l'orateur, de peur d'être séduits par sa parole.

Lorsque Frère Reginald de sainte mémoire, autrefois doyen d'Orléans, dit un historien, prêchait à Bologne, et attirait à l'ordre des ecclésiastiques et des docteurs de renom, maître Moréta, qui enseignait alors les arts et était fameux dans toute la Lombardie, voyant la conversion d'un si grand nombre d'hommes, commença à s'effrayer pour lui-

« même. C'est pourquoi il évitait avec soin Frère « Reginald, et détournait de lui ses écoliers. « Mais le jour de la fête de Saint-Étienne, ses « élèves l'entraînèrent au sermon, et comme il « ne pouvait s'empêcher de s'y rendre, soit à « cause d'eux, soit pour d'autres motifs, il leur « dit : Allons d'abord à Saint-Procule entendre « la Messe. Ils y allèrent, en effet, et entendi- « rent non pas une Messe, mais trois. Monéta « faisait exprès de traîner le temps en longueur « pour ne pas assister à la prédication. Cependant « ses élèves le pressaient, et il finit par leur dire : « Allons maintenant. Lorsqu'ils arrivèrent à l'é- « glise le sermon n'était point encore achevé, et « la foule était si grande, que Monéta fut obligé « de se tenir sur le seuil. A peine eut-il prêté « l'oreille qu'il fut vaincu. L'orateur s'écriait en « ce moment : *Je vois les cieux ouverts !* Oui, les « cieux sont ouverts à qui veut voir et à qui veut « entrer; les portes sont ouvertes à qui veut les « franchir. Ne fermez pas votre cœur, et votre « bouche, et vos mains, de peur que les cieux « ne se ferment aussi. Que tardez-vous encore ? « les cieux sont ouverts. Aussitôt que Reginald « fut descendu de chaire, Monéta, touché de « Dieu, alla le trouver, lui exposa son état et ses « occupations, et fit vœu d'obéissance dans ses « mains. Mais comme beaucoup d'engagements

« lui ôtaient sa liberté, il garda encore l'habit « du monde pendant une année, du consente- « ment de Frère Reginald, et cependant il tra- « vaillait de toutes ses forces à lui amener des « auditeurs et des disciples. Tantôt c'était l'un, « tantôt l'autre, et chaque fois qu'il avait fait une « conquête, il semblait prendre l'habit avec celui « qui le prenait (1). »

Le couvent de Sainte-Marie-de-Mascarella ne suffisait plus aux Frères. Reginald obtint de l'évêque de Bologne, par l'entremise du cardinal Ugolin, alors légat apostolique dans ces contrées, l'église de Saint-Nicolas-des-Vignes, située près des murs et entourée de champs. Le chapelain de l'église, appelé Rodolphe, homme bon et craignant Dieu, loin de s'opposer à la générosité de l'évêque envers les Frères, prit lui-même l'habit. Il racontait qu'avant l'arrivée des Frères à Bologne, il y avait une pauvre femme, méprisée des hommes mais aimée de Dieu, qui se mettait souvent à genoux et en prières près d'une certaine vigne où le couvent de Saint-Nicolas fut établi dans la suite, et lorsqu'on se moquait d'elle en la voyant ainsi prier le visage tourné vers cette vigne, elle répondait : « O « malheureux et insensés que vous êtes ! si vous

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. IV, ch. X.

« saviez quels hommes habiteront ici et quelles « choses s'y passeront, vous vous prosterneriez « vous-même en adoration devant Dieu; car le « monde entier sera illuminé par ceux qui habi- « teront ici (1). »

Un autre Frère, Jean de Bologne, racontait que les cultivateurs de la vigne de Saint-Nicolas y avaient souvent vu des lumières et des apparitions de splendeurs. Frère Clarin se rappelait que, dans son enfance, passant un jour près de cette vigne, son père qu'il accompagnait lui dit : « Mon fils, on a souvent entendu dans ce lieu le « chant des anges, ce qui est un grand présage « pour l'avenir. » Et comme l'enfant remarquait que peut-être étaient-ce des hommes qu'on avait entendus, son père lui répondit : « Mon fils, « autre est la voix des hommes, autre la voix « des anges, et on ne saurait les confondre (2). »

Les Frères, transférés à Saint-Nicolas au printemps de l'année 1219, continuèrent à s'y multiplier, grâce aux prédications de Reginald, à la bonne odeur de leurs vertus, et à une protection de Dieu qui éclatait de temps en temps par de merveilleuses histoires. Un étudiant de l'université fut appelé à l'ordre en la manière

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. I, ch. III.
(2) Ibid.

suivante. Une nuit, pendant son sommeil, il se crut seul dans un champ et surpris par une tempête. Il court à la première maison venue, il frappe, il demande l'hospitalité; mais une voix lui répond : « Je suis la Justice, et parce que tu « n'es pas juste, tu n'entreras point dans ma « maison. » Il frappe à une autre porte, une autre voix lui répond : « Je suis la Vérité, et je « ne te reçois point, parce que la Vérité ne dé- « livre que ceux qui l'aiment. » Il s'adresse ailleurs, on le repousse en lui disant : « Je suis la « Paix, et il n'y a point de paix pour l'impie, « mais seulement pour l'homme de bonne vo- « lonté. » Enfin il frappe à une dernière porte, une personne lui ouvre et lui dit : « Je suis la Mi- « séricorde. Si tu veux te sauver de la tempête, « va au couvent de Saint-Nicolas qu'habitent les « Frères Prêcheurs ; tu y trouveras l'étable de la « pénitence, la crèche de la continence, l'herbe « de la doctrine, l'âne de la simplicité, le bœuf « de la discrétion; Marie qui t'éclairera, Joseph « qui t'aidera, et Jésus qui te sauvera (1). » L'étudiant, éveillé sur ce songe, le prit pour un avertissement du ciel et s'y conforma.

Aucun attrait humain ne coopérait à ces conversions de jeunes gens et d'hommes déjà avan-

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. I, ch. III

cés dans la carrière des emplois publics. Rie
n'était plus dur que la vie des Frères. La pa
vreté d'un ordre naissant se faisait sentir à eu
par toutes sortes de privations. Leur corps e
leur esprit, fatigués du travail de la propagatio
évangélique, ne se réparaient que dans le jeûn
et l'abstinence; une nuit brève sur une couch
austère succédait aux longues heures du jour
Les moindres fautes contre la règle étaient sévè
rement punies. Un Frère convers ayant accept
sans permission je ne sais quelle étoffe grossière
Reginald lui ordonna de se découvrir les épaules
selon la coutume, pour recevoir la discipline e
présence des Frères. Le coupable s'y refusa. Re-
ginald le fit dépouiller par les Frères, et levan
les yeux au ciel avec larmes, il dit : « O Seigneu
« Jésus-Christ, qui aviez donné à votre servi-
« teur Benoît la puissance de chasser le démo
« du corps de ses moines par les verges de la dis-
« cipline, accordez-moi la grâce de vaincre l
« tentation de ce pauvre Frère par le même
« moyen (1). » Il le frappa ensuite avec tant de
force, que les Frères qui étaient présents en
furent émus jusqu'à pleurer.

On conçoit que la nature était vaincue en des
hommes capables de se soumettre à de pareils

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. IV, ch. II.

traitements. Et cette victoire obtenue sur eux-mêmes par la répression sanglante de l'orgueil et des sens, ils la retournaient ensuite glorieusement contre le monde. Car que pouvait désormais le monde sur des cœurs ainsi fortifiés à l'encontre de la honte et de la douleur? Chose admirable ! la religion se sert pour élever l'homme des moyens dont le monde se sert pour l'avilir. Elle lui rend la liberté par les pratiques de la servitude; elle le fait roi en le crucifiant. Aussi n'étaient-ce point les pénitences du cloître qui étaient la plus rude épreuve des jeunes ou des illustres novices qui se pressaient aux portes de Saint-Nicolas de Bologne. La principale tentation des œuvres naissantes est dans leur nouveauté même, dans cet obscur horizon où flottent les choses qui n'ont point encore de passé. Quand un établissement a les siècles pour soi, il sort de ses pierres un parfum de stabilité qui rassure l'homme contre les doutes de son cœur. Il y dort comme l'enfant sur les vieux genoux de son aïeul; il y est bercé comme le mousse sur un vaisseau qui a cent fois traversé l'Océan. Mais les œuvres nouvelles ont une triste harmonie avec les endroits faibles du cœur humain. Ils se troublent réciproquement. Saint-Nicolas de Bologne ne fut pas à l'abri de ces sourdes tempêtes qui, selon une loi de la Provi-

dence, doivent éprouver et purifier tous les ouvrages divins dont l'homme est le coopérateur.
« Dans le temps, dit un historien, que l'ordre
« des Prêcheurs était comme un petit troupeau et
« une plantation nouvelle, il s'éleva parmi les
« Frères, au couvent de Bologne, une telle ten-
« tation d'abattement, que beaucoup d'entre
« eux conféraient ensemble sur l'ordre auquel
« ils devaient passer, persuadés que le leur, si
« récent et si faible, ne pouvait avoir de durée.
« Deux des Frères les plus considérables avaient
« déjà même obtenu d'un légat apostolique la
« permission d'entrer dans l'ordre de Cîteaux, et
« ils en avaient présenté les lettres à Frère Regi-
« nald, autrefois doyen de Saint-Aignan d'Or-
« léans, alors vicaire du bienheureux Domi-
« nique. Frère Reginald ayant assemblé le
« chapitre et exposé l'affaire avec une grande
« douleur, les Frères éclatèrent en sanglots et
« un trouble incroyable s'empara des esprits.
« Frère Reginald, muet et les yeux au ciel, ne
« parlait qu'à Dieu en qui était toute sa con-
« fiance. Frère Claire le Toscan se leva pour
« exhorter les Frères. C'était un homme bon et
« de grande autorité, qui avait autrefois ensei-
« gné les arts et le droit canonique, et qui fut
« depuis prieur de la province romaine, péniten-
« cier et chapelain du pape. A peine achevait-il

« son discours, qu'on voit entrer maître Roland « de Crémone, docteur excellent et renommé « qui enseignait la philosophie à Bologne, et le « premier des Frères qui ait ensuite professé la « théologie à Paris. Il était seul, plutôt ivre que « transporté de l'esprit de Dieu, et sans dire une « autre parole, il demande à prendre l'habit. « Frère Reginald, hors de lui-même, ôte son « propre scapulaire et le lui met au cou. Le sa- « cristain sonne la cloche; les Frères entonnent « le *Veni creator Spiritus*, et pendant qu'ils le « chantent avec des voix étouffées par l'abon- « dance de leurs larmes et de leur joie, le « peuple accourt, une multitude d'hommes, de « femmes et d'étudiants inondent l'église; la « ville entière s'émeut au bruit de ce qui arrive; « la dévotion envers les Frères se renouvelle; « toute tentation s'évanouit, et les deux Frères « qui avaient résolu de quitter l'ordre, se pré- « cipitant au milieu du chapitre, renoncent à la « licence apostolique qu'ils avaient obtenue, et « promettent de persévérer jusqu'à la mort (1). »

Tels furent les commencements de Saint-Nicolas de Bologne et de Saint-Jacques de Paris, les deux pierres angulaires de l'édifice dominicain. Là, au foyer des plus savantes universités

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. I, ch. V.

de l'Europe, venait se former une élite de prédicateurs et de docteurs; là s'assemblaient alternativement chaque année, selon le texte primitif des constitutions, les députés de toutes les provinces de l'ordre; là vécurent de siècle en siècle des hommes que ne surpassait aucun de leurs contemporains, et qui perpétuaient parmi les peuples le respect de l'institution qui les avait nourris. Saint Nicolas de Bologne eut la gloire de posséder les dernières années de Dominique et d'être son tombeau : Saint-Jacques de Paris devint par un autre endroit une sépulture fameuse. Tendrement aimé du roi saint Louis, il reçut sous ses marbres les entrailles et le cœur d'une foule de princes du sang français. Robert, sixième fils du saint roi et tige de la maison de Bourbon, y avait été tenu sur les fonts de baptême par le bienheureux Humbert, cinquième maître-général de l'ordre, et y fut inhumé. Son fils, son petit-fils et son arrière-petit-fils l'y rejoignirent, et leurs restes unis ne formèrent plus qu'un tombeau sur lequel était gravée cette épitaphe : « Ici est la souche des Bourbons; ici est « renfermé le premier prince de leur nom; ce « sépulcre est le berceau des rois (1). » Destinée

(1) *Hic stirps Borbonidum. Hic primus de nomine princeps conditur. Hi tumuli velut incunabula regum.* Cette inscription est de Santeuil.

singulière! Le couvent de Saint-Jacques où la maison de Bourbon avait été baptisée dans la personne de son fondateur, et où reposaient ses quatre premières générations, fut le lieu d'où partirent les coups qui la renversèrent du trône de France. Les plus implacables destructeurs de la monarchie se rassemblaient dans son cloître désolé, et le nom qu'avaient porté les dominicains français ne sortit plus que sanglant de la bouche des nations (1). Aujourd'hui Saint-Jacques n'est pas même une ruine; un amas de maisons et de baraques en couvre les reliques de son ombre ignoble, et à la parfaite indifférence dont ce lieu a été l'objet, il est probable que la maison de Bourbon elle-même ne sait plus que c'était le tombeau de ses premiers aïeux.

(1) Ce n'est pas proprement à Saint-Jacques que se tenait le club révolutionnaire dont il est question, mais dans la maison que les Dominicains possédaient à Paris, rue Saint-Honoré, et qui était, en effet, l'une des filles de Saint-Jacques.

CHAPITRE XIV.

Voyage de saint Dominique en Espagne et en France. Ses veilles dans la grotte de Ségovie. Sa manière de voyager et de vivre.

Quand Dominique, par une année de travaux, eut eu fondé Saint-Sixte et Sainte-Sabine, il tourna les yeux vers les contrées lointaines où il avait dispersé ses premiers enfans. Un désir lui vint de les revoir, de les fortifier par sa présence, et de bénir Dieu avec eux des maux et des biens qui leur avaient été envoyés. Il partit donc dans l'automne de 1218, accompagné de quelques religieux de son ordre et d'un Frère mineur appelé Albert, qui se joignit à eux en chemin. Arrivés en je ne sais quel lieu de la Lombardie, ils s'arrêtèrent dans une auberge, et se mirent à table avec tous les voyageurs qui étaient là. On

servit de la viande ; mais Dominique et les siens refusèrent d'en manger. L'hôtesse voyant qu'ils se contentaient de prendre du pain et de boire un peu de vin, entra dans une grande colère contre le saint, et l'accabla d'injures. Ce fut en vain que Dominique tâcha de la désarmer par sa patience et ses bons discours ; ni lui ni les assistants ne pouvaient venir à bout d'arrêter le torrent de ses malédictions. A la fin Dominique lui dit avec douceur : « Ma fille, pour que vous appreniez à recevoir charitablement les serviteurs de Dieu, par « égard pour le maître qu'ils servent, je prie le « Seigneur Jésus de vous imposer silence (1). » A peine eut-il achevé, que l'hôtesse devint muette. Huit mois après, lorsqu'il repassa dans le même endroit, à son retour d'Espagne, cette femme le reconnut, et se jetant à ses pieds, lui demanda pardon par ses larmes. Dominique lui fit sur la bouche le signe de la croix, et sa langue fut aussitôt déliée. Frère Albert, de qui on tient cette histoire, racontait aussi que sa tunique ayant été déchirée par un chien, le saint en rapprocha les morceaux avec un peu de boue, et en répara de la sorte le dommage.

Dominique ayant passé les Alpes, se retrouva sur ces chemins du Languedoc qui lui étaient si

(1) Pierre Cali, *Vie de saint Dominique*, n. 20.

connus. Mais tout était bien changé. Il n'eut pas même la consolation de prier au tombeau de son magnanime ami, le comte de Montfort. On avait emporté ses restes à l'abbaye de Fontevrault, loin de cette terre dont il avait été couronné duc et comte, et où son épée, morte avec lui, ne pouvait plus protéger son cercueil. Après un baiser rapide donné à Saint-Romain de Toulouse et à Notre-Dame-de-Prouille, Dominique se hâta vers sa patrie dont il n'avait pas foulé le sol depuis quinze ans. Il l'avait quittée simple chanoine d'Osma : il y revenait apôtre, thaumaturge, fondateur d'ordre, législateur, patriarche, le marteau des hérésies de son temps, un des plus puissants serviteurs de l'Église et de la vérité. Mais cette gloire était son seul équipage et son seul fardeau. Qui l'eût rencontré dans les gorges des Pyrénées, le visage tourné vers l'Espagne, l'eût pris pour quelque mendiant étranger venant s'asseoir au riche soleil de l'Ibérie. Où dirigea-t-il d'abord ses pas ? Fut-ce vers la vallée du Douro? Était-il attendu au palais d'où la mort avait chassé son père et sa mère ? Alla-t-il prier sur leur tombe, à Gumiel d'Izan, et sur celle d'Azévédo, à Osma ? L'abbaye de Saint-Dominique de Silos le vit-elle à genoux sur les dalles où sa mère avait été consolée par des présages énigmatiques? L'histoire ne nous en dit rien, et elle n'avait pas

besoin de nous dire ce que le cœur du saint nous racontait tout seul. Il avait appris de Jésus-Christ à élever tous les sentimens naturels sans en détruire aucun. Le premier lieu certain où nous le trouvions en Espagne, est une preuve de la tendresse qu'il avait conservée à son pays natal. C'est à Ségovie, ville voisine d'Osma, et l'une des principales de la Vieille-Castille, que l'histoire le remet en scène. Il s'y était logé dans la maison d'une pauvre femme qui fut bientôt avisée du trésor qu'elle possédait. Dès le temps de son séjour en Languedoc, Dominique avait eu l'habitude de porter sur son corps un rude cilice, tantôt de laine, tantôt de crin. Étant donc à Ségovie chez cette pauvre femme, il quitta la chemise de laine dont il était intérieurement revêtu, pour en prendre une d'un tissu plus dur. Son hôtesse s'en aperçut, et, par un sentiment de vénération, elle cacha dans un coffre la tunique dont le saint s'était dépouillé. A quelque temps de là, le feu prit dans sa chambre d'où elle était absente, et tous ses meubles furent consumés, hormis le coffre qui contenait avec la relique ses effets les plus précieux.

Un autre miracle excita la reconnaissance publique des habitants de Ségovie. On était aux approches des fêtes de Noël de l'an 1218, et une sécheresse persévérante avait empêché jusque-là

d'ensemencer les terres. Tout le peuple s'était rassemblé hors de la ville pour demander à Dieu, par une commune supplication, la fin du fléau. Dominique se leva au milieu de la foule, et après quelques paroles qui ne dissipaient point l'inquiétude générale, il s'écria : « Cessez, mes « frères, de vous effrayer, confiez-vous en la « miséricorde de Dieu ; car aujourd'hui même « il vous enverra une pluie abondante, et votre « tristesse se changera en joie (1). » Quoiqu'aucun signe de changement n'eût précédé, le ciel ne tarda pas de s'obscurcir, les nuages s'amoncelèrent, et le discours du saint fut interrompu par une pluie violente qui dissipa l'assemblée. Les habitants de Ségovie consacrèrent le souvenir de ce miracle par une chapelle élevée à l'endroit même où il avait eu lieu.

Une autre fois Dominique se rendit à un conseil où les principaux habitants de la ville étaient réunis, et après qu'on eut lu les lettres du roi, il prit la parole en ces termes : « Vous venez, « mes frères, d'entendre les volontés du roi « terrestre et mortel ; écoutez à cette heure les « commandements du roi céleste et immortel. » En entendant cela, un seigneur dit tout haut avec colère : « Est-ce que ce parleur veut nous rete-

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. VI.

« nir ici toute la journée, et nous empêcher « de dîner ? » Et à l'instant il tourna la bride de son cheval pour aller chez lui. Le serviteur de Dieu lui dit : « Vous vous retirez maintenant ; « mais l'année ne s'achèvera pas, qu'à la même « place où vous êtes, votre cheval manquera « de son cavalier, et ce sera en vain que pour « échapper à vos ennemis, vous fuirez vers la « tour que vous avez bâtie dans votre maison (1). » La prophétie se vérifia exactement : avant la fin de l'année, ce seigneur fut tué avec son fils et l'un de ses parens, sur la même place où il se trouvait lorsque Dominique lui avait adressé la parole.

Ségovie est bâtie entre deux collines séparées par une rivière. Sur la colline du nord, où ne s'étendaient point les murs de la ville, Dominique avait découvert une grotte sauvage propre aux mystères de la pénitence et de la contemplation. Ce fut là qu'il jeta les fondements d'un couvent auquel il donna le nom de Sainte-Croix. Pendant qu'on en élevait les murs dans ces humbles proportions que le saint aimait, il fit de la grotte voisine son oratoire de nuit. Car il avait coutume de consacrer une partie de la nuit à la prière et à toutes sortes d'exercices mystérieux. Il donnait le jour aux hommes, à la prédication,

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. VII.

aux voyages, aux affaires, et lorsque le soleil, en se retirant, préparait le repos de tous, lui, quittant aussi le monde, cherchait en Dieu la réparation dont avaient besoin son âme et son corps. Il restait au chœur à l'issue des complies, après avoir pris soin qu'aucun des Frères ne l'imitât, soit qu'il ne voulût point leur imposer un exemple au-dessus de leurs forces, soit aussi qu'une sainte pudeur lui fît craindre qu'on ne découvrît les secrets de son commerce avec Dieu. Mais la curiosité l'emporta plus d'une fois sur ses précautions; des Frères se cachaient dans l'obscurité de l'église pour épier ses veilles, et c'est ainsi qu'on en a connu les touchantes particularités. Quand donc il se sentait seul, protégé dans son amour par l'ombre et le silence, il entrait avec Dieu dans d'ineffables épanchements. Le temple, symbole de la cité permanente des anges et des saints, devenait pour lui comme un être vivant, qu'il attendrissait de ses larmes, de ses gémissements et de ses cris. Il en faisait la ronde en s'arrêtant à chaque autel pour prier, tantôt incliné profondément, tantôt prosterné, tantôt à genoux. C'était ordinairement par l'inclination profonde qu'il commençait à révérer Jésus-Christ, comme si l'autel, signe et mémoire de son sacrifice, eût été sa personne même. Il se prosternait ensuite la face contre terre, et on l'entendait dire tout

haut ces paroles de l'Évangile : *Seigneur, ayez pitié de moi qui suis un pécheur;* et celles-ci de David : *Mon âme est attachée au pavé, donnez-moi la vie selon votre promesse;* et d'autres semblables. Lorsqu'il s'était relevé, il regardait fixement le crucifix, puis il fléchissait le genou un certain nombre de fois, regardant et adorant tour à tour. De temps en temps cette contemplation muette était interrompue par des éclats de voix; il disait : *Seigneur, j'ai crié vers vous, ne vous détournez point de moi; ne vous taisez point de moi;* et d'autres expressions tirées de l'Écriture. Quelquefois sa génuflexion se prolongeait; la parole n'arrivait plus de son cœur jusqu'à ses lèvres; il semblait entrevoir le ciel par l'intelligence, et il essuyait des larmes sur ses joues; sa poitrine était haletante, comme celle du voyageur qui approche de sa patrie. D'autres fois il se tenait debout, les mains ouvertes devant lui à la manière d'un livre, et il semblait lire attentivement; ou bien il les élevait des deux côtés jusqu'aux épaules, comme un homme qui écoute; ou bien encore il s'en couvrait les yeux, pour méditer plus profondément. On le voyait aussi dressé sur la pointe des pieds, le visage au ciel, les mains jointes au-dessus de la tête en forme de flèche, puis les séparant comme pour demander, et les rejoignant comme s'il eût reçu, et en cet

état où il ne paraissait plus tenir à la terre, il avait coutume de dire : *Seigneur, exaucez-moi pendant que je vous prie, pendant que j'élève mes mains vers votre sacrée demeure.* Il y avait un mode de prier qu'il n'employait que rarement, lorsqu'il voulait obtenir de Dieu quelque grâce extraordinaire, c'était de se tenir droit, les mains et les bras fortement étendus en croix, à l'imitation de Jésus-Christ mourant et poussant vers son Père ces clameurs puissantes qui sauvaient le monde. Il disait alors avec un son de voix grave et distinct : *Seigneur, j'ai crié vers vous, j'ai étendu mes mains vers vous tout le jour; j'ai étendu mes mains vers vous, mon âme est devant vous comme une terre sans eau, exaucez-moi promptement.* Il avait ainsi prié lorsqu'il ressuscita le jeune Napoléon; mais ceux qui étaient présents n'entendirent point les paroles qu'il prononçait, et ils n'osèrent jamais lui demander ce qu'il avait dit.

Outre les supplications particulières qu'inspiraient à Dominique les besoins et les événements de chaque jour, il avait la cause de l'Église universelle toujours présente à l'esprit. Il priait pour la dilatation de la foi dans le cœur des chrétiens, pour les peuples encore assis dans l'esclavage de l'erreur, pour les âmes souffrantes au purgatoire des restes de leurs péchés. « Il avait une charité

« si grandé pour les âmes, dit un des témoins « dans le procès de sa canonisation, qu'elle s'é- « tendait non seulement à tous les fidèles, mais « aux infidèles, et à ceux-là même qui sont dans « les douleurs de l'enfer, et il versait pour eux « beaucoup de larmes (1). » Encore les larmes ne lui suffisaient point : trois fois chaque nuit il mêlait son sang à ses prières, satisfaisant ainsi, autant qu'il le pouvait, cette soif d'immolation qui est la moitié généreuse de l'amour. On l'entendait se meurtrir les reins avec des nœuds de fer, et la grotte de Ségovie, témoin de tous les excès de sa pénitence, a gardé pendant des siècles la trace du sang qu'il y avait répandu. Il faisait dans son cœur trois parts de ce sang : la première était pour ses péchés; la seconde pour les péchés des vivants; la troisième pour les péchés des morts. Plus d'une fois même il contraignit quelqu'un des Frères de le frapper, afin d'augmenter l'humiliation et la douleur de son sacrifice. Un jour viendra, où, en présence du ciel et de la terre, les anges de Dieu apporteront sur l'autel du jugement deux coupes remplies : une main irrécusable les pèsera toutes deux, et il sera connu, à la gloire éternelle des saints, que

(1) *Actes de Bologne*, déposition de frère Ventura, n. 9.

chaque goutte de sang donnée par l'amour en a sauvé des flots.

Quand Dominique avait long-temps veillé, prié, pleuré, offert son âme et son corps en sacrifice, si la cloche des matines ne lui annonçait pas le réveil des Frères, il montait leur rendre visite, comme si une trop longue absence l'en eût séparé. Il entrait doucement dans leurs cellules, faisait sur eux le signe de la croix, et recouvrait ceux dont les vêtements s'étaient dérangés pendant le sommeil. Il retournait ensuite les attendre au chœur. Quelquefois le sommeil le surprenait dans les pieux mystères de sa nuit; on le trouvait alors appuyé contre un autel, ou bien étendu sur le pavé. L'h ıre des matines sonnée, il se réunissait aux Frères, et allant d'un côté du chœur à l'autre, il les exhortait à psalmodier de toutes leurs forces et joyeusement. Après l'office, il se retirait pour dormir dans un coin de la maison; car il n'avait point de cellule propre comme les autres Frères, et il se jetait tout habillé dans le premier endroit venu, sur un banc, sur la paille, sur la terre nue, quelquefois sur le brancard des morts. Son sommeil était si court pendant la nuit, qu'il dormait souvent à table, au milieu de son repas.

Au sortir de Ségovie, où il laissa pour prieur Frère Corbalan, Dominique vint à Madrid. Il y

trouva un couvent déjà commencé. On conjecture qu'il l'avait été par Pierre de Madrid, l'un de ceux que Dominique avait envoyés en Espagne lors de la dispersion des Frères. Il était situé hors des murs de la ville. Dominique en changea la destination ; au lieu de Frères il y établit des Sœurs, et le dédia à saint Dominique de Silos. Mais le nom de Silos disparut avec le temps, et le couvent resta dédié à son fondateur, par une transformation insensible dont tout le monde fut complice. Il est digne de remarque qu'en Espagne, comme en France et en Italie, le saint patriarche mettait autant de zèle à créer des maisons de Sœurs que des maisons de Frères, se souvenant toujours que Notre-Dame-de-Prouille avait été les prémices de son institut. Un monument nous est resté de sa sollicitude pour les religieuses de Madrid dans une lettre qu'il leur écrivait peu après leur fondation, et qui est ainsi conçue : « Frère Dominique, maître des Prêcheurs, à la mère prieure et à tout le couvent « des Sœurs de Madrid, salut et amélioration de « vie par la grâce de Dieu, Notre-Seigneur. Nous « nous réjouissons beaucoup et nous remercions « Dieu de votre progrès spirituel, et de ce qu'il « vous a tirées de la boue de ce monde. Combattez, mes filles, contre votre ancien ennemi, « par les prières et les jeûnes ; car celui-là seul

« sera couronné qui aura légitimement combattu
« Jusqu'à présent vous manquiez d'une maison
« convenable pour suivre toutes les règles de
« notre sainte religion ; mais, à cette heure, il ne
« vous resterait aucun sujet d'excuse, puisque,
« par la grâce de Dieu, vous jouissez de bâtiments
« où l'observance régulière peut être exactement
« accomplie. C'est pourquoi je veux que désor-
« mais le silence soit gardé dans tous les lieux
« marqués par les constitutions de l'ordre, sa-
« voir, au chœur, au réfectoire, dans les corri-
« dors, et que partout ailleurs vous viviez selon
« vos règles. Que nulle de vous ne franchisse la
« porte du couvent; qu'aucune personne n'y en-
« tre, si ce n'est un évêque ou quelque prélat
« pour prêcher, ou bien pour faire une visite
« publique. N'omettez pas les disciplines, les
« veilles; soyez obéissantes à votre prieure; ne
« perdez pas le temps en de vaines conversations.
« Et parce qu'il nous est impossible de subvenir
« à vos besoins temporels, ne voulant pas en re-
« vanche les aggraver, nous défendons à quel-
« que Frère que ce soit de recevoir des novices
« à votre charge; ce pouvoir n'appartiendra qu'à
« la prieure avec le conseil du couvent. Nous
« mandons à notre très cher frère Mannès, qui
« a tant travaillé pour votre maison et vous a
« établies dans votre saint état, de disposer, de

« régler et d'ordonner les choses comme il lui « semblera bon, pour que vous viviez saintement « et religieusement. Nous lui donnons pouvoir « de vous visiter, de vous corriger, et même de « déposer la prieure, s'il le juge nécessaire, mais « avec le consentement de la plus grande partie « des religieuses; il pourra aussi vous accorder « des dispenses, selon qu'il l'estimera prudent. « Adieu dans le Christ (1). »

Beaucoup d'autres couvents d'Espagne réclament l'honneur d'avoir été fondés ou préparés par Dominique. Les historiens primitifs s'en taisant, nous ne croyons pas à propos de rapporter ces prétentions que ne confirme point assez la brièveté du séjour de Dominique en Espagne. Nous ne mentionnerons que Palencia, où le saint avait passé dix années de sa jeunesse, et où il paraît certain qu'il établit une confrérie du Rosaire et un couvent sous le nom de Saint-Paul.

A Guadalaxara, non loin de Madrid, sur la route de France, Dominique fut abandonné des Frères qu'il emmenait avec lui. Trois seulement lui demeurèrent fidèles, Frère Adam et deux convers. Il se tourna vers l'un d'entre eux, et lui demanda s'il ne voulait pas aussi le quitter : « A

(1) Dans le 1er vol. des *Annales des Frères Prêcheurs*, par Mamachi, p. 60 de l'appendix.

« Dieu ne plaise, répondit le Frère, que je quitte « la tête pour suivre les pieds (1) ! » Cette défection avait été annoncée à Dominique par une vision. Il pria, sans s'émouvoir, pour les brebis perdues, et il eut la consolation de les voir presque toutes rentrer au bercail. Ce fut probablement en leur faveur qu'aux approches de Toulouse, n'ayant à dîner qu'une coupe de vin pour huit qu'ils étaient, il l'augmenta miraculeusement, « mu à compassion, disent les historiens, « par quelques uns des Frères qui avaient été dé- « licatement nourris dans le siècle (2). »

Dominique rencontra à Toulouse Bertrand de Garrigue, l'un de ses disciples les plus anciens. Ils prirent ensemble la route de Paris, et visitèrent, en passant, le célèbre pélerinage de Roc-Amadour, vieux sanctuaire dédié à la bienheureuse Vierge dans une solitude escarpée et sauvage du Quercy. « Le lendemain de la nuit qu'ils avaient « consacrée à cette dévotion, ils furent joints sur « la route par des pélerins allemands, qui les « ayant entendus réciter des psaumes et des lita- « nies, les suivirent pieusement. Au prochain « village, leurs nouveaux compagnons les invi- « tèrent à dîner, et ils agirent de même pendant « quatre jours consécutifs. Le cinquième jour,

(1) Vincent de Beauvais, *Miroir histor.*, liv. XXX, ch. LXXVII.
(2) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. V.

« le bienheureux Dominique dit en gémissant à « Bertrand de Garrigue : Frère Bertrand, j'ai « conscience de voir que nous moissonnions le « temporel de ces pélerins, sans pouvoir semer « en eux le spirituel. C'est pourquoi, s'il vous « plaît, mettons-nous à genoux, et demandons à « Dieu la grâce d'entendre et de parler leur lan- « gue, afin que nous leur annoncions le Seigneur « Jésus. Ce qu'ayant fait, ils commencèrent à s'ex- « primer en allemand, à la grande surprise des « pélerins, et pendant quatre autres jours qu'ils « furent ensemble, jusqu'à Orléans, ils s'entretin- « rent du Seigneur Jésus. A Orléans, les pélerins « suivirent la route de Chartres, et laissèrent « Dominique et Bertrand sur celle de Paris, après « avoir pris congé d'eux et s'être recommandés « à leurs prières. Le lendemain, le bienheu- « reux Père dit à Bertrand : Frère, voici que « nous arrivons à Paris ; si les Frères apprennent « le miracle que le Seigneur a fait, ils nous re- « garderont comme des saints, tandis que nous « ne sommes que des pécheurs, et s'il vient aux « oreilles des gens du monde, notre humilité « courra de grands risques ; c'est pourquoi je « vous défends d'en parler à personne avant ma « mort (1). »

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. X.

L'une des premières maisons qui frappèrent les yeux de Dominique entrant à Paris par la porte d'Orléans, fut le couvent de Saint-Jacques. Il renfermait déjà trente religieux. Le saint patriarche n'y demeura que quelques jours, pendant lesquels il donna l'habit à ce jeune Guillaume de Montferrat qu'il avait connu à Rome chez le cardinal Ugolin, et qui lui avait promis d'être Frère Prêcheur après qu'il aurait étudié deux ans la théologie à l'université de Paris. Il tint parole en ce temps-là. Dominique fit une autre rencontre dans la personne d'un bachelier saxon qui s'appelait Jourdain. C'était un jeune homme ingénieux, éloquent, aimable, aimant Dieu. Il était né dans le diocèse de Paderborn, de la noble famille des comtes d'Ebernstein, et il était venu à Paris boire aux sources de la science divine. Déjà tourmenté de Dieu, qui le destinait à être le premier successeur de Dominique dans le gouvernement général des Frères Prêcheurs, il se sentit attiré vers le grand homme dont il devait être l'héritier, et lui découvrit les impressions ardentes de Jésus-Christ sur son cœur. Dominique, dont l'attouchement était ordinairement si décisif, ne voulut point hâter le mouvement de cette âme prédestinée; il conseilla seulement au jeune Saxon de s'essayer au joug de Dieu en recevant l'ordre du diaconat,

et il le laissa se débattre contre le vent du ciel, en attendant la main qui devait le cueillir dans sa maturité.

Rien ne manifeste mieux la hardiesse et la rapidité du génie de Dominique, que l'action exercée par sa courte apparition au couvent de Saint-Jacques. Depuis près d'un an, le travail opiniâtre de plusieurs hommes de mérite y avait rassemblé trente religieux, et tout l'effort de cette communauté naissante était de s'accroître au dedans par une laborieuse multiplication. Dominique arrive : il jette un regard sur le petit troupeau français, et l'estime suffisant pour peupler la France de Frères Prêcheurs. A sa voix, Pierre Cellani part pour Limoges, Philippe pour Reims, Guerric pour Metz, Guillaume pour Poitiers, quelques autres Frères pour Orléans, avec la mission de prêcher dans ces villes et d'y fonder des couvents. Pierre Cellani objecte son ignorance, la pénurie de livres où il est; Dominique lui répond avec une confiance intrépide en Dieu : « Va, mon fils, va sans crainte; deux fois « par jour je penserai à toi devant Dieu; n'aies « pas de doute. Tu gagneras beaucoup d'âmes, « tu feras du fruit, tu croîtras et tu multiplie- « ras, et le Seigneur sera avec toi (1). » Pierre

(1) Bernard Guidonis, *Catalogue des maîtres de l'ordre.*

Cellani racontait plus tard dans l'intimité, qu toutes les fois qu'il avait été troublé au dedan ou au dehors, il s'était remis en mémoire cett promesse, invoquant Dieu et Dominique, et qu tout lui avait réussi.

Dominique sortit de Paris par la porte d Bourgogne. A Châtillon-sur-Seine, il rappela à la vie le neveu d'un ecclésiastique chez lequel i était logé. Cet enfant était tombé d'un étag supérieur, et on l'avait relevé demi-mort. Son oncle donna un grand repas en l'honneur du saint. Dominique voyant que la mère de l'enfant ne mangeait pas, parce qu'elle avait la fièvre, lui présenta de l'anguille qu'il bénit, en lui disant de manger par la vertu de Dieu, et ce remède la guérit aussitôt.

« Après cela, le glorieux Père retourna en Ita-
« lie, accompagné d'un Frère convers nommé
« Jean. Ce Frère Jean se trouva mal tout-à-coup
« au milieu des Alpes-Lombardes, à cause de la
« faim, et il ne pouvait plus marcher ni même
« se lever de terre. Le pieux Père lui dit :
« Qu'avez-vous, mon fils, que vous ne marchez
« plus? Il répondit : Père saint, c'est que je
« meurs de besoin. Le saint lui dit : Prenez cou-
« rage, mon fils, marchons encore un peu, et
« nous arriverons quelque part où nous trouve-
« rons à réparer nos forces. Mais comme le Frère

répliquait qu'il lui était impossible de faire un pas de plus, le saint, avec la bonté et la commisération dont il était rempli, recourut à son refuge accoutumé, qui était la prière. Il pria brièvement le Seigneur, et se tournant vers le Frère, il lui dit : Levez-vous, mon fils, allez à ce lieu qui est devant vous, et apportez ce que vous y trouverez. Le Frère se leva avec une extrême difficulté, et se traîna jusqu'au lieu qui lui était indiqué, à la distance d'un jet de pierre environ. Il vit un pain d'une admirable blancheur enveloppé dans un linge très blanc; il l'apporta, et, d'après l'ordre du saint, il en mangea jusqu'à ce que la force lui fût revenue. « Quand il eut fini, l'homme de Dieu lui « demanda s'il pouvait marcher, maintenant « qu'il avait apaisé sa faim : il répondit que oui. « Levez-vous donc, lui dit-il, et reportez le reste « du pain, enveloppé dans le linge, là où vous « l'avez pris. Le Frère obéit, et ils continuèrent « leur route. Un peu plus loin, le Frère revevenant à lui-même, se dit : O mon Dieu! et qui « est-ce qui avait posé là ce pain, et d'où avait-« il été apporté? N'ai-je pas perdu l'esprit de ne « m'en être pas encore inquiété? Et il dit au « saint : Père saint, d'où ce pain avait-il été ap-« porté, ou qui l'avait posé là? Alors ce vrai « amateur et gardien de l'humilité lui dit : Mon

« fils, n'avez-vous pas mangé autant que vous « souhaitiez? Il répondit : Oui. Puis donc, « ajouta le saint, que vous avez mangé autant « que vous souhaitiez, rendez grâces à Dieu, et « n'entrez point en peine du reste (1). »

Arrêtons-nous ici, dans ce sentier des Alpes Lombardes où le courage manqua au compagnon de Dominique, et voyageurs nous-mêmes sur de si pieuses traces, ne nous envions pas le bonheur de les considérer de plus près.

Dominique voyageait à pied, un bâton à la main, un paquet de hardes sur les épaules. Quand il était hors des lieux habités, il ôtait sa chaussure et marchait nu-pieds. Si quelque pierre le blessait en chemin, il disait en riant: « Voilà notre pénitence (2). » Une fois, étant accompagné de Frère Bonvisi, et passant dans un endroit semé de cailloux aigus, il lui dit : « Ah! « malheureux que je suis, j'ai été obligé un « jour de me chausser dans cet endroit. » Et le Frère lui demandant pourquoi, il répondit: « Parce qu'il avait beaucoup plu (3). » Lorsqu'il approchait d'une ville ou d'un village, il remettait sa chaussure à ses pieds, jusqu'à ce qu'il en

(1) Gérard de Frachet, *Vie des Frères*, liv. II, ch. VI.

(2) *Actes de Bologne*, déposition de Jean de Navarre, n. 3.

(3) Ibid., déposition de Bonvisi de Plaisance, n. 2.

fût sorti. Rencontrait-il une rivière ou un torrent à passer, il faisait le signe de la croix sur les eaux, et y entrait hardiment le premier, donnant l'exemple à ses compagnons. La pluie venait-elle à tomber, il chantait des hymnes à haute voix, l'*Ave maris stella*, le *Veni creator spiritus*. Il ne portait ni or, ni argent, ni monnaie, jaloux d'être pour tout à la merci des hommes et de la Providence. Il logeait de préférence dans les monastères, ne s'arrêtant jamais à sa fantaisie, mais selon la fatigue et le désir des Frères qui étaient avec lui. Il mangeait ce que ses hôtes apportaient sur la table, sauf les viandes; car, même en route, il observait rigoureusement l'abstinence et les jeûnes de l'ordre, quoiqu'il dispensât ses compagnons de jeûner. Plus on le traitait mal, plus il était content. On le vit, étant malade, manger des racines et des fruits plutôt que de toucher à des mets délicats. Lorsqu'il devait loger chez des gens du monde, il étanchait d'abord sa soif à quelque fontaine, de peur que le besoin ne le fît outrepasser en buvant la modestie d'un religieux, et qu'il ne scandalisât les assistants. Quelquefois il allait mendier son pain de porte en porte; il remerciait toujours avec humilité ceux qui lui donnaient, jusqu'à se mettre à genoux en de certaines occasions. Il prenait son repos

tout habillé, sur la paille ou sur une planche.

Le voyage n'interrompait aucune de ses pratiques de piété. Tous les jours, à moins qu'une église lui manquât, il offrait à Dieu le saint sacrifice avec une grande abondance de larmes. Car il lui était impossible de célebrer les divins mystères sans attendrissement. Lorsque le cours des cérémonies lui annonçait l'approche de celui qu'il avait aimé de préférence dès ses jeunes années, on s'en apercevait à l'émotion de tout son être; une larme n'attendait pas l'autre sur son visage pâle et rayonnant. Il prononçait l'oraison dominicale avec un accent séraphique qui rendait sensible la présence du *Père qui est aux cieux*. Le matin, il gardait et faisait garder le silence à ses compagnons jusqu'à neuf heures, et, le soir, depuis complies. Dans l'intervalle, il parlait de Dieu, soit en forme de conversation, soit par manière de controverse théologique, et de toutes les façons qu'il pouvait imaginer. Quelquefois, surtout dans les lieux solitaires, il priait ses compagnons de rester à une certaine distance de lui, en leur disant gracieusement avec le prophète Osée : *Je le conduirai dans la solitude et je lui parlerai au cœur*. Il les précédait ou les suivait alors en méditant quelques passages des Écritures. Les Frères remarquaient qu'en ces sortes d'occasions il faisait souvent un

geste devant son visage, comme pour écarter des insectes importuns, et ils attribuaient à cette méditation familière des textes saints l'intelligence merveilleuse qu'il en avait acquise. Son habitude d'être avec Dieu était si puissante, qu'il ne levait presque pas les yeux de terre. Jamais il n'entrait dans la maison où l'hospitalité lui était accordée, sans avoir été prier à l'église, s'il y en avait une en ce lieu-là. Après le repas, il se retirait dans une chambre pour lire l'évangile de saint Mathieu ou les épîtres de saint Paul qu'il portait toujours avec lui. Il s'asseyait, ouvrait le livre, faisait le signe de la croix, et lisait attentivement. Mais bientôt la parole divine le mettait hors de lui. Il faisait des gestes comme s'il eût parlé avec quelqu'un; il paraissait écouter, disputer, lutter; il souriait et pleurait tour à tour; il regardait fixement, puis baissait les yeux, puis se parlait bas, puis se frappait la poitrine. Il passait incessamment de la lecture à la prière, de la méditation à la contemplation; de temps en temps il baisait le livre avec amour, comme pour le remercier du bonheur qu'il lui donnait, et s'enfonçant de plus en plus dans ces sacrées délices, il se couvrait le visage de ses mains ou de son capuce. Quand la nuit était venue, il allait à l'église y pratiquer ses veilles et ses pénitences accoutumées; ou

bien, s'il n'avait pas d'église à sa disposition, il se couchait dans quelque chambre écartée, d'où ses gémissements venaient malgré lui interrompre le sommeil de ses compagnons. Il les réveillait à l'heure des matines pour réciter l'office en commun, et lorsqu'il était logé dans quelque couvent, même étranger à son ordre, il allait frapper à la porte des religieux, les excitant à se lever et à aller au chœur.

Il prêchait à tout venant sur la route, dans les villes, les villages, les châteaux, et jusque dans les monastères. Sa parole était enflammée. Initié par ses longues études de Palencia et d'Osma à tous les mystères de la théologie chrétienne, ils sortaient de son cœur avec des flots d'amour qui en révélaient aux plus endurcis la vérité. Un jeune homme, ravi de son éloquence, lui demanda dans quels livres il avait étudié : « Mon « fils, répondit-il, c'est dans le livre de la cha- « rité plus qu'en tout autre, car celui-là en- « seigne tout (1). » Aussi pleurait-il souvent en chaire, et généralement il était rempli de cette mélancolie surnaturelle que donne le sentiment profond des choses invisibles. Quand il apercevait de loin les toits pressés d'une ville ou d'un bourg, la pensée des misères des hommes et de

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. XXV.

leurs péchés le plongeait dans une réflexion triste dont le contre-coup apparaissait aussitôt sur son visage. Il passait ainsi rapidement aux expressions les plus diverses de l'amour, et la joie, le trouble et la sérénité se succédant à tout propos dans les plis de son front, portaient en lui la majesté de l'homme à une incroyable puissance de séduction. « Il se rendait aimable à « tous, dit un des témoins dans le procès de sa « canonisation, aux riches, aux pauvres, aux « juifs et aux infidèles qui sont nombreux en « Espagne, et il était aimé de tous, excepté des « hérétiques et des ennemis de l'Église, qu'il « convainquait par ses controverses et ses prédi- « cations (1). »

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Jean de Navarre, n. 3.

CHAPITRE XV.

Cinquième voyage de saint Dominique à Rome. Mort du bienheureux Reginald. Le bienheureux Jourdain de Saxe entre dans l'ordre.

C'était au fort de l'été de 1219, que Dominique descendant une dernière fois les rampes escarpées des Alpes, revoyait la riche et vaste plaine destinée à posséder l'une des grandes parts de sa vie. La Vieille-Castille avait nourri son enfance et sa jeunesse; le Languedoc avait dévoré les plus belles années de sa maturité; Rome était le centre où l'avait sans cesse ramené l'ardeur de sa foi : la Lombardie devait être son tombeau. On ignore par quelle route il y rentra; les historiens primitifs se taisent sur son itinéraire jusqu'à Bologne. Il fut reçu au couvent de Saint-Nicolas avec une immense joie par la multitude de Frères qui y vivaient sous le gouvernement de

Reginald. Son premier acte fut un acte de désintéressement. Odéric Gallicani, citoyen de Bologne, avait récemment donné aux Frères, en forme authentique, des terres d'une valeur considérable. Dominique déchira le contrat en présence de l'évêque, déclarant qu'il voulait que ses religieux mendiassent leur pain de chaque jour, et qu'il ne leur permettrait jamais d'amasser des possessions. Nulle vertu, en effet, ne lui était plus chère que la pauvreté. Il n'était couvert en toute saison que d'une seule tunique d'un tissu vil, avec laquelle il ne rougissait pas de se présenter devant les plus grands seigneurs. Il voulait que les Frères fussent vêtus comme lui, qu'ils habitassent de petites maisons, que même à l'autel ils ne se servissent ni de soie ni de pourpre, et qu'à part les calices, ils n'eussent aucun vase d'or ou d'argent. Il portait à table le même esprit de retranchement et de pénitence. On servait deux plats aux Frères; mais il ne mangeait que d'un seul. Rodolphe de Faënza, procureur du couvent de Bologne, racontait qu'ayant augmenté quelquefois l'ordinaire des religieux pendant le séjour de Dominique, le saint l'avait appelé et lui avait dit à l'oreille : « Pourquoi tuez-« vous les Frères avec ces pitances (1)? »

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Rodolphe de Faënza, n. 2.

Quand le pain ou le vin manquait au couvent de Saint-Nicolas, ce qui arrivait de temps en temps, Frère Rodolphe allait trouver Dominique. Le saint lui ordonnait de prier; il le suivait même à l'église pour prier avec lui, et la Providence faisait si bien qu'elle arrangeait le dîner de ses enfants. Un jour de jeûne, toute la communauté étant déjà assise au réfectoire, Frère Bonvisi vint dire à Dominique qu'il n'y avait absolument rien. Le saint leva les yeux et les mains au ciel d'un air gai, et rendit grâces à Dieu d'être si pauvre. Mais bientôt deux jeunes gens inconnus entrèrent au réfectoire, l'un portant des pains, l'autre des figues sèches, qu'ils distribuèrent aux religieux. Un autre jour qu'il n'y avait que deux pains au couvent, Dominique ordonna qu'on les rompît en petits morceaux, bénit la corbeille, et dit au servant de faire le tour du réfectoire en donnant à chaque Frère deux ou trois de ces petits morceaux. Quand il eut fini, Dominique lui ordonna de faire un second tour, et de continuer jusqu'à ce que tous les Frères fussent rassasiés. Les Frères ne buvaient ordinairement que de l'eau; mais on tâchait d'avoir toujours un peu de vin pour les malades. Un jour l'infirmier vint se plaindre à Dominique que le vin des malades manquait, et il lui apporta le vase qui était vide. Le serviteur de Dieu se mit en prières, selon sa

coutume, exhortant les autres par humilité à faire de même, et lorsque l'infirmier releva son vase, il était plein.

Les historiens n'ont dit qu'un mot pour exprimer la joie des Frères de Bologne à l'arrivée de Dominique; mais on conçoit sans peine l'effet de sa présence au milieu de tous ces hommes qui ne le connaissaient point encore, et qui pourtant étaient ses fils. Ils voyaient de leurs yeux l'Espagnol qui les avait convertis à Dieu par la bouche d'un Français, et qui ressuscitant les merveilles primitives de l'Église, avait réuni en une communauté d'apôtres des chrétiens de toutes nations. Ils le voyaient, et ses vertus, ses miracles, sa parole, sa physionomie composaient un spectacle que leur imagination même n'avait pu se figurer. Dans le peu de temps qu'il fut parmi eux, Dominique accrut encore leur sainte et nombreuse famille par l'ascendant qu'il exerçait au dehors aussi bien qu'au dedans. Rien ne fut singulier comme la prise d'habit d'Etienne d'Espagne. Il la raconte lui-même en ces termes: « Pendant que j'étudiais à Bologne, maître Do-
« minique y vint, et il prêchait aux étudiants,
« ainsi qu'à d'autres personnes. J'allais me con-
« fesser à lui, et je crus remarquer qu'il m'ai-
« mait. Un soir que je me disposais à souper dans
« mon hôtel avec mes compagnons, il envoya

« deux Frères pour me dire : Frère Dominique « vous demande, et souhaite que vous veniez « sur-le-champ. Je répondis que j'irais aussitôt « que j'aurais soupé. Ils répliquèrent qu'il m'at- « tendait à l'instant même. Je me levai donc, « laissant tout là pour les suivre, et j'arrivai à « Saint-Nicolas, où je trouvai maître Dominique « au milieu de beaucoup de Frères. Il leur dit : « Apprenez-lui comment on fait la prostration. « Quand ils me l'eurent appris, je me prosternai « en effet avec docilité, et il me donna l'habit de « Frère Prêcheur, en me disant : Je veux vous « munir d'armes avec lesquelles vous combattrez « le démon tout le temps de votre vie. J'admirai « beaucoup alors, et jamais je n'y ai pensé sans « étonnement, par quel instinct Frère Dominique « m'avait ainsi appelé et revêtu de l'habit de « Frère Prêcheur ; car jamais je ne lui avais « parlé d'entrer en religion, et sans doute il agit « de la sorte par quelque inspiration ou révéla- « tion divine (1). »

Ce que Dominique avait précédemment fait à Paris, il le fit à Bologne, c'est-à-dire qu'il envoya des Frères dans les principales villes de la haute Italie pour y prêcher et y fonder des couvents. Il ne se départait point de sa maxime favo-

(1) *Actes de Bologne*, déposition d'Étienne d'Espagne, n. 2.

rite, *qu'il faut semer le grain et non l'entasser.* Milan et Florence reçurent alors des colonies de Frères Prêcheurs. Il jugea aussi à propos que Reginald quittât Bologne pour Paris. Il espérait beaucoup de son éloquence et de sa renommée pour achever de planter l'ordre en France. Les Frères de Bologne le virent s'éloigner avec un amer regret, pleurant d'être séparés sitôt *des mamelles de leur mère.* Ce sont les expressions du bienheureux Jourdain de Saxe, qui ajoute immédiatement : « Mais toutes ces choses arri-
« vaient par la volonté de Dieu. Il y avait je ne
« sais quoi de merveilleux dans la manière dont
« le bienheureux serviteur de Dieu Dominique
« dispersait çà et là les Frères dans toutes les ré-
« gions de l'Église de Dieu, malgré les représen-
« tations qu'on lui adressait quelquefois, et sans
« que sa confiance fût jamais obscurcie par l'om-
« bre d'une hésitation. On eût dit qu'il connais-
« sait d'avance le succès, et que l'Esprit-Saint le
« lui avait révélé. En effet, qui oserait en dou-
« ter? Il n'avait avec lui, dans le principe, qu'un
« petit nombre de Frères, simples et illettrés
« pour la plupart, qu'il avait envoyés en petits
« pelotons par toute l'Église, de sorte que les
« enfants de ce siècle, qui jugent selon leur pru-
« dence, l'accusaient de détruire ce qui était
« commencé plutôt que d'élever un grand édi-

« fice. Mais il accompagnait de ses prières ceux « qu'il envoyait ainsi, et la vertu du Seigneur se « prêtait à les multiplier (1). »

Dominique partit lui-même de Bologne vers la fin du mois d'octobre. Il traversa l'Apennin dans la direction de Florence, et s'arrêta quelque temps sur les bords de l'Arno où son ordre devait élever les célèbres couvents de Santa-Maria-Novella et de Saint-Marc. Les Frères y jouissaient dès lors d'une église, à côté de laquelle demeurait une femme nommée Béné, connue par les désordres de sa vie, et que Dieu avait châtiée en l'abandonnant aux atteintes sensibles du mauvais esprit. Cette femme ayant entendu prêcher Dominique, se convertit, et les prières du saint la délivrèrent des obsessions qui la tourmentaient. Mais la paix même fut pour elle une occasion de rechute, et quand Dominique revint à Florence une année après, elle lui avoua le mauvais effet qu'avait produit en elle sa délivrance. Dominique lui demanda avec bonté si elle voulait retourner à son ancien état, et sur sa réponse, qu'elle s'abandonnait à Dieu et à lui, le saint pria le Seigneur de faire ce qui conviendrait le mieux à son salut. Au bout de quelques jours, le mauvais esprit la tourmenta de nou-

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. II, n. 45.

veau, et le châtiment même de ses anciennes fautes devint pour elle une source de mérites et de perfection. Béné prit dans la suite le voile religieux, et s'appela sœur Bénédicte. On lit encore d'elle, qu'au retour de Dominique à Florence, elle se plaignit vivement à lui d'un ecclésiastique qui la persécutait à cause de son attachement pour les Frères. Cet ecclésiastique était irrité contre eux parce qu'on leur avait donné l'église dont il était auparavant chapelain. Dominique répondit à Béné : « Ayez patience, ma fille, « celui qui vous persécute sera bientôt des nôtres, « et il supportera dans l'ordre de grands et longs « travaux (1). » Prédiction qui fut vérifiée par l'événement.

Dominique trouva le souverain pontife à Viterbe. Honorius III lui accorda des lettres datées du 15 novembre 1219, par lesquelles il recommandait les Frères aux évêques et prélats d'Espagne. Le 8 décembre suivant, il étendit cette recommandation aux archevêques, évêques, abbés et prélats de toute la chrétienté. Le 17 du même mois, étant à Civita-Castellana, il fit à Dominique et aux Frères la donation authentique du couvent de Saint-Sixte au mont Cœlius; car jusque-là Saint-Sixte n'était possédé par l'ordre

(1) Constantin d'Orviète, *Vie de saint Dominique*, n. 37.

qu'en vertu d'une concession verbale. Les Sœurs de Saint-Sixte ne sont pas mentionnées dans l'acte, sans doute parce qu'elles ne formaient avec les Frères qu'un seul et même ordre, dont l'administration temporelle et spirituelle appartenait au maître général.

Ce n'était pas la première fois que le saint patriarche voyait Viterbe. Trois années auparavant, lorsqu'il retournait en France après la confirmation de l'ordre, il y était venu avec le cardinal Capocci, qui lui donna sur une éminence voisine de la ville une chapelle et un monastère du nom de Sainte-Croix, et une église qu'on bâtissait à côté par son commandement. Le cardinal avait été averti en songe d'élever cette église à la sainte Vierge, et l'amitié qui l'unissait à Dominique l'avait porté à la lui offrir avant qu'elle fût achevée, de peur que le temps ne trahît sa bonne volonté. Il n'eut pas, en effet, la satisfaction de la terminer; mais il en assura la possession à l'ordre avant sa mort, et elle est devenue, sous le nom de Notre-Dame de Gradi, l'un des plus illustres couvents de la province romaine. On y voit encore des restes de l'ancienne chapelle de Sainte-Croix, dans laquelle Dominique avait passé des nuits, et qui jusqu'au dernier siècle fut ornée des traces de son sang.

Dominique célébra à Rome les commence-

ments de l'an 1220. Une phrase d'un historien nous apprend qu'il distribua aux Sœurs de Saint-Sixte des cuillers d'ébène qu'il leur avait apportées d'Espagne. Simplicité de ce grand homme! La pensée de faire plaisir à de pauvres religieuses l'avait préoccupé au sein des fatigues et des affaires d'un long voyage, et il leur avait apporté sur ses épaules, pendant une route de six à sept cents lieues, un souvenir de son pays. Je dis sur ses épaules, car jamais il ne souffrait qu'un autre que lui fût chargé de son bagage.

Cependant Reginald était arrivé à Paris, et il y annonçait l'Évangile avec toute l'autorité de son éloquence et de sa foi. Il était alors, après Dominique, l'astre le plus éclatant de la nouvelle religion. Tous les Frères avaient les yeux sur lui, et sans prévoir la mort trop prochaine de leur fondateur, ils voyaient avec joie qu'il n'était pas le seul capable de porter le fardeau de son œuvre. Mais Dieu trompa bientôt ces sentiments d'amour et d'admiration. Reginald fut atteint d'une maladie mortelle au moment où il inspirait de lui une plus grande attente que jamais. Le prieur de Saint-Jacques, Mathieu de France, vint l'avertir que l'heure du dernier combat approchait, et lui demanda s'il ne voulait pas permettre qu'on fît sur son corps les suprêmes onctions : « Je ne crains pas le combat,

« répondit Reginald, je l'attends avec joie. J'at-
« tends aussi la mère de miséricorde qui m'a oint
« à Rome de ses propres mains, et en laquelle je
« me confie ; mais de peur que je ne paraisse
« mépriser l'onction ecclésiastique, il me plaît
« aussi de la recevoir, et je la demande (1). »
Les Frères ne savaient point alors, du moins généralement, la manière mystérieuse dont Reginald avait été appelé à l'ordre ; car il avait prié Dominique de n'en point parler de son vivant. Mais le souvenir de cette insigne faveur se présentant à son esprit à l'instant de la mort, il ne put s'empêcher d'y faire allusion, et la reconnaissance lui arracha un secret que son humilité avait caché jusque-là. Il avait dit précédemment à Mathieu de France une autre parole que l'histoire a conservée. Celui-ci, qui l'avait autrefois connu dans le siècle, vivant avec toutes les aises de la célébrité et de la délicatesse, lui témoignait son étonnement de ce qu'il avait embrassé un institut aussi sévère : « C'est sans
« aucun mérite de ma part, répondit-il, car je
« m'y suis toujours trop plu (2). » On ne sait pas le jour exact de sa mort ; elle eut lieu à la fin de janvier ou au commencement de février de

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. v, chap. II.
(2) Le B. Jourdain de Saxe, *Vie de saint Dominique*, ch. III, n. 46.

l'an 1220. Les Frères, qui n'avaient point encore chez eux le droit de sépulture, l'ensevelirent dans l'église de Notre-Dame-des-Champs, voisine de Saint-Jacques. Ses restes, déposés sous un monument, opérèrent des miracles, et furent pendant quatre cents ans l'objet d'un culte dont la tradition semblait devoir être ineffaçable. Mais, l'an 1614, l'église de Notre-Dame-des Champs ayant été donnée aux Carmélites de la réforme de sainte Thérèse, les religieuses transportèrent dans l'intérieur de leur cloître le corps de Reginald, et, malgré leur vénération héréditaire pour lui, sa mémoire cessa peu à peu d'être populaire; elle devint, comme son tombeau, le secret de ceux qui connaissent et habitent en esprit l'antiquité. Aujourd'hui le tombeau même n'existe plus; il a disparu avec l'église et le cloître de Notre-Dame-des Champs : et le fondateur du couvent de Bologne, celui que les Frères appelaient *leur bâton*, que la sainte Vierge avait appelé à la religion de sa propre bouche, qui avait reçu d'elle en ses membres une onction miraculeuse, qui avait donné sa dernière et sacrée forme à notre habit, le bienheureux Reginald enfin ne jouit nulle part d'aucun culte, pas même dans l'ordre des Frères Prêcheurs, dont il fut l'un des plus beaux ornements par la sainteté de sa vie, la

puissance de sa parole, et le grand nombre d'illustres enfants qu'il lui engendra. Cette fécondité ne se tarit en lui qu'à la mort. La veille même de sa dernière et courte maladie, il poussait encore de sa tige de sublimes rejetons.

On se rappelle l'étudiant saxon que Dominique avait connu à Paris, et dont il n'avait point voulu hâter la vocation, toute visible qu'elle fût déjà. Reginald avait été destiné à cueillir cette fleur précieuse que la main de Dominique avait respectée par une sorte de pressentiment délicat, pour honorer et consoler la fin prématurée d'un de ses plus dignes enfants. Voici comment Jourdain de Saxe raconte son entrée dans l'ordre et celle d'Henri de Cologne, son ami : « La nuit même où l'âme du saint « homme Reginald s'envola au Seigneur, moi « qui n'étais point encore Frère par l'habit, mais « qui avais fait vœu de l'être dans ses mains, je « vis en songe les Frères sur un vaisseau. Tout-« à-coup le vaisseau fut submergé, mais les « Frères ne périrent point dans le naufrage : je « pense que ce vaisseau était Frère Reginald, « regardé alors des Frères comme leur bâton. « Un autre vit en songe une fontaine limpide « qui cessait subitement de verser de l'eau, et « qui était remplacée par deux sources jaillis-« santes. En supposant que cette vision repré-

« sentât quelque chose de réel, je connais trop « ma propre stérilité pour oser en donner l'in- « terprétation. Je sais seulement que Reginald ne « reçut à Paris que la profession de deux reli- « gieux, la mienne, et celle de Frère Henri qui « fut depuis prieur de Cologne, homme que « j'aimais dans le Christ d'une affection que je « n'ai accordée aussi entière à aucun autre « homme, vase d'honneur et de perfection, tel « que je ne me souviens pas d'avoir vu en cette « vie une plus gracieuse créature. Le Seigneur « se hâta de le rappeler à lui, et c'est pourquoi « il ne sera pas inutile de dire quelque chose « de ses vertus.

« Henri avait eu dans le siècle une nais- « sance distinguée, et on l'avait nommé tout « jeune chanoine d'Utrecht. Un autre chanoine « de la même église, homme de bien et de « grande religion, l'avait élevé dès ses plus « tendres années dans la crainte du Seigneur. Il « lui avait appris par son exemple à vaincre le « siècle en crucifiant sa chair et en pratiquant « de bonnes œuvres; il lui faisait laver les pieds « des pauvres, fréquenter l'église, fuir le mal, « mépriser le luxe, aimer la chasteté : et ce « jeune homme étant d'une nature excellente, « se montra docile au joug de la vertu; les « bonnes mœurs crûrent en lui aussi vite que

« l'âge, et on l'eût pris, à le voir, pour un ange « en qui la naissance et l'honnêteté n'étaient « qu'une même chose. Il vint à Paris, où l'étude « de la théologie ne tarda pas de le ravir à toute « autre science, doué qu'il était d'un génie natu- « rel très vif et d'une raison parfaitement or- « donnée. Nous nous rencontrâmes dans l'hôtel « que j'habitais, et bientôt la commensalité de « nos corps se changea en une douce et étroite « unité de nos âmes. Frère Reginald, d'heureuse « mémoire, étant venu aussi à la même époque « à Paris et y prêchant avec force, je fus touché « de la grâce, et fis vœu au dedans de moi- « même d'entrer dans son ordre; car je pensais « y avoir trouvé un sûr chemin de salut, tel « qu'avant de connaître les Frères je me l'étais « souvent représenté. Cette résolution prise, je « commençai à désirer d'enchaîner au même « vœu le compagnon et l'ami de mon âme, en « qui je voyais toutes les dispositions de la na- « ture et de la grâce requises dans un prédica- « teur. Lui me refusait, et moi je ne cessais de « le presser. J'obtins qu'il irait se confesser à « Frère Reginald, et lorsqu'il fut de retour, ou- « vrant le prophète Isaïe par manière de consul- « tation, je tombai sur le passage suivant : *Le* « *Seigneur m'a donné une langue savante pour* « *que je soutienne par la parole celui qui tombe;*

« *il m'éveille le matin pour que j'écoute sa voix.*
« *Le Seigneur Dieu m'a fait entendre sa voix, et*
« *je ne lui résiste point, je ne vais point en*
« *arrière* (1). Pendant que je lui interprétais
« ce passage qui répondait si bien à l'état de son
« cœur, et que le lui présentant comme un avis
« du ciel, je l'exhortais à soumettre sa jeunesse
« au joug de l'obéissance, nous remarquâmes
« quelques lignes plus bas ces deux mots :
« *Tenons-nous ensemble*, qui nous avertissaient
« de ne point nous séparer l'un de l'autre, et de
« consacrer notre vie au même dévouement. Ce
« fut par allusion à cette circonstance que, lui
« étant en Allemagne et moi en Italie, il m'écri-
« vit un jour : Où est maintenant le *tenons-nous*
« *ensemble?* Vous êtes à Bologne et moi à Co-
« logne! Je lui disais donc : Quel plus grand
« mérite, quelle plus glorieuse couronne que
« de nous rendre participants de la pauvreté du
« Christ et de ses apôtres, et d'abandonner le
« siècle par amour de lui? Mais bien que sa rai-
« son le fît tomber d'accord avec moi, sa vo-
« lonté lui persuadait de me résister.

« La nuit même où nous tenions ces discours,
« il alla entendre matines dans l'église de la
« bienheureuse Vierge, et il y demeura jusqu'à

(1) 50, 4, 5.

« l'aurore, priant la mère du Seigneur de fléchir
« ce qu'il sentait de rebelle en lui. Et comme il
« ne s'apercevait pas que la dureté de son cœur
« fût amollie par sa prière, il commença à dire
« en lui-même : Maintenant, ô Vierge bienheu-
« reuse, j'éprouve que vous n'avez point com-
« passion de moi, et que je n'ai point ma place
« marquée dans le collége des pauvres du
« Christ! Il disait cela avec douleur, parce qu'il
« y avait en lui un désir de la pauvreté volon-
« taire, et que le Seigneur lui avait une fois
« montré combien elle a de poids au jour du ju-
« gement. La chose s'était ainsi passée. Il voyait
« en songe le Christ sur son tribunal, et deux
« multitudes innombrables, l'une qui était ju-
« gée, l'autre qui jugeait avec le Christ. Pen-
« dant que, sûr de sa conscience, il regardait
« tranquillement ce spectacle, l'un de ceux qui
« étaient à côté du juge étendit tout-à-coup la
« main vers lui, et lui cria : Toi qui es là-bas,
« qu'as-tu jamais abandonné pour le Seigneur?
« Cette question le consterna, parce qu'il n'avait
« rien à y répondre, et c'est pourquoi il souhai-
« tait la pauvreté, quoiqu'il n'eût pas le courage
« de l'embrasser de lui-même, et il se retirait de
« l'église de Notre-Dame, triste de n'avoir point
« obtenu la force qu'il avait demandée. Mais, à
« ce moment, celui qui regarde d'en haut les

« humbles renversa les fondements de son cœur;
« des ruisseaux de larmes arrivèrent à ses yeux;
« son âme s'ouvrit et s'épancha devant le Sei-
« gneur; toute la dureté qui l'opprimait fut bri-
« sée, et le joug du Christ, auparavant si dur à
« son imagination, lui apparut ce qu'il est réel-
« lement, doux et léger. Il se leva dans le pre-
« mier mouvement de son transport, et courut
« chercher Frère Reginald, entre les mains du-
« quel il prononça ses vœux. Il vint ensuite me
« trouver, et pendant que je considérais sur son
« angélique figure la trace des larmes, et que je
« lui demandais où il était allé, il me répondit :
« J'ai fait un vœu au Seigneur, et je l'accom-
« plirai. Nous différâmes cependant notre prise
« d'habit jusqu'au temps du carême, et nous ga-
« gnâmes dans l'intervalle un de nos compagnons,
« Frère Léon, qui succéda depuis à Frère Henri
« dans la charge de prieur.

« Le jour étant venu où l'Eglise, par l'imposi-
« tion des cendres, avertit les fidèles de leur ori-
« gine et de leur retour à la poussière d'où ils
« sont sortis, nous nous disposâmes à acquitter
« notre vœu. Nos autres compagnons n'avaient
« aucune connaissance de notre dessein, et l'un
« d'eux voyant sortir Frère Henri de l'hôtel, lui
« dit : Monsieur Henri, où allez-vous? Je vais,
« répondit-il, à Béthanie, faisant allusion au sens

« hébraïque de ce nom qui veut dire *maison d'o-*
« *béissance*. Nous nous rendîmes, en effet, tous
« les trois à Saint-Jacques, et nous entrâmes au
« moment où les Frères chantaient *immutemur*
« *habitu*. Ils ne s'attendaient pas à notre visite;
« mais quoique imprévue, elle ne laissait pas
« d'être opportune, et nous dépouillâmes le vieil
« homme pour revêtir le nouveau, pendant que
« les Frères chantaient la même chose que nous
« faisions (1). »

Reginald ne vit pas de ses yeux la prise d'habit de Jourdain de Saxe et d'Henri de Cologne; il était retourné à Dieu avant d'avoir consommé cette dernière œuvre, semblable à l'aloès qui meurt en fleurissant et ne voit jamais ses fruits.

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. III, n. 47 et suiv.

CHAPITRE XVI.

Premier chapitre général de l'ordre. Séjour de saint Dominique en Lombardie. Institution du tiers-ordre.

Trois ans ne s'étaient pas écoulés depuis la dispersion des Frères à Notre-Dame-de-Prouille, et déjà ils possédaient des couvents en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, et jusqu'en Pologne. La bénédiction de Dieu leur avait donné grâce partout pour se multiplier et s'établir. Dominique, qui avait vu de ses yeux leurs progrès, et qui en avait hâté le cours par sa présence, crut que l'heure était venue de les faire jouir eux-mêmes du spectacle de leur force, non pour exciter en eux une vaine satisfaction, mais pour les encourager à de plus grands travaux, assurer leur unité, et mettre la dernière main à la légis-

lation qui les régissait. Il convoqua donc le chapitre général de son ordre à Bologne; le jour marqué par la convocation était la Pentecôte de l'an 1220. Lui-même quitta Rome à la fin de février ou au commencement de mars. Il passa quelques jours à Viterbe près du souverain pontife, qui lui donna de nouvelles marques de sa constante affection dans trois lettres qu'il écrivit coup sur coup aux peuples de Madrid, de Ségovie et de Bologne, pour les remercier de la charité qu'ils avaient témoignée aux Frères, et les exhorter à persévérer dans les mêmes sentiments. Ces lettres sont datées du 20, du 23 et du 24 mars. Il avait écrit, le 26 février précédent, aux religieux de Notre-Dame-des-Champs de Paris, pour les féliciter d'avoir accordé la sépulture aux Frères dans leur église. Le 6 mai suivant, il les recommanda en termes très vifs à l'archevêque de Tarragone, et le 12, il permit à des religieux de divers ordres de se joindre à Dominique pour exercer avec lui le ministère de la prédication.

Au jour de la Pentecôte, Dominique était à Bologne, entouré des Frères de Saint-Nicolas et des représentants de l'ordre entier. On ignore les noms de ceux qui étaient venus; on sait seulement que Jourdain de Saxe avait été envoyé de Paris avec trois autres Frères, peu de semaines après sa prise d'habit. Dominique se leva au milieu de

cette assemblée, non plus simple prieur de quelques religieux, mais maître général d'un ordre répandu par toute l'Europe; non plus dans une simple église de village comme Prouille, mais au sein d'une grande et célèbre ville, le rendez-vous de la jeunesse cultivée des nations; non plus en butte aux doutes de ses propres amis, mais ayant assis son œuvre, et voyant à côté de lui pour la défendre des hommes dont les chaires des universités regrettaient la voix. Il avait alors cinquante ans.

La première chose qu'il proposa au chapitre général fut de renoncer à tous les biens que l'ordre possédait, afin de ne plus vivre que d'aumônes au jour le jour. Cette résolution était déjà ancienne dans son esprit, et lors des délibérations qui avaient eu lieu à Prouille l'an 1216, les Frères l'avaient adoptée en principe, quoique ajournée pour l'exécution. Quant à Dominique personnellement, il avait toujours vécu de la charité publique depuis cette fameuse entrevue de Montpellier qui marquait le commencement de son apostolat, et où il avait été décidé que la pauvreté volontaire était la seule arme capable de vaincre l'hérésie. Mais autre chose était que quelques missionnaires vécussent en mendiant leur pain, autre chose de fonder un ordre stabl sur les incertitudes quotidiennes de la mendicit

Toutes les traditions semblaient contraires à une construction si hardie. L'Église, dès qu'elle avait pu jouir du droit de propriété, en avait fait usage, afin d'être libre envers ses ennemis, libérale envers les pauvres, magnifique envers Dieu. Les solitaires mêmes de l'Orient vendaient et achetaient; ils se faisaient gloire de vivre du travail de leurs mains. Fallait-il, parce qu'on avait abusé de la richesse, abuser aussi de la pauvreté? Si le siècle avait besoin d'un extrême exemple, était-il sage d'étendre à l'avenir une réponse destinée à des temps d'exception? Que ces raisons ou d'autres eussent touché Dominique, il est certain qu'il avait accepté pour son ordre des possessions territoriales, tout en gardant l'arrière-pensée de les abandonner un jour. On a dit que ses relations avec saint François d'Assise lui avaient inspiré l'idée de cet abandon, et il est vrai que saint François avait reçu de Dieu plus particulièrement la mission de ranimer dans l'Église l'esprit de pauvreté; mais, avant même qu'il eût renoncé à tout pour suivre Jésus-Christ, déjà Dominique parcourait le Languedoc nu-pieds, couvert d'un cilice et d'une tunique rapiécée, et s'en remettant à la Providence de son pain de chaque jour. Les deux saints se virent à Rome pour la première fois au temps du quatrième concile de Latran, lorsqu'ils sollicitaient d'Inno-

cent III l'approbation de leur ordre, et que tous deux avaient donné au monde, sans se connaître, le spectacle des mêmes vertus. Saint François d'Assise eut la gloire de n'hésiter jamais à faire de la mendicité le patrimoine de sa religion ; Dominique, non moins austère envers lui-même, mais moins hardi à l'égard des autres, attendit de l'expérience la confirmation de ses plans de pauvreté, et eut la gloire d'abdiquer des biens tout acquis. Il les céda, du consentement du chapitre général, à des religieuses de divers ordres, et on établit par un décret perpétuel, que désormais les Frères ne posséderaient rien en ce monde que leurs vertus. Dominique voulait aller plus loin, et que toute l'administration domestique fût laissée entre les mains des Frères convers, afin que les autres pussent vaquer sans aucun souci à la prière, à l'étude et à la prédication. Mais les Pères du chapitre s'en défendirent par l'exemple récent des religieux de Grandmont, qu'un réglement semblable avait mis à la merci des laïques, et réduits à un état de servitude dégradant. Dominique se rangea à leur avis.

D'autres constitutions, demeurées depuis en vigueur, furent encore décrétées par le chapitre général; l'histoire ne s'en explique point, et les actes du chapitre ne sont pas non plus arrivés jusqu'à nous. Dominique supplia les Pères de le

décharger du poids du gouvernement : « Je mé-
« rite, leur dit-il, d'être déposé, car je suis inu-
« tile et attiédi (1). » Outre le sentiment d'humilité qui le faisait parler de la sorte, il n'avait pas perdu le désir d'achever sa vie chez les infidèles, et d'obtenir, en leur portant la vérité, cette palme du martyre dont son cœur avait toujours eu une ardente soif. Il avait dit plus d'une fois qu'il souhaitait d'être battu de verges et coupé en morceaux pour Jésus-Christ. S'épanchant avec Frère Paul de Venise, il lui disait : « Quand nous aurons
« réglé et formé notre ordre, nous irons chez les
« Cumans ; nous leur prêcherons la foi du Christ,
« et nous les gagnerons au Seigneur (2). »

Or, ce moment lui paraissait venu. N'avait-il pas réglé et formé son ordre? Ne le voyait-il pas de ses yeux comme un cep mûri? Quoi de mieux à faire que d'offrir les restes de son corps et de son âme en sacrifice? Mais les Pères ne voulurent point entendre parler de sa démission. Loin d'y consentir, ils le confirmèrent à l'envi dans la charge de maître général, et ajoutèrent à l'autorité du Siége apostolique de qui il la tenait, le lustre d'une libre et unanime élection. Dominique obtint que du moins son pouvoir serait

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Rodolphe de Faënza, n. 4.
(2) Ibid., déposition de Paul de Venise, n. 3.

limité par des magistrats appelés *définiteurs*, lesquels, au temps du chapitre, auraient le droit d'examiner et de régler les affaires de l'ordre, et même de déposer le maître général, s'il venait à prévariquer. Ce remarquable statut fut approuvé dans la suite par Innocent IV. Le chapitre se sépara après avoir décrété qu'il se réunirait tous les ans, une année à Bologne, et l'autre année à Paris, alternativement. Néanmoins, par une exception immédiate, on désigna Bologne pour la prochaine assemblée.

La haute Italie était l'un des points de l'Europe que l'hérésie avait le plus travaillé. Exposée aux contacts de l'Orient et aux influences schismatiques des empereurs d'Allemagne, elle avait subi dans sa fidélité à l'Église une notable altération. Dominique crut donc utile de l'évangéliser. Il la parcourut presque tout entière dans l'été de 1220. Mais les historiens contemporains, qui nous apprennent ce fait, ne le confirment par aucun détail. La plupart des villes de la Lombardie réclament l'honneur d'avoir possédé et entendu le saint patriarche, et leurs annales, écrites longtemps après, contiennent sur son séjour quelques anecdotes dont l'authenticité n'est pas suffisamment prouvée. Il est certain qu'il visita Milan et y tomba malade. Frère Bonvisi, dont il était accompagné dans ce voyage, parle ainsi de sa

constance à souffrir. « Lorsque j'étais à Milan « avec Frère Dominique, il eut des accès de « fièvre; je le gardais pendant ce temps-là, et « je ne l'entendis jamais se plaindre. Il était en « prière et en contemplation, ce que je pouvais « juger à certains signes qui paraissaient sur son « visage et que je connaissais bien, parce que « toutes les fois qu'il priait et contemplait, je les « avais remarqués en lui. Dès que l'accès de « fièvre était passé, il commençait à parler de « Dieu aux Frères; il lisait ou se faisait lire; il « louait le Seigneur et se réjouissait de sa ma- « ladie, chose qui lui était ordinaire dans « les tribulations bien plus que dans la prospé- « rité (1). »

A Crémone, Dominique se rencontra avec saint François d'Assise. Pendant qu'ils conversaient ensemble, quelques Frères de Saint-François s'approchèrent et dirent : « Nous man- « quons d'eau pure au couvent, et c'est pour- « quoi nous vous prions, vous qui êtes nos pères « et les serviteurs de Dieu, d'intercéder auprès « du Seigneur, afin qu'il bénisse notre puits dont « l'eau est trouble et corrompue. » Les deux patriarches se regardèrent, chacun invitant l'autre par son regard à répondre; alors Dominique dit

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Frère Ranvisi, n. 3.

« aux Frères : « Puisez de l'eau, et apportez-« nous-la. » Ils allèrent en chercher dans un vase et ils l'apportèrent, et Dominique dit à François : « Père, bénissez cette eau au nom du Seigneur. » François répondit : « Père, bénissez-la vous-même, « car vous êtes le plus grand (1). » Cette pieuse contestation dura quelque temps entr'eux ; à la fin Dominique, vaincu par François, fit le signe de la croix sur le vase, et ordonna qu'on versât l'eau dans le puits, dont la source fut purifiée pour toujours.

A Modène, un chanoine français qui allait à Rome vint le trouver à l'issue d'une prédication, et lui confessa qu'il désespérait de son propre salut, à cause d'une tentation contre la chasteté qu'il n'avait jamais pu vaincre. « Ayez courage, « lui répondit le saint, reprenez confiance en la « miséricorde de Dieu ; je vous obtiendrai de lui « le don de continence (2). » Le chanoine se retira guéri.

Dominique avait coutume de visiter les monastères qu'il rencontrait sur son chemin. Il s'arrêta, entre autres, à celui de Colombe, dans le Parmesan, et on conjecture que c'est là qu'il faut placer un trait de bonté qu'un historien raconte

(1) Pierre Cali, *Vie de saint Dominique*, n. 21.

(2) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 52.

en ces termes : « Dominique arriva un soir à « l'entrée d'un couvent dont tous les religieux « étaient déjà au lit. Craignant de les troubler, « il se coucha devant la porte avec son compa- « gnon, et pria le Seigneur de pourvoir à leurs « besoins sans éveiller les moines. Au même « instant, ils se trouvèrent tous les deux dans « l'intérieur (1). » Colombe était un célèbre monastère de l'ordre de Cîteaux fondé par saint Bernard lui-même; il fut ruiné par l'empereur Frédéric II en 1248.

Dominique était de retour à Bologne au jour de l'Assomption. Cette date est constatée par la prise d'habit de Conrad-le-Teutonique. Conrad était un docteur de l'université de Bologne, si fameux en ce temps-là par sa science et sa vertu, que les Frères désiraient ardemment de le compter parmi les hommes remarquables qui avaient embrassé leur religion. La veille donc de l'Assomption de la bienheureuse Vierge, Dominique s'entretenait confidemment avec un religieux de l'ordre de Cîteaux qui fut depuis évêque d'Alatri, et qui était alors prieur du monastère de Casemare. Dominique l'avait connu à Rome, et s'était pris pour lui d'une grande affection. C'est pourquoi lui ouvrant son cœur ce soir-là, il lui dit dans l'entraî-

(1) Rodrigue de Cerrat, *Vie de saint Dominique*, n. 31.

nement de la conversation : « Je vous avoue, « prieur, une chose que je n'ai encore dite à per- « sonne, et dont je vous prie de me garder le secret « jusqu'à ma mort, c'est que jamais en cette vie « Dieu ne m'a rien refusé de ce que je lui ai deman- « dé. » Le prieur entra dans une grande admiration à ce discours, et sachant le désir qui pressait les Frères au sujet de maître Conrad-le-Teutonique, il lui dit : « S'il en est ainsi, Père, pourquoi ne « demandez-vous point à Dieu qu'il vous donne « maître Conrad, dont je vois que les Frères « envient si passionnément la possession? » Dominique lui répondit : « Mon bon frère, vous « parlez là d'une chose bien difficile à obtenir ; « mais si vous voulez cette nuit prier avec moi, « j'ai confiance au Seigneur qu'il nous accor- « dera la grâce que vous souhaitez (1). » Après les complies, le serviteur de Dieu resta donc dans l'église, selon sa coutume, et le prieur de Casemare avec lui. Ils assistèrent ensuite aux matines de l'Assomption, et le jour étant venu, à l'heure de prime, pendant que le chantre entonnait le *Jam lucis orto sidere*, on vit entrer dans le chœur maître Conrad, qui se jeta aux genoux de Dominique et lui demanda instamment l'habit. Le prieur de Casemare, fidèle au secret qu'il avait

(1) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 50.

promis, ne raconta cette histoire qu'après la mort de Dominique, auquel il survécut plus de vingt ans. Il avait craint d'abord de mourir le premier, et il en fit au saint l'observation : mais celui-ci l'assura qu'il n'en serait rien.

Parmi ceux que Dominique reçut encore dans l'ordre à cette époque, on remarque Thomas de Pouille. C'était un jeune homme d'une si grande innocence et simplicité de mœurs, que le saint l'aima tendrement, et on l'appelait son fils. Quelques uns des anciens compagnons du nouveau religieux, indignés de l'avoir perdu, l'attirèrent hors du couvent, et se mirent à lui arracher les habits de l'ordre. On courut en avertir Dominique, qui entra aussitôt dans l'église pour prier; et lorsque les ravisseurs ayant ôté à Frère Thomas jusqu'à sa chemise de laine, s'efforçaient de lui en passer une de toile, leur victime poussa des cris lamentables, disant qu'il se sentait brûler, et il n'eut pas de repos qu'on ne l'eût reconduit au bercail, revêtu des rudes et doux habits dont on l'avait dépouillé. Un fait à peu près semblable arriva pour un jurisconsulte de Bologne. Ses amis entrèrent à main armée dans le cloître de Saint-Nicolas pour l'enlever. Les Frères voulaient aller querir quelques chevaliers, amis de l'ordre, pour opposer la force à la force; mais Dominique leur dit : « Je vois plus de deux cents

« anges autour de l'église, que le Seigneur a des-
« tinés à la défense des Frères (1). »

Le serviteur de Dieu prêchait fréquemment à Bologne, et la vénération qu'on y avait pour lui était si grande, que le peuple, au lieu de l'attendre à l'église où le discours était annoncé, allait le chercher à Saint-Nicolas et l'accompagnait jusqu'au lieu de la station. Un jour que la foule était venue le prendre, deux étudiants s'approchèrent, et l'un d'eux lui dit : « Je vous prie de
« demander à Dieu pour moi la rémission de mes
« péchés; car je m'en repens, si je ne me trompe,
« et je les ai tous confessés. » Dominique, qui était encore dans l'église, s'approcha d'un autel, y fit une courte prière, et revenant au jeune homme, lui dit : « Ayez confiance, et persévérez
« dans l'amour de Dieu, il vous a remis vos
« fautes. » L'autre étudiant, qui entendait cela, s'approcha plus près du saint, et lui dit à son tour : « Père, priez aussi pour moi, car j'ai con-
« fessé tous mes péchés. » Dominique s'agenouilla de nouveau à l'autel et y pria. Mais de retour vers le jeune homme, il lui dit : « Mon fils, n'es-
« sayez pas de tromper Dieu, votre confession
« n'a point été entière; il y a un péché que vous
« avez tu sciemment par une mauvaise honte. »

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. XVII, n. 209.

Et le tirant à part, il lui dit quel était ce péché qu'il avait rougi d'avouer. L'étudiant répondit : « Père, cela est ainsi, pardonnez-moi (1). » Dominique lui parla encore quelque temps, et il partit ensuite avec le peuple qui l'attendait.

Cet esprit de prophétie était habituel chez lui. Il rencontra une fois un Frère qui allait en mission. Il l'arrêta, et après quelques moments d'entretien, averti intérieurement que ce Frère était en faute, il lui demanda s'il n'avait pas d'argent sur lui. Le Frère l'avoua humblement. Dominique lui ordonna de le jeter sur-le-champ, et lui imposa une pénitence. Car il ne laissait jamais aucune faute impunie. « Il était, dit Thierry « d'Apolda, le premier à observer les statuts de « l'ordre, et il ne négligeait rien pour qu'ils « fussent religieusement et entièrement obser- « vés par tous. Si quelquefois, par suite de la « fragilité humaine, quelqu'un des Frères man- « quait à son devoir, il ne lui épargnait pas la « correction. Mais il tempérait si bien la sévérité « par la douceur, que le coupable était puni sans « que l'homme fût troublé. Il ne reprenait pas « toujours immédiatement celui qui tombait; il « passait sans faire semblant de s'apercevoir de « la faute, et lorsqu'une occasion favorable se

(1) Pierre Cali, *Vie de saint Dominique*, n. 18.

« présentait, il disait au délinquant : Mon frère,
« vous n'avez pas bien fait telle chose, rendez
« gloire à Dieu et confessez votre péché. Et de
« même qu'il se montrait père par la correction,
« il ouvrait aussi des entrailles de mère à ceux
« qui étaient affligés. Nulle parole n'était plus
« douce et plus rassurante que la sienne, et ceux
« qui venaient chercher en lui le remède à leurs
« troubles ne se retiraient jamais sans être con-
« solés. Il gardait l'âme des Frères comme la
« sienne propre, les maintenant dans la pratique
« de toute honnêteté et de toute religion. C'est
« pourquoi, comme il est écrit que *la démarche*
« *de l'homme et le rire de ses lèvres et le vête-*
« *ment de son corps parlent de lui*, s'il voyait
« quelqu'un des Frères manquer dans son habit
« à la forme ou à la pauvreté religieuses, il ne
« le supportait point. Chaque jour, à moins d'un
« grand empêchement, il faisait aux Frères un
« sermon ou une conférence, et il leur parlait
« avec tant de foi et tant de larmes, qu'il excitait
« en eux la grâce de la componction. Nul ne fut
« semblable à lui pour toucher le cœur des
« Frères (1). »

Selon le même historien, il y avait trois choses que Dominique recommandait par dessus tout à

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. XVI, n. 186 et 187.

ses enfants : c'était de parler toujours de Dieu ou avec Dieu, de ne jamais porter d'argent en voyage, et de ne point recevoir de possessions temporelles. Il les exhortait incessamment à étudier et à annoncer la parole de Dieu. Il discernait ceux qui avaient du talent pour la chaire, et ne pouvait souffrir qu'ils fussent appliqués à d'autres travaux.

Ainsi qu'il est arrivé à tous les saints, Dominique exerçait une grande puissance sur l'esprit de ténèbres. Il le chassa plusieurs fois du corps des Frères. Il le voyait se présenter à lui sous des formes diverses, tantôt pour le détourner de sa méditation, tantôt pour le troubler pendant qu'il prêchait. J'emprunte à Thierry d'Apolda l'histoire suivante : « Un jour que le saint, sentinelle vigilante, faisait le tour de la cité de « Dieu, il rencontra le démon qui rôdait dans le « couvent comme une bête dévorante ; il l'arrêta « et lui dit : Pourquoi rôdes-tu de la sorte ? Le « démon répondit : A cause du bénéfice que j'y « trouve. Le saint lui dit : Que gagnes-tu au dortoire ? Il répondit : J'ôte aux Frères le sommeil, « je leur persuade de ne point se lever pour l'office, et, quand cela m'est permis, je leur envoie des songes et des illusions. Le saint le conduisit au chœur et lui dit : Que gagnes-tu dans « ce saint lieu ? Il répondit : Je les fais venir tard,

« sortir tôt, et s'oublier eux-mêmes. Interrogé au « sujet du réfectoire, il répondit : Qui ne mange « plus ou moins qu'il ne faut. Mené au parloir, « il dit en riant : Ce lieu-ci est à moi ; c'est le lieu « des rires, des vains bruits, des paroles inutiles. « Mais quand il fut au chapitre, il commença à « vouloir s'enfuir, en disant : Ce lieu m'est en « exécration, j'y perds tout ce que je gagne ail- « leurs ; c'est ici que les Frères sont avertis de « leurs fautes, qu'ils s'accusent, qu'ils font péni- « tence, et qu'on les absout (1). »

Dominique, en parcourant la Lombardie, avait vu de bien tristes signes de l'affaiblissement de la foi. En un grand nombre de lieux, les laïques s'étaient emparés du patrimoine de l'Église, et sous prétexte qu'elle était trop riche, tout le monde la pillait. Le clergé, réduit à une pauvreté dégradante, ne pouvait plus pourvoir aux magnificences du culte ni exercer envers les pauvres le devoir de la charité, et l'hérésie qui avait engendré la spoliation, en naissait à son tour comme moyen de la justifier. Il n'y a pas pour l'Église de pire situation que celle-là. Les biens qu'elle a perdus lui font de ceux qui les possèdent d'implacables ennemis ; l'erreur se transmet comme une condition de la propriété, et le

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. XV, p. 174 et 175.

temps, qui efface tout, semble impuissant contre cette alliance des intérêts de la terre avec l'aveuglement de l'esprit. Dominique, fondateur d'un ordre mendiant, avait plus de droits que personne de s'opposer à une aussi effroyable combinaison du mal. Il institua, pour y résister, une association à laquelle il donna le nom de *Milice de Jésus-Christ* (1). Elle était composée de gens du monde des deux sexes, qui s'engageaient à défendre les biens et la liberté de l'Église par tous les moyens en leur pouvoir. Leur habit, resté le même pour la forme que celui du monde, s'en distinguait par les couleurs dominicaines, le blanc, symbole de l'innocence, et le noir, symbole de la pénitence. Sans être liés par les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, ils participaient autant que possible à la vie religieuse. Ils observaient des abstinences, des jeûnes, des veilles, et remplaçaient par un certain nombre de *Pater noster*

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur l'époque où fut instituée la *Milice de Jésus-Christ*. Les uns la font remonter au temps du séjour de saint Dominique en Languedoc; les autres la placent au temps de son séjour en Lombardie. Nous adoptons ce dernier sentiment qui est appuyé sur le texte le plus ancien que l'on possède à ce sujet. On y lit : « Cette iniquité régnait en *beaucoup d'endroits d'Italie*, ce que voyant « avec peine le saint Père Dominique, lui qui avait choisi pour lui et « les siens l'extrême pauvreté, commença de travailler au recouvre- « ment des biens de l'Église. » Et plus bas : « Après que le bienheureux « Dominique eut ainsi réglé cette association, il s'en alla au Seigneur. » (Le B. Raymond de Capoue, *Vie de sainte Catherine de Sienne*, part. I, ch. VIII.)

et d'*Ave Maria* la récitation de l'office divin. Ils avaient, sous l'autorité de l'ordre, un prieur de leur choix; ils s'assemblaient à des jours fixes dans une église de Frères Prêcheurs pour y entendre la messe et le sermon. Quand Dominique eut été mis au rang des saints, les Frères et les Sœurs de l'association prirent le titre de *Milice de Jésus-Christ et du bienheureux Dominique*. Plus tard, ce qu'il y avait de militant dans cette appellation disparut avec les causes publiques du combat, et l'association demeura consacrée aux progrès de l'homme intérieur sous le nom de *Frères et Sœurs de la Pénitence de saint Dominique*. C'est sous ce nom que Munion de Zamora, septième maître général des Frères Prêcheurs, la confirma et en modifia les réglements. Les papes Grégoire IX, Honorius IV, Jean XXII et Boniface IX lui accordèrent des priviléges à différentes époques, et le pape Innocent VII en approuva la règle, telle que l'avait écrite Munion de Zamora. Sa bulle est de l'an 1405, et fut promulguée en 1439 par Eugène IV.

La Milice de Jésus-Christ était le troisième ordre institué par Dominique, ou plutôt le troisième rameau d'un seul ordre qui embrassait dans sa plénitude les hommes, les femmes et les gens du monde. Par la création des Frères Prêcheurs, Dominique avait tiré du désert les pha-

langes monastiques, et les avait armées du glaive de l'apostolat; par la création du tiers-ordre il introduisit la vie religieuse jusqu'au sein du foyer domestique et au chevet du lit nuptial. Le monde se peupla de jeunes filles, de veuves, de gens mariés, d'hommes de tout état qui portaient publiquement les insignes d'un ordre religieux, et s'astreignaient à ses pratiques dans le secret de leurs maisons. L'esprit d'association qui régnait au moyen âge, et qui est celui du christianisme, favorisa ce mouvement. De même qu'on appartenait à une famille par le sang, à une corporation par le service auquel on s'était voué, à un peuple par le sol, à l'Église par le baptême, on voulut appartenir par un dévouement de choix à l'une des glorieuses milices qui servaient Jésus-Christ dans les sueurs de la parole et de la pénitence. On revêtait les livrées de saint Dominique ou de saint François; on se greffait sur l'un de ces deux troncs, pour vivre de leur sève tout en conservant encore sa propre nature; on fréquentait leurs églises, on participait à leurs prières, on les assistait de son amitié, on suivait d'aussi près que possible la trace de leurs vertus. On ne croyait plus qu'il fallût fuir du monde pour s'élever à l'imitation des saints : toute chambre pouvait devenir une cellule, et toute maison une thébaïde. A mesure que l'âge et les évé-

nements de la vie dégageaient le chrétien du pesant fardeau de la chair, il sacrifiait au cloître une plus grande portion de lui-même. Si la mort d'une épouse ou d'un enfant venait à tout briser autour de lui; si une révolution le précipitait des honneurs dans l'exil et l'abandon, il avait une autre famille prête à le recevoir dans ses bras, une autre cité dans laquelle le droit de bourgeoisie lui était acquis. Il passait du tiers-ordre à l'ordre complet, comme on passe de la jeunesse à la virilité. L'histoire de cette institution est une des plus belles choses qu'on puisse lire. Elle a produit des saints sur tous les degrés de la vie humaine, depuis le trône jusqu'à l'escabeau, avec une telle abondance que le désert et le cloître pouvaient s'en montrer jaloux. Les femmes surtout ont enrichi les tiers-ordres du trésor de leurs vertus. Trop souvent enchaînées dès l'enfance à un joug qu'elles n'ont point souhaité, elles échappaient à la tyrannie de leur position par l'habit de saint Dominique ou de saint François. Le monastère venait à elles, puisqu'elles ne pouvaient aller chercher le monastère. Elles se faisaient dans quelque réduit obscur de la maison paternelle ou conjugale un sanctuaire mystérieux, tout plein de l'époux invisible qu'elles aimaient uniquement. Qui n'a entendu parler de sainte Catherine de Sienne et de sainte Rose de

Lima, ces deux étoiles dominicaines qui o
éclairé deux mondes? Qui n'a lu la vie de saint
Élisabeth de Hongrie, la franciscaine? Ainsi l'e
prit de Dieu prend cœur à son ouvrage avec l
temps; il proportionne les miracles aux misères
après avoir fleuri dans les solitudes, il s'épanoui
sur les grands chemins.

CHAPITRE XVII.

Sixième et dernier voyage de saint Dominique à Rome. Deuxième chapitre général. Maladie et mort du saint patriarche.

Avec la création du tiers-ordre la carrière de Dominique était achevée. Il ne lui restait plus qu'à faire ses adieux à tout ce qu'il avait aimé sur la terre, et Rome occupait sans doute la première place dans ses affections. C'était là qu'il était venu avec Azévédo, son premier ami, lorsque sa vie publique n'était point encore commencée; là qu'il était retourné pour obtenir l'approbation et la confirmation de son ordre; là qu'il avait édifié Saint-Sixte et Sainte-Sabine, planté le centre de son ordre, exercé la charge de maître du sacré palais, obtenu la confiance de deux grands papes, ressuscité trois morts,

et vu s'élever jusqu'au triomphe la vénération que le peuple avait pour lui; là que résidait dans une infaillible majesté le vicaire de celui qu'il avait aimé et servi tous les jours de sa vie. Pouvait-il mourir sans avoir reçu de lui une dernière bénédiction? Pouvait-il fermer les yeux sans les avoir jetés encore une fois sur les collines de la sainte cité? Pouvait-il croiser ses mains pour jamais avant d'avoir offert un sacrifice suprême sur les autels des apôtres Pierre et Paul? Pouvait-il livrer ses pieds à l'immobilité avant d'avoir foulé, pour n'y plus revenir, les sentiers de l'Aventin et du Cælius? Rome ouvrit donc une sixième fois ses entrailles de mère au grand homme qu'elle avait enfanté dans sa vieillesse, et qui devait lui susciter des fils et des fidèles jusqu'en des mondes dont le nom n'était pas encore connu. Honorius III lui donna dans plusieurs diplômes de nouvelles marques de sa sollicitude et de sa souveraine paternité. Par le premier, daté du 8 décembre 1220, il relevait quelques uns des Frères de l'irrégularité qu'ils avaient encourue pour une réception peu canonique des ordres sacrés. Par trois autres des 18 janvier, 4 février et 29 mars de l'année suivante, il recommandait les Frères Prêcheurs à tous les prélats de la chrétienté. Un autre, du 6 mai, leur permettait d'offrir le saint sacrifice sur un

autel portatif, en cas de besoin. C'est la dernière page qu'Honorius III ait signée en faveur de l'ordre du vivant de son fondateur, pontife qui eut la gloire singulière de voir fleurir sous son règne saint Dominique et saint François, et de ne point se montrer par ses actes indigne de cette grâce du ciel.

Pendant que Dominique faisait ses adieux à Rome, la Providence lui envoya dans la personne de Foulques, évêque de Toulouse, le plus vieil ami qui lui fût resté. Foulques représentait à lui seul ces temps du Languedoc déjà si loin, l'érection de Notre-Dame-de-Prouille et de Saint-Romain de Toulouse, tous les bienfaits et tous les souvenirs qui entouraient le berceau des Frères Prêcheurs. Combien dut être douce la conversation de ces deux hommes! Dieu avait couronné par un succès inouï tant de vœux secrets qu'ils avaient autrefois formés ensemble; ils voyaient l'office de la prédication relevé dans l'Église par un ordre religieux déjà répandu d'un bout de l'Europe à l'autre, eux qui avaient parlé tant de fois de la nécessité de rétablir l'apostolat. La part qu'ils avaient eue à ce grand ouvrage ne les tentait point d'orgueil; mais ils sentaient avec plus de joie la gloire de l'Église, parce qu'ils avaient senti ses maux avec plus de douleur. Foulques, qui n'avait point été le

principal instrument du dessein de Dieu, n'en concevait aucune tristesse. Il avait été supérieur, dès le commencement, à l'aiguillon secret de la jalousie, et son âme épiscopale avait méprisé les appréhensions trop naturelles au pouvoir à l'égard des choses qu'il n'accomplit pas de ses propres mains. Il avait laissé faire le bien et il avait aidé à le faire, ce qui est plus difficile encore que de le faire soi-même. Sa couronne était pure, son cœur content. Pour Dominique, que pouvait-il souhaiter de plus? O moments heureux, où le chrétien, au bout de sa course, se rend le témoignage d'avoir accompli la volonté de Dieu, et où il épanche la paix qu'il a gagnée à son service dans le cœur d'un autre chrétien, son compagnon et son ami! Un acte nous est resté de cet embrassement de Foulques et de Dominique, sorte de testament dont la lecture nous consolera de ne pouvoir entendre plus distinctement leurs derniers entretiens.

« Au nom du Seigneur, soit connu à tous « ceux qui verront la présente page, que nous « Foulques, évêque de Toulouse par la grâce « de Dieu, nous donnons en notre nom et au « nom de nos successeurs, pour la rémission de « nos péchés, la défense de la foi catholique, et « l'utilité de tout le diocèse de Toulouse, à vous

« cher Dominique, MAÎTRE DE LA PRÉDICATION,
« ainsi qu'à vos successeurs et aux Frères de
« votre ordre, l'église de Notre-Dame de Fan-
« jeaux, avec toutes les dîmes et tous les droits
« qui en dépendent, tant ceux qui appartiennent
« à notre personne, que ceux de la fabrique et
« du chapelain de l'église : sauf la réserve pour
« nous et nos successeurs du droit cathédratique,
« de celui de procuration, et de la charge
« d'âmes que nous confierons au prêtre qui nous
« sera présenté par le maître de l'ordre, ou par
« le prieur établi dans cette église, ou par les
« Frères. Et nous, Dominique, MAÎTRE DE LA PRÉ-
« DICATION, pour nous, nos successeurs et les
« Frères de l'ordre, nous abandonnons à vous
« Foulques, évêque, et à vos successeurs, la
« sixième partie des dîmes de toutes les églises
« paroissiales du diocèse de Toulouse, que vous
« nous aviez autrefois accordée du consentement
« des chanoines de Saint-Étienne ; nous renon-
« çons à perpétuité à cette donation, et à la récla-
« mer jamais en vertu des lois et des canons (1). »

Cet acte est daté de Rome, le 17 avril 1221. Trois sceaux y sont attachés, celui de la cathédrale de Saint-Étienne, celui de Foulques, et

(1) Dans Mamachi, *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, vol. 1er, appendix, p. 70.

celui de Dominique. Le sceau de Dominique le représente debout en habit de Frère Prêcheur, un bâton à la main; tout autour sont gravés ces mots : *Sceau de Dominique ministre des prédications.* On voit par là que le titre magnifique de *maître de la prédication* qui lui est attribué dans le corps de l'acte, n'était pas de son choix, mais un hommage de Foulques, qui ne pouvait exprimer plus grandement ce qu'il pensait de son ami. Le souverain pontife dans ses bulles et ses lettres n'avait jamais appelé Dominique que le *prieur de Saint-Romain*, et ensuite le *prieur de l'ordre des Frères Prêcheurs.*

Foulques survécut dix ans à Dominique. Il mourut le 25 décembre 1231, et fut inhumé dans une chapelle de l'abbaye de Grand-Selve, non loin de Toulouse. Son tombeau a disparu sous des ruines que l'on voit encore; mais les révolutions du temps et des empires ne peuvent rien contre sa mémoire, étroitement liée à un homme et à une œuvre dont il protégea le berceau, et qui le couvrent maintenant de leur immortalité.

Quelques jours après l'acte qu'on vient de rapporter, Dominique s'éloigna de Rome par la route de Toscane. Il y avait à Bolsena, sur cette route, une maison dont le maître avait coutume de lui donner l'hospitalité, et qui en fut récom-

pensé avant la mort du saint d'une manière miraculeuse. Un jour que la grêle tombait sur les vignes qui entourent Bolsena, Dominique apparut dans le ciel, étendant sa chape sur la vigne de son hôte, et la préservant du fléau. Tout le peuple fut témoin de cette apparition, et au témoignage de Thierry d'Apolda, on voyait encore dans la vigne, à la fin du treizième siècle, la petite maison que Dominique avait habitée quand il passait à Bolsena. Elle était soigneusement conservée par les descendants de son ancien possesseur, lesquels, selon la recommandation expresse de leur ancêtre, y accueillaient avec bonté les Frères Prêcheurs toutes les fois qu'ils en avaient l'occasion.

La Pentecôte de l'an 1221 tombait le 30 mai. C'était le jour marqué pour la célébration du deuxième chapitre général à Bologne. Dominique, en entrant à Saint-Nicolas, remarqua qu'on travaillait à élever l'un des bras du couvent, pour en agrandir les cellules; il pleura beaucoup en voyant cet ouvrage, et dit à Frère Rodolphe, procureur du couvent, et aux autres Frères : Eh! quoi, vous voulez sitôt abandon-« ner la pauvreté, et vous bâtir des palais (1)! »

(1) *Actes de Bologne*, déposition d'Étienne d'Espagne, n. 4.

Il ordonna ensuite qu'on arrêtât les travaux, qui ne furent repris qu'après sa mort.

Les actes du deuxième chapitre général ne sont point parvenus jusqu'à nous. Tout ce que nous en savons, c'est la division qui y fut faite de l'ordre en huit provinces, savoir, l'Espagne, la Provence, la France, la Lombardie, Rome, l'Allemagne, la Hongrie et l'Angleterre. La primauté d'honneur fut donnée à l'Espagne, non par droit d'antiquité, mais par vénération pour la personne du saint patriarche dont elle était le berceau. Elle eut pour prieur provincial Suéro Gomèz; la Provence Bertrand de Garrigue; la France Mathieu de France; la Lombardie Jourdain de Saxe; Rome Jean de Plaisance; l'Allemagne Conrad-le-Teutonique; la Hongrie Paul de Hongrie; l'Angleterre Gilbert de Frassinet. Les six premières provinces renfermaient à elles seules environ soixante couvents fondés en moins de quatre années; les deux dernières, la Hongrie et l'Angleterre, n'avaient point encore reçu de Frères Prêcheurs. Dominique leur en envoya du sein même du chapitre général.

Paul, qui fut destiné à la Hongrie, était un professeur de droit canonique à l'université de Bologne tout récemment entré en religion. Il partit avec quatre compagnons, parmi lesquels était Frère Sadoc, renommé par l'éminence de

sa vertu. Vesprim et Albe-Royale furent les premières villes où ils fondèrent des couvents. Ils s'avancèrent plus tard jusque vers cette nation des Cumans qui avait tant excité la sollicitude de Dominique, et où il aurait voulu finir ses jours. Je ne raconterai qu'une seule histoire de l'établissement des Frères en Hongrie, parce qu'elle nous initiera de plus en plus à la manière dont s'accomplissaient ces saintes expéditions.
« En ce temps-là, deux Frères de la province « de Hongrie vinrent à un certain village, à « l'heure où le peuple chrétien a coutume de « s'assembler pour entendre la Messe. Lors- « qu'elle fut finie, et que les habitants retour- « naient chacun en leur maison, le sacristain « ferma la porte de l'église, et les Frères demeu- « rèrent au dehors sans que personne leur ou- « vrît les entrailles de la charité. Un pauvre pê- « cheur vit cela ; il en fut touché de compassion, « et pourtant il n'osa pas les inviter à venir chez « lui parce qu'il n'avait rien pour les recevoir. « Mais il courut à sa maison, et dit à sa femme : « Oh! si nous avions de quoi donner à manger à « ces deux Frères! Je suis tourmenté pour ces « pauvres gens qui sont là à la porte de l'église, « et à qui personne n'offre l'hospitalité. La « femme répondit : Nous n'avons qu'un peu de « millet pour toute nourriture. Néanmoins son

« mari lui ayant ordonné de secouer la bourse « pour voir s'il n'y avait rien dedans, il en tomba, « contre leur espérance, deux pièces de mon- « naie. Le pêcheur, ravi de joie, lui dit : Va vite « acheter du pain et du vin ; fais cuire aussi « le millet et des poissons. Puis il courut à « l'église, où les Frères étaient encore debout « à la porte, et les invita humblement à venir à « sa maison. Les Frères s'assirent donc à cette « pauvre table servie par une immense charité; « ils y apaisèrent leur faim, et après avoir rendu « grâces à leur hôte, ils se retirèrent en priant « Dieu de le récompenser. Le Seigneur entendit « leur prière. Depuis ce jour-là, la bourse du « pêcheur ne fut jamais vide ; deux pièces de « monnaie s'y trouvaient toujours. Il acheta une « maison, des champs, des brebis, des bœufs, « et le Seigneur lui donna de plus un fils. Mais « quand il fut suffisamment pourvu, la grâce des « deux pièces de monnaie cessa (1). »

La mission d'Angleterre eut un succès non moins heureux que celle de Hongrie. Gilbert de Frassinet, qui en était le chef, se présenta avec douze compagnons à l'archevêque de Cantorbéry. L'archevêque ayant ouï qu'ils étaient des Frères

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. XXVII, n. 319 et 320.

Prêcheurs, ordonna incontinent à Gilbert de prêcher devant lui dans une église où lui-même s'était proposé de monter en chaire ce jour-là. Il en fut si content, qu'il donna son amitié aux Frères, et les protégea tout le temps qu'il vécut. Leur premier établissement fut à Oxford; ils y élevèrent une chapelle à la Sainte-Vierge, et ouvrirent des écoles qui furent appelées les écoles de Saint-Édouard, du nom de la paroisse où elles étaient situées.

Par ces deux missions d'Angleterre et de Hongrie, Dominique avait achevé de prendre possession de l'Europe. Il ne tarda pas à recevoir du ciel un avertissement que sa fin approchait. Un jour qu'il était en prière, et qu'il soupirait ardemment après la dissolution de son corps, un jeune homme d'une grande beauté lui apparut et lui dit : « Viens, mon bien-aimé, viens dans « la joie, viens (1)! » Il connut en même temps l'époque précise du rendez-vous qui lui était donné, et étant allé voir quelques étudiants de l'université de Bologne pour lesquels il avait de l'affection, après plusieurs discours il se leva pour se retirer, et les exhorta au mépris du monde et à la pensée de la mort. « Mes chers « amis, leur dit-il, vous me voyez maintenant

(1) Barthélemy de Trente, *Vie de saint Dominique*, n. 13.

« en bonne santé, mais avant que vienne l'As-
« somption de Notre-Dame, je serai enlevé de
« cette vie mortelle (1). » Il partit ensuite pour Venise, où se trouvait le cardinal Ugolin en qualité de légat apostolique. Il voulait lui recommander une dernière fois les affaires de l'ordre, et souhaitait de ne pas mourir sans avoir pris congé d'un tel ami. On était au plus fort des chaleurs de l'été. Un soir, à la fin du mois de juillet, Dominique rentra au couvent de Saint-Nicolas. Quoique très fatigué du voyage, il eut un long entretien sur les choses de l'ordre avec Frère Ventura et Frère Rodolphe, l'un procureur, l'autre prieur du couvent. Vers minuit, Frère Rodolphe, qui avait besoin de repos, engagea Dominique à aller dormir et à ne point se lever pour les Matines; mais le saint n'y voulut point consentir. Il entra dans l'église, et y pria jusqu'à l'heure de l'office, qu'il célébra ensuite avec les Frères. Après l'office, il dit à Frère Ventura qu'il sentait une douleur à la tête; bientôt une dyssenterie violente, accompagnée de fièvre, se déclara. Malgré la souffrance, le malade refusa de se coucher dans un lit; il se tenait tout habillé sur un sac de laine. Les progrès du mal ne lui arrachaient aucune marque d'impatience, aucune

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. XXVII.

plainte, aucun gémissement; il paraissait joyeux comme à l'ordinaire. Cependant la maladie s'aggravant toujours, il manda près de lui les Frères novices, et avec les plus douces paroles du monde, qu'animait la gaîté de son visage, il les consola et les exhorta au bien. Il appela ensuite douze des plus anciens et des plus graves d'entre les Frères, et fit tout haut en leur présence la confession générale de sa vie à Frère Ventura. Quand elle fut terminée, il leur dit : « La miséricorde « de Dieu m'a conservé jusqu'à ce jour une chair « pure et une virginité sans tache; si vous désirez « la même grâce, évitez tout commerce suspect. « C'est la garde de cette vertu qui rend le ser- « viteur de Dieu agréable au Christ, et qui lui « donne gloire et crédit devant le peuple. Per- « sistez à servir le Seigneur dans la ferveur de « l'esprit; appliquez-vous à soutenir et à éten- « dre cet ordre qui n'est que commencé; soyez « stables dans la sainteté, dans l'observance ré- « gulière, et croissez en vertu (1). » Il ajouta, pour les exciter davantage à veiller sur eux-mêmes : « Quoique la bonté divine m'ait pré- « servé jusqu'à cette heure de toute souillure, « je vous avoue cependant que je n'ai pu échap- « per à cette imperfection, de trouver plus de

(1) Thierry d'Apolda, *Vie de saint Dominique*, ch. XX, n. 234.

« plaisir à la conversation des jeunes femmes « qu'à celle des femmes âgées (1). » Puis troublé en lui-même de son aimable et sainte naïveté, il dit tout bas à Frère Ventura : « Frère, je « crois que j'ai péché en parlant publiquement « aux Frères de ma virginité; j'aurais dû m'en « taire (2). » Après cela, il se tourna de nouveau vers eux, et employant la forme sacrée du testament, il leur dit : « Voici, mes Frères bien-aimés, « l'héritage que je vous laisse comme à mes en- « fants : ayez la charité, gardez l'humilité, pos- « sédez la pauvreté volontaire (3). » Et afin de donner une plus grande sanction à la clause de ce testament qui regardait la pauvreté, il menaça de la malédiction de Dieu et de la sienne quiconque oserait corrompre son ordre en y introduisant la possession des biens de ce monde.

Les Frères ne désespéraient pas encore de la vie de leur Père. Ils ne pouvaient croire que Dieu le ravît sitôt à l'Église et à eux. D'après le conseil des médecins, et dans la pensée que le changement d'air lui serait utile, ils le transportèrent à Sainte-Marie-du-Mont, église dédiée à la Sainte-Vierge sur une hauteur voisine de Bologne. Mais

(1) Le B. Jourdain de Saxe, *Vie de saint Dominique*, ch. IV, n. 68.
(2) *Actes de Bologne*, déposition de Ventura, n. 4.
(3) Le B. Humbert, *Vie de saint Dominique*, n. 53.

la maladie, rebelle à tous les remèdes et à tous les vœux, ne fit qu'empirer. Dominique se croyant près de mourir, appela de nouveau les Frères auprès de lui. Ils vinrent au nombre de vingt avec leur prieur Ventura, et se rangèrent autour du malade gisant devant eux. Dominique leur adressa un discours dont rien ne s'est conservé, sinon que jamais paroles plus touchantes n'étaient sorties de son cœur. Il reçut ensuite le sacrement de l'Extrême-Onction. Puis ayant su de Frère Ventura, que le religieux préposé à l'église de Sainte-Marie-du-Mont se promettait d'y garder son corps et de l'y ensevelir, il dit : « A Dieu ne « plaise que je sois enseveli ailleurs que sous les « pieds de mes Frères ! Portez-moi dehors, dans « cette vigne, afin que j'y meure, et que vous « me donniez la sépulture dans notre église (1). » Les Frères le rapportèrent donc à Bologne, craignant à chaque pas de le voir s'éteindre dans leurs bras. Comme il n'avait pas de cellule propre au couvent, on le déposa dans celle de Frère Monéta. On voulut le changer de vêtements; mais il n'en avait pas d'autres que ceux qu'il portait sur lui, et Monéta donna une de ses tuniques pour le couvrir. Frère Rodolphe soutenait la tête du saint, et essuyait la sueur de son visage avec un

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Frère Ventura, n. 7.

linge; les autres Frères assistaient en pleurant à ce spectacle. Dominique, pour les consoler, leur dit : « Ne pleurez pas, je vous serai plus « utile au lieu où je vais que je ne le fus ici (1). » Quelqu'un des Frères lui demanda où il voulait que son corps fût inhumé; il répondit : « Sous « les pieds de mes Frères (2). » Une heure s'était écoulée depuis qu'on était arrivé à Bologne. Dominique voyant que les Frères, troublés par leur douleur, ne songeaient pas à la recommandation de l'âme, fit appeler Frère Ventura, et lui dit : « Préparez-vous (3). » Ils se préparèrent aussitôt, et vinrent se ranger avec solennité autour du mourant. Dominique leur dit : « Atten- « dez encore (4). » Ventura profitant de ce moment extrême, dit au saint : « Père, vous savez « dans quelle tristesse et quelle désolation vous « nous laissez; souvenez-vous de nous devant le « Seigneur (5). » Dominique levant les yeux et les mains au ciel, fit cette prière : « Père saint, « j'ai accompli votre volonté, et ceux que vous « m'aviez donnés, je les ai conservés et gardés; « maintenant je vous les recommande, conser-

(1) *Actes de Bologne*, déposition de Frère Rodolphe, n. 4.
(2) 7 Ibid.
(3) Ibid., déposition de Frère Ventura, n. 7.
(4) 7 Ibid.
(5) Ibid.

« vez-les et gardez-les (1). » Un moment après, il dit : « Commencez (2). » Ils commencèrent donc la recommandation solennelle de l'âme, et Dominique la faisait avec eux; du moins on voyait ses lèvres se remuer. Mais lorsqu'ils furent à ces mots : *Venez à son aide, saints de Dieu, venez au-devant de lui, anges du Seigneur, prenez son âme et portez-la en présence du Très-Haut,* ses lèvres firent un dernier mouvement, ses mains se levèrent au ciel, et Dieu reçut son esprit. On était au 6 août de l'an 1221, à l'heure de midi, un vendredi.

Le même jour, à la même heure, Frère Guala, prieur du couvent de Brescia, et depuis évêque de cette ville, s'étant appuyé un instant contre la tour où étaient les cloches du couvent, fut pris d'un léger sommeil. Dans cet état, il vit des yeux de l'âme une ouverture qui se faisait au ciel, et deux échelles qui descendaient jusqu'à terre par cette ouverture. Au sommet de l'une était Jésus-Christ; au sommet de l'autre était la bienheureuse Vierge, sa mère. Au bas, entre les deux échelles, un siége était placé, et sur ce siége quelqu'un était assis, ayant la ressemblance d'un Frère; mais on ne discernait pas quel était ce

(1) *Actes de Bologne,* déposition de Frère Ventura, n. 7.
(2) Ibid.

Frère, parce qu'il avait la tête voilée de son capuce, à la manière des morts. Le long des deux échelles, des anges montaient et descendaient en chantant des cantiques; et les échelles s'élevaient au ciel, tirées par Jésus-Christ et sa sainte Mère, et avec elles le siége et celui qui était assis dessus. Quand elles furent tout-à-fait en haut, le ciel se ferma, et la vision disparut. Frère Guala, quoique encore faible d'une maladie récente, se rendit aussitôt à Bologne, et connut que Dominique était mort le même jour et à la même heure où il avait eu cette vision.

Le même jour encore, deux Frères de Rome, Tancrède et Raon, allaient de la ville à Tivoli. Ils y arrivèrent un peu avant l'heure de midi, et Tancrède ordonna à Raon d'aller célébrer la sainte Messe. Raon s'étant confessé avant de monter à l'autel, Tancrède lui donna pour pénitence de se souvenir au saint sacrifice de leur Père Dominique, malade à Bologne. Lorsque Raon fut parvenu à l'endroit de la Messe où l'on fait mémoire des vivants, et qu'il s'appliquait à la pensée qui lui avait été enjointe pour pénitence, il fut ravi en extase, et vit Dominique sortant de Bologne, le front ceint d'une couronne d'or, enveloppé d'une admirable lumière, et ayant à droite et à gauche de lui deux hommes vénérables qui l'accompagnaient. Un avertisse-

ment intérieur lui donna en même temps la certitude que le serviteur de Dieu venait de mourir et d'entrer glorieusement dans la sainte patrie.

Il n'est pas difficile d'entendre ce que signifiaient les deux échelles du songe de Guala et les deux vieillards de l'extase de Raon. Ils représentaient sans doute l'action et la contemplation, que Dominique avait si merveilleusement unies dans sa personne et dans son ordre.

Par une disposition de la Providence, le cardinal Ugolin arriva à Bologne peu après que Dominique eut rendu le dernier soupir. Il voulut célébrer lui-même l'office de ses funérailles, et vint à Saint-Nicolas, où se trouvèrent aussi le patriarche d'Aquilée, des évêques, des abbés, des seigneurs, et tout un peuple. On apporta sous les yeux de cette multitude le corps du saint, dépouillé du seul trésor qui lui fût resté : c'était une chaîne de fer qu'il portait sur sa chair nue, et que lui avait ôtée Frère Rodolphe en le revêtant des habits du cercueil. Il la donna depuis au bienheureux Jourdain de Saxe. Tous les regards et tous les cœurs étaient attachés sur ce corps sans vie. L'office commença par des chants qui se ressentaient de la tristesse universelle, et qui tombaient des lèvres comme des larmes. Mais peu à peu la pensée des Frères s'éleva au-dessus de ce monde; ils ne virent plus leur Père

vaincu par la mort et ne leur laissant que des restes inanimés. Sa gloire leur apparut par la certitude qu'ils en avaient. Un chant de triomphe succéda aux lamentations funèbres, et une joie inénarrable descendit du ciel dans les esprits. En ce moment, le prieur de Sainte-Catherine de Bologne, nommé Albert, que Dominique avait affectionné, entra dans l'église, et la joie des Frères tombant à l'improviste au sein de sa douleur personnelle, il ne se posséda plus. Le voilà qui se jette sur le corps du saint; il le couvre de baisers; il le sollicite par de longs embrassements, comme s'il eût voulu le forcer de revivre et de lui répondre. Les reliques de son ami se montrent sensibles à l'excès de sa piété. Albert se relève, et dit à Ventura : « De bonnes nou-
« velles, Père prieur, de bonnes nouvelles ! Maî-
« tre Dominique m'a embrassé, et m'a dit que
« cette année même j'irais le rejoindre dans le
« Christ (1). » Il mourut, en effet, dans l'année.

Quand cet office, qui n'avait plus de nom dans la langue de la douleur ni dans celle de la joie, fut achevé, les Frères déposèrent le corps de leur Père dans un coffre de simple bois, fermé de longs clous de fer. Il y fut mis tel qu'il était à l'heure de la mort, sans autre aromate que l'odeur de ses

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. XXIII.

vertus. Une fosse avait été creusée dans l'intérieur de l'église, sous le pavé, et on en avait fait un caveau avec de fortes pierres. Le cercueil y fut descendu. On le recouvrit d'un bloc pesant, cimenté avec soin, pour qu'aucune main téméraire n'eût l'envie d'y toucher. Rien ne fut gravé sur cette pierre; aucun monument ne s'y éleva. Dominique était, à la lettre, sous les pieds de ses Frères, comme il l'avait voulu. La nuit du jour où il y fut placé, un étudiant de Bologne qui n'avait pu assister à ses funérailles le vit en songe dans l'église de Saint-Nicolas, assis sur un trône et couronné de gloire. Étonné de ce spectacle, il lui dit : « N'est-ce pas vous, maître Dominique, « qui êtes mort? » Le saint répondit : « Je ne « suis pas mort, mon fils, parce que j'ai un bon « maître, avec lequel je vis (1). » Dès le matin, l'étudiant se rendit à l'église de Saint-Nicolas, et il y trouva le sépulcre de Dominique à l'endroit même où il l'avait vu assis sur un trône.

Tel fut, dans la vie et dans la mort, Dominique de Gusman, fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, l'un des hommes, à le considérer même humainement, le plus hardi par le génie, le plus tendre par le cœur, qui ait existé. Il posséda dans une fusion parfaite ces deux qualités

(1) Gérard de Frachet, *Vies des Frères*, liv. II, ch. XXIX.

qui ne sont presque jamais possédées ensemble au même degré. Il exprima l'une par une vie extérieure d'une activité prodigieuse, et l'autre par une vie intérieure dont on peut dire que chaque souffle était un acte d'amour envers Dieu et envers les hommes. Son siècle nous a laissé sur lui des monuments courts, mais nombreux. Je les ai lus avec admiration, à cause du talent simple et sublime dont ils sont pleins, et avec étonnement, à cause du caractère qu'ils attribuent à leur héros. Car bien que je fusse sûr que saint Dominique avait été calomnié par les écrivains modernes, il m'était impossible de penser que son histoire y prêtât si peu. J'ai dû me détromper, et acquérir une preuve de ce qu'il en coûte de providence à Dieu, et aux hommes de travaux et de vertus, pour conserver ici-bas quelques vestiges de la vérité. J'ai rapporté fidèlement ce que j'ai trouvé; mais je n'ai pu rendre l'amour qui surabonde dans ces vieux écrits pour la personne de saint Dominique, ni les pléonasmes intarissables avec lesquels des gens du treizième siècle parlent de sa douceur, de sa bonté, de sa miséricorde, de sa compassion, et de toutes les nuances que la charité prenait dans son cœur. Leur témoignage ne saurait être suspect, et nul d'eux assurément ne songeait à écrire au point de vue de notre temps. Si je n'ai pu égaler la

tendresse de leur plume en peignant d'après eux saint Dominique, du moins ils m'ont fait rougir de la pensée de transformer son histoire en une apologie. L'apologie est une injure dont ce grand homme n'a pas besoin. Je clos donc sa vie sans la défendre. J'imite ses enfants qui ne mirent sur sa tombe aucune épitaphe, persuadés qu'elle parlerait toute seule, et assez haut. Mais puisque ses premiers historiens, avant de se séparer de lui, ont pieusement rassemblé les principaux traits de sa physionomie, je les imiterai aussi, et me reconnaissant incapable d'égaler la force et la naïveté de leur pinceau, j'emprunte au plus ancien et au plus illustre d'entre eux le portrait vénéré de mon Père.

« Il y avait en lui, dit le bienheureux Jourdain « de Saxe, une si grande honnêteté de mœurs, « un si grand mouvement de ferveur divine, « qu'on voyait tout de suite que c'était un vase « d'honneur et de grâce, à qui ne manquait « aucun ornement de prix. Rien ne troublait « l'égalité de son âme, si ce n'est la compassion « et la miséricorde. Et parce qu'un cœur content « réjouit le visage de l'homme, on devinait sans « peine à la bonté et à la joie de ses traits sa « sérénité intérieure, que le moindre mouve- « ment de colère n'obscurcissait jamais. Il était « ferme dans ses desseins, et rarement il lui

« arrivait de revenir sur une parole qu'il avait
« dite après y avoir mûrement réfléchi devant
« Dieu. C'est pourquoi, bien que sa figure brillât
« d'une lumière aimable et douce, cette lumière
« pourtant ne se laissait point mépriser ; mais
« elle gagnait facilement le cœur de tous, et à
« peine l'avait-on regardé, qu'on se sentait en-
« traîné vers lui. Partout où il se trouvait, soit
« en route avec ses compagnons, soit dans une
« maison étrangère avec un hôte et sa famille,
« soit au milieu des grands, des princes et des
« prélats, il abondait en discours et en exemples
« qui provoquaient au mépris du siècle et à l'a-
« mour de Dieu. Partout il se montrait l'homme
« évangélique par sa parole et par ses œuvres.
« Pendant le jour, avec ses Frères ou ses compa-
« gnons, nul n'était d'un commerce plus facile
« et plus agréable; pendant la nuit, nul ne l'éga-
« lait pour les veilles et la prière. Il gardait les
« pleurs pour le soir, et la joie pour le matin. Il
« donnait le jour au prochain, la nuit à Dieu,
« sachant que Dieu a consacré le jour à la misé-
« ricorde, et la nuit à l'action de grâces. Il pleu-
« rait abondamment et souvent ; ses larmes
« étaient son pain le jour et la nuit : le jour,
« quand il offrait le saint sacrifice ; la nuit, quand
« il veillait. Il avait coutume de passer dans
« l'église le temps du repos, et on ne lui connais-

« sait aucun lit pour coucher, si ce n'est bien
« rarement. Il priait et veillait dans les ténèbres
« tant que la fragilité de son corps le lui per-
« mettait, et lorsqu'enfin la lassitude l'avait con-
« traint au sommeil, il dormait un peu devant
« un autel ou en quelque autre lieu, la tête
« appuyée sur une pierre comme le patriarche
« Jacob, après quoi il reprenait la vie et la fer-
« veur de l'esprit. Il embrassait tous les hommes
« dans le sein d'une large charité, et, comme il
« les aimait tous, il était aimé de tous. Rien ne
« lui était plus naturel que de se réjouir avec
« ceux qui étaient dans la joie, de pleurer avec
« ceux qui pleuraient, de se donner au prochain
« et aux malheureux. Il y avait encore une chose
« qui le rendait aimable à tous, c'était la simpli-
« cité de sa conduite, où n'apparut jamais l'om-
« bre de la finesse et du déguisement. Amateur
« de la pauvreté, il ne portait que de vils habits;
« toujours maître de son corps, il observait une
« extrême réserve dans le boire et dans le man-
« ger, content de quelque simple mets, et usant
« du vin si modérément, qu'il satisfaisait au
« besoin de la nature sans émousser la pointe
« subtile et délicate de son esprit. Qui atteindra
« jamais jusqu'à la vertu de cet homme? Nous
« pouvons bien l'admirer, et comprendre par
« son exemple l'inertie de notre temps; mais

« pouvoir ce qu'il a pu n'appartient qu'à une « grâce singulière, si jamais Dieu la donne « encore une fois à quelque autre homme qu'il « voudra élever au faîte de la sainteté. Imitons « cependant, mes frères, selon nos faibles forces, « les exemples de notre Père, et rendons grâces « au Rédempteur qui, dans cette même voie où « nous marchons, a donné un tel chef à ses servi- « teurs. Prions le Père des miséricordes, afin « qu'aidés de cet esprit qui gouverne les enfants « de Dieu, et marchant sur les traces de nos « ancêtres, nous arrivions par un chemin tout « droit à l'éternelle patrie où ce bienheureux « Dominique nous a précédés (1). »

(1) *Vie de saint Dominique*, ch. IV, n. 75 et suiv.

CHAPITRE XVIII.

Translation du corps de saint Dominique, et sa canonisation.

Douze ans s'étaient écoulés depuis la mort de saint Dominique. Dieu avait manifesté la sainteté de son serviteur par une foule de miracles opérés à son tombeau ou dus à l'invocation de son nom. On voyait sans cesse des malades entourer la pierre qui couvrait ses restes, y passer le jour et la nuit, et s'en retourner en lui rendant gloire de leur guérison. Des images s'appendaient aux murs voisins en souvenir des bienfaits qu'on avait reçus de lui, et les signes de la vénération populaire ne se démentaient point avec le temps. Cependant un nuage couvrait les yeux des Frères, et tandis que le peuple exaltait leur fondateur, eux, ses enfants, loin de prendre soin de sa mé-

moire, semblaient travailler à en obscurcir l'éclat. Non seulement ils laissaient sa sépulture sans ornement; mais de peur qu'on ne les accusât de chercher une occasion de gain dans le culte qu'on lui rendait déjà, ils arrachaient des murs les simulacres qu'on y attachait. Quelques uns souffraient de cette conduite, sans oser aller jusqu'à la contradiction. Il arriva même que le nombre des Frères croissant toujours, on fut obligé de détruire la vieille église de Saint-Nicolas pour en bâtir une nouvelle, et le tombeau du saint patriarche demeura en plein air, exposé à la pluie et à toutes les injures des saisons. Ce spectacle toucha plusieurs des Frères; ils délibéraient entre eux sur la manière de transporter ces précieuses reliques dans une sépulture plus convenable, et ils ne croyaient pas pouvoir le faire sans l'autorité du pontife romain. « Des fils « avaient sans doute le droit d'ensevelir leur père, « dit le bienheureux Jourdain de Saxe, mais Dieu « permettait qu'ils recherchassent pour remplir « cet office de piété l'appui d'un plus grand « qu'eux, afin que la translation du glorieux Do- « minique prît un caractère de canonicité (1). » Les Frères préparèrent donc un nouveau sépul-

(1) *Lettre encyclique aux Frères*, dans les *Actes des Saints* de Bollandus, tome 1, d'août, p. 524.

cre, plus digne de leur Père, et ils envoyèrent plusieurs d'entre eux au souverain pontife pour le consulter. C'était le vieux Ugolin Conti qui occupait alors le trône pontifical sous le nom de Grégoire IX. Il reçut très durement les Frères, et leur reprocha d'avoir négligé si long-temps l'honneur dû à leur patriarche. « J'ai connu, « ajouta-t-il, cet homme tout apostolique, et je « ne doute pas qu'il soit associé dans le ciel à la « gloire des saints apôtres (1). » Il eût même souhaité venir en personne à sa translation ; mais retenu par les devoirs de sa charge, il écrivit à l'archevêque de Ravenne de se rendre à Bologne avec ses suffragants pour assister à la cérémonie.

On était à la Pentecôte de l'an 1233. Le chapitre général de l'ordre était assemblé à Bologne sous la présidence de Jourdain de Saxe, successeur immédiat de saint Dominique dans le généralat. L'archevêque de Ravenne obéissant aux ordres du pape, les évêques de Bologne, de Brescia, de Modène et de Tournay, étaient présents dans la ville. Plus de trois cents Frères y étaient venus de tout pays. Un grand nombre de seigneurs et de citoyens honorables des villes voisines se pressaient dans les hôtelleries. Tout

(1) *Lettre encyclique aux Frères.*

le peuple était dans l'attente. « Cependant, dit « le bienheureux Jourdain de Saxe, les Frères « sont livrés à l'angoisse, ils prient, ils pâlissent, « ils tremblent; ils ont peur que le corps de saint « Dominique, long-temps exposé à la pluie et à « la chaleur dans une vile sépulture, n'apparaisse « rongé des vers, et n'exhale une odeur qui dimi- « nue l'opinion de sa sainteté (1). » Dans le tourment que leur causait cette pensée, ils songèrent à ouvrir en secret la tombe du saint; mais Dieu ne permit pas qu'il en fût ainsi. Soit qu'on en eût quelques soupçons, soit pour constater davantage l'authenticité des reliques, le podestat de Bologne fit garder nuit et jour le sépulcre par des chevaliers armés. Toutefois, afin d'avoir plus de liberté pour la reconnaissance du corps, et d'éviter au premier moment la confusion du peuple immense qui remplissait Bologne, on convint de faire la nuit l'ouverture du tombeau. Le 24 mai, surlendemain de la Pentecôte, avant l'aurore, l'archevêque de Ravenne et les autres évêques, le maître général de l'ordre avec les définiteurs du chapitre, le podestat de Bologne, les principaux seigneurs et citoyens, tant de Bologne que des villes voisines, se réunirent à la lueur des flambeaux autour de l'humble pierre

(1) *Lettre encyclique aux Frères.*

qui couvrait depuis douze ans les restes de saint Dominique. En présence de tous, Frère Étienne, prieur provincial de Lombardie, et Frère Rodolphe, aidés de plusieurs autres Frères, se mirent à enlever le ciment qui liait la pierre au sol. Il était d'une grande dureté, et ne céda qu'avec peine aux efforts du fer. Quand on l'eut écarté, et que les murs extérieurs du caveau furent visibles, Frère Rodolphe en endommagea la maçonnerie avec un marteau de fer, et ensuite on souleva péniblement, à l'aide de pics, la pierre supérieure du monument. Pendant qu'on la soulevait, un inénarrable parfum s'échappa du sépulcre entr'ouvert : c'était une odeur qui ne rappelait à personne rien de ce qu'il avait senti, et qui surpassait toute imagination. L'archevêque, les évêques et tous ceux qui étaient présents, remplis de stupeur et de joie, tombèrent à genoux en pleurant et en louant Dieu. On acheva d'ôter la pierre, qui laissa voir au fond du caveau le coffre de bois où étaient renfermées les reliques du saint. Il y avait à la table de dessus une faible ouverture d'où sortait avec abondance le parfum qui avait saisi les assistants, et qui devint plus pénétrant encore lorsque le cercueil fut hors de la fosse. Tout le monde s'inclina pour vénérer ce bois précieux; des flots de larmes y tombaient avec des baisers. On l'ouvrit enfin en arrachant

les clous de la partie supérieure, et ce qui restait de saint Dominique apparut à ses frères et à ses amis. Ce n'étaient plus que des ossements, mais des ossements pleins de gloire et de vie par l'arôme céleste qui s'en exhalait. Dieu seul connaît la joie dont surabondèrent alors tous les cœurs, et nul pinceau ne saurait peindre cette nuit embaumée, ce silence ému, ces évêques, ces chevaliers, ces religieux, tous ces fronts brillants de larmes et penchés sur un cercueil, y cherchant à la lueur des cierges le grand et saint homme qui les voyait du haut de Dieu, et répondait à leur piété par ces embrassements invisibles qui navrent l'âme d'un trop fort bonheur. Les évêques ne crurent pas leurs mains assez filiales pour toucher les os du saint; ils en laissèrent la consolation et l'honneur à ses enfants. Jourdain de Saxe se baissa vers ces sacrés restes avec une respectueuse dévotion, et les transporta dans un cercueil nouveau fait de bois de mélèze. Pline dit que ce bois résiste à l'action du temps. Le cercueil fut fermé de trois clefs, dont on remit l'une au podestat de Bologne, l'autre à Jourdain de Saxe, la troisième au prieur provincial de Lombardie. Il fut ensuite porté dans la chapelle où s'élevait le monument destiné à en garder le dépôt : ce monument était de marbre, mais sans aucun ornement sculpté.

Quand le jour fut venu, les évêques, le clergé, les Frères, les magistrats, les seigneurs se rendirent de nouveau à l'église de Saint-Nicolas, déjà inondée d'une foule innombrable de peuple et d'hommes de toutes nations. L'archevêque de Ravenne chanta la Messe du jour, qui était celle du mardi de la Pentecôte, et par une touchante rencontre, les premières paroles du chœur furent celles-ci : *Accipite jucunditatem gloriæ vestræ*, recevez la joie de votre gloire. Le cercueil était ouvert, et répandait dans l'église des baumes sublimes que les suaves fumées de l'encens ne parvenaient point à corrompre; le son des trompettes se mêlait par intervalles au chant du clergé et des religieux; une multitude infinie de lumières brillaient dans les mains du peuple : nul cœur, si ingrat qu'il fût, n'était à l'abri des chastes enivrements de ce triomphe de la sainteté. La cérémonie achevée, les évêques déposèrent sous le marbre le cercueil refermé, pour y attendre en paix et en gloire le signal de la résurrection. Mais huit jours après, à la sollicitation de beaucoup de personnes honorables qui n'avaient pu assister à la translation, on ouvrit le monument. Jourdain de Saxe prit dans ses mains le chef vénérable du saint patriarche, et le présenta à plus de trois cents Frères qui eurent la consolation d'en approcher leurs lèvres, et y gardèrent long-

temps l'ineffable parfum de ce baiser. Car tout ce qui avait touché les os du saint devenait imprégné de la vertu qu'ils possédaient. « Nous avons « senti, dit le bienheureux Jourdain de Saxe, « cette précieuse odeur, et ce que nous avons « vu et senti, nous en rendons témoignage. « Nous ne pouvions nous rassasier d'ouvrir « nos sens à l'impression qu'elle nous causait, « quoique nous fussions resté de longues heures « près du corps de saint Dominique à la respirer. « Elle n'apportait avec le temps aucun ennui, « elle excitait le cœur à la piété, elle opérait des « miracles. Touchait-on le corps avec la main, « avec une ceinture ou quelque autre objet, « aussitôt l'odeur s'y attachait (1). »

Thierry d'Apolda remarque en cet endroit que, même avant la mort du saint, Dieu lui avait communiqué déjà ce signe extérieur de la pureté de son âme. Un jour qu'il célébrait la Messe à Bologne, dans une fête solennelle, un étudiant s'approcha au moment de l'offertoire et lui baisa la main. Or, ce jeune homme était livré à une grande incontinence, dont probablement il cherchait la guérison. Il sentit, en baisant la main de saint Dominique, un parfum qui lui révéla tout d'un coup l'honneur et la joie des cœurs purs,

(1) *Lettre encyclique aux Frères.*

et depuis ce moment, avec la grâce de Dieu, il surmonta la corruption de ses penchants.

Les miracles éclatants qui avaient accompagné la translation du corps de saint Dominique déterminèrent Grégoire IX à ne pas retarder davantage l'affaire de sa canonisation. Par une lettre du 11 juillet 1233, il commit, pour procéder à une enquête sur sa vie, trois ecclésiastiques éminents, savoir, Tancrède, archidiacre de Bologne, Thomas, prieur de Sainte-Marie-du-Rhin, et Palmeri, chanoine de la Sainte-Trinité. L'enquête eut lieu du 6 au 30 août. Les commissaires apostoliques entendirent dans cet intervalle, et sous la foi du serment, la déposition de neuf Frères Prêcheurs, choisis parmi ceux qui avaient eu avec saint Dominique les plus intimes relations. C'étaient Ventura de Vérone, Guillaume de Montferrat, Amizon de Milan, Bonvisi de Plaisance, Jean de Navarre, Rodolphe de Faënza, Étienne d'Espagne, Paul de Venise, Frugéri de Penna. Comme tous ces témoins, sauf Jean de Navarre, n'avaient point connu saint Dominique dans les premiers temps de son apostolat, les commissaires du Saint-Siége crurent nécessaire d'établir en Languedoc un second centre d'enquête, et déléguèrent à cet effet l'abbé de Saint-Saturnin de Toulouse, l'archidiacre de la même église, et celui de Saint-Étienne. Vingt-six témoins furent

entendus par eux, et, en outre, plus de trois cents personnes honorables confirmèrent par leur serment et leur signature tout ce que ces témoins avaient dit des vertus de saint Dominique et des miracles obtenus par son intercession. La date précise de l'acte n'est pas connue; il est de la fin de 1233 ou du commencement de 1234.

Les dépositions de Bologne et de Toulouse ayant été envoyées à Rome, Grégoire IX en délibéra avec le sacré Collége. Un auteur contemporain rapporte qu'il dit dans cette occasion, en parlant de saint Dominique : « Je ne doute pas « plus de sa sainteté que de celle des apôtres « Pierre et Paul (1). » La bulle de canonisation qui fut la suite de toutes ces procédures est ainsi conçue.

« Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs « de Dieu, à nos vénérables frères les archevê- « ques et évêques, et à nos chers fils les abbés, « prieurs, archidiacres, archiprêtres, doyens, « prévôts et autres prélats des églises à qui ces « lettres parviendraient, salut et bénédiction « apostolique.

« La source de la sagesse, le Verbe du Père, « dont la nature est bonté, dont l'œuvre est mi-

(1) Etienne de Salanhac, *Des quatre choses en quoi Dieu a honoré l'ordre des Frères Prêcheurs,*

« séricorde, qui rachète et régénère ceux qu'il a
« créés, et veille jusqu'à la consommation des
« siècles sur la vigne qu'il a tirée d'Égypte,
« Notre-Seigneur Jésus-Christ fait paraître de lui
« de nouveaux signes à cause de l'instabilité des
« esprits, et change les miracles à cause des dé-
« fiances de l'incrédulité. A la mort de Moïse,
« c'est-à-dire, à l'expiration de la loi, il monte
« sur le char à quatre chevaux de l'Évangile, ac-
« complissant les serments qu'il avait jurés à nos
« pères, et ayant en main cet arc de la parole
« sainte qu'il avait tenu bandé pendant tout le
« règne des Juifs; il s'avance au milieu des flots
« de la mer, dans cette vaste étendue des nations
« dont le salut était figuré par Rahab; il va fou-
« ler aux pieds la confiance de Jéricho, la gloire
« du monde, et celui, qu'à l'étonnement des
« peuples, il a déjà vaincu par le premier frémis-
« sement de la prédication. Le prophète Zacha-
« rie (1) avait vu ce char à quatre chevaux sortir
« quatre fois d'entre deux montagnes d'airain.
« Le premier char avait des chevaux roux : et en
« eux nous étaient représentés les maîtres des
« nations, les forts de la terre, ceux qui se
« soumettant par la foi au Dieu d'Abraham, le
« père des croyants, ont, à l'exemple de leur

(1) Ch. VI.

« chef, et pour assurer les fondements de la foi,
« teint leurs habits dans Bosra, c'est-à-dire,
« dans les eaux de la tribulation, et rougi de leur
« sang tous les signes de leur milice; ceux-là à
« qui la joie de la gloire future a fait mépriser
« le glaive temporel, et qui devenus martyrs,
« c'est-à-dire, témoins, ont souscrit par leur
« confession le livre de la nouvelle loi, ajouté à
« leur confession le poids des miracles, consacré
« le livre et le tabernacle, ouvrage de Dieu et
« non de l'homme, et tous les vases du ministère
« évangélique, par le sang d'hosties raisonnables
« substitué au sang des animaux, et jetant enfin
« le filet de la prédication sur la vaste étendue
« des mers, ont formé l'Église de Dieu de toutes
« les nations qui sont sous le ciel. Mais parce que
« la multitude a engendré la présomption, et que
« la malice est née de la liberté, le second char
« a paru avec des chevaux de couleur noire,
« symbole de deuil et de pénitence : et en eux
« nous était représenté ce bataillon conduit par
« l'esprit au désert sous la direction du très saint
« Benoît, nouvel Élysée du nouvel Israël, ba-
« taillon qui rendit aux enfants des prophètes le
« bien perdu de la vie commune, rétablit le filet
« rompu de l'unité ; et se répandit par les bonnes
« œuvres jusqu'en cette terre de l'aquilon d'où
« vient tout mal, et fit reposer dans les cœurs

« contrits celui qui n'habite point dans les corps
« soumis au péché. Après cela, comme pour ré-
« créer les troupes fatiguées et faire succéder la
« joie aux lamentations, le troisième char est
« venu avec des chevaux blancs, c'est-à-dire,
« avec les Frères des ordres de Cîteaux et de
« Flore, qui, semblables à des brebis tondues et
« chargées du lait de la charité, sont sortis du
« bain de la pénitence, ayant à leur tête saint
« Bernard, ce bélier revêtu d'en haut de l'esprit
« de Dieu, qui les a menés dans l'abondance des
« vallées, afin que les passants délivrés par eux
« crient avec force au Seigneur, chantent des
« hymnes, et asseoient sur les flots le camp du
« Dieu des batailles. C'est avec ces trois armées
« que le nouvel Israël s'est défendu contre un
« pareil nombre d'armées de philistins. Mais à la
« onzième heure, lorsque le jour penchait déjà
« vers le soir, et que la charité s'étant refroidie
« dans l'iniquité, le soleil de justice descendait
« lui-même au couchant, le père de famille a
« voulu rassembler une milice plus propre encore
« à protéger la vigne qu'il avait plantée de sa
« main, et cultivée par des ouvriers loués en dif-
« férents temps, laquelle néanmoins n'était plus
« seulement embarrassée de ronces et d'épines,
« mais presque démolie par une multitude enne-
« mie de petits renards. C'est pourquoi, comme

« nous le voyons présentement, à la suite des
« trois premiers chars différents par leurs sym-
« boles, Dieu a suscité, sous la figure du qua-
« trième char attelé de chevaux forts et de cou-
« leur variée, les légions des Frères Prêcheurs
« et Mineurs, avec leurs chefs élus pour le com-
« bat. L'un de ces chefs fut saint Dominique,
« homme à qui Dieu avait donné la force et l'ar-
« deur de la foi, et au cou duquel il avait atta-
« ché, comme au cheval de sa gloire, le hennis-
« sement de la divine prédication. Dès l'enfance,
« il eut un cœur de vieillard, pratiqua la morti-
« fication de la chair, et rechercha l'auteur de
« la vie. Consacré à Dieu sous la règle du bien-
« heureux Augustin, il imita Samuel dans le ser-
« vice assidu du temple, et continua Daniel dans
« la ferveur de ses religieux désirs. Athlète cou-
« rageux, il suivait les sentiers de la justice et la
« voie des saints, se reposait à peine de la garde
« du tabernacle et des offices de l'Église militante,
« soumettait la chair à la volonté, les sens à la
« raison, et transformé en un seul esprit avec
« Dieu, s'efforçait de se perdre en lui par l'excès
« de la contemplation, sans diminuer dans son
« cœur et dans ses œuvres l'amour du prochain.
« Pendant qu'il blessait à mort les délices de la
« chair, et frappait d'éclats lumineux l'intelli-
« gence aveuglée des impies, toute la secte des

« hérétiques trembla, toute l'Église des fidèles
« tressaillit. La grâce cependant croissait en lui
« avec l'âge, et le zèle du salut des âmes l'en-
« ivrant d'une ineffable joie, non content de
« s'être donné tout entier à la parole de Dieu, il
« convertit au ministère évangélique un si grand
« nombre d'hommes, qu'il mérita d'avoir un
« nom et une œuvre dans la terre des patriar-
« ches. Devenu pasteur et prince parmi le peuple
« de Dieu, il institua par ses mérites un nouvel
« ordre de prédicateurs, le régla par ses exem-
« ples, et ne cessa de le confirmer par d'évidents
« et authentiques miracles. Car, entre autres si-
« gnes qui manifestèrent sa puissance et sa sain-
« teté durant le cours de sa vie mortelle, il rendit
« la parole aux muets, la vue aux aveugles,
« l'ouïe aux sourds, l'action aux paralytiques, la
« santé à une foule de malades, et il parut clai-
« rement, à tous ces prodiges, quel était l'esprit
« qui animait la glèbe de son très saint corps.
« Nous donc qui l'avons connu familièrement au
« temps que nous occupions une moindre charge
« dans l'Église, et qui avions eu dans le spectacle
« même de sa vie une insigne preuve de sa sain-
« teté, maintenant que des témoins dignes de foi
« nous ont attesté la vérité de ses miracles, nous
« croyons avec le troupeau du Seigneur confié à
« nos soins, que, grâce à la miséricorde de Dieu,

« il pourra nous être utile par ses suffrages, et
« qu'après nous avoir consolé sur la terre par
« son aimable amitié, il nous aidera dans le ciel
« de son puissant patronage. C'est pourquoi, du
« conseil et du consentement de nos frères, et
« de tous les prélats assistant alors le siége apo-
« stolique, nous avons résolu de l'inscrire au livre
« des saints, et nous statuons fermement, et vous
« ordonnons à tous par les présentes de célébrer
« et de faire célébrer sa fête avec solennité aux
« nones d'août, la veille du jour où il déposa
« le fardeau de la chair (1) et pénétra riche en
« mérites dans la cité des saints, afin que le Dieu
« qu'il honora vivant, touché de ses prières,
« nous accorde la grâce dans le siècle, et la gloire
« dans le siècle futur. Voulant, en outre, que la
« sépulture de ce grand confesseur, laquelle il-
« lustre l'Église catholique par d'éclatants mira-
« cles, soit dignement fréquentée et vénérée par
« les chrétiens, nous accordons à tous les fidèles
« pénitents et confessés qui la visiteront chaque
« année avec dévotion et respect, au jour de la
« fête du saint, la remise d'un an de pénitence,

(1) Le jour de la fête de saint Dominique était occupé par la fête de saint Sixte, pape et martyr. Le jour précédent, 5 août, fut consacré à la fête de Notre-Dame-des-Neiges par le pape Clément VIII, et saint Dominique se trouva reporté au 4 août, qu'il occupe actuellement dans le calendrier.

« nous confiant pour cela dans la miséricorde du « Dieu tout-puissant et dans l'autorité des bien- « heureux apôtres Pierre et Paul. Donné à Riéti, « le 5 des nones de juillet, la huitième année de « notre pontificat (1). »

Grégoire IX fut, à l'exception de saint Hyacinthe, le dernier survivant des grands hommes qui avaient aimé saint Dominique et concouru à l'accomplissement de ses desseins. Il mourut le 21 août 1241, à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, après trente années de cardinalat et quatorze années de pontificat, sans que la majesté de l'âge ni l'éclat des dignités eussent pu surpasser en lui la splendeur du mérite personnel. Jurisconsulte, homme de lettres, négociateur, il joignait à tous les dons du corps et de l'esprit une âme magnanime, où purent tenir à l'aise saint Dominique et saint François, tous les deux canonisés par lui. On ne reverra probablement jamais autour d'un seul homme des hommes tels qu'Azévédo, Montfort, Foulques, Reginald, Jourdain de Saxe, saint Hyacinthe, Innocent III, Honorius III, Grégoire IX, ni tant de vertus, de

(1) *Bullaire de l'ordre des Frères Prêcheurs*, t. 1, p. 67. Voir dans les Bollandistes, t. 1er d'août, *Commentaire préalable aux actes de saint Dominique*, 5, 47, une dissertation sur la date de cette bulle, date qui a souffert quelque controverse.

nations et d'événements concourir à un aussi grand but dans un temps aussi court.

Le culte de saint Dominique ne tarda pas à se répandre en Europe avec la bulle qui le canonisait; des autels lui furent élevés en un grand nombre de lieux. Mais Bologne se distingua toujours par son zèle pour le grand concitoyen que la mort lui avait donné. En 1267, elle transporta son corps du tombeau sans sculpture où il reposait, dans un tombeau plus riche et plus orné. Cette seconde translation eut lieu par les mains de l'archevêque de Ravenne, en présence de plusieurs autres évêques, du chapitre général des Frères Prêcheurs, du podestat et des anciens de Bologne. Le cercueil fut ouvert, et le chef du saint, après avoir reçu les baisers des évêques et des Frères, fut présenté à tout le peuple du haut d'une chaire élevée en dehors de l'église de Saint-Nicolas. En 1383, le cercueil fut ouvert une troisième fois, et la tête placée à part dans une urne d'argent, afin que les fidèles pussent jouir plus aisément du bonheur de vénérer ce précieux dépôt. Enfin, le 16 juillet 1473, les marbres du monument furent enlevés de nouveau, et remplacés par des sculptures plus achevées dans le goût du quinzième siècle. Elles étaient l'ouvrage de Nicolas de Bari, et représentent divers traits de la vie du saint. Je ne les

décrirai pas. Je les ai vues deux fois, et deux fois, en les regardant à genoux, j'ai senti, à la douceur de ce tombeau, qu'une main divine avait conduit celle de l'artiste, et forcé la pierre d'exprimer sensiblement l'incomparable bonté du cœur dont elle couvre la poussière. Depuis lors cette glorieuse sépulture n'a point été touchée, et trois siècles ont passé sans qu'un œil humain ait aperçu les sacrés ossements qu'elle contient, ni même le bois du cercueil. Le monde n'était plus digne de semblables apparitions. Dominique était vaincu, autant qu'on peut l'être lorsqu'on a gardé trois cents ans le champ de bataille. Il devait partager avec tous les hommes et toutes les œuvres du moyen âge l'ingratitude d'une postérité séduite, et attendre patiemment dans son sépulcre scellé et muet cette justice de seconde vue qu'il n'est pas au pouvoir des hommes de refuser toujours à ceux qui les ont servis. Déjà plusieurs de ses contemporains ont vu l'histoire relever leurs statues abolies. Je n'ai pas l'espérance d'avoir aussi bien réussi; mais le temps tiendra la plume après moi, et je lui laisse, sans crainte ni jalousie, le soin d'achever.

FIN.

NOTICE

SUR LES MONUMENTS PRIMITIFS

DE LA VIE DE SAINT DOMINIQUE.

I. *Du commencement de l'Ordre des Frères Prêcheurs, par le bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième maître général de l'Ordre.* Cette légende de saint Dominique est la première de toutes ; elle fut écrite avant sa translation et sa canonisation, ainsi qu'il résulte du silence gardé par l'auteur sur l'un et l'autre de ces faits. Elle est par conséquent antérieure à l'an 1233. Le texte en a été publié, avec des notes, par le Dominicain Jacques Echard, dans l'ouvrage qui a pour titre : *Écrivains de l'ordre des Frères Precheurs, Paris,* 1719. Il fut publié de nouveau en 1733 par les Bollandistes, dans les *Actes des Saints,* premier volume du mois d'août. C'est l'édition de ceux-ci que nous citons dans le corps de l'ouvrage.

II. *Lettre Encyclique aux Frères sur la translation du bienheureux Dominique, par le B. Jourdain de*

Saxe. Cette lettre dont la date précise est ignorée, mais qui doit se placer entre la translation et la canonisation de saint Dominique, c'est-à-dire, entre le 24 mai 1233 et le 3 juillet 1234, est le complément de sa légende précédente. Elle a été publiée par les Bollandistes, dans le commentaire préliminaire aux actes de saint Dominique.

III. *Actes de Bologne*. Ces actes renferment les témoignages de neuf disciples de saint Dominique sur les vertus et les miracles du saint patriarche. Leur date est du 6 au 30 août 1233, intervalle pendant lequel l'enquête se prolongea. Ils ont été publiés par Jacques Echard dans l'ouvrage cité plus haut, par les Bollandistes dans les *Actes des Saints*, et par le Dominicain Mamachi, dans l'*appendix* du premier volume des *Annales de l'ordre des Frères Prêcheurs*, imprimé en 1756. C'est cette dernière édition que nous citons constamment.

IV. *Actes de Toulouse*. Ces actes, dont la date précise est ignorée, mais qui sont nécessairement antérieurs à la canonisation de saint Dominique, renferment les témoignages de vingt-six personnes, tant ecclésiastiques que laïques, sur les vertus et les miracles du saint pendant son séjour de douze années en Languedoc. Ils ont été publiés avec ceux de Bologne dans les trois ouvrages énoncés ci-dessus. Nous les avons cités d'après Mamachi.

V. *Vie du B. Dominique, premier fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, par Constantin Médicis,*

évêque d'Orviète, du même ordre. Cette seconde légende, qui parut de 1242 à 1247, eut pour but de compléter celle qu'avait écrite le B. Jourdain de Saxe. Elle contient, en effet, quelques nouveaux détails; mais elle resta de beaucoup inférieure à la première pour le style et l'intérêt. Elle a été publiée par Jacques Echard.

VI. *Vie du B. Dominique par le B. Humbert, cinquième maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Elle parut avant son élévation au généralat, qui eut lieu en 1254, et fut appelée la troisième légende. Elle est beaucoup plus complète que les deux autres, très supérieure pour l'ordre et le style à celle de Constantin Médicis. Les contemporains de saint Dominique commençaient à vieillir et à diminuer; on sent que le B. Humbert a voulu rassembler tout ce qu'il avait appris d'eux, afin que rien ne périt d'une si grande mémoire. Son travail a été publié par Mamachi dans les annales précitées.

VII. *Chronique de l'ordre des Frères Prêcheurs, par le B. Humbert.* Cette chronique courte, mais très intéressante pour le classement des faits, va de 1202 à 1254. On la trouve également dans Mamachi.

VIII. *Vie de saint Dominique par Barthélemy de Trente, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Cette pièce est extrêmement courte; elle se place pour la date entre 1234 et 1251, mais ne compta point parmi les trois grandes légendes écrites dans l'intervalle de 1233

à 1254. Les Bollandistes l'ont publiée au premier tome d'août de leur collection.

IX. *Vies des Frères de l'ordre des Prêcheurs, par Gérard de Frachet, du même ordre.* Cet ouvrage fut entrepris d'après l'ordre du chapitre général assemblé à Paris en 1256. On voulait sauver de l'oubli un certain nombre de faits héroïques qui avaient illustré les premiers temps de l'ordre, et qui vivaient encore dans la mémoire des vieillards. Le B. Humbert, alors maître général, chargea de ce soin le Frère Gérard de Frachet, Français de naissance et prédicateur célèbre. Il répondit aux vœux de son ordre par un ouvrage d'une simplicité exquise, auquel il est impossible de toucher sans le gâter. Il l'appela *Vies des Frères*, et le divisa en quatre parties. La seconde est relative à saint Dominique, mais ne contient que quelques faits épars échappés aux légendes antérieures. L'ouvrage entier a été imprimé à Douai en 1619.

X. *Relation de la Sœur Cécile.* La Sœur Cécile, de la famille des Césarini, était une des religieuses que saint Dominique avait transférées du couvent de Sainte-Marie au-delà du Tibre au couvent de Saint-Sixte. Elle avait alors dix-sept ans. A vingt-deux ans, elle fut envoyée comme prieure au couvent de Sainte-Agnès de Bologne, où elle vécut jusqu'en 1290 en grande réputation de sainteté. Parmi les religieuses du même couvent de Sainte-Agnès, il y en avait une appelée Sœur Angélique, à laquelle Sœur Cécile confia plus particulièrement tout ce qu'elle avait vu de

saint Dominique, au temps qu'il habitait Saint-Sixte et Sainte-Sabine. Sœur Angélique en écrivit la relation sous les yeux mêmes de Sœur Cécile, relation admirable par la naïveté du talent, et qui mieux qu'aucune autre histoire fait entrer dans l'intimité de la vie du Saint. Elle se termine ainsi : « La Sœur « Cécile a rapporté tout ce qui vient d'être dit du « bienheureux Dominique, et elle affirme que tout « est si vrai, qu'elle est prête, s'il est nécessaire, à « l'assurer par serment. Mais cette précaution est « inutile; car elle est d'une si grande sainteté et re- « ligion, que l'on croit sans peine à ses discours, et « c'est pourquoi la Sœur Angélique, du couvent de « Sainte-Agnès, a écrit ce qu'elle lui avait entendu « dire, afin que cela serve à la gloire de notre Sei- « gneur Jésus-Christ, de notre bienheureux Père « Dominique, et à la consolation des Frères. Vous « qui lisez, pardonnez au style, car elle ignore la « grammaire. » Cette relation forme avec les légendes du B. Jourdain de Saxe, de Constantin Médicis et du B. Humbert, les quatre principaux monuments primitifs de la vie de saint Dominique. Sa date est fixée par l'époque où Sœur Angélique florissait à Bologne, au couvent de Sainte-Agnès, c'est-à-dire, vers 1240. Mais elle ne fut répandue que plus tard, dans le dernier tiers du treizième siècle. Mamachi en a publié le texte.

XI. *Chronique vaticane.* Cette chronique est anonyme; elle s'étend des commencements de saint Dominique jusqu'en 1263. On la trouve dans Mamachi.

XII. *Des Sept Dons du Saint-Esprit, par Étienne de Bourbon, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Étienne de Bourbon entra dans l'ordre en 1219, et mourut en 1261. Son livre des *Sept Dons du Saint-Esprit* contient un assez grand nombre de traits de la vie de saint Dominique, tirés des légendes qui avaient cours.

XIII. *Le Bien universel des Abeilles, par Thomas de Catimpré, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Ce livre, publié vers l'an 1261, traite en divers endroits de saint Dominique et de son ordre.

XIV. *Miroir historique, par Vincent de Beauvais, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Plusieurs chapitres de cet ouvrage sont consacrés à saint Dominique. Il est de la même époque à peu près que le précédent.

XV. *Vie du B. Dominique, par Rodrigue de Cerrat, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Rodrigue de Cerrat était né en Espagne, dans la vallée de Cerrat, proche de Palencia, et florissait dans le dernier tiers du treizième siècle. Sa légende est une compilation imparfaite des précédentes. La date précise n'en est pas connue; mais elle est postérieure à l'an 1266, puisqu'elle parle du couvent établi à Calaruéga, dans la maison de naissance de saint Dominique, par le roi Alphonse-le-Sage. Elle est imprimée dans Mamachi.

XVI. *Vie de saint Dominique, par Thierry d'Apolda, de l'ordre des Frères Prêcheurs.* Le treizième siècle touchait à sa fin. Munion de Zamora, septième

maître général de l'ordre des Frères Prêcheurs, jugea convenable de rassembler dans un plus grand cadre tous les travaux antérieurs sur la vie de saint Dominique, et d'y réunir les moindres fragmens qui avaient pu échapper à la pieuse attention des légendaires. Il en donna la charge à Thierry d'Apolda, Dominicain allemand, né dans le bourg d'Apolda, entre Iéna et Weimar. Celui-ci, conformément aux ordres de son général, fit paraître vers 1288 une nouvelle vie de saint Dominique, beaucoup plus ample que toutes les autres, et où était mise en œuvre pour la première fois la relation de la Sœur Cécile, restée jusque-là dans l'ombre du couvent de Sainte-Agnès, à Bologne. Cette histoire est faite avec amour, mais avec peu d'ordre, et dans un style qui s'éloigne trop de la simplicité des premiers historiens, quoiqu'il ne manque pas de force et d'onction. Thierry d'Apolda clôt évidemment la série des écrivains qui avaient communiqué avec saint Dominique lui-même ou avec ses disciples survivants. Il a su tout ce qu'il était possible de savoir sur son héros; il a glané les derniers épis de la moisson, et, malgré le temps qui s'est écoulé, malgré la différence énorme qui sépare son style de celui du B. Jourdain de Saxe, on retrouve dans son écrit le caractère de saint Dominique sans aucune altération. On doit aux Bollandistes l'impression de cette longue et dernière légende.

XVII. *Chronique de l'ordre des Frères Prêcheurs, par Galvani de la Flamma.* Galvani de la Flamma était né en 1283; il entra dans l'ordre en 1298. Sa

chronique, utile pour quelques détails, n'a point été imprimée. Il en existe un manuscrit à la bibliothèque *Casanatense*, au couvent de la Minerve, à Rome.

XVIII. *Des quatre choses en quoi Dieu a honoré l'ordre des Frères Prêcheurs, par Étienne de Salanhac, du même ordre.* Si l'on considère le temps où vécut Étienne de Salanhac et où il écrivit, nous devrions le ranger parmi les légendaires du treizième siècle, immédiatement avant Thierry d'Apolda. Car il était né en 1210; il prit l'habit de Frère Prêcheur en 1230, des mains de Pierre Cellani, et il termina son traité vers 1278. Malheureusement nous n'avons point ce traité tel qu'il sortit de sa plume. Voici comment il nous est parvenu. En 1304, Frère Aymeric de Plaisance ayant été élu maître de l'ordre, au chapitre général assemblé à Toulouse, commanda à Bernard Guidonis, Dominicain déjà connu par son zèle et sa science, de réunir en un seul corps tout ce qu'il pourrait trouver d'inédit sur l'histoire de l'ordre. Bernard Guidonis lui rendit compte de ses recherches dans une lettre datée de la même année 1304. Il y mentionne en premier lieu le traité de Salanhac, traité, dit-il, qu'il a découvert, et auquel il a ajouté diverses choses oubliées par l'auteur. Il eut soin de répéter cette remarque au commencement et à la fin du traité, en disant qu'il avait noté le plus souvent ses additions en marge, mais non pas toujours. Quand donc nous aurions aujourd'hui le traité de Salanhac tel que le publia Bernard Guidonis, nous n'aurions qu'un ouvrage interpolé, où il serait impossible de

discerner la première main de la seconde. Mais la négligence des copistes a de beaucoup accru cette confusion. Car dans les manuscrits de Salanhac qui subsistent, les notes marginales destinées à indiquer la plus grande partie des additions ont disparu complétement. Le traité de Salanhac manque donc de sa valeur originelle, et n'a d'autre autorité que celle du temps où Bernard Guidonis le mettait en ordre et en œuvre. Aussi y remarque-t-on en plusieurs choses une contradiction manifeste avec les monuments du treizième siècle. Il n'a jamais été imprimé ; on en a un manuscrit à la bibliothèque *Casanatense* du couvent de la Minerve, à Rome.

XIX. *Vie de saint Dominique, par Pierre Cali.* Cette légende est une sorte de rapsodie. Ses douze premiers nombres ou paragraphes sont tirés du traité d'Étienne de Salanhac, et le reste n'est qu'un amas d'anecdotes sans ordre. Dans la partie copiée d'Étienne de Salanhac, l'auteur a encore exagéré les nouveautés qui avaient déjà corrompu l'ouvrage de celui-ci. Pierre Cali écrivait en 1324, plus d'un siècle après la mort de saint Dominique. C'est ce qui résulte du paragraphe douze de sa légende, où il parle de la promotion de Bernard Guidonis à l'évêché de Lodève, promotion qui eut lieu en 1324, sous le pape Jean XXII.

Jusqu'à la fin du quinzième siècle saint Dominique n'eut plus de nouveaux historiens, si ce n'est en très petit nombre, et ceux-là se bornèrent à copier les légendes du treizième siècle. Il faut en excepter le Dominicain Breton Alain de la Roche, qui corrompit

toutes les traditions fidèlement respectées jusque-là, et prétendit écrire sa vie de saint Dominique à l'aide de révélations particulières, et s'appuyant sur des auteurs dont personne n'avait jamais ouï parler, et dont on ne peut retrouver la trace nulle part. Saint Antonin, archevêque de Florence, mort en 1459, fait le contrepoids d'Alain de la Roche par son respect exemplaire pour les monuments primitifs.

FIN DE LA NOTICE SUR LES MONUMENTS PRIMITIFS DE LA VIE DE SAINT DOMINIQUE.

TABLE.

Chap. Ier. Situation de l'Église à la fin du douzième siècle. 1

Chap. II. Genèse de saint Dominique. 15

Chap. III. Arrivée de saint Dominique en France. Son premier voyage à Rome. Entrevue de Montpellier. 32

Chap. IV. Apostolat de saint Dominique depuis l'entrevue de Montpellier jusqu'au commencement de la guerre des Albigeois. Fondation du couvent de Notre-Dame-de-Prouille. 45

Chap. V. Guerre des Albigeois. 63

Chap. VI. Apostolat de saint Dominique, depuis le commencement de la guerre des Albigeois jusqu'au quatrième concile de Latran. Institution du Rosaire. Réunion de saint Dominique et de ses premiers disciples dans une maison de Toulouse. 98

Chap. VII. Second voyage de saint Dominique à Rome.

Approbation provisoire de l'ordre des Frères Prêcheurs par Innocent III. Rencontre de saint Dominique et de saint François d'Assise. 129

Chap. VIII. Assemblée de saint Dominique et de ses disciples à Notre-Dame-de-Prouille. Règle et constitutions des Frères Prêcheurs. Fondation du couvent de Saint-Romain de Toulouse. 142

Chap. IX. Troisième voyage de saint Dominique à Rome. Confirmation de l'ordre des Frères Prêcheurs par Honorius III. Enseignement de saint Dominique dans le palais du Pape. 156

Chap. X. Nouvelle assemblée des Frères Prêcheurs à Notre-Dame-de-Prouille, et leur dispersion en Europe. 173

Chap. XI. Quatrième voyage de saint Dominique à Rome. Fondation des couvents de Saint-Sixte et de Sainte-Sabine. Miracles qui accompagnent ces deux fondations. 187

Chap. XII. Séjour de saint Dominique à Sainte-Sabine. Saint Hyacinthe et le bienheureux Ceslas entrent dans l'ordre. Onction du bienheureux Reginald par la sainte Vierge. 208

Chap. XIII. Fondation des couvents de Saint-Jacques de Paris et de Saint-Nicolas de Bologne. 230

Chap. XIV. Voyage de saint Dominique en Espagne et en France. Ses veilles dans la grotte de Ségovie. Sa manière de voyager et de vivre. 246

Chap. XV. Cinquième voyage de saint Dominique à Rome. Mort du bienheureux Reginald. Le bienheureux Jourdain de Saxe entre dans l'ordre. . . . 272

CHAP. XVI. Premier chapitre général de l'ordre. Séjour de saint Dominique en Lombardie. Institution du tiers-ordre. 291

CHAP. XVII. Sixième et dernier voyage de saint Dominique à Rome. Deuxième chapitre général. Maladie et mort du saint patriarche. 313

CHAP. XVIII. Translation du corps de saint Dominique, et sa canonisation. 339

NOTICE sur les monuments primitifs de la vie de saint Dominique. 359

FIN DE LA TABLE.